Guide du propriétaire Cadillac SRX 2014

En bref 1-1
Tableau de bord 1-2
Information sur la conduite initiale 1-4
Fonctions du véhicule 1-18
Performance et entretien 1-23

Clés, portes et glaces 2-1
Clés et serrures 2-2
Portes 2-15
Sécurité du véhicule 2-19
Rétroviseurs extérieurs 2-22
Rétroviseurs intérieurs 2-25
Glaces 2-25
Pavillon 2-29

Sièges et appuis-tête 3-1
Appuis-tête 3-2
Sièges avant 3-4
Sièges arrière 3-12
Ceintures de sécurité 3-14
Système de sac gonflable 3-23
Sièges pour enfants 3-39

Rangement 4-1
Compartiments de rangement 4-1
Caractéristiques additionnelles de rangement 4-4
Porte-bagages de toit 4-11

Instruments et commandes 5-1
Commandes 5-3
Témoins, jauges et indicateurs 5-11
Affichages d'information 5-31
Messages du véhicule 5-34
Personnalisation du véhicule 5-47
Système de télécommande universelle 5-54

Éclairage 6-1
Éclairage extérieur 6-1
Éclairage intérieur 6-8
Caractéristiques d'éclairage 6-9

Système Infodivertissement 7-1
Introduction 7-1

Commandes de la climatisation 8-1
Systèmes de commande de la climatisation 8-1
Bouches d'aération 8-9
Entretien 8-9

Conduite et fonctionnement 9-1
Information sur la conduite 9-2
Démarrage et fonctionnement 9-16
Gaz d'échappement 9-25
Boîte de vitesses automatique 9-26
Systèmes de conduite 9-31
Freins 9-31
Systèmes de suspension variable 9-35
Régulateur automatique de vitesse 9-39

Guide du propriétaire Cadillac SRX 2014

Systèmes d'assistance au conducteur 9-50
Carburant 9-66
Traction de remorque 9-71
Conversions et ajouts 9-81

Entretien du véhicule 10-1
Informations générales 10-2
Vérifications du véhicule 10-4
Réglage des phares 10-30
Remplacement des ampoules 10-30
Réseau électrique 10-38
Roues et pneus 10-48
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-93
Remorquage du véhicule 10-97
Entretien de l'apparence . . . 10-102

Entretien et maintenance . . . 11-1
Informations générales 11-1
Maintenance et entretien de première qualité de la Cadillac 11-3
Programme d'entretien 11-4
Interventions d'application spéciale 11-10
Maintenance et entretien supplémentaires 11-11
Fluides, lubrifiants et pièces recommandées 11-14
Dossiers de maintenance . . . 11-17

Données techniques 12-1
Identification du véhicule 12-1
Données sur le véhicule 12-3

Information du client 13-1
Information du client 13-2
Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité 13-15
Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée 13-17

OnStar 14-1
Aperçu OnStar 14-1
Services OnStar 14-2
Information complémentaire au sujet d'OnStar 14-5

Index i-1

Les noms, logos, écussons de marque, slogans, noms des modèles de véhicules et conceptions de carrosserie de véhicule apparaissant dans ce manuel, y compris, sans toutefois s'y limiter, GM, le logo GM, CADILLAC, le blason et la couronne CADILLAC et SRX sont des marques de commerce et/ou des marques de service de General Motors LLC, ses filiales, ses affiliés ou ses donneurs de licence.

Ce manuel décrit les fonctions qui peuvent exister ou non sur votre véhicule spécifique, soit parce qu'il s'agit d'options que vous n'avez pas achetées, soit suite à des changements intervenus après l'impression de ce guide du propriétaire. Veuillez vous reporter à la documentation d'achat relative à votre véhicule spécifique pour confirmer chacune des options du véhicule. Pour les véhicules vendus la première fois au Canada, substituer le nom « General Motors of Canada Limited » à « Cadillac Motor Car Division » à chaque apparition dans ce manuel.

Conserver ce guide dans le véhicule pour vous y référer rapidement.

Propriétaires de véhicules canadiens

Propriétaires Canadiens

A French language manual can be obtained from your dealer, at www.helminc.com, or from:

On peut obtenir un exemplaire de ce guide en français auprès du concessionnaire ou à l'adresse savant :

Helm, Incorporated
Attention : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Utilisation de ce manuel

L'index, à la fin du guide, permet de trouver rapidement des renseignements sur le véhicule.
Il s'agit d'une liste alphabétique des articles du guide, avec le numéro de la page comportant l'article en question.

Imprimé aux États-Unis
Numéro de pièce 22858232_CA

©2013 General Motors LLC. Tous droits réservés.

Danger, Avertissements et Attentions

⚠ Danger

Le texte marqué ⚠ Danger informe au sujet des risques de décès. Négliger cette information peut mettre la vie en danger.

⚠ Avertissement

Le texte marqué ⚠ Avertissement informe au sujet des risques d'accident et de blessures. Négliger cette information peut entraîner des blessures.

⚠ Attention

Le texte marqué ⚠ Attention fournit de l'information pouvant indiquer un danger susceptible de provoquer des blessures ou la mort ou des dégâts au véhicule.

Une ligne diagonale en travers d'un cercle est un symbole de sécurité signifiant « Interdiction », « Interdiction de faire ceci » ou « Ne pas laisser ceci se produire. »

Symboles

Le véhicule peut être équipé de composants et d'étiquettes sur lesquels apparaissent des symboles plutôt qu'un texte. Les symboles apparaissent avec le texte fournissant des renseignements sur un composant, une commande, un message, une jauge ou un témoin précis ou décrivant le fonctionnement de ceux-ci.

: Ce symbole est présent lorsque vous devez consulter le guide de l'automobiliste pour des instructions ou informations supplémentaires.

: Ce symbole est présent lorsque vous devez consulter un manuel de réparation pour des instructions ou informations supplémentaires.

Tableau des symboles du véhicule

Voici certains autres symboles que l'on peut trouver dans le véhicule et leur signification. Pour de plus amples renseignements sur ces symboles, se reporter à l'index.

: Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

: Climatisation

: Système de freinage antiblocage (ABS)

: Commandes audio au volant ou OnStar[MD]

: Témoin du système de freinage

: Système de charge

: Régulateur automatique de vitesse

: Température du liquide de refroidissement du moteur

: Éclairage extérieur

: Phares antibrouillard

: Jauge de carburant

: Fusibles

: Commande de feux de route et feux de croisement

: Volant de direction chauffant

: Sièges pour enfant à système LATCH

: Témoin d'anomalie

: Pression d'huile

: Rétroviseurs extérieurs rabattables à commande électrique

: Alimentation

: Démarrage à distance du véhicule

: Rappels de ceinture de sécurité

: Surveillance de la pression des pneus

: Commande de traction asservie/StabiliTrak[MD]

: Liquide lave-glace de pare-brise

✍ NOTES

En bref

Tableau de bord

Tableau de bord 1-2

Information sur la conduite initiale

Information sur la conduite initiale 1-4
Système de télédéverrouillage 1-4
Démarrage à distance du véhicule 1-5
Serrures de porte 1-6
Hayon 1-7
Glaces 1-8
Réglage de siège 1-8
Fonctions de mémorisation . . . 1-9
Sièges chauffants et aérés 1-10
Réglage d'appui-tête 1-11
Ceintures de sécurité 1-11
Système de détection des occupants 1-11
Réglage de rétroviseur 1-12
Réglage de volant de direction 1-13
Réglage des pédales d'accélérateur et de frein . . . 1-13
Éclairage intérieur 1-13
Éclairage extérieur 1-14
Essuie-glace/Lave-glace 1-15
Commandes de la climatisation 1-16
Transmission 1-17

Fonctions du véhicule

Commandes de volant de direction 1-18
Régulateur automatique de vitesse 1-19
Système Infodivertissement 1-19
Centralisateur informatique de bord 1-19
Système d'alerte de collision avant 1-20
Avertisseur de changement de voie (LDW) 1-20
Alerte de zone aveugle latérale (SBZA) 1-20
Caméra de vision arrière (RVC) 1-20
Assistance ultrasonique au stationnement 1-21
Système de freinage d'urgence actif 1-21
Compartiments de rangement 1-21
Prises d'alimentation 1-21
Système de télécommande universelle 1-22

Performance et entretien

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique 1-23
Surveillance de la pression des pneus 1-23
Indicateur d'usure d'huile à moteur 1-24
Conduite pour une meilleure économie de carburant 1-25
Assistance routière 1-25
OnStar[MD] 1-25

Tableau de bord

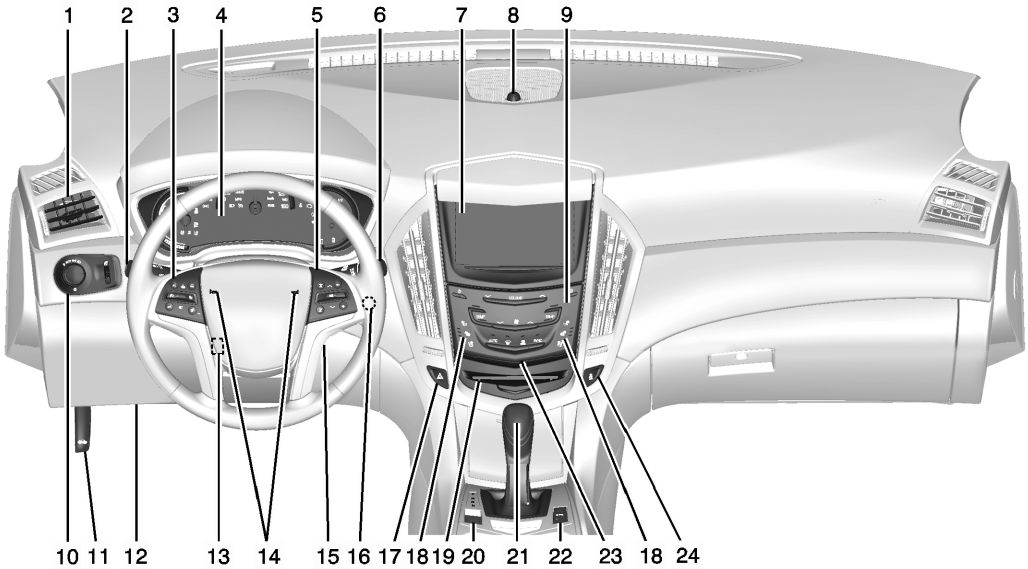

1. *Bouches d'air à la page 8-9*.
2. Levier de clignotants. Se reporter à *Feux de direction et de changement de voie à la page 6-7*.
3. *Régulateur de vitesse à la page 9-39*.

   Système d'alerte anticollision avant (FCA) à la page 9-56.
4. *Groupe d'instruments du tableau de bord à la page 5-12*.
5. *Commandes au volant à la page 5-3*.

   Commandes du centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31*.
6. *Essuie-glace/Lave-glace avant à la page 5-4*.

   Essuie-glace/lave-glace de lunette arrière à la page 5-7.
7. *Infodivertissement à la page 7-1*.
8. Capteur de lumière. Se reporter à *Sentinelle de pénombre à la page 6-5*.
9. *Système de double climatisation automatique à la page 8-1*.
10. *Commandes d'éclairage extérieur à la page 6-1*.

    Feux antibrouillard avant à la page 6-7 (selon l'équipement).

    Commande d'éclairage du tableau de bord à la page 6-8.
11. Ouverture du capot. Se reporter à la rubrique *Capot à la page 10-4*.
12. Connecteur de diagnostic (DLC) (invisible). Se reporter à *Témoin d'anomalie à la page 5-20*.
13. *Réglage du volant à la page 5-3*.
14. *Avertisseur sonore à la page 5-4*.
15. Commande de réglage de pédale (hors de vue) (Selon l'équipement). Voir *Pédales d'accélérateur et de frein réglables à la page 9-16*.
16. Bouton START/STOP (démarrage/arrêt) DU MOTEUR. Se reporter à *Positions d'allumage à la page 9-17*.
17. *Feux de détresse à la page 6-7*.
18. *Sièges avant chauffants et aérés à la page 3-10* (selon l'équipement).
19. Lecteur de CD. Se reporter à *Infodivertissement à la page 7-1*.

    Lecteur optique Blu-Ray^{MD} (selon l'équipement). Se reporter à *Infodivertissement à la page 7-1*.
20. *Frein de stationnement à la page 9-32*.

21. Levier de vitesses. Se reporter à *Boîte de vitesses automatique à la page 9-26*.
22. Bouton du système d'avertissement de changement de voie (selon l'équipement). Se reporter à *Avertisseur de changement de voie (LDW) à la page 9-64*.

    Assistance au stationnement (Selon l'équipement). Se reporter à *Systèmes d'assistance au conducteur à la page 9-50*.

    Mode Économie (option). Voir *Mode Économie de carburant à la page 9-30*.
23. *Rangement avant à la page 4-2* (selon l'équipement).
24. *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique à la page 9-35*.

Information sur la conduite initiale

Cette section présente brièvement d'importantes caractéristiques qui peuvent ou non faire partie de votre véhicule.

Pour des informations plus détaillées, se reporter à chacune des caractéristiques décrites plus loin dans ce guide du propriétaire.

Système de télédéverrouillage

L'émetteur RKE peut être utilisé pour verrouiller et déverrouiller les portes jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) du véhicule.

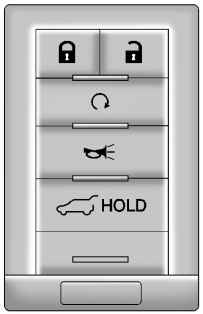

: Presser pour verrouiller toutes les portes.

: Appuyer pour déverrouiller la porte du conducteur ou toutes les portes en fonction des paramétrages de personnalisation du véhicule.

La confirmation de verrouillage et de déverrouillage peut être personnalisée.

Voir « Verrouillage, Déverrouillage, Démarrage à distance » à la rubrique *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

: Presser et relâcher une fois pour lancer le localisateur de véhicule.

Presser et maintenir pendant trois secondes pour déclencher l'alarme d'urgence.

HOLD : Maintenir enfoncé pour ouvrir ou fermer le hayon.

Appuyer sur le bouton de déverrouillage de la clé placé près du bas de l'émetteur pour retirer la clé. La clé peut être utilisée pour la porte du conducteur et la boîte à gants.

Se reporter à *Clés à la page 2-2* et à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Démarrage à distance du véhicule

Cette fonction disponible en option permet de faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule.

Démarrage du véhicule

1. Enfoncer et relâcher le bouton sur l'émetteur de télédéverrouillage.
2. Presser immédiatement et le maintenir enfoncé pendant au moins quatre secondes, jusqu'à ce que les feux de direction clignotent.

Lorsque le véhicule démarre, les feux de stationnement restent allumés tant que le moteur tourne. Les portes se verrouilleront et le système de commande de climatisation pourra s'activer.

Le moteur continuera à tourner pendant 10 minutes. Répéter les étapes pour un prolongement de 10 minutes. Le démarrage à distance peut être prolongé une fois.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télédémarrage véhicule, réaliser une des actions suivantes :

- Maintenir enfoncé jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre puis couper le contact.

Voir *Démarrage à distance du véhicule à la page 2-10*.

Serrures de porte

Accès sans clé

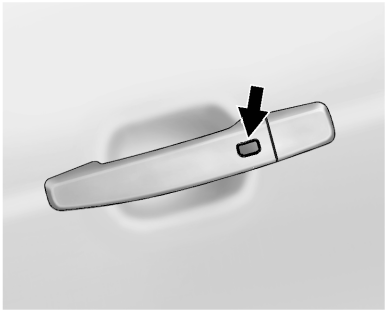

Lorsque la commande de télédéverrouillage (RKE) est à moins de 1 m (3 pi) de la porte du conducteur, une pression dur le bouton de verrouillage/déverrouillage sur cette poignée de porte verrouille/déverrouille les portes. Si l'on appuie à nouveau sur le bouton de verrouillage/déverrouillage dans les cinq secondes, toutes les portes des passagers se verrouillent. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Télédéverrouillage (RKE)

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'extérieur, appuyer sur ou sur l'émetteur de la télédéverrouillage (RKE). Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Clé

Pour verrouiller ou déverrouiller la portière, utiliser la clé dans la porte du conducteur. Tourner la clé une fois dans le sens antihoraire pour déverrouiller la portière du conducteur ; en tournant à nouveau la clé, les portes des passagers se déverrouillent.

À l'intérieur du véhicule

Pour déverrouiller une portière depuis l'intérieur du véhicule, tirer à une reprise sur la poignée de portière pour la déverrouiller et une seconde fois pour l'ouvrir.

Portes à verrouillage électrique

Il existe un commutateur de verrouillage des portières électriques sur les panneaux des portières avant.

: Presser pour verrouiller les portes.

: Presser pour déverrouiller les portes.

Voir *Serrures de porte à commande électrique à la page 2-13*.

Hayon

Fonctionnement manuel du hayon

En l'absence de télédéverrouillage, déverrouiller le véhicule avant d'ouvrir le hayon.

Appuyer sur le pavé tactile dans la poignée du hayon, au-dessus de la plaque d'immatriculation et le soulever pour ouvrir.

Ne pas appuyer sur le pavé tactile en fermant le hayon, cela empêcherait le hayon de se verrouiller.

Fonctionnement électrique du hayon

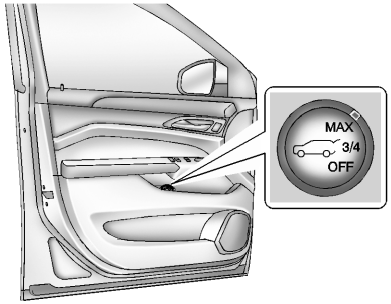

Sur les véhicules avec hayon à commande électrique, le commutateur se trouve sur la porte du conducteur. Le véhicule doit être en stationnement (P) pour utiliser la commande électrique. Les feux arrière clignotent lorsque le hayon à commande électrique se déplace.

Choisir un mode de hayon à commande électrique en faisant tourner le cadran du commutateur jusqu'à ce que les traits indicatifs s'alignent sur la position désirée. Appuyer au centre du commutateur.

Les trois modes sont :

MAX: Le hayon s'ouvre sur toute la hauteur.

3/4: Le hayon s'ouvre à une hauteur réduite qui peut être définie par l'opérateur du véhicule, à environ trois quarts de la position complètement ouverte.

OFF: Le hayon fonctionne uniquement manuellement dans cette position.

Voir *Hayon à la page 2-15*.

Glaces

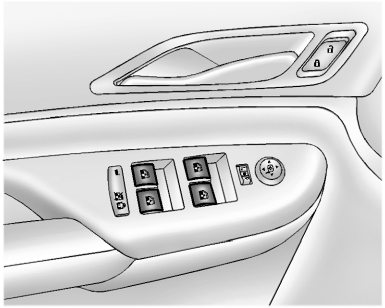

Pousser ou tirer le commutateur à mi-chemin pour ouvrir ou fermer la vitre.

Appuyer complètement sur l'avant du commutateur puis le relâcher pour faire descendre la glace. Tirer complètement sur le commutateur et le relâcher pour remonter la glace.

Appuyer sur pour activer le verrouillage des vitres sur les portières arrière.

Voir *Glaces à commande électrique à la page 2-26*.

Commande à distance des fenêtres

Selon l'équipement, la fonction de commande à distance des glaces ouvrira toutes les glaces de l'extérieur du véhicule en appuyant et maintenant le bouton de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE).

Voir *Glaces à commande électrique à la page 2-26*.

Réglage de siège

Sièges à commande manuelle

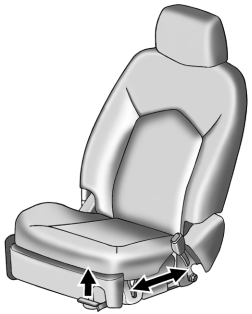

Pour régler un siège à commande manuelle :

1. Tirer sur la poignée placée à l'avant de l'assise du siège.
2. Avancer ou reculer le siège pour régler sa position.
3. Relâcher la poignée pour arrêter le déplacement du siège.

4. Essayer de déplacer le siège d'avant en arrière pour vérifier s'il est bloqué en place.

Pour relever ou abaisser le dossier, utiliser le levier du côté extérieur du siège.

Se reporter à *Réglage du siège à la page 3-4* et à *Inclinaison des dossiers de siège à la page 3-6*.

Sièges à commande électrique

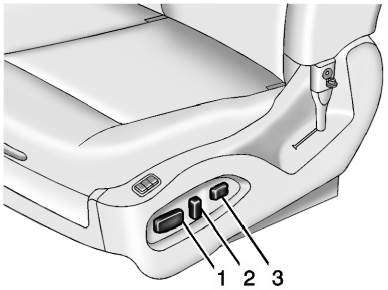

1. Commande de position du siège
2. Commande de réglage du dossier
3. Commande de réglage du support lombaire

Pour régler un siège à commande électrique, selon l'équipement :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande (1) vers l'avant ou vers l'arrière.
- Pour lever ou abaisser la partie avant du coussin, déplacer la partie avant de la commande (1) vers le haut ou vers le bas.
- Soulever ou rabaisser tout le siège en plaçant la partie arrière de la commande (1) vers le haut ou le bas.

  Voir *Réglage de siège à commande électrique à la page 3-4*.
- Loger ou incliner le dossier de siège en inclinant la commande (2) vers l'avant ou l'arrière.

  Voir *Inclinaison des dossiers de siège à la page 3-6*.
- Augmenter ou diminuer le soutien lombaire en maintenant enfoncé l'avant ou l'arrière de la commande (3). Se reporter à *Réglage du soutien lombaire à la page 3-5*.

Fonctions de mémorisation

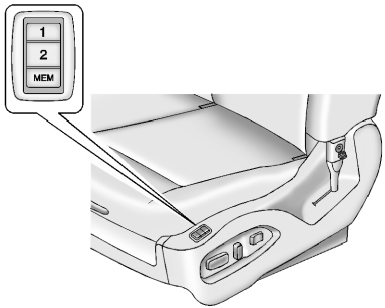

Selon l'équipement, les boutons « 1 », « 2 » et MEM sur le côté extérieur du siège du conducteur servent à enregistrer et à rappeler manuellement les positions du siège conducteur, des rétroviseurs et des positions réglables des pédales d'accélérateur et de frein.

Se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-7* et à *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Sièges chauffants et aérés

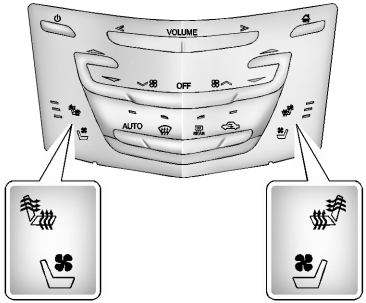

Boutons de siège chauffé et ventilé illustré, boutons de siège chauffant similaires

Selon l'équipement, les boutons se trouvent près des commandes de climatisation de la console d'empilement centrale. Le commutateur d'allumage doit occuper l'une des positions ON/RUN/START (en fonction, marche ou démarrage) pour fonctionner.

Appuyer sur ou pour chauffer l'assise et le dossier du siège du conducteur ou du passager.

Appuyer sur ou, si disponible, pour ventiler le siège du conducteur ou du passager. Un siège ventilé comporte un ventilateur qui aspire ou souffle l'air à travers le siège. L'air n'est pas refroidi.

Appuyer une fois sur le bouton pour la température la plus élevée. La température diminue à chaque pression, jusqu'à la désactivation. Le chiffre 3 des témoins à côté des boutons représente la température la plus élevée et le chiffre 1 la plus basse. Si les sièges avant sont chauffés à température élevée, le niveau peut être abaissé automatiquement après environ 30 minutes.

Voir *Sièges avant chauffants et aérés à la page 3-10*.

La mise en fonction du chauffage et de ventilation des sièges avant lors d'un démarrage à distance peut

également être programmée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Réglage d'appui-tête

Ne pas conduire avant l'installation et le réglage de l'appuie-tête pour tous les occupants.

Pour trouver une position assise confortable, modifier aussi peu que possible l'angle d'inclinaison du dossier de siège tout en gardant le siège et la hauteur de l'appuie-tête dans une position appropriée.

Se reporter à *Appuie-têtes à la page 3-2* et à *Réglage du siège à la page 3-4*.

Ceintures de sécurité

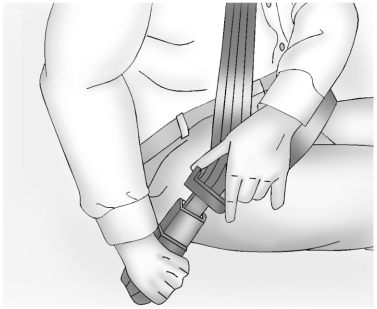

Se reporter aux sections suivantes pour une importante information sur l'utilisation correcte des ceintures de sécurité :

- *Ceintures de sécurité à la page 3-14*.
- *Comment porter correctement les ceintures de sécurité à la page 3-16*.
- *Ceinture baudrier à la page 3-17*.
- *Ancrages inférieurs et sangles pour enfants (système LATCH) à la page 3-47*.

Système de détection des occupants

États-Unis

Canada et Mexique

Le système de détection de passager désactive le sac gonflable frontal de passager extérieur avant dans certaines conditions.

Le système de détection des occupants n'a d'incidence sur aucun autre sac gonflable.

Le témoin d'état de sac gonflable du passager est visible sur la console de pavillon au démarrage du véhicule. Se reporter à *Système de détection de passager à la page 3-31*.

Réglage de rétroviseur

Extérieur

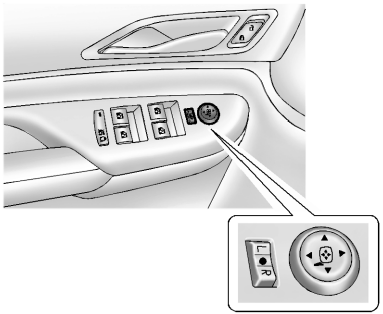

Rétroviseurs rabattables manuels illustrés, rétroviseurs électriques similaires

Pour régler le rétroviseur :

1. Placer le sélecteur sur L (gauche) ou R (droite) pour choisir, respectivement, le rétroviseur du conducteur ou celui du passager.
2. Appuyer sur les flèches du pavé de commande pour déplacer chaque rétroviseur à la position désirée.
3. Replacer le sélecteur au centre.

Voir *Rétroviseurs rabattables à la page 2-23*.

Rétroviseur à atténuation automatique

Selon l'équipement, le rétroviseur extérieur du côté conducteur et le rétroviseur intérieur s'assombrissent automatiquement (option) pour réduire l'éblouissement des phares des véhicules qui vous suivent. Se reporter à *Rétroviseur à atténuation automatique à la page 2-24* ou *Rétroviseur à atténuation automatique à la page 2-25*.

Réglage de volant de direction

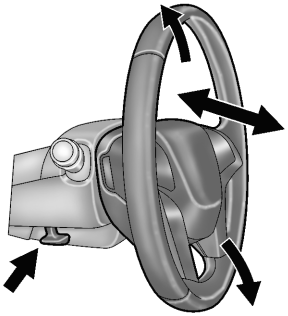

Pour régler le volant de direction :

1. Tirer le levier vers le bas.
2. Déplacer le volant vers le haut ou vers le bas.
3. Tirer le volant vers soi ou le pousser pour l'éloigner.
4. Tirer le levier vers le haut pour verrouiller le volant en place.

Ne pas régler le volant en roulant.

Réglage des pédales d'accélérateur et de frein

Si le véhicule est équipé de cette fonction, la position des pédales d'accélérateur et de frein peut être réglée (option).

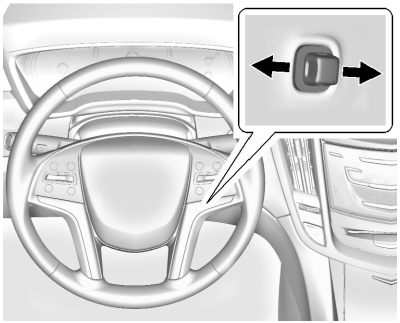

Le commutateur utilisé pour régler les pédales se trouve du côté droit de la colonne de direction, sous la tige d'essuie-glace. Tirer le commutateur vers vous pour déplacer les pédales à l'écart du sol ou pousser le commutateur pour déplacer les pédales plus près du sol.

Voir *Pédales d'accélérateur et de frein réglables à la page 9-16*.

Éclairage intérieur

Plafonnier

La commande du plafonnier est située sur la console de plafond.

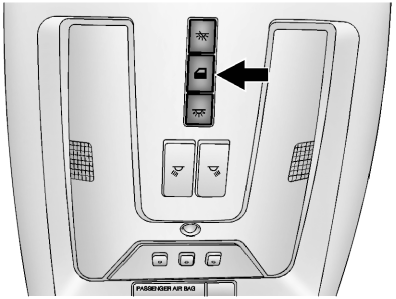

Pour modifier les paramétrages de plafonnier, agir comme suit :

: Éteint la lampe même si une porte est ouverte.

: La lampe s'allume lorsqu'une porte est ouverte.

: Allume le plafonnier.

Lampes de lecture

Il y a deux lampes de lecture dans la console suspendue et au-dessus des portes des passagers arrière. Ces lampes s'allument lorsqu'une porte est ouverte.

Pour allumer ou éteindre les lampes de lecture :

- Pour les lampes de lecture de la console suspendue, appuyer sur ou près de chaque lampe.
- Pour les lampes de lecture de passager arrière, appuyer sur la lentille de la lampe.

Pour plus d'informations sur l'éclairage intérieur, se reporter à *Commande d'éclairage du tableau de bord à la page 6-8*.

Éclairage extérieur

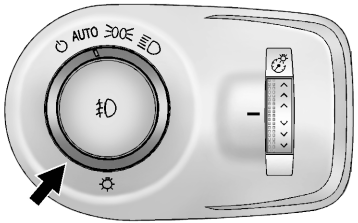

La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le tableau de bord, à gauche de la colonne de direction.

Faire tourner la commande aux positions suivantes :

: Tourner brièvement à cette position pour désactiver ou réactiver la commande automatique des phares.

AUTO (automatique): Allumage et extinction automatiques de l'éclairage extérieur en fonction de la luminosité extérieure.

: Allume les feux de stationnement avec tous les feux, sauf les phares.

: Allume les phares et les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord. Un carillon résonne si la porte du conducteur est ouverte lorsque le contact est coupé et que les phares sont allumés.

: Avec des phares antibrouillard, appuyer pour activer ou désactiver les phares.

Se reporter à :

- *Commandes d'éclairage extérieur à la page 6-1*
- *Feux de circulation de jour (FCJ) à la page 6-4*

Essuie-glace/Lave-glace

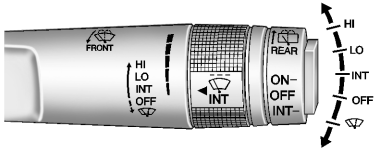

Le commutateur d'allumage occupant la position ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou ON/ RUN/START (en fonction/marche/ démarrage), déplacer le levier d'essuie-glace avant pour sélectionner la vitesse de balayage.

HI (rapide): Utiliser pour des balayages rapides.

LO (lent): Utiliser pour des balayages lents.

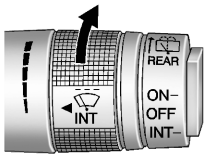

INT: Utiliser pour les balayages intermittents. Pour régler la fréquence de balayage, tourner la bande INT pour augmenter ou diminuer la fréquence des balayages. Si le véhicule est équipé du Rainsense[MC], se reporter aux renseignements suivants sur le Rainsense.

OFF: Désactive les essuie-glaces.

: Pour un seul balayage, déplacer brièvement le levier vers le bas. Pour plusieurs balayages, maintenir le levier vers le bas.

Lave-glace de pare-brise

Tirer sur le levier d'essuie-glace avant vers vous pour projeter du liquide de lave-glace sur le pare-brise et activer l'essuie-glace.

Rainsense[MC] (détection de pluie)

Pour les véhicules avec Rainsense :

INT: Déplacer le levier d'essuie-glace avant vers INT. Tourner la bande du levier d'essuie-glace INT pour régler la sensibilité.

- Faire tourner la bande vers le haut pour plus de sensibilité à l'humidité.
- Faire tourner la bande vers le bas pour moins de sensibilité à l'humidité.
- Déplacer le levier d'essuie-glace avant de la position INT pour désactiver le Rainsense.

Essuie-glace/lave-glace arrière

Les commandes d'essuie-glace arrière se trouvent à l'extrémité du levier d'essuie-glace avant.

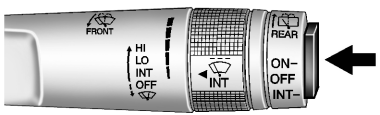

ON (marche): Appuyer sur la partie supérieure du bouton pour un balayage continu de la lunette arrière.

OFF: L'essuie-glace arrière est désactivé lorsque le bouton est replacé à la position médiane.

INT: Appuyer sur la partie inférieure du bouton pour régler un délai entre les balayages.

: Pousser le levier d'essuie-glace de pare-brise vers l'avant pour asperger la lunette arrière de liquide de lave-glace.

Se reporter à *Essuie-glace/ Lave-glace avant à la page 5-4* et à *Essuie-glace/lave-glace de lunette arrière à la page 5-7*.

Commandes de la climatisation

Les boutons de commande de climatisation et l'écran tactile sont utilisés pour régler le chauffage, le refroidissement et la ventilation.

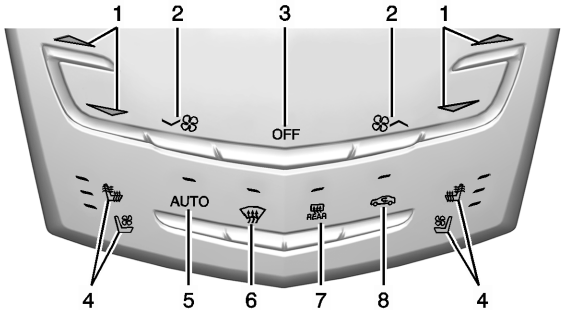

Boutons de commande de climatisation

1. Commandes de température côté conducteur et côté passager
2. Commande du ventilateur
3. OFF (arrêt) (ventilateur)
4. Sièges chauffants et ventilés conducteur et passager (option)
5. AUTO (fonctionnement automatique)
6. Dégivrage
7. Désembueur de lunette arrière
8. Recyclage

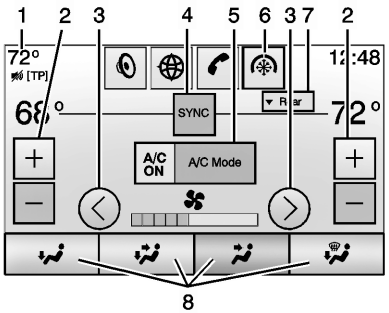

Commandes de l'écran tactile de climatisation

1. Affichage de la température extérieure
2. Commandes de température côté conducteur et côté passager
3. Commande du ventilateur
4. SYNC (température synchronisée)
5. Mode AC (climatisation)
6. Sélection de commande de climatisation (bouton du plateau d'application)
7. Arrière (écran tactile de commande de climatisation arrière)
8. Bouton de mode de distribution d'air

Se reporter à *Système de double climatisation automatique à la page 8-1* et *Système de commande de climatisation arrière à la page 8-6* (si le véhicule en est équipé)

Transmission

Commande de vitesses de conducteur (DSC)

Le système DSC vous permet de changer de rapport comme avec une boîte de vitesses manuelle. Pour utiliser la fonction DSC :

1. Déplacer le levier de vitesses vers la gauche, de marche avant (D) en mode Sport.
2. Pour passer en mode manuel (M), appuyer sur le levier de changement de rapport vers l'avant (+) pour passer au rapport supérieur ou vers l'arrière (-) pour rétrograder.

Voir *Mode manuel à la page 9-28*.

Fonctions du véhicule

Commandes de volant de direction

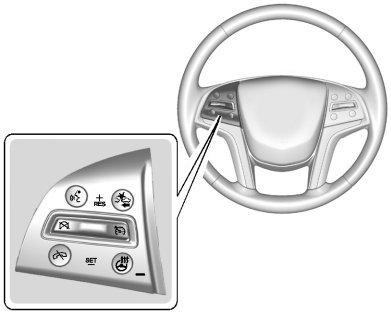

Sur les véhicules avec commandes audio au volant, certaines commandes audio peuvent être réglées au volant.

: Les véhicules équipés d'un système OnStar[MD] ou Bluetooth[MD], presser pour parler ou interagir avec ces systèmes. Se reporter à *Présentation OnStar à la page 14-1* ou à « Bluetooth », dans le manuel d'infodivertissement séparé.

: Presser pour refuser un appel entrant ou terminer un appel en cours. Presser pour mettre en sourdine le système Infodivertissement ou arrêter la sourdine quand il n'y a pas d'appel.

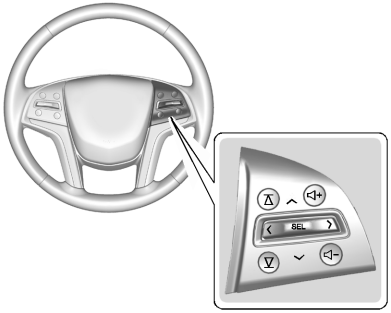

< ou >: Appuyer sur ce bouton pour passer à l'option de menu précédente ou suivante.

∧ ou ∨ : Presser la commande à cinq voies vers le haut ou vers le bas pour aller à la sélection précédente ou suivante.

SEL: Presser pour sélectionner une option du menu en surbrillance.

△ ou ▽ : Appuyer pour aller vers le favori suivant ou précédent en écoutant la radio. Appuyer pour aller vers la piste suivante ou précédente en écoutant une source de média.

+ ou -: Presser pour augmenter ou diminuer le volume.

Voir *Commandes au volant à la page 5-3*.

Régulateur automatique de vitesse

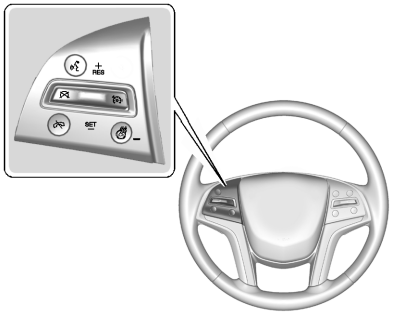

: Presser pour mettre le système en fonction/hors fonction. Un témoin apparaît sur le tableau de bord lors de la mise en fonction.

+RES (reprise): Déplacer brièvement la commande vers le haut pour reprendre à une vitesse réglée précédemment ou pour augmenter la vitesse du véhicule si le régulateur de vitesse automatique est déjà activé.

SET– (réglage): Déplacer brièvement la commande vers le bas pour régler la vitesse et activer le régulateur de vitesse automatique ou pour diminuer la vitesse du véhicule si le régulateur de vitesse automatique est déjà activé.

: Appuyer pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

Voir *Régulateur de vitesse à la page 9-39* ou *Régulateur de vitesse adaptatif à la page 9-41* (selon l'équipement).

Système Infodivertissement

Se reporter au manuel d'infodivertissement pour des informations sur la radio, les lecteurs audio, le téléphone, le système de navigation et la reconnaissance vocale. Ce manuel comprend également des informations sur les réglages et les applications téléchargeables (selon l'équipement).

Centralisateur informatique de bord

L'écran du centralisateur informatique de bord (CIB) se trouve sur le tableau de bord. Il indique le statut de nombreux systèmes du véhicule.

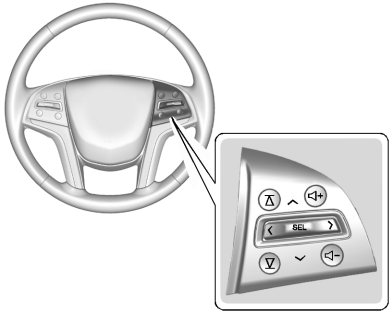

∧ **ou** ∨ **:** Déplacer le SEL (sélecteur) vers le haut ou le bas pour aller à la sélection précédente ou suivante.

< **ou** > **:** Appuyer pour naviguer entre les zones d'affichage interactif du tableau de bord. Presser < pour retourner au menu précédent.

SEL: Appuyer pour ouvrir un menu ou sélectionner un élément du menu. Presser et maintenir pour réinitialiser des valeurs sur certains écrans.

Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31*.

Système d'alerte de collision avant

Le système FCA est destiné à éviter ou réduire les dommages causés par les accidents frontaux. Le système FCA allume un témoin vert lorsqu'un véhicule est détecté directement à l'avant. Il délivre une alerte visuelle clignotante et une impulsion au siège du conducteur, ou émet un bip à l'approche trop rapide d'un véhicule situé directement devant. Le système FCA délivre également une alerte visuelle si le véhicule suit un autre véhicule de beaucoup trop près, selon l'équipement.

Voir *Système d'alerte anticollision avant (FCA) à la page 9-56*.

Avertisseur de changement de voie (LDW)

S'il fait partie de l'équipement, le système LDW est destiné à éviter des changements de voie non intentionnels à des vitesses supérieures ou égales à 56 km/h (35mi/h). Le LDW utilise un capteur à caméra pour détecter les marquages de la chaussée. Le témoin LDW, , devient vert si un marquage de chaussée est détecté. Si le véhicule change de voie, le témoin devient orange et clignote. En outre, un bip retentit ou le siège du conducteur émettra des impulsions.

Voir *Avertisseur de changement de voie (LDW) à la page 9-64*.

Alerte de zone aveugle latérale (SBZA)

Selon l'équipement, le SBZA détecte des véhicules dans la voie adjacente, dans la zone de l'angle mort du véhicule. Lorsque cela se produit, l'affichage SBZA s'éclaire dans le rétroviseur extérieur correspondant et clignote si le clignotant est activé.

Voir *Alerte de zone aveugle latérale (SBZA) à la page 9-62*.

Caméra de vision arrière (RVC)

Si elle fait partie de l'équipement, la caméra arrière (RVC) affiche une vue de la zone située derrière le véhicule sur l'affichage de la

console d'empilement centrale, lorsque le véhicule est mis sur R (marche arrière).

Voir *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-51*.

Assistance ultrasonique au stationnement

S'il fait partie de l'équipement, le système d'assistance au stationnement arrière à ultrasons (URPA) utilise des capteurs situés sur le pare-chocs arrière pour aider au stationnement et éviter des obstacles lors du déplacement en marche arrière. Il fonctionne à des vitesses inférieures à 8 km/h (5 mi/h). L'URPA peut afficher un triangle d'avertissement sur l'écran de la caméra de vision arrière et un graphique sur le tableau de bord pour indiquer la distance à laquelle l'obstacle se situe. En outre, plusieurs bips ou impulsions de siège peuvent se produire si l'obstacle est très proche.

Le véhicule peut également être équipé d'un système d'assistance au stationnement avant, d'un système d'avertissement de recul à vitesse élevée et d'un système de freinage automatique arrière.

Voir *Systèmes d'assistance au conducteur à la page 9-50*.

Système de freinage d'urgence actif

Si le véhicule est équipé d'un régulateur de vitesse adaptatif (ACC), il possède également le système de freinage d'urgence actif, qui comprend les systèmes d'assistance au freinage intelligent (IBA) et de préparation à la collision automatique (ACP). Ces systèmes peuvent fournir une aide au freinage ou freiner automatiquement le véhicule afin d'éviter ou atténuer la gravité des collisions.

Voir *Système de freinage d'urgence actif à la page 9-59*.

Compartiments de rangement

La boîte à gants est climatisée et peut être utilisée pour conserver des éléments à une température plus fraîche. Déplacer la commande de réglage par curseur pour ouvrir ou fermer l'ouverture afin de régler le débit d'air. Se reporter à *Boîte à gants à la page 4-1*.

Prises d'alimentation

Vous pouvez utiliser les prises de courant auxiliaires pour brancher des appareils électriques comme un téléphone cellulaire ou un lecteur MP3.

Le véhicule peut avoir jusqu'à cinq prises électriques pour accessoires.

Les prises électriques pour accessoires sont :

- Sous le système de commande de climatisation, dans le casier de rangement avant.

- À l'intérieur de la console centrale du plancher.
- À l'arrière de la console de plancher centrale. Pour les véhicules équipés d'un système de commande de climatisation à l'arrière, il existe deux prises électriques pour accessoires sur l'arrière de la console de plancher centrale.
- Dans la zone de chargement arrière.

Ces prises sont alimentées lorsque le véhicule est en mode ON/RUN/START (marche/démarrage) ou ACC/ACCESSORY (accessoires), ou jusqu'à ce que la porte du conducteur soit ouverte, dans un délai de 10 minutes à partir de la coupure du contact.

La prise située dans l'espace de chargement arrière est alimentée en permanence.

Voir *Prises de courant à la page 5-9*.

Système de télécommande universelle

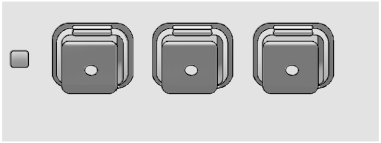

S'il est disponible, système permet de remplacer jusqu'à trois télécommandes utilisées pour activer des dispositifs tels qu'une porte de garage, un système de sécurité et un éclairage de la maison.

Lire complètement les instructions avant de tenter de programmer le système de télécommande universelle. En raison des étapes à suivre, il peut être nécessaire de se faire aider par une autre personne lors de la programmation du système de télécommande universelle.

Voir *Système de télécommande universelle à la page 5-54*.

Performance et entretien

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique

Le système de traction asservie limite le patinage des roues. Le système est activé automatiquement au démarrage du véhicule.

Le système StabiliTrak contribue au contrôle de la direction du véhicule dans les situations difficiles. Le système est mis en fonction au démarrage du véhicule.

- Pour désactiver la commande de traction, appuyer et relâcher OFF sur le bloc de commandes central. s'allume dans le groupe d'instruments. Le message approprié s'affiche dans le centre d'affichage de l'information. Se reporter à *Messages du système de correction d'assiette à la page 5-43*.
- Appuyer et relâcher OFF à nouveau pour réactiver la commande de traction. disparaît du groupe d'instruments. Le message approprié s'affiche dans le centre d'affichage de l'information. Se reporter à *Messages du système de correction d'assiette à la page 5-43*.
- Pour désactiver la commande de traction et le StabiliTrack, appuyer et maintenir OFF sur le bloc de commandes central jusqu'à ce que OFF et s'allument dans le groupe d'instruments. Le message approprié s'affiche dans le centre d'affichage de l'information. Se reporter à *Messages du système de correction d'assiette à la page 5-43*.
- Appuyer sur OFF à nouveau pour réactiver les deux systèmes. OFF et disparaissent du groupe d'instruments. Le message approprié s'affiche dans le centre d'affichage de l'information. Se reporter à *Messages du système de correction d'assiette à la page 5-43*.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique à la page 9-35*.

Surveillance de la pression des pneus

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) signale une perte importante de pression de l'un des pneus du véhicule. Si le témoin s'allume, arrêtez-vous le plus tôt possible et gonflez le pneu à la pression recommandée, figurant dans l'étiquette d'information sur les des pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-11*. Le témoin demeure allumé tant que la pression du pneu n'a pas été corrigée.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression des pneus diminue et qu'il convient de gonfler les pneus à la pression correcte.

Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien mensuel normal des pneus. Maintenir la bonne pression des pneus.

Voir *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-60*.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Le système de durée de vie de l'huile moteur calcule la durée de vie sur base de l'utilisation du véhicule et affiche le message Vidanger huile moteur bientôt lorsqu'il est temps de remplacer l'huile moteur et le filtre. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé à 100% après la vidange.

Réinitialisation du système de durée de vie de l'huile

1. Au moyen des commandes du centralisateur informatique de bord (CIB) du côté droit du volant, afficher Restantes Durée de vie de l'huile au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31*. Lorsque la durée de vie restante de l'huile est courte, le message Vidanger huile moteur bientôt s'affiche à l'écran. Se reporter à *Messages d'huile moteur à la page 5-38*.
2. Presser SEL sur les commandes du centralisateur informatique de bord (CIB) et maintenir enfoncé quelques secondes pour effacer le message Vidanger huile moteur bientôt et réinitialiser la durée de vie de l'huile à 100 %.

   Ne pas réinitialiser accidentellement la durée de vie de l'huile qui ne pourra être réinitialisée avec précision avant la prochaine vidange.

Le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé aussi comme suit :

1. Mettre le contact sans faire démarrer le moteur.

2. Enfoncer complètement et relâcher l'accélérateur trois fois en cinq secondes.

   Si le message Vidanger huile moteur bientôt n'est pas allumé, le système est réinitialisé.

Voir *Indicateur d'usure de l'huile moteur à la page 10-11*.

Conduite pour une meilleure économie de carburant

Les habitudes de conduite peuvent affecter la consommation. Voici quelques conseils de conduite permettant de diminuer au mieux la consommation.

- Éviter les départs rapides et accélérer en douceur.
- Freiner progressivement et éviter les arrêts brusques.
- Éviter de faire tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes.
- Lorsque les conditions routières et météorologiques le permettent, utiliser le régulateur de vitesse.
- Respecter toujours les limitations de vitesse ou rouler plus lentement lorsque les conditions l'exigent.
- Maintenir les pneus à la pression correcte.
- Combiner plusieurs trajets en un seul.
- Remplacer les pneus du véhicule par des pneus de même spécification TPC, qui figure sur la paroi du pneu, à côté de la taille.
- Respecter les programmes d'entretien préconisés.

Assistance routière

États-Unis : 1-800-224-1400

Canada : 1-800-882-1112

Utilisateurs TTY (États-Unis seulement) : 1-888-889-2438

Les nouveaux propriétaires de Cadillac sont automatiquement inscrits au Programme d'entretien routier.

Voir *Assistance routière à la page 13-6*.

OnStar[MD]

Ce véhicule peut être équipé en option d'un système embarqué complet qui permet la connexion à un conseiller vivant en cas d'urgence, pour la sécurité, la navigation, la connexion et le diagnostic. Se reporter à *Présentation OnStar à la page 14-1*.

✍ NOTES

Clés, portes et glaces

Clés et serrures
Clés 2-2
Système de télédéverrouillage 2-3
Fonctionnement du système de télédéverrouillage 2-3
Démarrage à distance du véhicule 2-10
Serrures de porte 2-12
Portes à verrouillage électrique 2-13
Verrouillage temporisé 2-13
Verrouillage central 2-14
Dispositif antiverrouillage 2-14
Serrures de sécurité 2-14

Portes
Hayon 2-15

Sécurité du véhicule
Sécurité du véhicule 2-19
Système d'alarme du véhicule 2-19
Dispositif antidémarrage 2-21
Fonctionnement du dispositif antidémarrage 2-21

Rétroviseurs extérieurs
Rétroviseurs convexes 2-22
Rétroviseurs électriques 2-23
Rétroviseurs rabattables 2-23
Rétroviseurs chauffants 2-24
Rétroviseur à atténuation automatique 2-24
Rétroviseurs inclinables en marche arrière 2-24

Rétroviseurs intérieurs
Rétroviseurs intérieurs 2-25
Rétroviseur à commande manuelle 2-25
Rétroviseur à gradation automatique 2-25

Glaces
Glaces 2-25
Glaces électriques 2-26
Pare-soleil 2-29

Pavillon
Toit ouvrant 2-29

Clés et serrures

Clés

⚠ Avertissement

Laisser des enfants dans un véhicule avec émetteur d'accès sans clé (RKE) est dangereux et les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés ou tués. Ils risquent d'actionner les lève-glaces électriques ou d'autres commandes ou de déplacer le véhicule. Les glaces fonctionnent avec l'émetteur RKE dans le véhicule et les enfants ou les occupants peuvent être coincés par une glace se fermant. Ne pas laisser des enfants dans un véhicule avec un émetteur RKE.

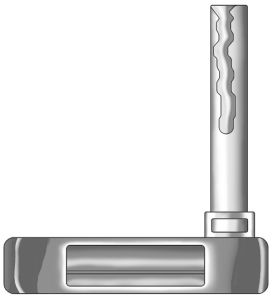

Cette clé, située dans l'émetteur de télédéverrouillage (RKE), est utilisée pour la porte du conducteur et la boîte à gants.

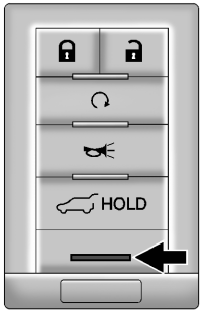

Pour retirer la clé, presser le bouton situé près de la base de l'émetteur et retirer la clé. Ne jamais retirer la clé sans presser le bouton.

Si la clé est difficile à tourner, vérifier la lame de la clé pour déceler des débris.

Contacter le concessionnaire si une nouvelle clé s'avère nécessaire.

Si le véhicule est verrouillé avec les clés à l'intérieur, s'adresser à l'assistance routière. Se reporter à *Assistance routière à la page 13-6*.

En cas d'abonnement actif à OnStar, un conseiller OnStar peut déverrouiller le véhicule à distance. Se reporter à *Présentation OnStar à la page 14-1*.

Système de télédéverrouillage

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-19*.

Si de la portée de l'émetteur RKE diminue :

- Vérifier la distance. L'émetteur peut être trop loin du véhicule.
- Vérifier l'emplacement. D'autres véhicules ou objets pourraient bloquer le signal.
- Contrôler la pile de l'émetteur. Se reporter à « Remplacement de pile » plus loin dans cette section.
- Si l'émetteur ne fonctionne toujours pas bien, consulter votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour le faire réparer.

Fonctionnement du système de télédéverrouillage

Le système d'accès sans clé permet d'entrer dans le véhicule lorsque l'émetteur est dans la plage. Voir « Fonctionnement de l'accès sans clé » ci-après.

Les fonctions de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peuvent fonctionner jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) du véhicule.

Il convient de se rappeler que dans certaines situations, telles que celles déjà mentionnées, la portée de l'émetteur peut être réduite.

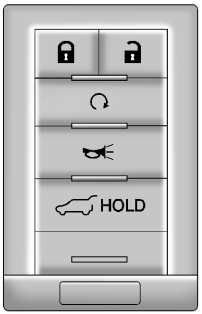

Modèle avec télédémarrage et hayon à commande électrique illustré, les autres modèles étant similaires

(verrouillage): Appuyer pour verrouiller toutes les portes. Les lampes indicatrices de clignotant peuvent clignoter et/ou le klaxon peut retentir pour indiquer le verrouillage. Se reporter à « Verr., déverr., démarr. à dist. », à la rubrique *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

2-4 Clés, portes et glaces

Si la porte conducteur et ouverte lors de l'actionnement de , toutes les portes se verrouillent sauf la porte du conducteur, si la fonction « Ne pas verrouiller porte ouverte » est activée via la personnalisation du véhicule. Si la porte passager est ouverte lors de l'actionnement de , toutes les portes se verrouillent.

Une pression sur peut également armer le système antivol. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule à la page 2-19*.

Selon l'équipement, une pression sur verrouille également la trappe à carburant.

(déverrouillage): Appuyer pour déverrouiller la porte conducteur ou toutes les portes. Se reporter à « Verr., déverr., démarr. à dist. » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*. En cas de déverrouillage à distance la nuit, les phares antibrouillard et les feux de recul s'allument pendant environ 20 secondes afin d'éclairer votre chemin jusqu'au véhicule. Les clignotants peuvent clignoter pour indiquer le déverrouillage. Se reporter à « Verr., déverr., démarr. à dist. » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Les positions des sièges à mémoire peuvent être rappelées lors du déverrouillage du véhicule. Se reporter à « Verr., déverr., démarr. à dist. » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Une pression de désarmera le système antivol. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule à la page 2-19*.

Sur certains modèles, appuyer et maintenir enfoncé pour baisser toutes les glaces.

Selon l'équipement, une pression sur déverrouille également la trappe à carburant.

(démarrage à distance): Pour les véhicules dotés de cet équipement, appuyer sur et relâcher, puis immédiatement presser et maintenir enfoncé pendant au moins quatre secondes pour démarrer le moteur de l'extérieur du véhicule au moyen de l'émetteur RKE. Voir *Télédémarrage véhicule à la page 2-10*.

(système de localisation de véhicule/alarme): Appuyer brièvement pour lancer le localisateur de véhicule. Les feux clignotent et l'avertisseur retentit trois fois. Maintenir enfoncé pendant trois secondes au moins pour faire retentir l'alarme d'urgence. L'avertisseur sonore retentit et les feux de direction clignotent pendant 30 secondes, ou jusqu'à une nouvelle pression sur ou encore jusqu'au démarrage du véhicule.

(déverrouillage à distance du hayon): Maintenir enfoncé pour ouvrir ou fermer le hayon à commande électrique

Fonctionnement du système d'accès sans clé

Avec le système d'accès sans clé, on peut verrouiller et déverrouiller les portes et accéder au hayon sans retirer l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) de la poche, du porte-monnaie, du porte-documents, etc. L'émetteur de télédéverouillage (RKE) doit se trouver à moins de 1 m (3 pi) de la porte ou du hayon à ouvrir.

L'accès sans clé peut être programmé pour déverrouiller toutes les portes à la première pression du bouton de verrouillage/déverrouillage de la porte du conducteur. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis la porte du conducteur

Lorsque les portes sont verrouillées et que l'émetteur RKE est à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte du conducteur, une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller de la poignée de porte conducteur déverrouille la porte conducteur. En cas de nouvelle pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller dans les cinq secondes, toutes les portes passagers se déverrouillent.

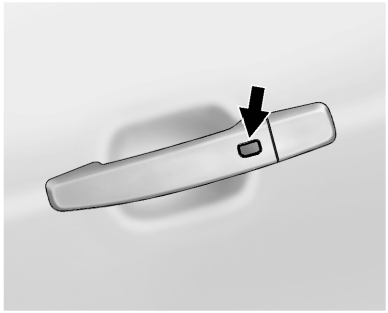

Passager illustré, conducteur similaire

Une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller entraîne le verrouillage de toutes les portes dans n'importe lequel des cas suivants :

- Il s'est écoulé plus de cinq secondes depuis la première pression du bouton de verrouillage/déverrouillage.
- Deux pressions du bouton de verrouillage/déverrouillage ont été utilisées pour déverrouiller toutes les portes.

- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis les portes des passagers

Lorsque les portes sont verrouillées et que l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) se trouve à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de la porte, une pression du bouton de verrouillage/déverrouillage de cette poignée de porte déverrouillera toutes les portes. Une pression du bouton de verrouillage/déverrouillage provoquera le verrouillage de toutes les portes si l'une des situations suivantes se produit :

- Le bouton de verrouillage/déverrouillage a été utilisé pour déverrouiller toutes les portes.
- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Verrouillage passif

Si le véhicule est équipé de l'accès sans clé, cette fonction verrouille le véhicule plusieurs secondes après la fermeture de toutes les portes, si le véhicule est arrêté et qu'au moins un émetteur RKE a été retiré de l'intérieur ou qu'il n'en reste aucun à l'intérieur. Si le véhicule est équipé d'une trappe à carburant verrouillable, celle-ci se verrouille à ce moment là.

Désactiver temporairement la fonction de verrouillage passif

Désactiver temporairement le verrouillage passif en maintenant enfoncé sur le commutateur intérieur de porte, avec une porte ouverte pendant au moins quatre secondes, ou jusqu'à entendre trois avertissements sonores. Le verrouillage passif reste ensuite désactivé jusqu'à ce que le intérieur de la porte soit enfoncé, ou jusqu'à ce que le contact du véhicule soit allumé.

Pour personnaliser les portes pour qu'elles se verrouillent automatiquement lorsque vous quittez le véhicule, se reporter à « Verr., déverr., démarr. à dist. » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Ouverture du hayon sans clé

Appuyer sur le patin tactile de la poignée du hayon pour ouvrir le hayon si la télécommande est à moins de 1 m (3 pi).

Programmation d'émetteurs pour le véhicule

Seuls les émetteurs de télédéverrouillage (RKE) programmés pour ce véhicule fonctionnent. Si un émetteur est perdu ou volé, vous pouvez acheter et faire programmer un émetteur de rechange auprès de votre concessionnaire. Le véhicule peut être reprogrammé de sorte que les émetteurs perdus ou volés ne

fonctionnent plus. Jusqu'à huit émetteurs peuvent être programmés pour un véhicule.

Programmation à partir d'un émetteur reconnu

Une nouvelle télécommande peut être programmée pour le véhicule si une télécommande est reconnue.

Le contact doit être coupé et toutes les télécommandes, y compris celles déjà reconnues et les nouvelles, doivent vous accompagner.

1. Placer la télécommande reconnue dans le porte-gobelet.
2. Introduire la clé de véhicule de l'émetteur dans le barillet de serrure extérieure de la porte du conducteur et tourner la clé dans le sens antihoraire, en position de déverrouillage cinq fois en moins de 10 secondes.

   Le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche Prêt pour télécommande #2, 3, 4, etc.

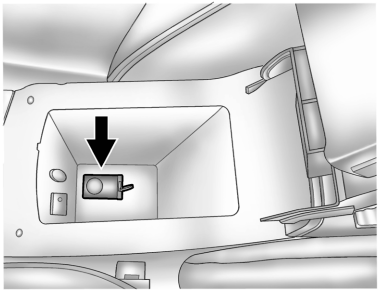

3. Placer le nouvel émetteur dans la pochette d'émetteur. La pochette d'émetteur se trouve à l'intérieur de la zone de rangement de la console centrale, entre les sièges de conducteur et de passager avant. La zone de rangement doit être ouverte et le plateau de rangement doit être soulevé pour accéder à la pochette de l'émetteur.
4. Appuyer sur le bouton ENGINE START/STOP. À l'issue de l'apprentissage de l'émetteur, l'affichage du CIB indique qu'il est prêt à programmer l'émetteur suivant.
5. Retirer l'émetteur de la pochette et appuyer sur le bouton ou de la télécommande.

   Répéter les étapes 3 à 5 pour programmer d'autres émetteurs.

   Lorsque tous les émetteurs sont programmés, maintenir enfoncé le bouton ENGINE START/STOP pendant 12 secondes pour quitter le mode de programmation.

Programmation sans émetteur reconnu

Si aucun émetteur reconnu n'est disponible, agir comme suit pour programmer jusqu'à huit émetteurs. Cette caractéristique n'est pas disponible au Canada. La procédure peut prendre à 30 minutes environ.

Le contact doit être coupé et tous les émetteurs à programmer doivent vous accompagner.

1. Introduire la clé de véhicule de l'émetteur dans le barillet de serrure extérieure de la porte du conducteur et tourner la clé dans le sens antihoraire, en position de déverrouillage cinq fois en moins de 10 secondes.

   Le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche Configuration de la télécommande en cours. Veuillez patienter.

2. Attendre 10 minutes jusqu'à l'affichage par le cib de Appuyer sur bouton Démarrer pour configurer et appuyer ensuite sur le bouton ENGINE START/STOP.

   Le CIB affiche à nouveau Configuration de la télécommande en cours. Veuillez patienter.

3. Répéter l'étape 2 à deux reprises. Après la troisième fois, aucun des émetteurs reconnus antérieurement ne fonctionnera plus avec le véhicule. Les émetteurs restants peuvent être réappris pendant les étapes suivantes.

   L'affichage du CIB doit afficher Prêt pour télécommande # 1.

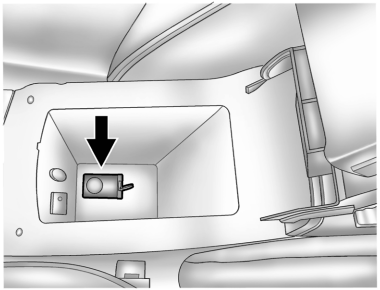

4. Placer le nouvel émetteur dans la pochette d'émetteur. La pochette d'émetteur se trouve à l'intérieur de la zone de rangement de la console centrale, entre les sièges de conducteur et de passager avant. La zone de rangement doit être ouverte et le plateau de rangement doit être soulevé pour accéder à la pochette de l'émetteur.

5. Appuyer sur le bouton ENGINE START/STOP. À l'issue de l'apprentissage de l'émetteur, l'affichage du CIB indique qu'il est prêt à programmer l'émetteur suivant.

6. Retirer l'émetteur de la pochette et appuyer sur le bouton ou de la télécommande.

   Répéter les étapes 4 à 6 pour programmer d'autres émetteurs.

   Lorsque tous les émetteurs sont programmés, maintenir enfoncé le bouton ENGINE START/STOP pendant 12 secondes pour quitter le mode de programmation.

Démarrage du véhicule avec une pile d'émetteur faible

Lorsque le véhicule démarre, si la pile de télécommande est déchargée, le CIB peut afficher Aucune télécommande détectée ou Aucune clé à distance n'a été détectée. Placez la clé dans la poche de l'émetteur, puis faites démarrer le véhicule.. Le message Remplacer pile dans télécommande peut également s'afficher à ce moment.

Pour démarrer le véhicule :

1. Ouvrir la zone de rangement de la console centrale et le plateau de rangement.

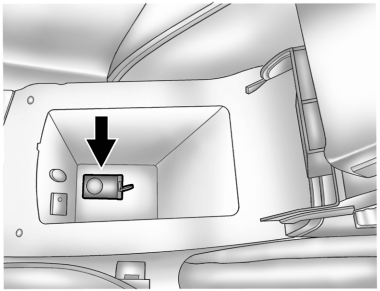

2. Placer l'émetteur dans la pochette.
3. En position de stationnement (P) ou de point mort (N), appuyer sur la pédale de frein et sur le bouton ENGINE START/STOP.

   Remplacer la pile de l'émetteur dès que possible.

Remplacement de la pile

⚠ Attention

Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la télécommande. L'électricité statique du corps pourrait endommager la télécommande.

Remplacer la pile si le message Remplacer pile dans télécommande s'affiche dans le CIB.

1. Appuyer sur le bouton près de la base de l'émetteur et extraire la clé.

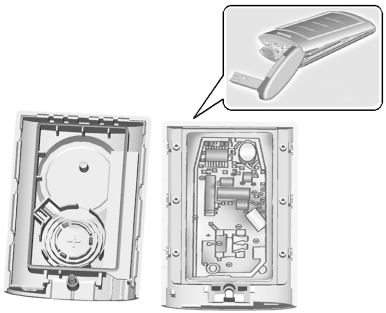

2. Utiliser la base ovale de la lame de la clé pour séparer les deux moitiés de l'émetteur.
3. Retirer l'ancienne pile sans utiliser d'objet métallique.
4. Introduire la pile neuve sur le logement arrière, côté positif vers le bas. Utiliser une pile CR2032 ou l'équivalent.
5. Aligner le bouton de déblocage de la clé et réenclencher les éléments de l'émetteur.

Démarrage à distance du véhicule

Cette fonction disponible en option permet de faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule.

(télédémarrage véhicule): Ce bouton est présent sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) si le véhicule est équipé du démarrage à distance.

Le système de commande de climatisation utilise les réglages précédents lors d'un télédémarrage. Le désembueur arrière peut s'activer au télédémarrage en fonction des conditions ambiantes. Le témoin de désembueur arrière ne s'allume pas lors d'un télédémarrage.

Si le véhicule est doté de sièges chauffés, ceux-ci peuvent s'activer au cours d'un télédémarrage. Voir *Sièges avant chauffants et ventilés à la page 3-10*

Les lois peuvent restreindre l'utilisation du démarrage à distance. Certaines lois exigent par exemple que le véhicule soit dans le champ de vision de l'utilisateur lorsqu'il procède au démarrage à distance. Vérifier les règlements locaux.

D'autres conditions peuvent affecter le rendement de l'émetteur. Voir *Système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3* pour des informations complémentaires.

Démarrage du véhicule en utilisant la fonction de télédémarrage

1. Enfoncer et relâcher sur l'émetteur de télédéverrouillage.

2. Presser immédiatement et maintenir pendant au moins quatre secondes ou jusqu'à ce que les clignotants se déclenchent. Ce clignotement confirme la réception de la demande de télédémarrage du véhicule.

   Pendant le télédémarrage véhicule, les portes sont verrouillées et les feux de stationnement restent allumés aussi longtemps que le moteur tourne.

   Le moteur se coupe après 10 minutes, sauf si un prolongement de temps a été effectué ou que la clé est insérée dans le contact et mise en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage).

3. Appuyer sur la pédale de frein et sélectionner la position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) pour rouler.

Temps de fonctionnement prolongé du moteur

La durée de fonctionnement du moteur peut aussi être prolongée de 10 minutes supplémentaires si pendant les 10 premières minutes, les étapes 1–2 sont répétées pendant que le moteur tourne encore. Ceci fournit un total de fonctionnement de 20 minutes.

Il ne peut y avoir qu'une seule extension de télédémarrage.

Lorsque le démarrage à distance est prolongé, la seconde période de 10-minutes s'ajoute à la première période de 10 minutes pour un total de 20 minutes.

Il est possible d'effectuer au maximum deux télédémarrages (ou un télédémarrage et une extension) entre les cycles d'allumage.

Le commutateur d'allumage doit être mis en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage), puis de nouveau en position OFF (hors fonction) avant tout nouveau démarrage à distance.

Coupure manuelle du moteur après un télédémarrage

Pour annuler un démarrage à distance, exécuter l'une des actions suivantes :

- Maintenir enfoncé jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre le contact puis le couper.

Conditions de non-fonctionnement du télédémarrage

Le télédémarrage véhicule ne fonctionnera pas si l'un des énoncés suivant se produit :

- L'émetteur de télédéverrouillage est dans le véhicule.
- Le capot n'est pas fermé.
- Les feux de détresse sont allumés.

- Le dispositif antipollution présente une défectuosité.
- La température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée.
- La pression d'huile est basse.
- Deux télédémarrages véhicule, ou un démarrage avec extension, ont déjà été utilisés.
- Le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).

Serrures de porte

⚠ Avertissement

Des portes non verrouillées peuvent être dangereuses.

- Des passagers, et spécialement des enfants, peuvent facilement ouvrir les portes et tomber à l'extérieur du véhicule en train de rouler. Les probabilités d'éjection hors du véhicule lors d'une

(Suite)

Avertissement (Suite)

collision augmentent si les portes ne sont pas verrouillées. Par conséquent, tous les passagers devraient porter correctement leurs ceintures de sécurité et les portes devraient être verrouillées chaque fois que le véhicule roule.

- De jeunes enfants se trouvant dans des véhicules déverrouillés peuvent se trouver dans l'impossibilité d'en sortir. Un enfant peut avoir à subir une chaleur extrême et souffrir de blessures définitives ou même mourir d'un coup de chaleur. Toujours verrouiller le véhicule en le quittant.
- Des gens de l'extérieur peuvent facilement pénétrer dans un véhicule dont les

(Suite)

Avertissement (Suite)

portes ne sont pas verrouillées lorsque celui-ci ralentit ou s'arrête. Le verrouillage des portes peut empêcher que cela ne se produise.

Accès sans clé

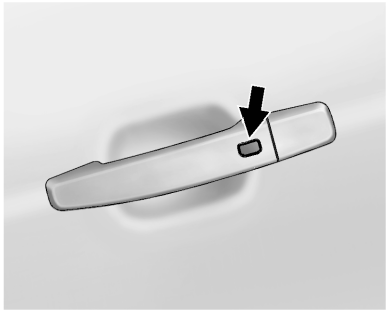

Lorsque l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) est à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte du conducteur, une

pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller de cette poignée de porte verrouille/déverrouille les portes. En cas de nouvelle pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller dans les cinq secondes, toutes les portes passagers se déverrouillent. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Clé

Pour verrouiller ou déverrouiller la porte, utiliser la clé dans la porte du conducteur. Tourner la clé dans le sens antihoraire une fois pour déverrouiller la porte du conducteur ; tourner encore la clé pour déverrouiller les portes des passagers.

À l'intérieur du véhicule

Pour déverrouiller une portière de l'intérieur, tirer une fois sur la poignée de portière pour la déverrouiller, puis une seconde fois pour l'ouvrir.

Portes à verrouillage électrique

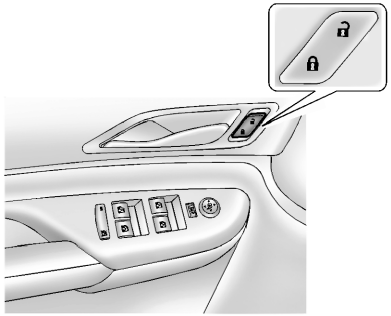

(verrouillage): Presser pour verrouiller les portes.

(déverrouillage): Presser pour déverrouiller les portes.

Verrouillage temporisé

Cette fonction diffère le verrouillage des portes de cinq secondes après la fermeture de toutes les portes.

Lorsque est pressé sur le commutateur de serrure électrique de porte pendant que la porte est ouverte, une sonnerie retentit trois fois pour indiquer que le verrouillage différé est actif.

Les portes se verrouillent automatiquement cinq secondes après la fermeture de toutes les portes. Si une porte est rouverte avant ce temps, la minuterie de cinq secondes est réinitialisée quand toutes les portes sont fermées à nouveau.

Appuyer sur sur le commutateur de serrure de porte ou appuyer sur sur l'émetteur RKE pour verrouiller les portes immédiatement.

Cette fonction peut aussi être programmée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Verrouillage central

Les portières se verrouillent automatiquement quand toutes les portières sont fermées, que le contact est mis et que le levier de changement de vitesse est déplacé hors de la position de stationnement (P). Les portières se déverrouillent automatiquement lorsque le véhicule est arrêté et que le levier de changement de vitesse en remis en position de stationnement (P).

Utiliser les commandes de verrouillage de porte, manuelles ou électriques, pour déverrouiller puis reverrouiller les portes si quelqu'un doit sortir.

Le verrouillage de portière à commande électrique peut être programmé au moyen du centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Dispositif antiverrouillage

Le dispositif antiverrouillage réduit le risque de laisser accidentellement les clés dans le véhicule.

Lorsque le verrouillage de porte est demandé en appuyant sur sur les panneaux de portières avant ou l'émetteur de télédéverrouillage RKE et que la porte du conducteur est ouverte, toutes les portes se verrouillent et la porte du conducteur se déverrouille immédiatement. La porte du conducteur doit être fermée lorsque est enfoncé pour que toutes les portes restent verrouillées.

Cette fonction peut être programmée pour limiter le dispositif antiverrouillage uniquement à la position du commutateur d'allumage ACC/ACCESSORY (accessoires), ou ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage). Se reporter à la description des « Serrures électriques de porte » dans *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Serrures de sécurité

Les serrures de sécurité des portes arrière empêchent les passagers d'ouvrir les portes arrière depuis l'intérieur du véhicule.

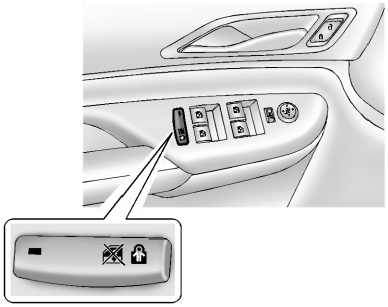

Appuyer pour activer les serrures de sécurité. Le témoin lumineux s'allume lorsqu'elles sont activées.

Les lève-glaces arrière sont également désactivés. Se reporter à *Glaces à commande électrique à la page 2-26*.

Appuyer de nouveau sur pour désactiver les serrures de sécurité et les lève-vitres électriques.

Si la poignée d'une porte arrière est tirée alors que la serrure de sécurité est désactivée, cette porte reste verrouillée et la lampe indicatrice clignote. Relâcher la poignée puis appuyer deux fois sur la serrure de sécurité pour désactiver les serrures de sécurité.

Portes

Hayon

⚠ Avertissement

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans le véhicule s'il est conduit avec le hayon ou le coffre ouvert, ou avec un objet qui traverse le joint entre la carrosserie et le coffre ou le hayon. L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO), gaz invisible et inodore. Celui-ci peut provoquer un évanouissement et même la mort.

Si le véhicule doit être conduit avec le hayon ou le coffre ouvert :

- Fermer toutes les glaces.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Régler le système de climatisation de sorte qu'il n'amène que de l'air extérieur et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Voir « Système de climatisation » dans l'index.
- Si le véhicule est équipé d'un hayon à commande électrique, désactiver le fonctionnement électrique du hayon.

Voir *Échappement du moteur à la page 9-25*.

⚠ Attention

Pour éviter d'endommager le hayon ou sa glace, vérifier que la zone derrière et au-dessus du hayon est dégagée avant de l'ouvrir.

Hayon manuel

En l'absence de télédéverrouillage, déverrouiller le véhicule avant d'ouvrir le hayon.

Appuyer sur le pavé tactile dans la poignée du hayon, au-dessus de la plaque d'immatriculation et soulever pour ouvrir.

Ne pas appuyer sur le pavé tactile en fermant le hayon. Ceci empêcherait le verrouillage du hayon.

Toujours fermer le hayon avant de conduire.

Hayon à commande électrique

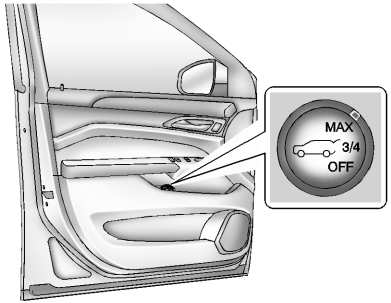

Sur les véhicules avec hayon à commande électrique, le commutateur se trouve sur la porte du conducteur. Le véhicule doit être en stationnement (P) pour utiliser la commande électrique. Les feux arrière clignotent lorsque le hayon à commande électrique se déplace.

⚠ Avertissement

Vous-même ou d'autres personnes pouvez être blessés si vous vous trouvez dans le trajet du hayon électrique. S'assurer que personne ne se trouve dans le trajet du hayon électrique lors de son ouverture et de sa fermeture.

Choisir le mode de hayon à commande électrique en faisant tourner le cadran du commutateur jusqu'à ce que l'indicateur s'aligne sur la position désirée. Appuyer sur le centre du commutateur.

Les trois modes sont :

MAX: Le hayon s'ouvre sur toute la hauteur.

3/4: Le hayon s'ouvre à une hauteur réduite qui peut être programmée par l'opérateur du véhicule, dans une plage d'une ouverture d'environ trois quarts à une ouverture complète. Utiliser ce

mode pour éviter l'ouverture du hayon jusqu'à une porte de garage ou un chargement placé sur la galerie de toit, etc. pendant le fonctionnement. Le hayon peut toujours être ouvert complètement manuellement.

OFF (arrêt): Le hayon fonctionne uniquement manuellement dans cette position.

Le fonctionnement manuel du hayon qui possède un fonctionnement électrique exige davantage d'effort que celui d'un hayon manuel de série.

Dans les modes MAX ou 3/4, le hayon peut être ouvert et fermé électriquement de la manière suivante :

- En pressant HOLD sur la télécommande jusqu'au début du déplacement du hayon, se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.
- En appuyant sur au centre du commutateur de mode de la porte du conducteur, la porte du conducteur étant déverrouillée.
- En appuyant sur le bouton du pavé tactile de la poignée extérieure de hayon, toutes les portes étant déverrouillées, pour ouvrir le hayon.

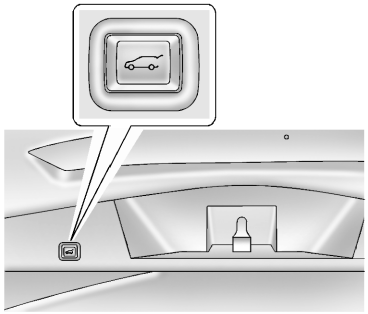

En appuyant et relâchant sur le hayon, à côté du loquet, pour fermer le hayon.

Une pression sur un bouton de hayon ou sur le bouton du pavé tactile pendant que le hayon se déplace, arrête le hayon. En appuyant de nouveau sur le bouton ou en maintenant enfoncé le commutateur RKE, le sens de déplacement s'inverse. Une ouverture minimale du hayon à commande électrique est requise pour maintenir cette position d'ouverture. Si le déplacement du hayon est arrêté en dessous de ce minimum, le hayon se ferme.

Ne pas forcer l'ouverture ou la fermeture du hayon pendant un cycle commandé électriquement.

Le hayon électrique peut être temporairement désactivé sous des températures extrêmes ou lorsque l'état de charge de la batterie est faible. Si cela se produit, le hayon peut toujours être actionné manuellement.

Si vous déplacez le levier de vitesses hors de la position de stationnement (P) pendant que le

hayon électrique fonctionne, le hayon termine sa manoeuvre. Si vous déplacez le levier de vitesses hors de la position de stationnement (P) et que vous accélérez avant que le loquet du hayon électrique ne soit verrouillé, le hayon peut rebasculer en position ouverte. Le chargement peut alors tomber du véhicule. Toujours vérifier que le hayon électrique est fermé et verrouillé avant de rouler.

Si vous ouvrez le hayon électriquement et que les vérins de support du hayon ont perdu de la pression, les feux de direction clignotent et le carillon retentit. Le hayon reste momentanément ouvert, puis se referme lentement. Consulter votre concessionnaire pour faire réviser le hayon avant de l'utiliser.

Fonctions de détection d'obstacles

Si le hayon rencontre un obstacle pendant un cycle d'ouverture ou de fermeture, un carillon d'alarme retentira et le hayon repartira automatiquement vers la position ouverte ou fermée. Après avoir éliminé l'obstacle, le hayon électrique peut être à nouveau utilisé. Si le hayon rencontre plusieurs obstacles sur le même cycle électrique, la fonction électrique se désactivera. Après avoir éliminé les obstacles, le hayon retrouvera son fonctionnement électrique normal.

Le véhicule est équipé d'un capteur de pincement situé sur les bords latéraux du hayon. Si un objet est coincé entre le hayon et l'habitacle et appuie sur ce capteur, le hayon repart en direction inverse et s'ouvre complètement. Le hayon reste ouvert jusqu'à ce qu'il soit actionné de nouveau ou fermé manuellement.

Configuration du mode 3/4 de hayon à commande électrique

Pour modifier la position d'arrêt du hayon :

1. Faire tourner le commutateur du hayon en position MAX ou 3/4 et commander l'ouverture électrique du hayon.
2. Arrêter le déplacement du hayon à la hauteur désirée en appuyant sur l'un des commutateurs. Régler manuellement la position du hayon au besoin.
3. Appuyer sur le bouton du hayon située à côté du loquet et le maintenir enfoncé jusqu'au clignotement des feux de direction et au signal sonore indiquant que la nouvelle configuration est enregistrée.

Lorsque le hayon est ouvert au moyen de la commande électrique en mode 3/4, il s'arrête à la nouvelle position enregistrée.

En l'absence de signal sonore et visuel lors du réglage de la position d'arrêt intermédiaire, vous tentez de régler la hauteur en dessous du minimum, d'environ 1,52 m ou 5 pi. Le hayon ne peut être réglé en dessous du minimum et le nouveau réglage ne sera pas enregistré.

Fonctionnement manuel du hayon électrique

Pour passer en fonctionnement manuel du hayon, faire tourner le commutateur de mode en position hors fonction.

Lorsque le hayon à commande électrique est désactivé et que toutes les portes sont déverrouillées, le hayon peut être ouvert et fermé manuellement. L'effort nécessaire pour faire fonctionner un hayon à commande électrique est supérieur à l'effort requis pour faire fonctionner un hayon sans commande électrique.

Pour ouvrir le hayon, appuyer sur le patin tactile de la poignée extérieure du hayon et lever le hayon. Pour fermer le hayon, utiliser la cuvette de traction pour abaisser le hayon et le fermer. Lorsque la commande électrique du hayon est désactivée, le loquet électrique du hayon continuera à fonctionner une fois que le contact est établi avec la gâche. Toujours fermer le hayon avant de rouler.

Si le bouton RKE est enfoncé pendant que le fonctionnement électrique du hayon est désactivé, les feux de direction clignotent et le hayon ne se déplace pas.

Le hayon est doté d'un loquet électrique. Si la batterie est débranchée ou si sa tension est faible, le hayon ne s'ouvrira pas. Le hayon fonctionnera à nouveau lorsque la batterie sera rebranchée et rechargée.

Sécurité du véhicule

Ce véhicule comporte des fonctions antivol ; toutefois, elles ne rendent pas le véhicule impossible à voler.

Système d'alarme du véhicule

Ce véhicule est équipé d'un dispositif antivol.

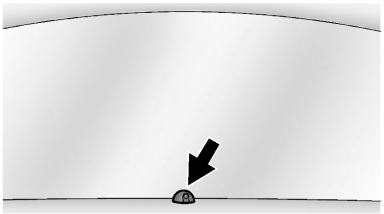

La lampe indicatrice du panneau d'instruments près du pare-brise indique le statut du système.

Désactivé: Le système d'alarme est désarmé.

Allumé en continu: Le véhicule est sécurisé pendant le délai d'armement du système.

Clignotement rapide: Le véhicule est désécurisé. Une porte, le capot ou le hayon est ouvert.

Clignotement lent: Le système d'alarme est armé.

Armement du système d'alarme

1. Fermer le hayon et le capot. Couper le contact.
2. Verrouiller le véhicule par l'une des trois méthodes :
   - Utiliser l'émetteur RKE.
   - Utiliser le système d'accès sans clé.
   - Ouvrir une porte et appuyer sur sur l'intérieur de la porte.
3. Après 30 secondes, le système d'alarme s'arme et le témoin lumineux commence à clignoter lentement pour indiquer que le système d'alarme fonctionne. En appuyant sur de l'émetteur RKE une deuxième fois, le retard de 30 secondes est évité et le système d'alarme est immédiatement armé.

Le système d'alarme du véhicule ne s'arme pas si les portes sont verrouillées avec la clé.

Si la porte du conducteur est ouverte sans avoir d'abord déverrouillé avec l'émetteur RKE, l'avertisseur sonore retentit et les feux clignotent pour indiquer la pré-alarme. Si le véhicule n'est pas mis en marche ou si la porte n'est pas déverrouillée en appuyant sur sur la télécommande RKE pendant les 10 secondes de pré-alarme, l'alarme est activée.

L'alarme est également activée si une porte de passager, le hayon ou le capot est ouvert sans commencer par désarmer le système. Lorsque l'alarme est activée, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit pendant 30 secondes environ. Le système d'alarme est ensuite armé à nouveau pour surveiller le prochain évènement non autorisé.

Désarmement du système d'alarme

Pour désarmer le système d'alarme ou pour désactiver l'alarme si elle a été activée :

- Presser sur l'émetteur RKE.
- Déverrouiller le véhicule à l'aide du système d'accès sans clé.
- Démarrer le véhicule.

Pour éviter de déclencher l'alarme par mégarde :

- Verrouiller le véhicule après que tous les occupants ont quitté le véhicule et que toutes les portes sont fermées.
- Toujours déverrouiller une porte avec la télécommande RKE ou utiliser le système d'accès sans clé.

Le déverrouillage de la porte du conducteur avec la clé ne désarme pas le système et ne désactive pas l'alarme.

Détection de tentative de vol

Si est pressé et si l'avertisseur sonore retentit trois fois, l'alarme a été activée pendant que le système d'alarme était armé.

Si le système d'alarme a été activé, un message s'affiche au CIB. Se reporter à *Messages de sécurité à la page 5-44*.

Dispositif antidémarrage

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-19*.

Fonctionnement du dispositif antidémarrage

Le véhicule est équipé d'un antivol passif.

Le système ne doit pas être armé ou désarmé manuellement.

Le véhicule est immobilisé automatiquement lorsque le contact est coupé.

Le système d'immobilisation est désarmé quand le bouton poussoir de démarrage est activé pour entrer en mode ACC/ACCESSORY (accessoires) ou en mode ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) et si un émetteur valide est présent dans le véhicule.

Le témoin de sécurité, dans le groupe d'instruments, s'allume en cas de problème d'armement ou de désarmement du système antivol.

Le système comporte un ou plusieurs émetteurs de télédéverrouillage (RKE) qui sont appariés à l'unité de commande d'antidémarrage du véhicule. Seul un émetteur de télédéverrouillage (RKE) correctement apparié permet de faire démarrer le véhicule. Si l'émetteur est endommagé, vous ne pourrez pas démarrer le véhicule.

Lors du démarrage du véhicule, le témoin de sécurité s'allume brièvement lorsque le contact est mis.

Si le moteur ne démarre pas et si le témoin de sécurité reste allumé, c'est l'indice d'un problème dans le système. Couper le contact et essayer à nouveau.

En l'absence de changement de mode d'allumage (ACC/ACCESSORY, ON/RUN/START, OFF) (accessoires, en fonction/marche/démarrage, hors fonction) et si l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) semble en état, tenter d'utiliser un autre émetteur. Ou vous pouvez tenter de placer l'émetteur dans la pochette de la console

centrale. Se reporter à « Aucune télécommande détectée » sous *Messages de clé et de serrure à la page 5-39*.

Si les modes d'allumage ne changent pas avec l'autre émetteur, votre véhicule doit être réparé. En cas de changement de mode, le premier émetteur peut être défectueux. Consulter votre concessionnaire, qui peut réparer le système antivol et possède un nouvel émetteur de télédéverrouillage (RKE) programmé pour le véhicule.

Le système antidémarrage peut apprendre des émetteurs de télédéverrouillage (RKE) neufs ou de remplacement. Jusqu'à huit émetteurs peuvent être programmés pour le véhicule. Pour programmer des émetteurs supplémentaires, se reporter à la description de la programmation des émetteurs, sous *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Ne pas abandonner dans le véhicule la clé ou le dispositif qui désarme ou désactive le système antivol.

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes

⚠ Avertissement

Un rétroviseur convexe peut faire paraître les objets, comme d'autres véhicules, plus éloignés qu'ils ne le sont. Si l'on s'engage sur la voie de droite trop brusquement, on peut heurter un véhicule roulant à droite. Regarder dans le rétroviseur intérieur ou par dessus son épaule avant de changer de voie.

Le rétroviseur du côté passager est convexe. Sa surface est courbée de façon à élargir le champ de vision du conducteur.

Rétroviseurs électriques

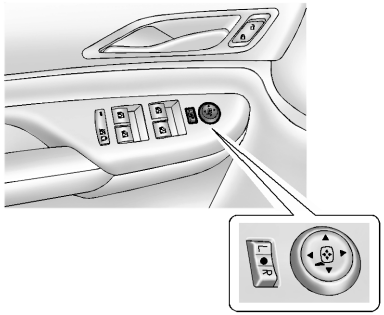

Rétroviseurs rabattables illustrés, rétroviseurs électriques similaires

Pour régler le rétroviseur :

1. Placer le sélecteur sur L (gauche) ou R (droite) pour sélectionner le rétroviseur du conducteur ou celui du passager.
2. Presser les flèches du panneau de commande pour déplacer chaque rétroviseur dans la direction désirée.
3. Replacer le sélecteur au centre.

Avertissement d'angle mort (SBZA)

Le véhicule peut être équipé d'une alerte d'angle mort. Se reporter à *Alerte d'angle mort (SBZA) à la page 9-62*.

Rétroviseurs rabattables

Rétroviseurs rabattables à commande manuelle

Selon l'équipement, rabattre les rétroviseurs manuellement pour éviter les dégâts dans les lave-autos automatiques. Pousser les rétroviseurs vers l'extérieur pour qu'ils retrouvent leur position d'origine.

Rétroviseurs à rabattement électrique

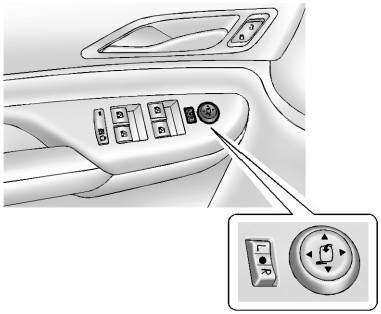

Selon l'équipement, pour rabattre les rétroviseurs :

1. Lorsque le commutateur sélecteur occupe la position ●, appuyer sur la flèche vers le bas du pavé de commande. Les deux rétroviseurs se rabattent automatiquement.
2. Le fait d'appuyer de nouveau sur la flèche vers le bas ramènera le rétroviseur dans sa position d'origine.

Remise en place des rétroviseurs à rabattement électrique

Réinitialiser les rétroviseurs rabattables à commande électrique si :

- Les rétroviseurs sont accidentellement gênés dans leur mouvement de repli.
- Ils ont été rabattus ou déployés manuellement par inadvertance.
- Les rétroviseurs ne demeurent pas en position déployée.
- Les rétroviseurs vibrent à des vitesses normales.

Rabattre et déployer une fois les rétroviseurs à l'aide des commandes de rétroviseur pour les ramener à leur position de déploiement normale. Un bruit peut être entendu lors de la réinitialisation des rétroviseurs rabattables à commandes électriques. Ce bruit est normal après un rabattement manuel.

Rétroviseurs chauffants

(désembueur de lunette arrière): Appuyer pour chauffer les rétroviseurs.

Voir « Désembueur de lunette arrière » sous *Système de double climatisation automatique à la page 8-1*.

Rétroviseur à atténuation automatique

Si le véhicule est équipé d'un rétroviseur extérieur à atténuation automatique côté conducteur, le rétroviseur se règle en fonction de la luminosité des phares des véhicules venant par l'arrière.

Rétroviseurs inclinables en marche arrière

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs à mémoire, une option permet d'incliner les rétroviseurs vers le bas en marche arrière (R), afin de voir plus aisément le sol à proximité du véhicule.

Quand le véhicule est mis en marche arrière (R), les rétroviseurs du conducteur et du passager s'inclinent vers le bas. Ils reviennent dans leur position précédente quand la marche arrière (R) est désengagée, quand le contact est coupé, ou lorsque le véhicule est laissé en marche arrière (R) pendant une période prolongée.

Cette fonction peut être activée et désactivée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Rétroviseurs intérieurs

Ajuster le rétroviseur pour obtenir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

Si le véhicule est équipé du système OnStar, il existe trois boutons de commande à l'arrière du rétroviseur. Voir votre concessionnaire pour de plus amples informations au sujet du système OnStar et comment s'y abonner. Voir *Présentation OnStar à la page 14-1*.

Ne pas vaporiser directement du produit de nettoyage pour glace sur le rétroviseur. Utiliser un tissu doux humidifié à l'eau.

Rétroviseur à commande manuelle

Pousser la languette vers l'avant pour la conduite de jour et la tirer vers l'arrière pour la conduite nocturne afin d'éviter d'être ébloui par les phares du véhicule suivant.

Rétroviseur à gradation automatique

Selon l'équipement, l'atténuation automatique réduit l'éblouissement des phares du véhicule qui suit. La fonction d'atténuation s'active au démarrage du véhicule.

Glaces

⚠ Avertissement

Ne jamais laisser un enfant, un adulte non autonome ou un animal seul dans le véhicule, particulièrement lorsque les glaces sont fermées par temps chaud ou très chaud. Ils peuvent faiblir sous la chaleur extrême et subir des blessures permanentes, voire la mort causée par un coup de chaleur.

Les qualités aérodynamiques du véhicule sont conçues pour améliorer l'économie de carburant. Elles peuvent entraîner un son modulé lorsque l'une ou l'autre des glaces arrière est baissée et que les glaces avant sont levées. Pour atténuer le son, ouvrir l'une ou l'autre des glaces avant ou le toit ouvrant, selon l'équipement.

Glaces électriques

⚠ Avertissement

Des enfants pourraient être sérieusement blessés voir tués s'ils sont pris dans la course de fermeture d'une glace. Ne jamais laisser l'émetteur RKE dans un véhicule avec des enfants seuls. Si des enfants sont assis à l'arrière, utiliser le commutateur de verrouillage des glaces pour empêcher le fonctionnement des glaces. Voir *Clés à la page 2-2*.

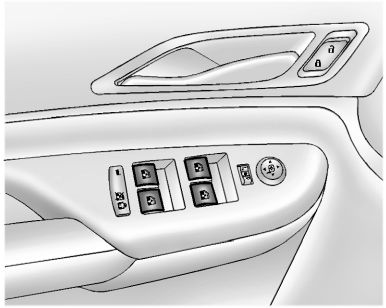

Les lève-glace électriques :

- Peuvent être commandés lorsque le commutateur d'allumage occupe les positions ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN/ START (en fonction/marche/ démarrage),
- Dans les 10 minutes qui suivent la coupure du contact, se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-22*.
- Le fonctionnement s'arrête quand une porte est ouverte.

Appuyer ou tirer sur le commutateur à mi-chemin pour ouvrir ou fermer la vitre.

Abaissement/levage rapide des glaces

La fonction d'abaissement et de fermeture rapide des glaces permet aux glaces d'être abaissées et levées complètement sans maintien du commutateur de lève-glace. Presser entièrement le commutateur de lève-glace et le relâcher pour activer la fonction d'abaissement rapide. Lever complètement le commutateur de lève-glace et le relâcher pour activer le levage rapide. Le fonctionnement rapide peut être annulé à tout moment en fonçant ou en tirant brièvement le commutateur.

Programmation des lève-glaces électriques

Les glaces électriques doivent être reprogrammées si la batterie du véhicule a été débranchée ou déchargée.

Si la glace ne se lève pas rapidement après la restauration de l'alimentation et si un message est affiché au centralisateur informatique de bord :

1. Fermer toutes les portes.
2. Mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN/START (en fonction/ marge/démarrage).
3. À partir d'une position d'ouverture partielle quelconque, lever la glace et continuer à tirer sur le commutateur brièvement après la fermeture complète.

Fonction de détection d'obstacle

La fonction de détection d'obstacle fait partie du fonctionnement rapide et est active :

- Dans les sections médiane et supérieure d'ouverture de glace.
- Pendant le levage de glace.
- Lorsque le contact est coupé pendant tous les levages de glace et lorsque le commutateur d'allumage occupe les positions ON/RUN/START (en fonction, marche, démarrage) pendant les levages rapides.

Si quelque chose bloque la glace pendant la fermeture automatique, la glace inverse son déplacement sur une courte distance. Une température extrêmement basse ou le gel peut causer l'inversion de déplacement de la glace. La glace retourne au fonctionnement normal lorsque l'objet ou la condition a disparu.

Il reste néanmoins possible de lever la glace avec le commutateur d'allumage en position ON/RUN/ START (en fonction, marche, démarrage) en maintenant le commutateur de lève-glace en position partiellement ou totalement levée. Le relâchement du commutateur à partir de la position de levage partiel arrête la glace. Le relâchement du commutateur à

partir de la position de levage complet active la fonction de levage rapide et la fonction de détection d'obstacle.

Surcharge

Si les lève-glace sont actionnés de manière répétitive et dans un court laps de temps, le fonctionnement du lève-glace est désactivé momentanément.

Commande à distance des fenêtres

Selon l'équipement, la commande à distance des fenêtres permet d'ouvrir toutes les fenêtres depuis l'extérieur en appuyant et maintenant le bouton de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE).

Blocage des glaces

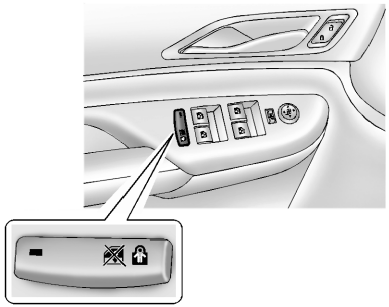

Ce dispositif empêche le fonctionnement des glaces de passager arrière, sauf à partir de la position du conducteur.

Appuyer sur pour activer le verrouillage des vitres arrière, le témoin intégré au commutateur s'allume.

Les serrures de sécurité de porte arrière sont également activées. Se reporter à *Serrures de sécurité à la page 2-14*.

Appuyer de nouveau sur pour désactiver à nouveau le verrou de vitre arrière.

Si la poignée intérieure d'une porte arrière est tirée en même temps qu'une serrure de sécurité est désactivée, seule cette porte reste verrouillée et la lampe indicatrice clignote. Relâcher la poignée puis appuyer deux fois sur la serrure de sécurité pour désactiver les serrures de sécurité.

Pare-soleil

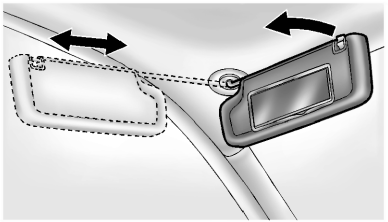

Abaisser le pare-soleil pour bloquer la lumière éblouissante. Selon l'équipement, dégager le pare-soleil du support central afin de le faire pivoter vers la vitre latérale ou de l'étendre le long de la tige.

Pavillon

Toit ouvrant

En cas de toit ouvrant, les commutateurs se trouvent sur la console suspendue.

Le toit ouvrant ne fonctionne pas si le commutateur d'allumage est en position OFF (hors fonction) sauf en mode de prolongation de l'alimentation des ACC/ ACCESSORY (accessoires) (RAP). Voir *Positions du commutateur d'allumage à la page 9-17* et *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-22*.

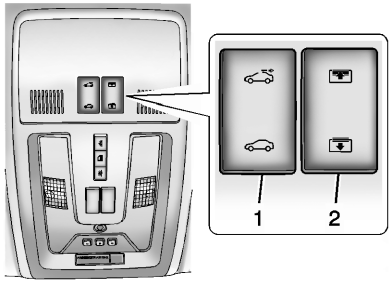

1. Commutateur de toit ouvrant
2. Commutateur de store

Commutateur de toit ouvrant

Ventilation: Pour aérer le toit ouvrant, appuyer sur l'arrière du commutateur de toit ouvrant (1) au premier écran puis le relâcher : le toit ouvrant s'ouvre en position d'aération.

Ouvrir/Fermer: Pour ouvrir ou fermer le toit ouvrant, appuyer sur l'avant ou sur l'arrière du commutateur de toit ouvrant (1) jusqu'au premier verrouillage et

maintenir, pour ouvrir ou fermer le toit ouvrant dans une position désirée.

Comfort Stop (arrêt en mode tout confort): Le toit ouvrant a une fonction d'arrêt de confort, qui empêche le toit ouvrant de s'ouvrir complètement. Appuyer sur l'arrière du commutateur de toit ouvrant (1) jusqu'au deuxième cran et relâcher pour ouvrir le toit ouvrant jusqu'à la position de confort. Appuyer et relâcher sur l'arrière du commutateur de toit ouvrant (1) à nouveau pour ouvrir complètement le toit ouvrant. Appuyer sur l'avant du commutateur de toit ouvrant (1) jusqu'au deuxième cran et relâcher, pour fermer rapidement le toit ouvrant.

Commutateur de store

Ouvrir/Fermer: Pour ouvrir ou fermer le pare-soleil, appuyer sur l'avant ou sur l'arrière du commutateur de pare-soleil (2) jusqu'au premier cran et maintenir, pour ouvrir ou fermer le pare-soleil dans une position désirée.

Ouverture express/fermeture express: Pour ouvrir ou fermer rapidement le pare-soleil, appuyer sur le commutateur de pare-soleil (2) jusqu'au deuxième cran et relâcher.

Fermer complètement le toit ouvrant avant de fermer complètement le pare-soleil.

Fonction antipincement

Si un objet se trouve dans le trajet du toit ouvrant lorsqu'il se ferme, la fonction antipincement détecte l'objet et arrête la fermeture du toit ouvrant au point d'obstruction. Le toit ouvrant retourne alors en position d'ouverture complète.

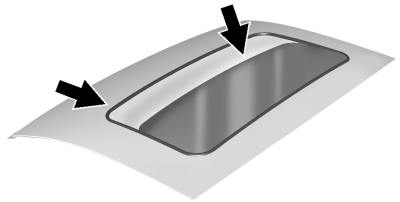

Des saletés et débris peuvent s'accumuler sur les bourrelets d'étanchéité ou dans les glissières et peuvent causer un problème de fonctionnement du toit ouvrant, du bruit ou l'obturation du système d'évacuation d'eau. Ouvrir le toit ouvrant périodiquement et enlever tout obstacle ou débris. Essuyer les bourrelets et surfaces d'étanchéité du toit ouvrant à l'aide d'un chiffon propre, de savon doux et d'eau. Ne pas enlever la graisse du toit ouvrant.

Sièges et appuis-tête

Appuis-tête
Appuis-tête 3-2

Sièges avant
Réglage du siège 3-4
Réglage de commande électrique de siège 3-4
Réglage du support lombaire 3-5
Réglage du soutien de cuisses 3-5
Sièges à dossier inclinable 3-6
Sièges à mémoire 3-7
Sièges avant chauffés et ventilés 3-10

Sièges arrière
Sièges arrière 3-12
Sièges chauffants arrière 3-13
Porte de traversée de siège arrière 3-14

Ceintures de sécurité
Ceintures de sécurité 3-14
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-16
Ceinture-baudrier 3-17
Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse 3-21
Rallonge de ceinture de sécurité 3-22
Vérification du système de sécurité 3-22
Entretien des ceintures de sécurité 3-22
Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision 3-23

Système de sac gonflable
Système de sac gonflable ... 3-23
Où se trouvent les sacs gonflables ? 3-25
Quand un sac gonflable doit-il se déployer ? 3-27
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable ? 3-28
De quelle façon le sac gonflable retient-il ? 3-28
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable ? 3-29
Système de détection des occupants 3-31
Réparation du véhicule muni de sacs gonflables 3-36
Ajout d'équipement au véhicule muni de sacs gonflables 3-36
Vérification des sacs gonflables 3-37
Remplacement des pièces du système de sacs gonflables après une collision 3-38

Sièges pour enfants
Enfants plus âgés 3-39
Bébés et jeunes enfants 3-41
Appareils de retenue pour enfant 3-43
Où installer l'appareil de retenue 3-45
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) 3-47

Remplacement des pièces du système LATCH après une collision 3-54
Fixation des sièges pour enfants (siège arrière) 3-55
Fixation des sièges pour enfants (position du passager avant) 3-57

Appuis-tête

⚠ Avertissement

Si les appuis-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appuis-tête de tous les occupants.

Régler l'appui-tête de sorte que sa partie supérieure arrive au niveau du haut de la tête de l'occupant. Cette position réduit les risques de blessure à la nuque lors d'une collision.

Sièges avant

Les sièges avant du véhicule sont équipés d'appuie-tête réglables aux positions d'assise extérieures.

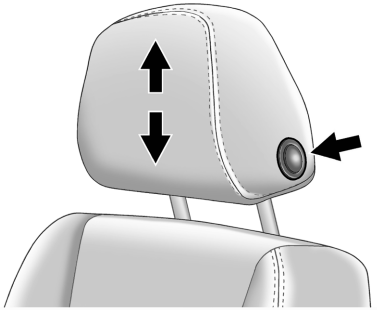

La hauteur de l'appuie-tête est réglable. Pour relever ou abaisser l'appuie-tête, presser le bouton situé sur le côté de l'appuie-tête, tirer ou

pousser l'appuie-tête et relâcher le bouton. Tirer et pousser l'appuie-tête après avoir relâché le bouton, pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Les appuis-tête extérieurs des sièges avant ne sont pas conçus pour pouvoir être retirés.

Sièges arrière

Les sièges arrière du véhicule sont équipés d'appuie-tête réglables aux positions d'assise extérieures.

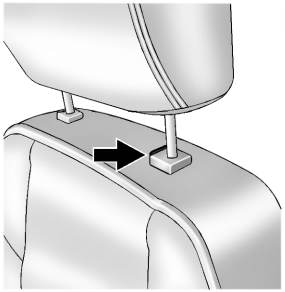

La hauteur de l'appui-tête est réglable. Tirer l'appui-tête vers le haut pour le soulever. Essayer de déplacer l'appui-tête pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Pour abaisser l'appui-tête, appuyer sur le bouton situé sur le dessus du siège et pousser l'appui-tête vers le bas. Essayer de déplacer l'appui-tête après avoir relâché le bouton afin de s'assurer qu'il est bien enclenché.

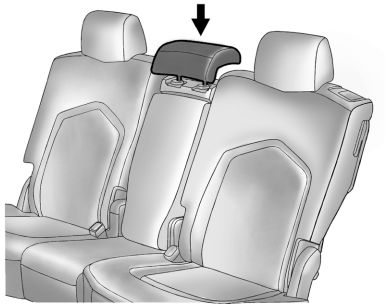

Le siège arrière est équipé d'un appuie-tête réglable au siège central qui peut se régler de la même manière que les dispositifs de retenue extérieurs.

Si vous installez un siège d'enfant sur le siège arrière, voir « Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH » sous *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-47*.

Sièges avant

Réglage du siège

⚠ Avertissement

Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule si vous tentez de régler le siège du conducteur alors que le véhicule est en mouvement. Ne régler le siège du conducteur que quand le véhicule est immobile.

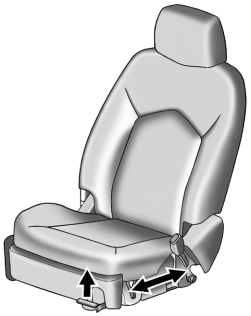

Pour régler un siège à commande manuelle :

1. Tirer sur la poignée à l'avant de l'assise du siège.
2. Avancer ou reculer le siège pour régler sa position.
3. Relâcher la poignée pour arrêter le déplacement du siège.
4. Essayer de déplacer le siège en arrière et en avant pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Réglage de commande électrique de siège

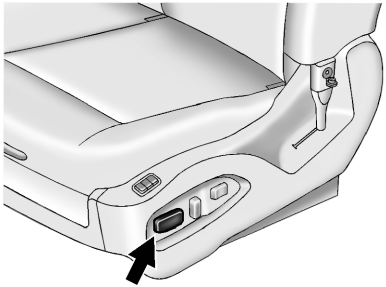

Pour ajuster un siège électrique, selon l'équipement :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Pour lever ou abaisser la partie avant du coussin, déplacer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas.

- Soulever ou rabaisser tout le siège en plaçant la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas.

Pour régler le dossier, voir *Inclinaison des dossiers à la page 3-6*.

Pour régler le soutien lombaire, voir *Réglage lombaire à la page 3-5*.

Certains véhicules sont équipés d'une fonction qui active une vibration dans le siège du conducteur afin d'aider le conducteur à éviter les accidents. Voir *Systèmes d'assistance au conducteur à la page 9-50*.

Réglage du support lombaire

Soutien lombaire électrique de sièges arrière

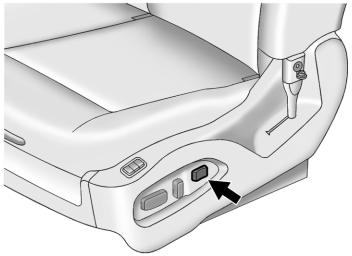

Si cette fonction est disponible, maintenir enfoncé l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire. Relâcher la commande lorsque le dossier de siège atteint le niveau désiré de soutien lombaire.

Réglage du soutien de cuisses

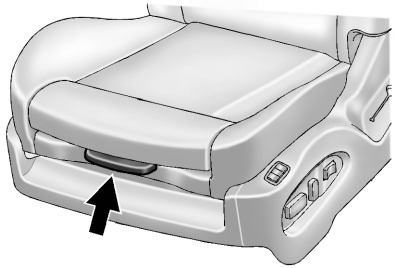

Si elle est disposnible, régler manuellement l'extension des jambes en levant le levier, puis en tirant ou en poussant sur le support pour l'allonger ou le raccourcir. Relâcher le levier pour le verrouiller en place.

Sièges à dossier inclinable

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de s'asseoir en position inclinée lorsque le véhicule est en mouvement. Même attachées, les ceintures de sécurité peuvent ne pas être efficaces.

La ceinture épaulière ne sera pas placée contre le corps, mais plutôt devant. Lors d'une collision, on risque d'être projeté contre la ceinture et de se blesser à la nuque ou ailleurs.

La ceinture ventrale pourrait exercer sa force sur l'abdomen, et non sur les os du bassin. Cela pourrait entraîner de graves blessures internes.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Pour être bien protégé quand le véhicule est en mouvement, placer le dossier en position verticale. Il faut aussi se caler dans le siège et porter convenablement la ceinture de sécurité.

Ne pas conduire avec le dossier de siège incliné.

Sièges à dossier inclinable à commande manuelle

⚠ Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

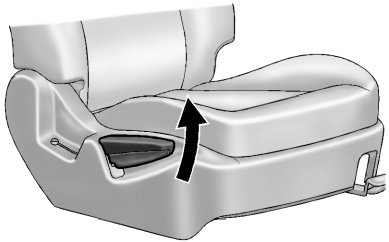

Pour incliner un dossier de siège à commande manuelle :

1. Soulever le levier.
2. Déplacer le dossier de siège à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier en place.
3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

1. Lever complètement le levier sans appliquer de pression sur le dossier de siège, et le dossier de siège reviendra en position verticale.
2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Sièges à dossier inclinable à commande électrique

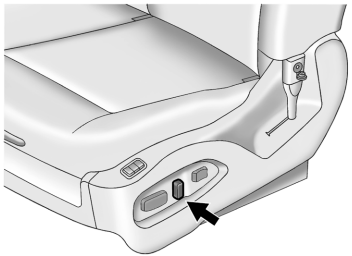

Pour régler un dossier de siège électrique, si disponible :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour incliner le dossier de siège.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour relever le dossier de siège.

Sièges à mémoire

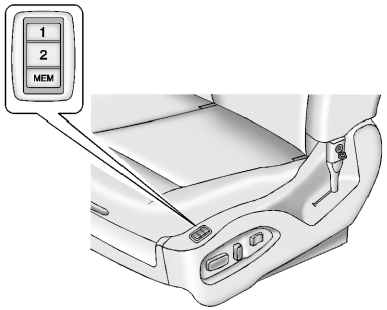

S'ils font partie de l'équipement, les boutons « 1 », « 2 » et MEM, sur le côté externe du siège conducteur, sont utilisés pour enregistrer et rappeler manuellement les positions du siège conducteur, des rétroviseurs extérieurs et des pédales d'accélérateur/de frein réglables (selon l'équipement).

Enregistrement des positions de mémoire

Pour enregistrer les positions dans les boutons « 1 » et « 2 » :

1. Régler à la position de conduite désirée le siège du conducteur, l'inclinaison du dossier de siège, les deux rétroviseurs extérieurs et les pédales réglables (selon l'équipement).
2. Appuyer sur MEM (mémoire) et « 1 » en même temps et maintenir enfoncé jusqu'à ce qu'un bip se fasse entendre. E
3. Répéter les étapes 1 et 2 pour un second conducteur, à l'aide de « 2 ».

Rappel manuel des positions en mémoire

Si le véhicule est coupé ou s'il se trouve en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) mais pas en position de stationnement (P), presser et maintenir le bouton « 1 » ou « 2 » pour rappeler manuellement les positions précédemment enregistrées en mémoire. Si le bouton « 1 » ou « 2 » est relâché avant que les positions enregistrées soient atteintes, le rappel est interrompu.

Si le véhicule se trouve en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) et en stationnement (P), presser et relâcher le bouton « 1 » ou « 2 » pour rappeler manuellement les positions précédemment enregistrées en mémoire. Si le contact est mis à la position OFF (hors fonction) avant d'avoir atteint les positions enregistrées, le rappel est interrompu.

Si quelque chose a bloqué le siège du conducteur et/ou les pédales réglables pendant le rappel de la position mémorisée, le rappel peut s'arrêter de fonctionner. Éliminer l'obstruction, puis maintenir enfoncée la commande manuelle adéquate pour l'élément de mémoire qui n'est pas rappelé dans les deux secondes. Tenter de rappeler la position mémorisée en appuyant sur le bouton de mémorisation adéquat. Si la position mémorisée n'est toujours pas rappelée, consulter votre concessionnaire.

Rappel automatique des positions mémorisées (rappel de mémoire automatique)

La fonction de rappel automatique de mémoire rappelle automatiquement la position « 1 » ou « 2 » précédemment mémorisée pour le conducteur actuel lorsqu'il rentre dans le véhicule.

En fonction des fonctions de rappel mémoire automatique activées dans le menu de personnalisation du véhicule, les positions de mémoire « 1 » ou « 2 » sont rappelées des façons suivantes :

Pour activer le rappel lorsque l'option On - Driver Door Open (marche - porte du conducteur ouverte) est sélectionnée dans le menu de personnalisation :

- Sur les véhicules équipés de RKE, appuyer sur sur l'émetteur RKE et ouvrir la porte.
- Sur les véhicules avec accès sans clé, appuyer sur le bouton verrouiller/déverrouiller de la poignée extérieure de porte du conducteur et ouvrir celle-ci. L'émetteur RKE doit être présent pour que la fonction de rappel s'active.
- Si la porte du conducteur est déjà ouverte, appuyer sur sur l'émetteur RKE pour activer le rappel.

Pour activer le rappel quand l'option On - At Ignition On (Marche - À la mise du contact) est sélectionnée dans le menu de personnalisation :

- Placer le contact d'allumage en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrer).

Voir *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Pour arrêter le mouvement de rappel, appuyer sur l'une des commandes de mémoire, de rétroviseur électrique ou de siège électrique ; ou appuyer sur le commutateur de pédale réglable (selon l'équipement). S'il est allumé, Activé au démarrage est sélectionné dans le menu de personnalisation du véhicule, en plaçant le contact sur arrêt (OFF), le rappel s'arrête.

Si quelque chose a bloqué le siège du conducteur et/ou les pédales réglables (selon l'équipement) pendant le rappel de la position mémorisée, le rappel peut s'arrêter de fonctionner. Éliminer l'obstruction, puis maintenir enfoncée la commande manuelle adéquate pour l'élément de mémoire qui n'est pas rappelé dans les deux secondes. Tenter de rappeler la position mémorisée en ouvrant la porte du conducteur et en appuyant sur le bouton dans l'émetteur RKE. Si la position mémorisée n'est toujours pas rappelée, consulter votre concessionnaire.

Siège à recul automatique

Si elle est programmée dans le menu de personnalisation du véhicule, cette fonction déplace automatiquement le siège d'environ 7 cm (3 po) vers l'arrière, en laissant au conducteur davantage de place pour sortir du véhicule.

Le rappel de sortie facile s'active automatiquement dans l'un des cas suivants :

- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur est rapidement ouverte dans un court délai.

- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur ouverte.

Voir *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Pour arrêter le mouvement de rappel, presser l'une des commandes de position mémorisée, de rétroviseur électrique ou de siège électrique, ou le commutateur de pédale réglable (selon l'équipement).

Si quelque chose a bloqué le siège du conducteur pendant le rappel de la position de recul, le rappel peut s'arrêter de fonctionner. Éliminer l'obstruction, puis maintenir enfoncée la commande de siège électrique pendant deux secondes. Tenter de rappeler la position de recul à nouveau. Si la position mémorisée n'est toujours pas rappelée, consulter votre concessionnaire pour réparation.

Sièges avant chauffés et ventilés

⚠ Avertissement

En l'absence de perception de changement de température ou en présence de douleur à la peau, le chauffage de siège risque de vous brûler. Pour réduire le risque de brûlure, le chauffage de siège doit être utilisé avec prudence, spécialement en cas d'utilisation longue. Ne rien placer sur les sièges qui isolerait de la chaleur, comme une couverture, un coussin, un recouvrement quelconque ou un autre objet. Ceci risque de causer une surchauffe du siège. Une telle surchauffe peut brûler et endommager le siège.

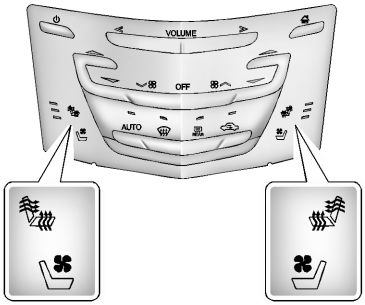

Boutons de siège chauffé et ventilé illustré, boutons de siège chauffant similaires

Selon l'équipement, les boutons se trouvent près des commandes de climatisation de la console centrale. Pour qu'ils fonctionnent, le contact doit être sur ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrer).

Presser ou pour réchauffer le siège de conducteur ou de passager.

Appuyer sur ou , s'il est disponible, pour ventiler le siège du conducteur ou du passager. Un siège ventilé comporte un ventilateur qui aspire ou propulse l'air à travers le siège. L'air n'est pas refroidi.

Quand cette fonction est désactivée, les symboles sur les boutons sont blancs. Ils deviennent rouges quand la fonction est active. Quand un siège ventilé (selon l'équipement) est allumé, le symbole devient bleu.

Appuyer une fois pour le réglage le plus élevé. À chaque pression sur le bouton, le siège passe au réglage inférieur puis à l'arrêt. Les témoins à côté des boutons sont trois pour le réglage le plus élevé et un pour le plus bas. Si les sièges chauffés avant sont allumés, le niveau peut automatiquement s'abaisser au bout d'environ 30 minutes.

Le réchauffement du siège du passager peut prendre plus de temps.

Sièges chauffants et ventilés à démarrage à distance

Durant un démarrage à distance, les sièges chauffés ou ventilés peuvent être activés automatiquement. Quand il fait froid, les sièges chauffés les sièges chauffés s'allument et quand il fait chaud les sièges ventilés s'allument. Cette fonction est annulée en mettant le contact. Appuyer sur le bouton pour utiliser les sièges chauffés ou ventilés après le démarrage du véhicule.

Les témoins de siège chauffant ou ventilé sur le bouton ne s'allument pas lors d'un démarrage à distance.

La performance de température d'un siège inoccupé peut être réduite. Ceci est normal.

Les sièges chauffants ou ventilés ne se mettent pas en marche lors d'un démarrage à distance à moins d'être activés dans le menu de personnalisation du véhicule. Se reporter à *Télédémarrage du véhicule à la page 2-10* et *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Sièges arrière

Dossiers de siège rabattables et divisibles

Avec ce dispositif, chaque côté de dossier de siège arrière peut être rabattu pour agrandir l'espace de chargement.

Replier des dossiers de siège

⚠ Attention

Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position normale avant de replier un siège arrière.

Pour rabattre le dossier de siège :

1. Déboucler les ceintures de sécurité arrière et relever les dossiers des sièges avant. Voir *Inclinaison des dossiers à la page 3-6*.
2. S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sous ou devant le siège.

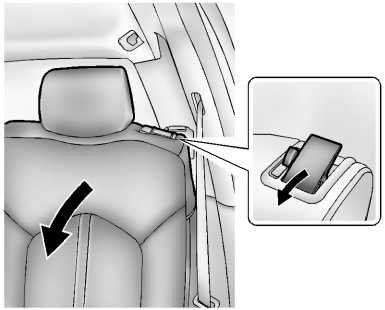

3. Soulever le levier sur le haut du dossier de siège. Une languette près du levier du dossier de siège se soulève lorsque le dossier est déverrouillé.
4. Replier le dossier du siège vers l'avant. Une languette située près du levier de dossier de siège se rétracte lorsque le dossier est verrouillé en place.

Lorsque le dossier est inutilisé, le maintenir en position verticale verrouillée.

Relevage des dossiers de sièges

⚠ Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

⚠ Avertissement

Une ceinture de sécurité mal acheminée, mal attachée ou tordue n'offre pas la protection nécessaire en cas d'accident. La personne portant la ceinture pourrait être gravement blessée. Après avoir relevé le dossier de siège arrière, toujours s'assurer que les ceintures de sécurité sont bien acheminées et fixées et ne sont pas tordues.

Pour relever le dossier de siège :

1. Soulever le levier au sommet du dossier. Relever le dossier et relâcher le levier. Une languette près du levier du dossier du siège se relève lorsque le dossier est déverrouillé.
2. Pousser le dossier du siège vers l'arrière jusqu'à son verrouillage en position redressée. Une languette près du levier du dossier de siège se rétracte lorsque le dossier est verrouillé en place.
3. S'assurer que les ceintures de sécurité arrière ne sont pas torsadées ou prises entre l'assise du siège et le dossier.

Inclinaison des dossiers de siège

Pour incliner le dossier de siège :

1. Soulever et maintenir le levier sur le haut du dossier de siège. Une languette près du levier du dossier de siège se soulève lorsque le dossier est déverrouillé.
2. Incliner le dossier vers l'arrière, puis relâcher le levier lorsque le dossier est à la position désirée. Une languette près du levier du dossier de siège se rétracte lorsque le dossier est verrouillé en place.

Sièges chauffants arrière

⚠ Avertissement

Si vous ne sentez pas de changement de température ou si vous ressentez une brûlure sur la peau, le chauffage du siège peut provoquer des brûlures. Voir l'avertissement sous *Sièges avant chauffants et ventilés à la page 3-10*.

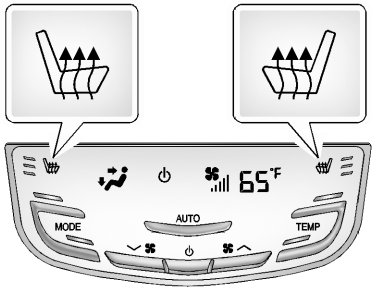

S'ils sont disponibles, les boutons se trouvent sur le panneau de commande de climatisation arrière, à l'arrière de la console centrale.

Avec le contact sur ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage), appuyer sur ou pour réchauffer le coussin de siège extérieur et le dossier gauche ou droit. Un témoin s'affiche sur l'écran de commande de climatisation quand cette fonction est active.

Appuyer une fois sur le bouton pour le réglage le plus élevé. A chaque pression du bouton, le siège chauffant passe au réglage inférieur suivant, puis à l'arrêt. Trois témoins indiquent la température la plus élevée et un témoin la plus basse.

Porte de traversée de siège arrière

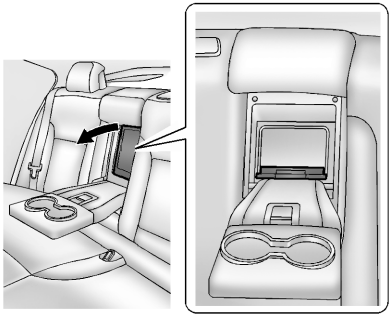

Il existe une porte traversante de siège arrière au centre du dossier de siège arrière. Rabattre l'accoudoir central et enfoncer le loquet pour ouvrir la porte.

Ceintures de sécurité

Cette partie du guide explique comment utiliser correctement les ceintures de sécurité. Elle indique également les choses à ne pas faire avec les ceintures de sécurité.

⚠ Avertissement

Tous les occupants de la voiture doivent utiliser une ceinture de sécurité portée correctement. En cas de collision, si vous-même ou vos passagers ne portent pas les ceintures de sécurité, les blessures peuvent être pires qu'en portant les ceintures. Vous pouvez être gravement blessé voire tué en heurtant des objets à l'intérieur du véhicule de manière plus brutale ou être éjecté du véhicule. En outre, une personne non bouclée peut heurter d'autres passagers dans le véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Il est extrêmement dangereux de se placer dans une zone de chargement, l'intérieur ou extérieur d'un véhicule. En cas de collision, les passagers occupant ces zones risquent davantage d'être blessés ou tués. Ne pas laisser de passagers installés dans une zone du véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.

Toujours porter une ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont sanglés correctement.

Ce véhicule est équipé de témoins destinés à rappeler de boucler les ceinture de sécurité. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité à la page 5-16*.

Efficacité des ceintures de sécurité

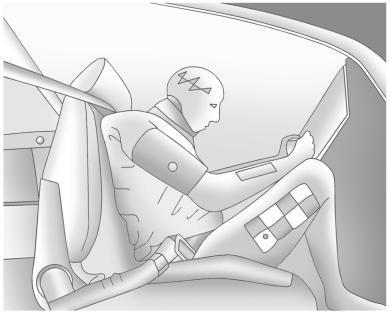

Dans un véhicule en mouvement, vous vous déplacez à la vitesse du véhicule. Si le véhicule s'arrête brutalement, vous êtes emporté jusqu'à ce que quelque chose vous arrête. Ce peut être le pare-brise, le tableau de bord ou les ceintures de sécurité !

Lorsque vous portez une ceinture de sécurité, vous-même et le véhicule ralentissent ensemble. La durée d'arrêt est plus longue lorsque vous arrêtez sur une plus longue distance et lorsque la ceinture est portée correctement, vos os les plus résistants amortissent les forces des ceintures de sécurité. C'est pourquoi il est ici utile de porter des ceintures de sécurité.

Questions et réponses au sujet des ceintures de sécurité

Q: Ne vais-je pas rester coincé dans le véhicule après un accident si je porte une ceinture de sécurité ?

A: C'est *possible* - que vous portiez une ceinture de sécurité ou non. Le risque de demeurer conscient pendant et après une collision, ce qui vous permet de *vous débloquer et sortir*, est *plus grand* si vous êtes sanglé.

Q: Si mon véhicule est équipé de sacs gonflables, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité ?

A: Les sacs gonflables sont des systèmes supplémentaires uniquement. Ils agissent en coordination *avec* les ceintures de sécurité - ils ne les remplacent pas. Avec ou sans sac gonflable, tous les occupants doivent toujours boucler la ceinture de sécurité pour obtenir le maximum de protection.

Dans la plupart des états et dans toutes les provinces canadiennes, la loi exige le port des ceintures de sécurité.

Port adéquat des ceintures de sécurité

Cette section ne concerne que les personnes de taille adulte.

Il existe des choses à savoir au sujet des ceintures de sécurité et des enfants. De plus, les renseignements sont différents pour les petits enfants et les bébés. Si un enfant voyage à bord du véhicule, se reporter à la rubrique *Enfants plus âgés à la page 3-39* ou *Bébés et jeunes enfants à la page 3-41*. Suivre les directives pour assurer la protection de tout le monde.

Il est très important que tous les occupants bouclent leur ceinture de sécurité ! Les statistiques des accidents indiquent que les personnes ne portant pas de ceintures de sécurité sont plus souvent blessées lors d'une collision que celles qui en portent une.

Il existe des informations importantes au sujet du bouclage correct d'une ceinture de sécurité.

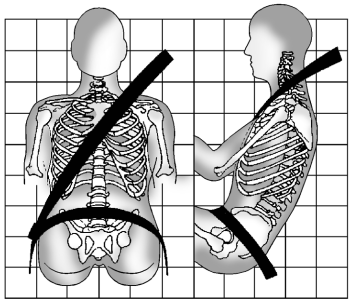

- S'asseoir droit et toujours garder les pieds sur le plancher devant soi.
- Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.
- La partie abdominale de la ceinture doit être portée dans le bas et serrée sur les hanches, juste en touchant les hanches. En cas de collision, ceci

applique la force aux os pelviens robustes et vous risquez moins de glisser sous la ceinture abdominale. Si vous glissez sous la ceinture abdominale, la ceinture applique la force à votre abdomen. Ceci peut causer des blessures graves voire fatales.

- Porter la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et à travers la poitrine. Ces parties du corps sont les mieux à même d'amortir les forces de la ceinture. La ceinture abdominale se verrouille en cas d'arrêt brutal ou de collision.

⚠ Avertissement

Vous pouvez être gravement blessé voire tué si votre ceinture de sécurité est mal placée.

- La ceinture abdominale ou épaulière ne peut jamais être ni desserrée ni tordue.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne jamais porter la ceinture épaulière sous les bras ou derrière votre dos.
- Ne jamais acheminer la ceinture abdominale ou épaulière par-dessus un accoudoir.

Ceinture-baudrier

Toutes les positions d'assise du véhicule sont dotées d'une ceinture-baudrier.

Les instructions suivantes expliquent comment porter correctement la ceinture-baudrier.

1. Régler le siège, si celui-ci est réglable, de façon à être assis droit. Pour plus de détails, se reporter à « Sièges » dans l'index.
2. Prendre la plaque de blocage et dérouler la ceinture en la ramenant sur vous. Veiller à ce qu'elle ne soit pas vrillée.

   La ceinture-baudrier peut se bloquer si vous la tirez très rapidement. Si cela se produit, laisser la ceinture revenir légèrement vers l'arrière pour la débloquer. Tirer ensuite la ceinture plus lentement.

   Si la ceinture-baudrier d'une ceinture de sécurité de passager est entièrement étirée, le dispositif de blocage de siège pour enfant peut être engagé. Si ceci se produit, laisser la ceinture s'enrouler complètement et recommencer.

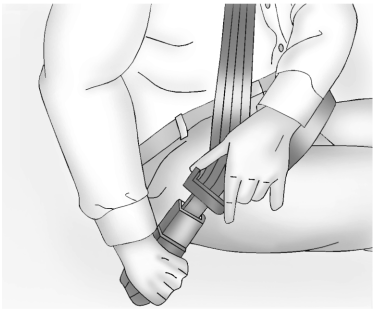

3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Tirer sur la languette pour s'assurer qu'elle est bien en place. Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Extenseur de ceinture de sécurité à la page 3-22*.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

4. Si le véhicule est doté d'un dispositif de réglage de la hauteur de ceinture épaulière, le déplacer jusqu'à la position adéquate. Se reporter à « Dispositif de réglage de hauteur de ceinture épaulière » plus loin dans cette section pour les instructions d'utilisation et d'importantes informations relatives à la sécurité.

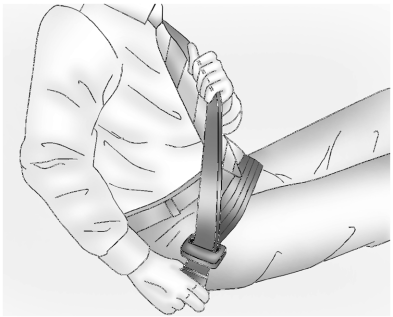

5. Pour serrer la ceinture abdominale, tirer la ceinture épaulière vers le haut.

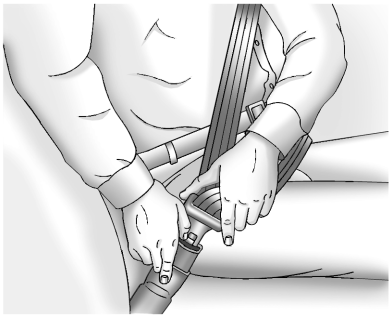

Pour déboucler la ceinture, il suffit d'appuyer sur le bouton de la boucle.

Avant de fermer une porte, vérifier si la ceinture ne se trouve pas dans le chemin. Si une porte est claquée contre une ceinture, la ceinture et le véhicule peuvent être endommagés.

Ceinture épaulière réglable en hauteur

Le véhicule est équipé d'un dispositif de réglage de hauteur de ceinture épaulière pour le conducteur et le passager avant droit.

Régler la hauteur de sorte que la ceinture épaulière repose sur l'épaule et n'en glisse pas. La ceinture devrait passer près du cou, sans lui toucher. Un réglage incorrect de la hauteur de la ceinture épaulière pourrait réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité en cas de collision. Se reporter à *Port adéquat des ceintures de sécurité à la page 3-16*.

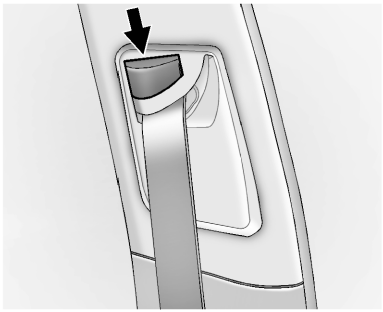

Déplacer le dispositif de réglage de la hauteur vers le haut à la position désirée en poussant vers le haut sur le dispositif de réglage.

Après avoir réglé le dispositif de réglage de hauteur à la position désirée, tenter de le déplacer vers le bas sans appuyer sur le bouton de déverrouillage pour s'assurer du blocage en position. Appuyer sur le bouton de déverrouillage pour abaisser le dispositif de réglage.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Ce véhicule est équipé de prétendeurs de ceinture de sécurité pour les occupants avant extérieurs. Bien qu'ils ne soient pas visibles, ils font partie de l'ensemble de ceinture de sécurité. Ils peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité lors des premiers instants d'un impact frontal ou quasi frontal modéré et se déploieront en cas de choc latéral ou arrière et en cas de capotage si les conditions de déclenchement sont réunies.

Les prétendeurs fonctionnent une seule fois. Si les prétendeurs s'activent dans une collision, ils doivent être remplacés et le système de ceintures de sécurité du véhicule exigera probablement des pièces neuves. Se reporter à *Remplacement de pièces du système de ceintures de sécurité après une collision à la page 3-23*.

Guides de confort de ceinture de sécurité arrière

Ce véhicule peut être équipé de guides de confort des ceintures épaulières arrière pour les positions de passager extérieur dans le siège arrière. Sinon, les guides peuvent être disponibles chez votre concessionnaire. Ils rendent le port des ceintures de sécurité plus confortables pour les enfants qui sont trop grands pour s'asseoir dans les sièges d'appoint ainsi que pour certains adultes. Lorsque les guides de confort sont installés sur une ceinture d'épaule et correctement réglés, ils éloignent la ceinture du cou et de la tête.

Voici comment placer un guide de confort sur la ceinture de sécurité :

1. Retirer le guide de sa pochette de rangement située sur le côté de siège.

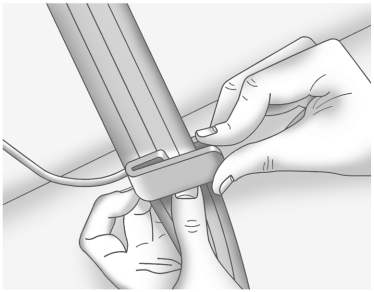

2. Placer le guide sur la ceinture et introduire les deux bords de la ceinture dans les encoches du guide.

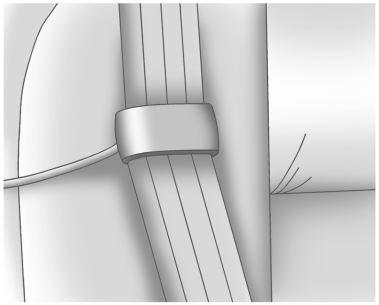

3. S'assurer que la ceinture n'est pas vrillée et qu'elle repose à plat. Le cordon élastique doit se trouver sous la ceinture et le guide de confort doit être sur la ceinture.

⚠ Avertissement

Une ceinture de sécurité qui n'est pas portée correctement n'assure pas une protection suffisante en cas de collision. La personne qui utilise cette ceinture pourrait être

(Suite)

Avertissement (Suite)

sérieusement blessée. La ceinture épaulière doit passer par dessus l'épaule puis en diagonale sur la poitrine. Ce sont ces parties du corps qui sont les plus aptes à absorber les forces générées par l'action de retenue de la ceinture.

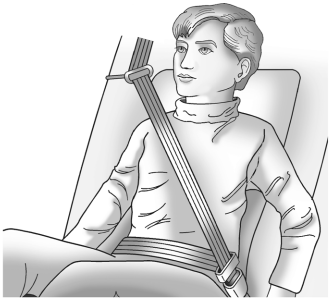

4. Bouclez, positionnez et débouclez la ceinture de sécurité comme décrit précédemment dans cette section. Assurez-vous que la partie épaule de la ceinture passe sur l'épaule et n'en tombe pas. La ceinture doit être proche du cou, sans le toucher.

Pour enlever et ranger le guide de confort, presser les bords de la ceinture l'un contre l'autre pour pouvoir extraire la ceinture du guide. Faire glisser le guide à nouveau dans sa pochette de rangement sur le côté du siège.

Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse

Les ceintures de sécurité sont efficaces pour tout le monde, y compris les femmes enceintes. Comme tous les autres occupants du véhicule, elles risquent d'être gravement blessées si elles n'en portent pas.

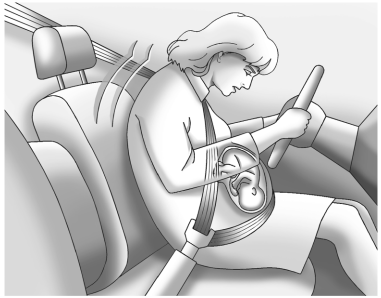

Une femme enceinte devrait porter une ceinture-baudrier et la ceinture ventrale devrait être portée sous le ventre aussi bas que possible tout au long de la grossesse.

La meilleure façon de protéger le foetus est de protéger la mère. Quand la ceinture de sécurité est portée comme il faut, il est vraisemblable que le foetus ne sera pas blessé lors d'une collision. Pour les femmes enceintes, comme pour tout le monde, le secret de l'efficacité des ceintures de sécurité est de les porter comme il faut.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité du véhicule peut s'attacher autour de vous, la utiliser.

Mais si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue, le concessionnaire permettra d'obtenir une rallonge. Lors de la commande, porter le plus gros manteau possible pour être certain que la ceinture sera adaptée. Pour éviter les blessures, ne laisser personne d'autre s'en servir et l'utiliser seulement sur le siège pour lequel elle a été commandée. Les rallonges sont conçues pour les adultes ; ne jamais l'utiliser pour fixer un siège d'enfant. Pour l'utiliser, la fixer à la ceinture de sécurité ordinaire. Se reporter au mode d'emploi de la rallonge.

Vérification du système de sécurité

De temps en temps, vérifier le bon fonctionnement du témoin de rappel de bouclage des ceintures de sécurité, des ceintures de sécurité, des boucles, des plaques de blocage, des enrouleurs et des ancrages. Vérifier l'absence de pièces du système de ceintures de sécurité desserrées ou endommagées pouvant entraver leur fonctionnement correct. Contacter le concessionnaire pour les faire réparer. Les ceintures déchirées ou effilochées ne vous protégeront peut-être pas lors d'une collision. Elles peuvent se déchirer complètement en cas d'impact. Remplacer immédiatement toute ceinture déchirée ou effilochée.

S'assurer que le témoin de rappel des ceintures de sécurité fonctionne. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité à la page 5-16*.

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches. Se reporter à *Entretien des ceintures de sécurité à la page 3-22*.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

⚠ Avertissement

Il convient de ne pas blanchir ou teindre les ceintures de sécurité. Cela risquerait de les affaiblir considérablement. Lors d'une collision, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer les ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède.

Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision

⚠ Avertissement

Le système de ceinture de sécurité peut être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de ceinture de sécurité endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger la personne qui l'utilise en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système de ceinture de sécurité fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Après un accident peu important, le remplacement des ceintures de sécurité peut s'avérer superflu. Mais les ensembles de ceinture utilisés au cours d'un accident peuvent avoir été soumis à de fortes tensions ou endommagés. Consulter votre concessionnaire pour faire inspecter ou remplacer les ensembles de ceinture de sécurité.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système de ceintures de sécurité n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Faire vérifier les prétendeurs de ceinture de sécurité si le véhicule a été impliqué dans un accident, ou si le témoin de disponibilité de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou en roulant. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-17*.

Système de sac gonflable

Le véhicule est doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable frontal pour le conducteur.
- Un sac gonflable frontal pour le passager avant extérieur.
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le conducteur.
- Un sac gonflable d'impact latéral intégré au siège pour le passager avant extérieur.
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le conducteur et le passager de la deuxième rangée assis directement derrière le conducteur.
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le passager avant extérieur et le passager de la deuxième rangée assis directement derrière le passager avant extérieur.

Tous les sacs gonflables du véhicule possèdent le mot AIRBAG (sac gonflable) sur le garnissage ou aposé sur une étiquette près de l'ouverture de déploiement.

Pour les sacs gonflables avant, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au centre du volant pour le conducteur et au tableau de bord pour le passager avant extérieur.

Pour les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve sur le côté du dossier de siège, le plus proche de la porte.

Pour les sacs gonflables de longeron de toit, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au plafond ou sur le garnissage.

Les sacs gonflables sont conçus pour compléter la protection apportée par les ceintures de sécurité. Même si les sacs gonflables d'aujourd'hui sont conçus pour réduire les risques de blessures causées par leur force de déploiement, tous les sacs gonflables doivent se déployer très rapidement pour être efficaces.

Voici ce que vous devez savoir à propos des sacs gonflables :

⚠ Avertissement

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables, si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité lors d'une collision, vous risquez d'être blessé grièvement ou tué. Les sacs gonflables sont conçus pour fonctionner avec les ceintures de sécurité, mais ne les remplacent pas. En outre, les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans tous les cas d'accidents. Dans certains cas seules les ceintures de sécurité vous protègeront. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se gonfler ? à la page 3-27*.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Le port d'une ceinture de sécurité lors d'une collision aide à réduire les risques de heurter les objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Les sacs gonflables sont des « dispositifs de protection complémentaires » aux ceintures de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ Avertissement

Les sacs gonflables se déploient avec une grande pression, plus rapidement qu'en un clin d'oeil. Toute personne reposant contre ou se trouvant très proche d'un coussin gonflable qui se gonfle

(Suite)

Avertissement (Suite)

peut être gravement blessée, voire tuée. Ne pas se placer sans raison à proximité d'un sac gonflable, comme par exemple en vous asseyant au bord du siège ou en vous penchant vers l'avant. Les ceintures de sécurité contribuent à vous maintenir dans une bonne position avant et pendant une collision. Porter toujours une ceinture de sécurité, même si le véhicule est doté de sacs gonflables. Le conducteur devrait s'asseoir le plus en arrière possible tout en gardant la maîtrise du véhicule.

Les occupants assis à proximité des sacs gonflables latéraux montés dans le siège et/ou des sacs gonflables de longeron de toit ne devraient pas s'appuyer ou s'assoupir contre les portes ou les glaces latérales.

⚠ Avertissement

Des enfants se tenant à proximité de n'importe quel sac gonflable quand il se déploie peuvent être gravement blessés ou tués. Toujours attacher correctement les enfants dans le véhicule. Pour savoir comment, lire *Enfants plus âgés à la page 3-39* ou *Bébés et jeunes enfants à la page 3-41*.

Un témoin de sac gonflable situé sur le tableau de bord montre le symbole d'un sac gonflable.

Le système électrique des sacs gonflables est vérifié. Le témoin vous avertit en cas de défaillance.

Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-17* pour davantage d'informations.

Où se trouvent les sacs gonflables ?

Le sac gonflable frontal du conducteur se trouve au centre du volant de direction.

Le sac gonflable avant de passager avant extérieur se trouve dans le tableau de bord du côté passager.

Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges du conducteur et du passager avant extérieur se trouvent dans le côté des dossiers de siège les plus proches de la porte.

Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables des longerons de toit du conducteur, du passager avant droit et des passagers extérieurs de la deuxième rangée de sièges se trouvent dans le plafond surmontant les glaces latérales.

⚠ Avertissement

Si un objet quelconque se retrouve entre un occupant et le sac gonflable, il risque de nuire au déploiement ou le déploiement peut projeter l'objet sur cette personne. La trajectoire de déploiement d'un sac gonflable doit être libre. Ne pas fixer ou placer quoi que ce soit sur le moyeu du volant ou sur ou près d'un couvercle de sac gonflable.

Ne pas utiliser d'accessoires de siège pouvant empêcher le déploiement correct d'un sac gonflable latéral monté dans un siège.

Si votre véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit, ne jamais fixer quelque chose sur le toit de votre véhicule en faisant passer une corde ou une sangle par une ouverture de porte ou de

(Suite)

Avertissement (Suite)

glace. Sinon le déploiement d'un sac gonflable de longeron de toit pourrait être empêché.

Quand un sac gonflable doit-il se déployer ?

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Voir *Système de sacs gonflables à la page 3-23*. Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer si l'impact dépasse le seuil de déploiement du système de sac gonflable spécifique. Les seuils de déploiement sont utilisés pour prévoir la gravité d'un accident afin de déployer les sacs gonflables à temps et de protéger les occupants. Le véhicule comporte des capteurs électroniques qui permettent au système de sacs gonflables de déterminer la gravité de l'impact. Les seuils de déploiement peuvent varier selon la conception du véhicule spécifique.

Les sacs gonflables frontaux sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale modérée à forte afin de réduire le risque de blessures graves à la tête et à la poitrine du conducteur et du passager extérieur avant.

La détermination du moment où les sacs gonflables frontaux se déploieront ne repose pas principalement sur la vitesse du véhicule. Elle dépend de ce qui est heurté, de l'orientation de l'impact et de la vitesse de décélération du véhicule.

Les sacs gonflables frontaux peuvent se gonfler à des vitesses de collision différentes selon que le véhicule heurte un objet de front ou latéralement et selon que l'objet est fixe ou mobile, rigide ou déformable, étroit ou large.

Les sacs gonflables frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lors des tonneaux, dans les

collisions arrière et dans de nombreux cas de collisions latérales.

En outre, le véhicule est équipé de sacs gonflables frontaux issus de la technologie de pointe. Ces sacs gonflables frontaux de la technologie de pointe adaptent la protection en fonction de la gravité de l'accident.

Les sacs gonflables d'impact latéral montés sur le siège sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. Les sacs gonflables latéraux montés dans le siège ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts frontaux, des impacts presque frontaux, des retournements ou des impacts arrière. Un sac gonflable d'impact latéral monté dans le siège est conçu pour se déployer du côté du véhicule qui est embouti.

Les sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. De plus, ces sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer en cas de retournement ou d'impact frontal grave. Les sacs gonflables de longeron de toit ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts arrière. Les deux sacs gonflables de longeron de toit se déploient quand l'un ou l'autre côté du véhicule est embouti, si le système de détection prévoit que le véhicule est sur le point de se retourner sur son flanc, ou en cas d'impact frontal grave.

Dans une collision particulière, personne ne peut dire si un coussin gonflable se gonflera simplement parce que le véhicule est endommagé ou en fonction des frais de réparation.

Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable ?

Au cours d'un déploiement, le système de détection envoie un signal électrique déclenchant la libération d'un gaz par le gonfleur. Ce gaz remplit le sac gonflable, ce qui provoque le bris du couvercle. L'appareil de gonflage, le sac gonflable et les éléments connexes font tous partie du module de sac gonflable.

Pour les emplacements des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables ? à la page 3-25*.

De quelle façon le sac gonflable retient-il ?

En cas de collision frontale ou quasi-frontale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter le volant ou le tableau de bord. En cas de collision latérale modérée à sévère,

même les occupants portant une ceinture peuvent heurter l'intérieur du véhicule.

Les sacs gonflables augmentent la protection fournie par les ceintures de sécurité en répartissant la force de l'impact de manière plus uniforme par-dessus le corps de l'occupant.

Les sacs gonflables des longerons de toit anti-tonneaux sont conçus pour maintenir la tête et la poitrine des occupants des sièges extérieurs des première et deuxième rangées. Ces sacs gonflables sont conçus pour réduire le risque d'éjection totale ou partielle en cas de tonneau, bien qu'aucun système ne puisse totalement empêcher de telles éjections.

Mais les sacs gonflables ne seront pas utiles dans de nombreux types de collisions, principalement parce que l'orientation du déplacement des occupants ne correspondra pas à l'emplacement de ces sacs gonflables. Voir *Quand un sac gonflable doit-il se gonfler ? à la page 3-27*.

Les sacs gonflables doivent toujours n'être considérés que comme un dispositif de protection complémentaire des ceintures de sécurité.

Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable ?

Après le déploiement des sacs gonflables frontaux et latéraux montés dans les sièges, ceux-ci se dégonflent rapidement, tellement vite que certaines personnes ne réalisent même pas qu'un sac s'est gonflé. Les sacs gonflables des longerons de toit peuvent rester partiellement gonflés pendant un certain temps après le gonflage. Certains composants du module de sac gonflable peuvent rester chauds pendant plusieurs minutes. Pour l'emplacement des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables ? à la page 3-25*.

Les pièces du sac gonflable qui entrent en contact avec l'occupant peuvent être chaudes, mais pas trop chaudes au toucher. De la fumée et de la poussière peuvent sortir des évents des sacs dégonflés. Le déploiement des sacs gonflables n'entrave pas la vision du conducteur à travers le pare-brise ou sa capacité de diriger le véhicule, ni n'empêche les occupants de quitter le véhicule.

⚠ Avertissement

Lors du déploiement d'un sac gonflable, il y a peut être des particules de poussière dans l'air. Les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires auront peut-être de la difficulté à respirer. Pour éviter ceci, tous les occupants devraient

(Suite)

Avertissement (Suite)

sortir du véhicule dès qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Si vous souffrez de problèmes respiratoires et que vous ne pouvez pas sortir du véhicule après le déploiement du sac, vous pouvez ouvrir une glace ou une porte pour laisser entrer de l'air frais dans le véhicule. En cas de problèmes de respiration après le déploiement d'un sac gonflable, il faut consulter un médecin.

Le véhicule est équipé d'une fonction permettant de déverrouiller automatiquement les portes, d'allumer le plafonnier et les feux de détresse, et de couper l'alimentation en carburant après le déploiement des sacs gonflables. Vous pouvez reverrouiller les portes et éteindre le plafonnier ainsi que les feux de détresse à l'aide des commandes prévues à cet effet.

⚠ Avertissement

Une collision suffisamment sévère pour déployer les sacs gonflables risque d'avoir endommagé des fonctions importantes du véhicule, comme le circuit d'alimentation en carburant, le circuit de freinage et la direction, etc. Même si le véhicule peut rouler après une collision modérée, des dégâts peuvent être dissimulés alors qu'ils réduisent la sécurité du véhicule.

Agir avec prudence en tentant de faire redémarrer le moteur après une collision.

Lors de collisions assez graves pour déployer le sac gonflable, le pare-brise se brise habituellement à cause de la déformation du véhicule. Le sac gonflable de passager avant extérieur peut également causer la rupture du pare-brise.

- Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer une seule fois. Après le déploiement d'un sac gonflable, vous devez vous procurer certaines pièces de remplacement. Si vous ne changez pas ces pièces, les sacs gonflables ne pourront pas vous protéger lors d'une autre collision. Un nouveau système comprend des modules de sacs gonflables et probablement d'autres pièces. Le manuel d'entretien du véhicule porte sur la nécessité de remplacer les autres pièces.
- Le véhicule est équipé d'un module de détection de collision et de diagnostic qui enregistre les données après une collision. Se reporter à *Enregistrement et confidentialité des données du véhicule à la page 13-17* et *Enregistreurs de données d'évènements à la page 13-17*.

- Seuls les techniciens qualifiés pourraient réparer ou entretenir vos sacs gonflables. Un mauvais entretien peut empêcher le bon fonctionnement du sac gonflable. Consulter votre concessionnaire pour tout service d'entretien.

Système de détection des occupants

Ce véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur. Le témoin d'état du sac gonflable de passager s'allume sur la console de pavillon lors du démarrage du véhicule.

États-Unis

Canada et Mexique

Les mots ON (marche) et OFF (arrêt) ou le symbole correspondant sont visibles pendant la vérification du système. Lorsque la vérification du système est terminée, seul le mot ON ou OFF, ou le symbole correspondant, demeure visible. Se reporter à *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-18*.

Le système de détection des occupants désactive le sac gonflable frontal du passager avant extérieur dans certaines situations. Le système de détection des occupants n'a d'effet sur aucun autre sac gonflable.

Le système de détection de passager fonctionne avec des capteurs incorporés au siège de passager avant extérieur. Les capteurs sont conçus pour détecter la présence d'un passager correctement assis sur son siège et détermine si le sac gonflable frontal du passager avant extérieur doit pouvoir se déployer ou non.

Selon les statistiques d'accident, les enfants sont plus en sécurité quand ils sont retenus aux sièges arrière dans des dispositifs adaptés à leur taille et leur poids.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur

un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal de passager, aucun système n'est

(Suite)

Avertissement (Suite)

infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant extérieur, toujours reculer au maximum le siège. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Le système de détection du passager est conçu pour désactiver le sac gonflable du passager avant extérieur, dans les cas suivants :

- Le siège de passager avant extérieur est inoccupé.
- Le système détermine qu'un bébé est assis dans un siège pour enfant.
- Le passager qui occupe le siège avant extérieur se lève, et son poids ne pèse plus sur le siège pendant un certain temps.
- Le système de sacs gonflables ou le système de détection de passager présente une défectuosité importante.

Lorsque le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal de passager extérieur avant droit, le témoin de désactivation s'allume et demeure allumé pour rappeler l'état de désactivation du sac gonflable. Se reporter à la rubrique *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-18*.

Le système de détection du passager est conçu pour activer le sac gonflable frontal de passager avant chaque fois qu'il détecte

qu'une personne de taille adulte est correctement assise dans le siège de passager extérieur avant.

Lorsque le système de détection du passager active le sac gonflable, le témoin d'activation s'allume et reste allumé comme rappel que le sac gonflable est activé.

Dans le cas de certains enfants, y compris des enfants attachés à un siège pour enfant, ou dans le cas d'adultes de très petite taille, il est possible que le système de détection du passager désactive parfois le sac gonflable frontal extérieur avant. Cela dépend de la posture et de la stature de la personne. Toute personne dans le véhicule qui n'est plus en âge d'être attachée à un siège pour enfant doit porter correctement une ceinture de sécurité — que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-17* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si le témoin d'activation est allumé pour un siège d'enfant

Le système de détection de passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur avant, s'il détermine qu'un enfant en bas âge est présent dans un siège pour enfant. Si un siège pour enfant a été installé et si le témoin d'activation est allumé :

1. Couper le contact.
2. Enlever le siège pour enfant du véhicule.
3. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
4. Reposer le siège d'enfant en suivant les instructions du fabricant du siège d'enfant et se référer à *Fixation des sièges pour enfants (siège arrière) à la page 3-55* ou *Fixation des sièges pour enfant (position du passager avant) à la page 3-57*.

5. Si, après la réinstallation du siège pour enfant et le redémarrage du véhicule, le témoin d'activation est toujours allumé, couper le contact. Incliner ensuite légèrement le coussin du siège, s'il est réglable, pour vérifier si le dossier de siège ne pousse pas le siège pour enfant dans le coussin de siège.

   Vérifier également si le siège pour enfant n'est pas coincé sous l'appui-tête. Si tel est le cas, ajuster l'appui-tête. Se reporter à *Appuis-tête à la page 3-2*.

6. Démarrer le véhicule.

Le système de détection du passager peut désactiver ou non les sacs gonflables pour un enfant, en fonction de la taille de l'enfant. Il est préférable de placer un dispositif de retenue d'enfant sur un siège arrière.

Si le témoin d'activation est éteint en présence d'un occupant de taille adulte

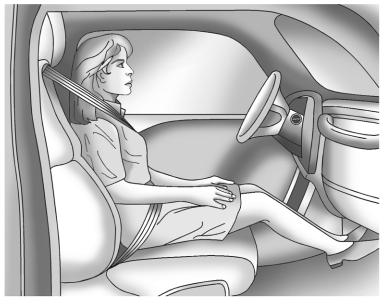

Si une personne de taille adulte est assise sur le siège du passager avant extérieur, mais que le témoin de désactivation est allumé, il se peut que la personne ne soit pas correctement assise sur le siège.

Exécuter les opérations suivantes pour permettre au système de détecter la personne et d'activer le sac gonflable frontal du passager avant extérieur :

1. Couper le contact.
2. Retirer tout élément additionnel du siège, tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage. Retirer aussi tout ordinateur portable ou autre appareil électronique.
3. S'assurer que le dossier de siège est totalement redressé.
4. Faire s'asseoir la personne droite sur le siège, centrée sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues.
5. Redémarrer le véhicule et laisser cette personne assise dans cette position pendant deux ou trois minutes après l'allumage du témoin d'activation.

⚠ Avertissement

Si le sac gonflable du passager extérieur avant est désactivé pour un occupant de taille adulte, le sac gonflable ne pourra pas se déployer et protéger cette personne en cas d'accident, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire de mort. Aucun occupant de taille adulte ne doit se trouver sur le siège du passager extérieur avant si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé.

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant les manoeuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut de sac gonflable de passager. Se reporter à « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfant », dans l'index, pour plus d'informations au sujet de l'importance de l'utilisation correcte du siège pour enfant.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire tel qu'une couverture ou un coussin, ou un équipement d'après-vente tel qu'une housse de siège, un dispositif de chauffage ou de massage peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager. Nous vous recommandons de ne pas utiliser de housses de sièges ou équipements d'après-vente à l'exception de ceux approuvés par GM pour votre véhicule. Consulter *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sacs gonflables à la page 3-36* pour plus d'informations au sujet des modifications qui peuvent affecter le fonctionnement du système.

Un siège humide peut affecter l'efficacité du système de détection de passager. Voici comment :

- Le système de détection de passager peut couper le sac gonflable du passager quand du liquide mouille le siège. Si cela se produit, le témoin de désactivation s'allume et le témoin de sac gonflable s'allume aussi.
- Du liquide répandu sur le siège et qui n'a pas pénétré rend plus probable que le système de détection de passager active le sac gonflable du passager lorsqu'un siège pour enfant ou un enfant se trouve sur le siège. Si le sac gonflable de passager est en fonction, le témoin de mise en fonction s'allume aussi.

Si le siège passager avant est humide, le sécher immédiatement. Si le témoin de sac gonflable est allumé, ne pas poser de siège pour enfant ni permettre à quiconque de s'asseoir dans ce siège.

Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-17* pour d'importantes informations de sécurité.

Le témoin d'activation peut être allumé si un objet, par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique, est placé sur un siège inoccupé. Si cela vous gêne, retirer l'objet du siège.

⚠ Avertissement

Le fait de ranger certains articles sous le siège du passager ou entre le coussin de siège du passager et le dossier du siège peut entraver le fonctionnement adéquat du système de détection de passager.

Réparation du véhicule muni de sacs gonflables

Les sacs gonflables modifient les conditions d'entretien du véhicule, car leurs éléments son répartis en divers endroits du véhicule. Votre concessionnaire et le manuel d'entretien vous fourniront des renseignements sur l'entretien du véhicule et des sacs gonflables. Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à *Renseignements sur la commande de guides de réparation à la page 13-14*.

⚠ Avertissement

Un sac gonflable peut encore se déployer au cours d'un entretien mal effectué jusqu'à 10 secondes après l'arrêt du véhicule et le débranchement de la batterie. Vous pouvez être blessé si vous êtes près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie. Éviter les

(Suite)

Avertissement (Suite)

connecteurs jaunes. Ils font probablement partie du système de sacs gonflables. S'assurer que les méthodes appropriées d'entretien sont suivies et que le travail est effectué par une personne dûment qualifiée.

Ajout d'équipement au véhicule muni de sacs gonflables

L'ajout d'accessoires qui modifient le cadre du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle avant ou latérale peut nuire au bon fonctionnement du système de sacs gonflables.

Le fonctionnement du système de sac gonflable peut aussi être affecté par la modification ou le déplacement de n'importe quelle pièce des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de

détection et de diagnostic des sac gonflables, du volant de direction, du tableau de bord, des modules de sac gonflable des longerons de toit, de la garniture de pavillon ou de montant, de la console de pavillon, des capteurs avant, des capteurs de collision latéraux, du module de détection de capotage, du câblage des sacs gonflables ou du système de protection du chargement et du filet d'arrimage.

Les informations relatives à l'emplacement des capteurs des sacs gonflables, du module de détection et de diagnostic et du câblage des sacs gonflables sont disponibles auprès de votre concessionnaire et dans le manuel de réparation.

En outre, le véhicule est doté d'un système de détection de passager qui comprend des capteurs intégrés au siège du passager. Le système de détection de passager peut ne pas fonctionner correctement si la garniture originale du siège est remplacée par une housse ou un revêtement non GM ou d'une garniture ou d'un revêtement GM conçu pour un véhicule différent. Tout élément, comme par exemple un chauffage de siège ou un coussin ou appareil d'amélioration du confort, installé sur ou sous le revêtement du siège, peut également interférer avec le fonctionnement du système de détection de passager. Cet élément peut empêcher le déploiement correct du(des) sac(s) gonflable(s) du passager ou empêcher que le système de détection des occupants ne désactive correctement le(s) sac(s) gonflable(s) du passager. Se reporter à *Système de détection du passager à la page 3-31*.

Si le véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit anti-tonneaux, consulter *Pneus et roues de différentes tailles à la page 10-70* pour d'importantes informations supplémentaires.

Si vous devez modifier votre véhicule suite à un handicap et que vous avez des questions à poser au sujet des conséquences des modifications sur le système des coussins gonflables du véhicule, ou si vous avez des questions au sujet de l'influence des modifications sur le système de coussin anti-choc pour une raison quelconque, appeler l'Assistance à la clientèle. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle à la page 13-4*.

Vérification des sacs gonflables

Le système de sacs gonflables n'a pas besoin d'entretien régulier ou de remplacement. S'assurer que le témoin de disponibilité de sac gonflable fonctionne. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-17*.

⚠ Attention

Si un recouvrement de sac gonflable est endommagé, ouvert ou brisé, le sac gonflable peut ne pas fonctionner correctement. Ne pas ouvrir ou briser les recouvrements de sac gonflable. S'il existe des recouvrements de sac gonflable ouverts ou brisés, faire remplacer le recouvrement et/ou le module de sac gonflable. Pour l'emplacement des modules de sac gonflable, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables ? à la page 3-25*. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.

Remplacement des pièces du système de sacs gonflables après une collision

⚠ Avertissement

Les systèmes de sacs gonflables peuvent être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de sac gonflable endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger les occupants d'un véhicule en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que les systèmes de sacs gonflables fonctionnent de manière adéquate après un accident, les faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si un sac gonflable se déploie, il vous faudra remplacer certaines pièces du système de sacs gonflables. Consulter votre concessionnaire pour une intervention.

Si le témoin de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en cours de route, il se peut que le système de sacs gonflables ne fonctionne pas correctement. Faire procéder immédiatement à l'entretien du véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-17*.

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés

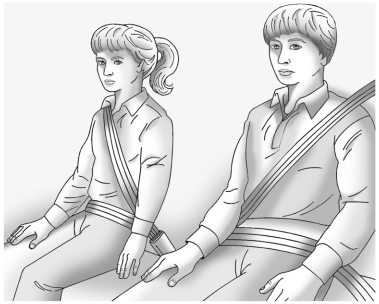

Les enfants qui sont trop grands pour des sièges d'appoint devraient porter les ceintures de sécurité du véhicule.

Les instructions du fabricant accompagnant le siège d'appoint indiquent les limites de poids et de taille de ce siège. Utiliser un siège d'appoint et une ceinture-baudrier jusqu'à ce que l'enfant passe le test d'ajustement ci-dessous :

- L'asseoir en le reculant complètement sur le siège. Ses genoux se plient-ils au bord du siège ? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- Boucler la ceinture-baudrier. La ceinture épaulière repose-t-elle sur son épaule ? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, essayer d'utiliser le guide de confort de ceinture de sécurité arrière. Se reporter à « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *Ceinture-baudrier à la page 3-17*. Si la ceinture épaulière ne repose toujours pas sur son épaule, revenir au siège d'appoint.
- La ceinture abdominale s'ajuste-t-elle le plus bas possible sur le bassin, juste au-dessus des cuisses ? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- L'ajustement correct de la ceinture de sécurité peut-il être maintenu pendant tout le trajet ? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.

Q: Quelle est la façon appropriée de porter une ceinture de sécurité ?

A: Un enfant plus âgé devrait porter une ceinture-baudrier et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière. La ceinture épaulière ne devrait pas passer devant le visage ou le cou. La ceinture ventrale devrait être portée bas sur les hanches, bien ajustée et touchant à peine les cuisses. Ceci applique la force de la ceinture sur le bassin de l'enfant

en cas d'accident. Elle ne devrait jamais être portée sur l'abdomen. Ceci pourrait causer des blessures graves et même des blessures internes fatales lors d'une collision.

Consulter également « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *Ceinture-baudrier à la page 3-17*.

Les statistiques des accidents démontrent que les enfants sont en plus grande sécurité quand ils sont attachés dans une position d'assise arrière.

Lors d'une collision, les enfants qui ne sont pas attachés peuvent heurter d'autres occupants qui le sont ou peuvent être éjectées du véhicule. Les enfants plus âgés doivent bien porter les ceintures de sécurité.

⚠ Avertissement

Ne jamais laisser plus d'un enfant partager la même ceinture de sécurité. La ceinture ne peut pas bien répartir les forces d'impact. Lors d'une collision, les enfants peuvent s'écraser l'un contre l'autre et être grièvement blessés. Chaque ceinture ne doit servir qu'à une personne à la fois.

⚠ Avertissement

Un enfant ne peut porter la ceinture de sécurité avec la ceinture épaulière derrière son dos au risque de blessure par manque de retenue par la ceinture épaulière. L'enfant risque de se déplacer trop loin et de se blesser la tête et le cou. Il risque aussi de glisser sous la ceinture abdominale. La force de la ceinture s'appliquerait directement sur l'abdomen, causant une blessure grave ou fatale. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et à travers la poitrine.

Bébés et jeunes enfants

Tout le monde dans un véhicule a besoin de protection y compris les bébés et les enfants ! Ni la distance parcourue, ni l'âge ni la taille de l'occupant ne changent le besoin, pour tout le monde, d'utiliser les dispositifs de protection. En effet, la loi de chaque province canadienne et de chaque État américain exige que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient attachés dans un véhicule.

⚠ Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si la ceinture épaulière s'enroule autour de leur cou et qu'elle continue à se serrer. Ne jamais laisser d'enfant sans surveillance dans un véhicule et ne jamais laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité.

Chaque fois que des enfants en bas âge et de jeunes enfants circulent dans les véhicules, il doivent bénéficier de la protection apportée par des sièges pour enfants adéquats. Ni le système de ceinture de sécurité du véhicule ni le système de sacs gonflables ne sont conçus pour eux.

Les enfants qui ne sont pas attachés correctement peuvent heurter d'autres personnes ou être éjectés du véhicule.

⚠ Avertissement

Une personne ne devrait jamais tenir un bébé ou un enfant dans ses bras quand elle prend place à bord d'un véhicule. En effet, lors d'une collision, le poids d'un bébé est tel qu'il sera impossible de le retenir. Par exemple, lors d'une collision à une vitesse de 40 km/h (25 mi/h) seulement, le poids d'un bébé de 5,5 kg (12 lb) exercera soudainement une force de 110 kg (240 lb) sur les bras de la personne qui le transporte.
Un bébé devrait être attaché dans un siège d'enfant adéquat.

⚠ Avertissement

Les enfants proches d'un coussin gonflable qui se déploie peuvent être grièvement blessés ou même tués. Ne jamais placer un siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans le siège avant droit. Le placer dans un siège arrière. Un siège d'enfant dirigé vers l'avant doit aussi être placé dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager.

Q: Quels sont les différents types de sièges d'enfant supplémentaires ?

A: Quatre types élémentaires de sièges d'enfant supplémentaires, achetés par le propriétaire du véhicule, sont disponibles. Pour la sélection d'un siège d'enfant spécifique, il faut tenir compte non seulement du poids, de la taille et de l'âge de l'enfant, mais aussi de la compatibilité du siège avec le véhicule automobile dans lequel il sera utilisé.

Pour la plupart des types de sièges d'enfant, différents modèles sont disponibles. Lors de l'achat d'un siège d'enfant, s'assurer qu'il est conçu pour être utilisé dans un véhicule automobile. Si tel est le cas, le siège d'enfant portera une étiquette de conformité aux normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles.

Les directives du fabricant accompagnant le siège d'enfant indiquent les limites de poids et de grandeur d'un siège d'enfant spécifique. De plus, il existe de nombreux types de sièges pour les enfants ayant des besoins particuliers.

⚠ Avertissement

Afin de réduire le risque de blessures graves à la tête et au cou lors d'une collision, les nouveau-nés ont besoin d'un soutien complet. Lors d'une collision, si un bébé est installé dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière, les forces de la collision sont distribuées sur les parties les plus solides du corps du bébé, soit le dos et les épaules. Un bébé devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié, orienté vers l'arrière.

⚠ Avertissement

Les os du bassin d'un jeune enfant sont encore si petits que la ceinture de sécurité ordinaire du véhicule pourrait ne pas rester

(Suite)

Avertissement (Suite)

sur les os du bassin comme elle le devrait. Au contraire, elle pourrait remonter sur l'abdomen de l'enfant. Lors d'une collision, la ceinture exercerait alors la force de l'impact sur une partie du corps qui n'est pas protégée par aucune ossature, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou fatales. Un jeune enfant devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié.

Appareils de retenue pour enfant

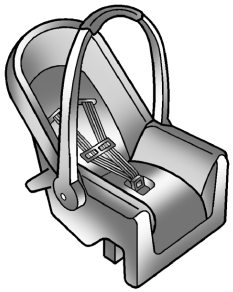

Siège pour enfant orienté vers l'arrière

Un siège pour bébé orienté vers l'arrière assure une retenue du dos de l'enfant contre la surface du siège.

Le harnais retient le bébé en place dans le siège lors d'une collision.

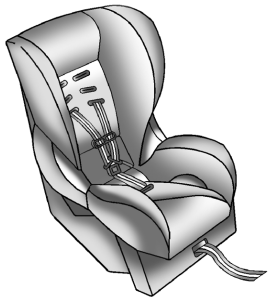

Siège pour enfant orienté vers l'avant

Un siège d'enfant orienté vers l'avant permet de retenir le corps de l'enfant par l'intermédiaire du harnais.

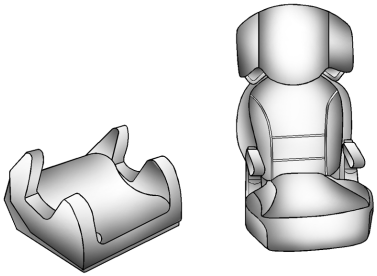

Sièges d'appoint

Un siège d'appoint est un dispositif de retenue pour enfant conçu pour permettre un meilleur ajustement du système de ceintures de sécurité du véhicule. Un siège d'appoint peut aussi permettre à un enfant de voir dehors.

Fixation d'un siège d'enfant supplémentaire dans le véhicule

⚠ Avertissement

En cas de collision, si le siège d'enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule, un enfant risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer le siège d'enfant correctement dans le véhicule grâce à la ceinture de sécurité ou au système LATCH, selon les instructions fournies avec le siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Pour réduire les risques de blessure, le siège d'enfant doit être fixé dans le véhicule. Les systèmes de siège d'enfant doivent être fixés sur les sièges du véhicule au moyen des ceintures ventrales, de la section ventrale d'une ceinture-baudrier ou du système LATCH. Voir *Ancrages inférieurs et*

attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-47. En cas de collision, les enfants peuvent être en danger si le siège d'enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule.

Lors de l'installation d'un siège d'enfant supplémentaire, se reporter aux instructions fournies avec le siège d'enfant et qui se trouvent sur le siège d'enfant et/ou dans une brochure ainsi que dans le présent manuel. Les instructions fournies avec le siège d'enfant sont importantes. Aussi, si elles ne sont pas disponibles, en obtenir une copie auprès du fabricant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Dans certaines régions des États-Unis et du Canada, des techniciens certifiés de sécurité pour passagers enfants (CPST) peuvent inspecter et montrer comment utiliser et installer correctement les sièges d'enfants. Aux États-Unis, se référer au site internet de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) pour trouver la station d'inspection de sièges d'enfants la plus proche. Pour la disponibilité de CPST au Canada, vérifier avec Transport Canada ou avec le bureau provincial du ministère des transports.

Installation de l'enfant sur le siège d'enfant

⚠ Avertissement

En cas de collision, si l'enfant n'est pas correctement attaché dans le siège d'enfant, il risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer l'enfant correctement selon les instructions fournies avec ce siège d'enfant.

Où installer l'appareil de retenue

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant se déploie, puisque le dossier du

(Suite)

Avertissement (Suite)

siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. S'assurer que le sac gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours

(Suite)

Avertissement (Suite)

reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection du passager à la page 3-31* pour obtenir de plus amples renseignements.

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Les sièges d'enfants et les sièges rehausseur varient énormément en taille et certains peuvent s'adapter à certaines positions de sièges mieux que d'autres. S'assurer toujours que le siège enfant soit correctement fixé.

Selon l'endroit où vous placez le siège enfant et la taille du siège, vous pouvez ne pas pouvoir accéder aux ensembles adjacents de ceinture de sécurité ou aux systèmes de VERROUILLAGE pour des passagers ou des sièges enfant supplémentaires. Les positions de sièges adjacentes ne doivent pas être utilisées si le siège enfant empêche l'accès ou interfère avec le passage de la ceinture de sécurité.

Quel que soit l'endroit où est installé le siège d'enfant, veiller à le fixer correctement.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)

Le système LATCH fixe un siège pour enfant en toute sécurité pendant la conduite ou en cas d'accident. Les accessoires LATCH du siège pour enfant sont utilisés pour fixer le siège pour enfant aux points d'ancrages du véhicule. Le système LATCH est conçu pour faciliter l'installation d'un siège pour enfant.

Pour utiliser le système LATCH de votre véhicule, un siège pour enfant avec des fixations LATCH est nécessaire. Les sièges pour enfant orientés vers l'arrière et vers l'avant compatibles avec le système LATCH peuvent être correctement installés avec les ancrages LATCH ou les ceintures de sécurité du véhicule. Ne pas utiliser les ceintures de sécurité et le système d'ancrage LATCH pour fixer un siège pour enfant orienté vers l'arrière ou vers l'avant.

Les sièges rehausseurs utilisent les ceintures de sécurité du véhicule pour attacher l'enfant dans le siège rehausseur. Si le fabricant recommande de fixer le siège rehausseur avec le système LATCH, c'est possible à condition que le siège rehausseur puisse être correctement positionné et en l'absence d'interférence avec le positionnement correct de la ceinture à trois points sur l'enfant.

Veiller à suivre les instructions fournies avec le siège pour enfant ainsi que les instructions de ce manuel.

En installant un siège pour enfant avec une fixation supérieure, vous devez également utiliser les ancrages inférieurs ou les ceintures de sécurité pour le fixer correctement. Un siège pour enfant ne doit jamais être installé en utilisant uniquement la fixation et l'ancrage supérieurs.

Le système d'ancrage LATCH peut être utilisé aussi longtemps que le poids combiné de l'enfant et du siège pour enfant ne dépasse pas 29,5 kg (65 lb). Utiliser uniquement la ceinture de sécurité, au lieu du système d'ancrage LATCH, lorsque ce poids combiné dépasse 29,5 kg (65 lb).

La suite explique comment fixer un siège pour enfant avec ces fixations dans le véhicule.

Tous les sièges du véhicule et tous les sièges d'enfant ne disposent pas d'ancrages inférieurs et de fixations ou bien d'ancrage de sangle supérieure et de fixations.

Ancrages inférieurs

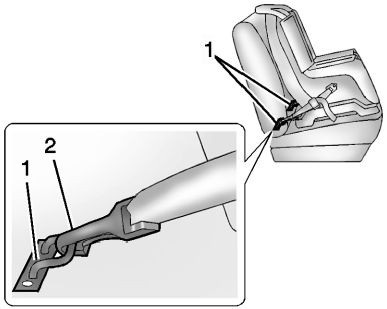

Les ancrages inférieurs (1) consistent en des barres métalliques construites dans le véhicule. Chaque place assise équipée du système LATCH et susceptible de recevoir un siège d'enfant muni de fixations inférieures dispose de deux ancrages inférieurs (2).

Ancrage de sangle supérieure

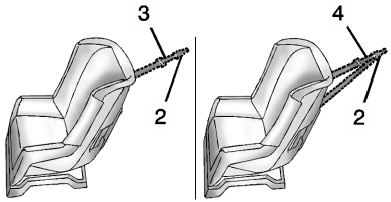

Une sangle supérieure (3, 4) retient la partie supérieure du siège d'enfant au véhicule. Un ancrage de sangle supérieure est construit dans le véhicule. La fixation de la sangle supérieure (2) située sur le siège d'enfant est raccordée à l'ancrage de sangle supérieure située dans le véhicule, ce qui permet de réduire le mouvement vers l'avant et la rotation du siège d'enfant pendant la conduite ou en cas de collision.

Il est possible que le siège pour enfant dispose d'une sangle simple (3) ou d'une sangle double (4). Chacune sera munie d'une seule fixation (2) permettant de fixer la sangle supérieure à l'ancrage.

Certains sièges pour enfant équipés de sangle supérieure sont conçus pour être utilisés avec une sangle supérieure fixée ou non. D'autres exigent la fixation permanente de la sangle supérieure. Au Canada, la loi stipule que les sièges pour enfant orientés vers l'avant doivent disposer d'une sangle supérieure et que la sangle doit être fixée. Veiller à lire et suivre les instructions relatives à votre siège pour enfant.

Emplacements de l'ancrage inférieur et de l'ancrage de sangle supérieure

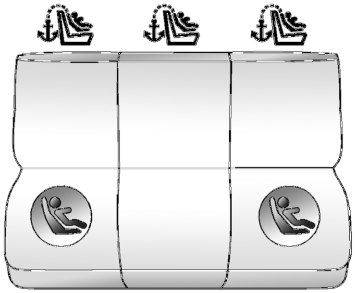

Siège arrière

(Ancrage de sangle supérieure): Places assises avec ancrages de sangle supérieure.

(Ancrage inférieur): Places assises munies de deux ancrages inférieurs.

Pour vous permettre de repérer les ancrages inférieurs, chaque place assise équipée d'ancrages inférieurs comporte deux étiquettes situées près de la nervure médiane de capot, entre le dossier du siège et le coussin du siège.

Pour aider à repérer les ancrages de sangle supérieure, le symbole correspondant est situé sur le couvercle.

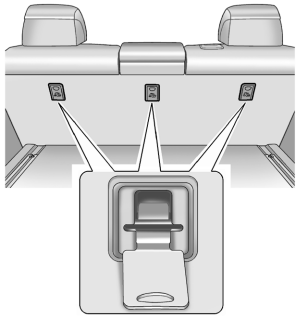

Ancrages d'attache supérieurs

Les ancrages de sangle supérieure sont situés sous les panneaux de garniture du dossier arrière, derrière les appuie-tête. Bien utiliser l'ancrage situé du même côté que la position assise à laquelle le siège d'enfant est installé.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position dépourvue d'ancrage d'attache supérieure si la loi exige que l'attache supérieure soit fixée, ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être fixée.

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer le dispositif de retenue à la page 3-45* pour de plus amples informations.

Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH

⚠ Avertissement

Si un siège d'enfant équipé du système LATCH n'est pas fixé aux ancrages, l'enfant risque de ne pas être correctement protégé. En cas d'accident, l'enfant pourrait être sérieusement blessé ou même tué. S'assurer qu'un siège d'enfant équipé du système LATCH est fixé correctement aux ancrages ou bien utiliser les ceintures de sécurité du véhicule pour le fixer, en suivant les

(Suite)

Avertissement (Suite)

instructions fournies avec ce siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

⚠ Avertissement

Chaque support de sangle supérieure et chaque ancrage inférieur du véhicule est conçu pour maintenir un seul siège d'enfant. Si vous attachez plusieurs sièges d'enfant à un seul ancrage, vous risquez de provoquer un desserrement ou une cassure de l'ancrage ou de la fixation en cas de collision. Le cas échéant, un enfant ou d'autres passagers pourraient être blessés. Pour éviter que des personnes se blessent et que votre véhicule ne soit endommagé, fixer un seul siège d'enfant par ancrage.

⚠ Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si la ceinture épaulière s'enroule autour de leur cou et qu'elle continue à se serrer. Boucler toute ceinture de sécurité inutilisée derrière le siège enfant de manière à ce que l'enfant ne puisse l'atteindre. Tirer complètement la ceinture épaulière hors de l'enrouleur pour engager le système de blocage, si le véhicule en est équipé, après avoir installé le siège enfant.

⚠ Attention

Les fixations LATCH ne peuvent frotter contre les ceintures de sécurité au risque de dégâts. Au besoin, déplacer les ceintures pour éviter le frottement.

(Suite)

Attention (Suite)

Ne pas replier le siège arrière vide avec une ceinture bouclée au risque d'endommager la ceinture ou le siège. Déboucler la ceinture et la replacer en position de rangement avant de replier le siège.

Si vous devez fixer plus d'un siège pour enfant sur le siège arrière, se reporter à *Où installer le dispositif de retenue à la page 3-45*.

Ce système est conçu pour faciliter l'installation de sièges pour enfant. Lorsque vous utilisez les ancrages inférieurs, ne pas utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Utiliser plutôt les ancrages du véhicule et les fixations du siège pour enfant pour fixer les sièges. Certains sièges pour enfant utilisent également un autre ancrage de véhicule pour fixer une sangle supérieure.

1. Attacher et serrer les fixations inférieures aux ancrages inférieurs. Si le siège pour enfant ne dispose pas de fixations inférieures ou si la position assise voulue n'est pas dotée d'ancrages inférieurs, fixer le siège pour enfant au moyen de la sangle supérieure et des ceintures de sécurité. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux instructions contenues dans ce manuel.
   1.1. Repérer les ancrages inférieurs correspondant à la position assise désirée.
   1.2. Placer le siège d'enfant sur le siège.

   Pour les positions de sièges arrière extérieures, si l'appuie-tête interfère avec la bonne installation du siège enfant, l'appuie-tête peut être retiré. Voir « Dépose et repose de l'appuie-tête » à la fin de cette section.
   1.3. Attacher et serrer les fixations inférieures du siège pour enfant aux ancrages inférieurs.
2. Si le fabricant du siège pour enfant recommande de fixer la sangle supérieure, l'attacher et la serrer à l'ancrage de sangle supérieure, le cas échéant. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux étapes qui suivent :
   2.1. Localiser l'ancrage d'attache supérieure et ouvrir la housse pour exposer l'ancrage.

2.2. Acheminer, fixer et serrer la sangle supérieure conformément aux instructions fournies avec votre siège d'enfant et suivre les instructions suivantes :

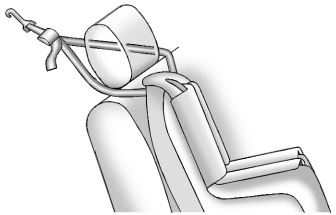

Si vous utilisez une attache double en position assise extérieure arrière avec un appuie-tête réglable, passer la double attache autour de l'appuie-tête.

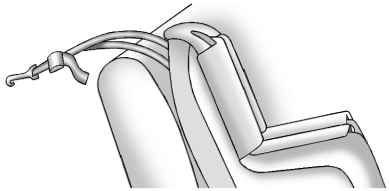

Si vous utilisez une double attache en position assise extérieure arrière et que l'appuie-tête a été retiré, passer la double attache par dessus le dossier du siège.

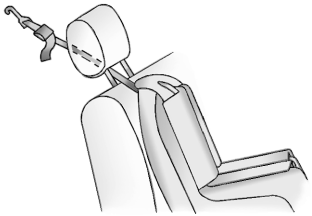

Si vous utilisez une attache simple en en position assise extérieure arrière avec un appuie-tête réglable, passer l'attache simple sous l'appuie-tête et entre les tiges de l'appuie-tête.

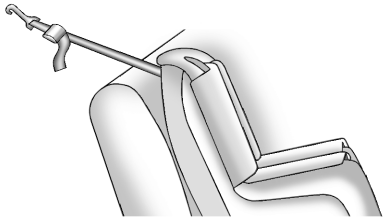

Si vous utilisez une attache simple en position assise extérieure arrière et que l'appuie-tête a été retiré, passer l'attache simple par dessus le dossier du siège.

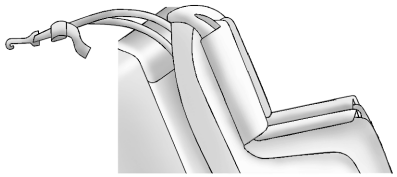

Si vous utilisez une attache double en position assise centrale arrière, abaisser l'appuie-tête réglable jusqu'à sa position enfoncée et passer la double attache par dessus l'appuie-tête.

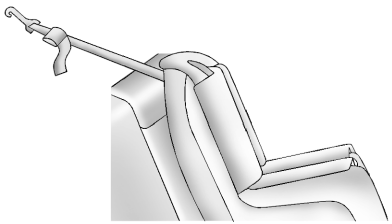

Si vous utilisez une attache simple en position assise centrale arrière, abaisser l'appuie-tête réglable jusqu'à sa position enfoncée et passer l'attache simple par dessus l'appuie-tête.

3. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire du système LATCH et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Une installation correcte du siège d'enfant ne devrait pas laisser un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Dépose et repose de l'appuie-tête

Les appuis-têtes extérieurs arrière peuvent être retirés s'ils interfèrent avec la bonne installation du siège pour enfant. L'appuie-tête en position assise arrière centrale n'est pas retirable et doit être abaissé jusqu'à sa position enfoncée pour l'installation du siège pour enfant.

Pour déposer l'appui-tête :

1. Replier partiellement le dossier vers l'avant. Voir *Sièges arrière à la page 3-12* pour de plus amples renseignements.

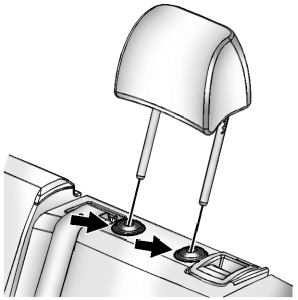

2. Presser les deux boutons sur les tiges de l'appuie-tête en même temps et tirer l'appuie-tête vers le haut.

3. Ranger l'appuie-tête dans le compartiment à bagages du véhicule.
4. Lorsque le siège d'enfant est retiré, reposer l'appuie-tête avant d'utiliser la position assise.

⚠ Avertissement

Si les appuis-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appuis-tête de tous les occupants.

Pour reposer l'appui-tête :

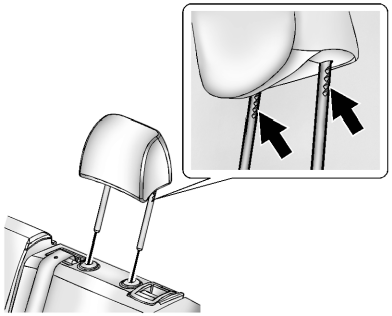

1. Insérer les tiges de l'appuie-tête dans les trous sur le dossier du siège. Les encoches sur les tiges doivent être tournées vers le côté conducteur du véhicule.
2. Pousser l'appuie-tête vers le bas.

   Si nécessaire, presser le bouton de relâchement de réglage de hauteur pour enfoncer davantage l'appuie-tête. Voir *Appuis-tête à la page 3-2*.
3. Essayer de déplacer l'appuie-tête pour vous assurer qu'il est bloqué en place.

Remplacement des pièces du système LATCH après une collision

⚠ Avertissement

Le système LATCH peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système LATCH endommagé peut ne pas retenir convenablement un siège pour enfant en cas d'accident, entraînant des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système LATCH fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si le véhicule est équipé du système LATCH et s'il était utilisé au cours d'un accident, certaines pièces du système LATCH devront être remplacées.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système LATCH n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Fixation des sièges pour enfants (siège arrière)

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Si le siège pour enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-47* pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-47* pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Si le siège pour enfant ne possède pas de système LATCH (dispositif de verrouillage), vous devez utiliser la ceinture de sécurité pour le fixer. S'assurer de bien suivre les directives jointes au siège pour enfant. Attacher l'enfant dans le siège pour enfant dans les conditions indiquées et conformément aux directives données.

S'il faut installer plusieurs sièges pour enfant à l'arrière, veiller à lire *Où installer le dispositif de retenue à la page 3-45*.

1. Placer le siège d'enfant sur le siège.

   Si l'appuie-tête interfère avec la bonne installation du siège enfant, il peut être retiré. Voir « Dépose et repose de l'appuie-tête » sous *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-47*.

2. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.

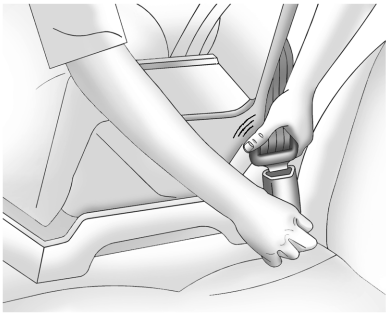

3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

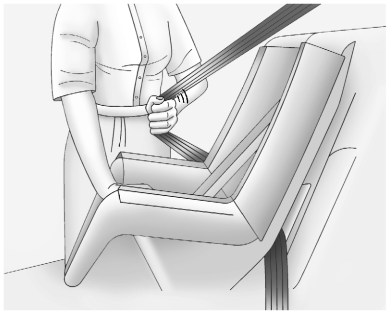

4. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.

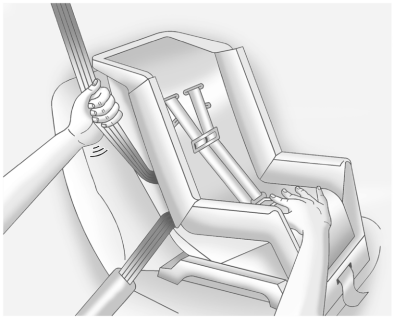

5. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

   Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 4 et 5.

6. Si le siège d'enfant est pourvu d'une sangle supérieure, suivre les instructions du fabricant du siège relatives à l'utilisation de la sangle supérieure. Se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-47*.
7. Avant d'installer un enfant dans le siège enfant, s'assurer qu'il tient bien en place. Pour vérifier, sasir le siège enfant au niveau du passage de la ceinture de sécurité et essayer de le déplacer d'un côté à l'autre et d'arrière en avant. Lorsque le siège enfant est correctement installé, le déplacement ne doit pas dépasser 2,5 cm (1 po).

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la décrocher. Si l'appuie-tête a été retiré, le reposer avant d'utiliser la position assise. Voir « Dépose et repose des appuie-tête » sous *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-47* pour davantage d'informations sur l'installation correcte des appuie-tête.

Fixation des sièges pour enfants (position du passager avant)

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Il est plus sécuritaire de fixer un siège pour enfant orienté vers l'avant sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer le dispositif de retenue à la page 3-45*.

De plus, le véhicule est équipé d'un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur avant dans certaines conditions. Se reporter à *Système de détection du passager à la page 3-31* et *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-18* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant droit se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. S'assurer que le sac gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant droit.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant droit, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Se reporter à la rubrique *Système de détection du passager à la page 3-31* pour obtenir de plus amples renseignements.

Si votre véhicule ne possède pas de siège arrière qui peut recevoir un siège pour enfant dirigé vers l'arrière, nous recommandons que les sièges pour enfant dirigés vers l'arrière ne soient pas placés dans votre véhicule, même si le sac gonflable est hors fonction.

Si le siège pour enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-47* pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-47* pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Vous utiliserez la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position. Observer les directives jointes au siège pour enfant.

1. Reculer le siège autant que possible avant de fixer le siège pour enfant dirigé vers l'avant.

   Quand le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable de passager

extérieur avant, le témoin de sac gonflable hors fonction de la lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager doit s'allumer et rester allumé quand vous démarrez. Se reporter à *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-18*.

2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
3. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.

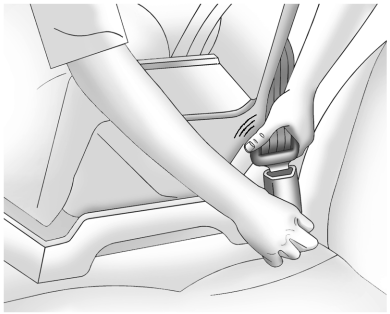

4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

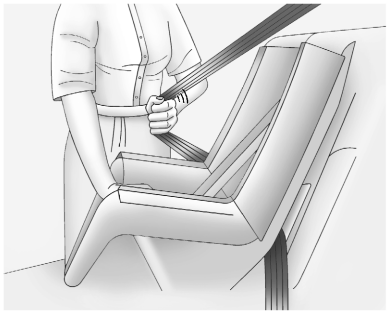

5. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.

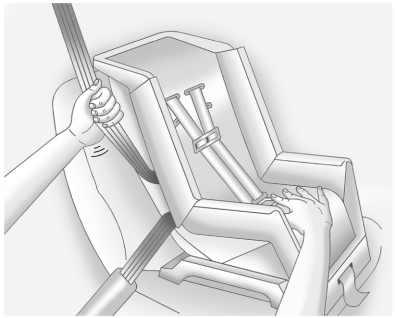

6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

   Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

7. Avant d'installer un enfant dans le siège enfant, s'assurer qu'il tient bien en place. Pour vérifier, sasir le siège enfant au niveau du passage de la ceinture de sécurité et essayer de le déplacer d'un côté à l'autre et d'arrière en avant. Lorsque le siège enfant est correctement installé, le déplacement ne doit pas dépasser 2,5 cm (1 po).

Si le sac gonflable est désactivé, le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager s'allume et reste allumé lorsque le véhicule démarre.

Si un siège pour enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé, se reporter à « Si le témoin d'activation est allumé avec un siège pour enfant », à la rubrique *Système de détection du passager à la page 3-31*.

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement.

Rangement

Compartiments de rangement
Compartiments de rangement 4-1
Boîte à gants 4-1
Porte-gobelets 4-2
Remisage avant 4-2
Rangement d'accoudoir 4-3
Rangement de la console centrale 4-3

Caractéristiques additionnelles de rangement
Cache-bagages 4-4
Points d'arrimage de l'espace utilitaire 4-5
Système de gestion de compartiment utilitaire 4-5
Filet de chargement 4-9
Filet d'arrimage 4-11

Porte-bagages de toit
Porte-bagages de toit 4-11

Compartiments de rangement

⚠ Avertissement

Ne pas placer d'objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement. En cas d'accident, ces objets peuvent provoquer l'ouverture du couvercle et occasionner des blessures.

Boîte à gants

Soulever la poignée de la boîte à gants pour l'ouvrir. Utiliser la clé pour verrouiller et déverrouiller la boîte à gants.

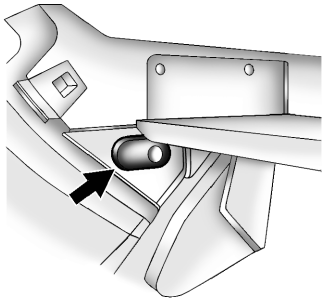

La boîte à gants est climatisée et peut être utilisée pour la conservation à basse température. La climatisation du véhicule doit être activée en position maximale pour un refroidissement maximal de la boîte à gant. Déplacer la commande coulissante pour permettre l'entrée d'air frais dans la boîte à gants. Après avoir ouvert le débit d'air, fermer le volet de la boîte à gants afin d'empêcher l'air froid de pénétrer dans le véhicule.

4-2 Rangement

Porte-gobelets

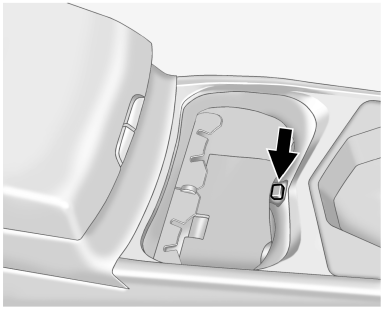

Le porte-tasse avant possède une séparation qui peut être réglée pour loger de grands ou petits récipients.

Pour des grands récipients, appuyer sur le bouton pour écarter le diviseur et rendre le porte-tasse plus profond. Pour des petits récipients, enfoncer le bord supérieur du diviseur pour retrouver sa position d'origine et raccourcir le porte-tasse.

Remisage avant

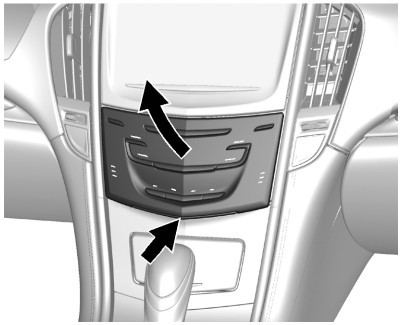

S'il est équipé d'un rangement derrière le système de commande de climatisation, appuyer sur la barre chromée au bas du panneau du système de commande de climatisation et la maintenir enfoncée pour ouvrir. Un port USB se trouve à l'intérieur. Se reporter à « Port USB/SD » dans le manuel d'infodivertissement.

Garder la zone de rangement fermée lorsqu'elle n'est pas utilisée.

Enfoncer et maintenir la barre chromée au bas du panneau du système de commande de climatisation à nouveau pour la refermer.

Un espace de rangement se trouve devant le levier de sélection. Pousser le haut du volet vers le haut et celui-ci s'ouvrira automatiquement.

L'intérieur est équipé d'une prise de courant pour les accessoires. Se reporter à *Prises électriques à la page 5-9*.

Rangement d'accoudoir

En cas d'accoudoir de siège arrière, tirer l'accoudoir de siège arrière vers l'avant pour accéder aux porte-gobelets avec chemises amovibles. En cas de zone de rangement arrière, tirer sur le levier pour y accéder.

Rangement de la console centrale

La console centrale comporte un accoudoir, un plateau de rangement supérieur et une zone de rangement inférieure.

L'accoudoir peut se régler. Faire glisser le haut de l'accoudoir pour le régler à la position désirée.

Appuyer sur le bouton du côté du conducteur pour accéder au plateau de rangement supérieur. Appuyer sur le bouton du côté du passager pour accéder à la zone de rangement inférieure.

Une prise de courant accessoire et deux ports USB se trouvent dans la console centrale. Selon l'équipement, il existe un lecteur de carte SD et une prise jack auxiliaire. Se reporter à *Prises électriques à la page 5-9* et au manuel d'infodivertissement.

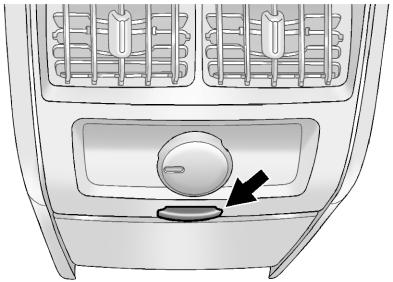

Appuyer sur le bouton pour ouvrir la zone de rangement à l'arrière de la console centrale. Si le véhicule est équipé du divertissement de siège arrière (RSE), les jacks audio/vidéo, le port USB et le port SD sont à l'intérieur. Se reporter au manuel d'infodivertissement.

Caractéristiques additionnelles de rangement

Cache-bagages

En cas de cache-bagages à deux positions, il peut être utilisé pour couvrir les articles se trouvant dans l'espace de chargement du véhicule.

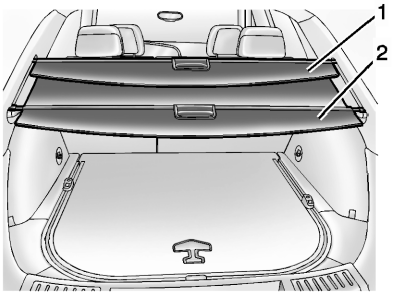

Le cache-bagages peut être placé en deux positions. Il peut occuper la position d'ouverture partielle (1) pour le chargement d'objets dans le compartiment arrière ou la position basse (2) pour dissimuler les objets du compartiment arrière.

Installer le cache-bagages

1. Maintenir la cartouche pour diriger le store vers l'arrière.

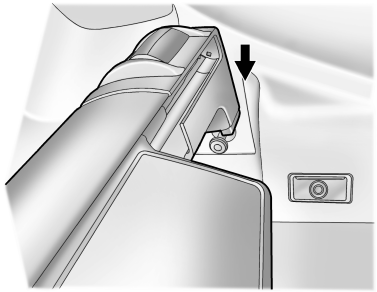

2. Aligner la cartouche par-dessus les goupilles des panneaux de garnissage du véhicule.
3. Enfoncer la cartouche en place.
4. Dérouler le cache-bagages vers l'arrière du véhicule.

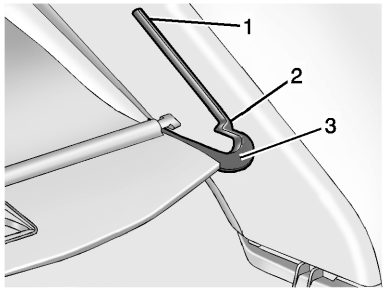

5. Introduire les goupilles du cache-bagages dans les canaux (3) qui se trouvent des deux côtés.
6. Glisser le cache-bagages en position basse (2) ou en position d'ouverture partielle (1).

Retirer le cache-bagages.

1. Retirer les couvercle des canaux et le rouler vers le haut.

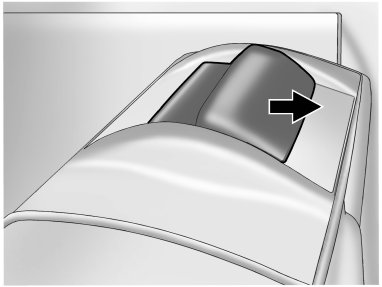

2. Faire glisser le bouton du haut pour relâcher la cartouche.
3. Tirer vers le haut pour extraire la cartouche des goupilles.

⚠ Avertissement

Un couvercle de chargement non sécuritaire peut frapper les gens lors d'un arrêt ou d'un virage sec, ou lors d'une collision. Placer le couvercle de chargement dans un endroit sûr ou le retirer du véhicule.

Points d'arrimage de l'espace utilitaire

Pour les véhicules équipés d'éléments de fixations du chargement, quatre éléments se trouvent dans le compartiment arrière du véhicule. Ils permettent d'assujettir les petites charges.

Système de gestion de compartiment utilitaire

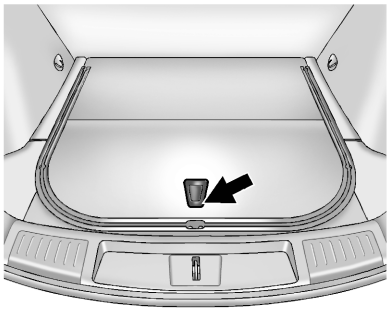

Pour ouvrir le système de gestion de chargement, appuyer sur l'arrière de la poignée pour la déverrouiller, puis la soulever.

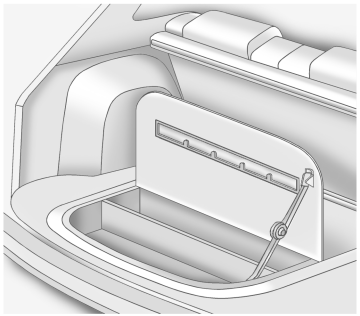

Un vérin se bloque pour immobiliser le couvercle ouvert.

Quatre crochets de l'intérieur du couvercle sont disponibles pour le rangement.

Un espace de rangement supplémentaire peut exister de chaque côté du système de gestion de chargement. Lever le panneau pour ouvrir.

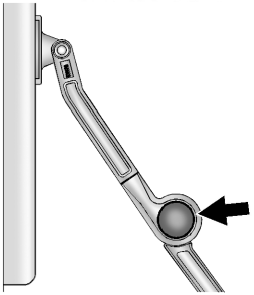

Appuyer sur le bouton rouge du vérin pour fermer le couvercle.

Compartiment de rangement arrière

⚠ Avertissement

Un cache-bagages mal verrouillé et fermé ou resté en position ouverte peut être projeté dans le véhicule au cours d'une collision ou d'une brusque manoeuvre et blesser. Veiller à fermer et

(Suite)

Avertissement (Suite)

verrouiller le cache-bagages avant de rouler. Si le cache est retiré, toujours le ranger à l'extérieur du véhicule. Lorsqu'il est replacé, veiller à toujours le refixer fermement.

Pour accéder aux zones de rangement arrière du système de gestion de chargement et à la trousse de compresseur et de produit d'étanchéité pour pneus :

1. Retirer le cache-bagages (option).
2. Ouvrir le couvercle du système de gestion de chargement.

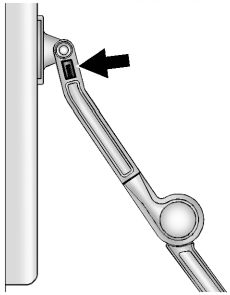

3. Relâcher le vérin du couvercle intérieur en faisant glisser vers le bas l'agrafe rouge.

   Décrocher le vérin de la goupille du couvercle intérieur. Ranger le vérin décroché en le repliant dans le compartiment de gestion de chargement.

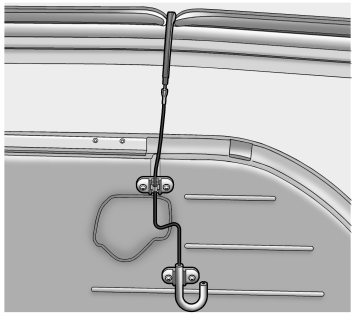

4. Ranger le couvercle du système de gestion de chargement en l'accrochant au joint d'étanchéité.

Longeron en U

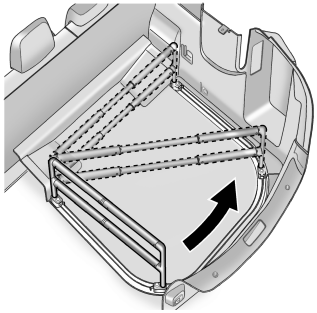

Pour les véhicules avec système de rail en U, la clôture peut être déplacée à différentes positions du rail pour assujettir le chargement.

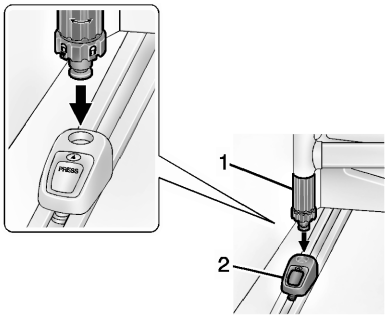

Appuyer sur les boutons d'adaptateur pour déplacer les adaptateurs (2) sur la partie rectiligne du rail en U.

Pour déplacer la clôture autour du rail en U, déconnecter un côté :

1. Déverrouiller en faisant tourner le loquet (1) pour aligner sur la flèche de l'adaptateur (2).
2. Appuyer sur le bouton d'adaptateur pour déplacer les adaptateurs (2) à la position désirée.

3. Replacer la cloison et verrouiller les deux loquets (1) en les faisant tourner pour aligner sur la flèche de l'adaptateur (2).

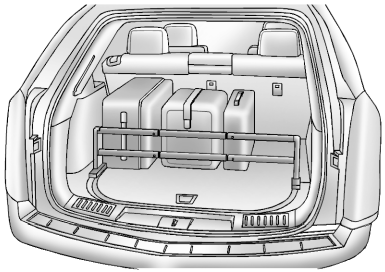

Utiliser la clôture pour fixer les articles en place.

Pour retirer la clôture

Déverrouiller en faisant tourner les deux loquets (1) pour aligner sur la flèche de l'adaptateur (2). Lever la cloison et la retirer.

Installation de la clôture

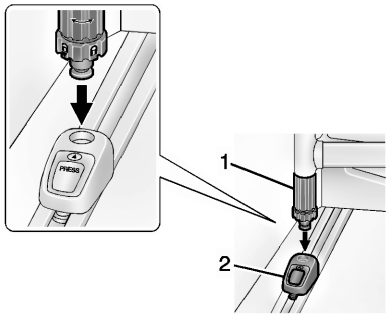

Insérer la cloison dans les adaptateurs et verrouiller les deux loquets (1) en les faisant tourner pour aligner sur la flèche de l'adaptateur (2).

Rangement de la clôture

1. Lever le couvercle du système de gestion de chargement.
2. Relâcher le couvercle du vérin comme décrit dans les étapes précédentes.

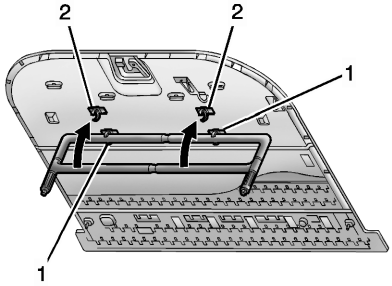

3. Introduire le haut de la clôture dans les deux agrafes inférieures (1).
4. Faire tourner le bas de la clôture vers le haut et l'introduire dans les deux agrafes supérieures (2).

Glissières avec anneau en D

Pour les véhicules équipés d'un système d'anneau en D, il existe quatre glissières d'anneau en D qui se déplacent le long des rails. Elles peuvent être utilisées comme moyen de fixation en rangeant le chargement.

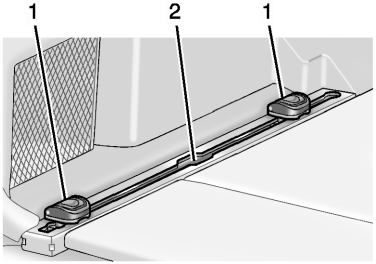

Introduire les glissières d'anneau en D (1) dans le canal (2) placé au milieu du rail. Pousser le bouton pour déplacer la glissière d'anneau en D le long du rail.

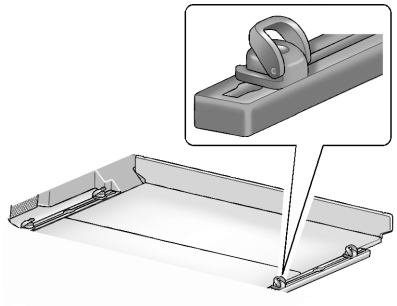

La boucle de la glissière avec anneau en D doit être placée vers l'intérieur en direction de l'espace de rangement et l'anneau doit être en position levée pour un usage correct.

Filet de chargement

⚠ Avertissement

Ne pas empiler d'objets plus haut que l'extrémité supérieure du filet de chargement et ne rien

(Suite)

Avertissement (Suite)

suspendre au filet. Éviter les objets tranchants ou qui appliquent une force excessive sur le filet. Si les objets sont mal rangés, le filet risque des dégâts et les objets peuvent être projetés dans le véhicule. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Toujours ranger les objets derrière le filet.

Selon l'équipement, le filet de chargement peut être utilisé pour ranger des objets légers qui seront retenus à l'arrière et les empêcher de heurter les occupants en cas de freinage brutal.

Ni surcharger le filet, ni y ranger d'objets lourds.

Il y a quatre ouvertures dans le garnissage de toit : deux derrière les sièges avant et deux derrière les sièges arrière.

4-10 Rangement

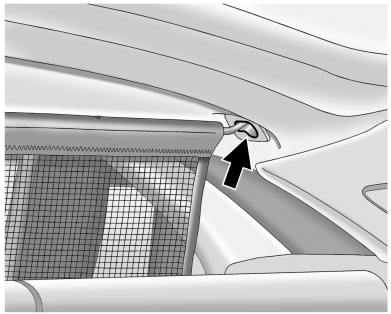

1. Introduire les coins supérieurs du filet de chargement dans la grande ouverture du garnissage du pavillon et l'assujettir en les faisant coulisser dans la petite ouverture.
2. Il faut rabattre les dossiers des sièges arrière lorsque le filet est placé dans l'ouverture de la garniture de toit derrière les sièges avant.

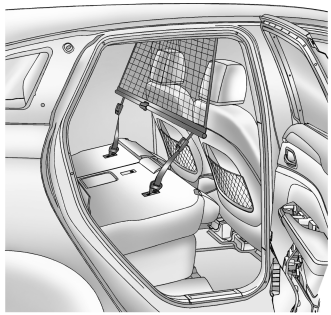

3. Placer le filet de chargement sur les attaches de siège arrière, sur le dossier des sièges arrière rabattus et tirer sur les sangles pour serrer le filet.
4. Une fois que le filet est installé dans une ouverture de la garniture de toit derrière les sièges arrière, les dossiers de siège arrière doivent être placés en position verticale.

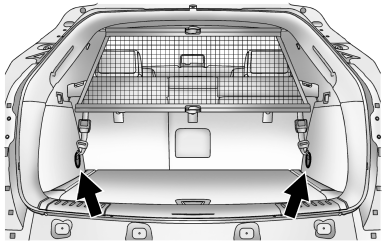

5. Monter le filet de chargement sur les attaches de chargement, sur les panneaux inférieurs latéraux.

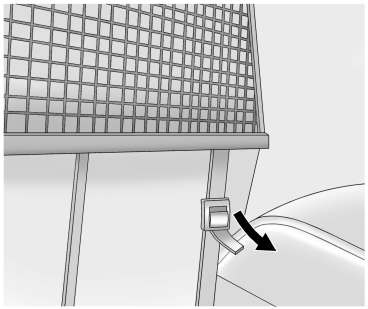

6. Tirer sur les sangles pour serrer le filet.

Rangement du filet de chargement

Le filet de chargement peut être retiré du véhicule et rangé dans le système de gestion de chargement.

1. Déconnecter le filet des ouvertures du pavillon et des attaches.
2. Presser le bouton rouge du centre du filet pour le plier à demi.
3. Rouler le filet de chargement et le ranger dans le sac de vinyle.
4. Ouvrir le couvercle du système de gestion de chargement.
5. En cas de trousse de gonflage, ranger le filet de chargement dans l'espace disponible près de la trousse.

Filet d'arrimage

Un filet de commodité en option placé à l'arrière du véhicule permet d'immobiliser les petites charges.

Le filet ne doit pas être utilisé pour ranger des charges lourdes.

Porte-bagages de toit

⚠ Avertissement

Si un objet dépasse en longueur ou en largeur le porte-bagages du véhicule - comme des panneaux de lambris, des feuilles de contre-plaqué, un matelas, etc. - le vent peut le soulever en cours de route. L'objet transporté peut être brusquement arraché par le vent, ce qui peut provoquer une collision et endommager le véhicule. Ne jamais transporter quoi que ce soit qui dépasse en longueur ou en largeur le porte-bagages du toit du véhicule, sauf en cas d'utilisation d'un porte-bagages accessoire certifié par GM.

4-12 Rangement

Selon l'équipement, la galerie de toit permet de transporter des objets. Pour les galeries de toit qui ne sont pas dotées de traverses, des traverses agréées GM peuvent être achetées comme accessoires. Consulter le concessionnaire pour plus d'informations.

⚠ Attention

Un chargement sur la galerie de toit de plus de 100 kg (220 lb) ou dépassant à l'arrière ou sur les côtés du véhicule peut endommager le véhicule. Placer le chargement de manière à ce qu'il repose uniformément sur les traverses, en veillant à le fixer le plus solidement possible.

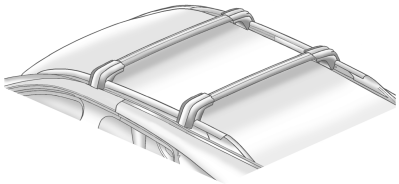

Pour éviter d'endommager ou de perdre le chargement pendant la conduite, s'assurer que les traverses et le chargement sont toujours fixés solidement. Le chargement sur le porte-bagages de toit élèvera le centre de gravité du véhicule. Éviter les vitesses élevées, les démarrages brusques, les virages serrés, les freinages brusques et les manoeuvres abruptes, car vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Si vous devez conduire le véhicule sur une longue distance, sur route cahoteuse ou à grande vitesse, s'arrêter de temps en temps pour s'assurer que le chargement reste en place. Ne pas dépasser la capacité totale du véhicule en le chargeant. Pour de plus amples renseignements sur la capacité et le chargement du véhicule, se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-11*.

Instruments et commandes

Commandes

Réglage du volant 5-3
Commandes au volant 5-3
Volant de direction chauffant 5-4
Klaxon 5-4
Essuie-glace/lave-glace avant 5-4
Essuie-glace/lave-glace arrière 5-7
Lave-phare 5-8
Boussole 5-8
Horloge 5-8
Prises électriques 5-9
Allume-cigarette 5-10
Cendriers 5-10

Témoins, jauges et indicateurs

Témoins, jauges et indicateurs 5-11
Combiné d'instruments 5-12
Compteur de vitesse 5-14
Compteur kilométrique 5-14
Compteur journalier 5-14
Tachymètre 5-14
Jauge de carburant 5-14
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur 5-15
Rappels de ceinture de sécurité 5-16
Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG) 5-17
Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager 5-18
Témoin du système de charge 5-19
Témoin d'anomalie 5-20
Témoin du système de freinage 5-22
Témoin de frein électrique de stationnement 5-23
Témoin d'entretien de frein de stationnement électrique . . . 5-24
Témoin du système de freinage antiblocage (ABS) 5-24
Témoin d'avertissement de changement de voie (LDW) 5-25
Indicateur d'obstacle devant le véhicule 5-25
Indicateur de traction désactivée 5-25
Témoin StabiliTrak^{MD} arrêté 5-26
Témoin du système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak^{MD} 5-26
Témoin de température du liquide de refroidissement 5-27
Témoin de pression des pneus 5-27
Témoin de pression d'huile pour moteur 5-28
Témoin d'économie de carburant 5-28
Témoin de bas niveau de carburant 5-29
Témoin de sécurité 5-29
Témoin de fonctionnement des feux de route 5-29
Témoin d'éclairage avant adaptatif (AFL) 5-30
Éclairage de phare antibrouillard avant 5-30
Carillon de rappel des phares 5-30
Indicateur du régulateur de vitesse automatique 5-30

5-2 Instruments et commandes

Affichages d'information
Centralisateur informatique de bord (CIB) 5-31

Messages du véhicule
Messages du véhicule 5-34
Messages de tension et de charge de batterie 5-35
Messages du circuit de frein 5-35
Messages de boussole 5-36
Messages de régulateur de vitesse 5-36
Messages de porte ouverte 5-37
Messages au sujet du circuit de refroidissement du moteur 5-37
Messages d'huile moteur 5-38
Messages de puissance du moteur 5-39
Messages du circuit d'alimentation en carburant 5-39
Messages de clé et de serrure 5-39
Messages de lampes 5-40
Messages de dispositif de détection d'objet 5-40
Messages du système de commande suspension 5-43
Messages de système de sac gonflable 5-44
Messages de sécurité 5-44
Messages de réparation du véhicule 5-45
Messages de démarrage du véhicule 5-45
Messages de pneu 5-45
Messages de la boîte de vitesses 5-46
Messages de rappel du véhicule 5-46
Messages de vitesse du véhicule 5-47
Messages du liquide de lave-glace 5-47

Personnalisation du véhicule
Personnalisation du véhicule 5-47

Système de télécommande universelle
Système de télécommande universelle 5-54
Programmation du système de télécommande universelle 5-54
Fonctionnement de la télécommande universelle 5-57

Commandes

Réglage du volant

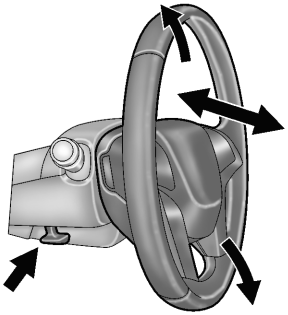

Pour régler le volant de direction :

1. Tirer le levier vers le bas.
2. Déplacer le volant vers le haut ou le bas.
3. Tirer ou pousser le volant vers ou à l'écart du corps.
4. Tirer le levier vers le haut pour verrouiller le volant en place.

Ne pas régler le volant en roulant.

Commandes au volant

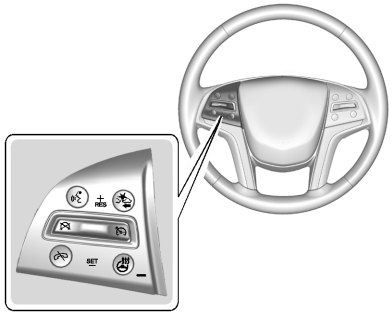

Sur les véhicules avec commandes audio au volant, certaines commandes audio peuvent être réglées au volant.

(appuyer pour parler): Pour les véhicules dotés d'OnStar[MD] ou d'un système Bluetooth, appuyer pour parler ou interagir avec ces systèmes. Voir *Aperçu OnStar à la page 14-1* ou « Bluetooth » dans le manuel d'infodivertissement.

(fin d'appel): Appuyer pour refuser un appel entrant ou mettre fin à l'appel actuel. Appuyer pour mettre en sourdine ou rétablir le système infodivertissement en dehors d'un appel.

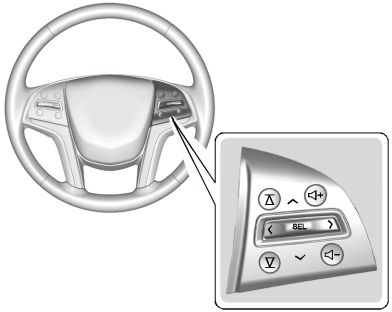

< ou > (précédente ou suivante): Appuyer pour passer à l'option de menu précédente ou suivante.

∧ ou ∨ (suivante ou précédente): Déplacer SEL vers le haut ou le bas pour aller à la sélection précédente ou suivante.

SEL (sélectionner): Appuyer pour sélectionner une option de menu en surbrillance.

⏆ ou ⏇ (présélection suivante ou précédente): Appuyer pour atteindre le favori suivant ou précédent en écoutant la radio. Appuyer pour atteindre la piste suivante ou précédente en écoutant une source de médias.

+ ou − (volume): Presser pour augmenter ou diminuer le volume.

Volant de direction chauffant

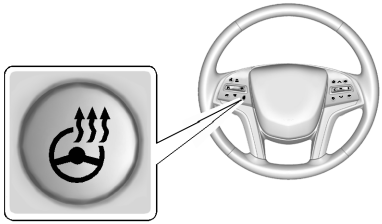

(Volant de direction chauffant): Sur les véhicules dotés d'un volant de direction chauffant, appuyer pour activer ou désactiver le chauffage. Un témoin situé à côté du bouton s'allume lorsque la fonction est activée.

Il faut environ trois minutes au volant pour commencer à chauffer.

Klaxon

Presser sur le coussin du volant pour actionner le klaxon.

Essuie-glace/lave-glace avant

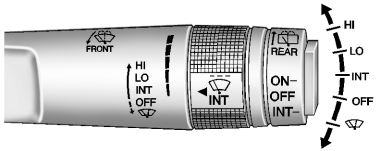

Le commutateur d'allumage occupant la position ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou ON/ RUN/START (en fonction/marche/ démarrage), déplacer le levier d'essuie-glace avant pour sélectionner la vitesse de balayage.

HI: Utilisé pour des balayages rapides.

LO: Utilisé pour des balayages lents.

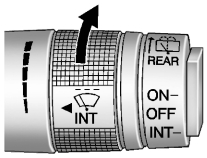

INT (balayages intermittents): Utiliser pour des balayages intermittents. Pour régler la fréquence des balayages, tourner la bande INT vers le haut pour obtenir des balayages plus fréquents ou vers le bas pour des balayages moins fréquents. Si le véhicule est équipé d'un détecteur de pluie Rainsense[MC], voir les informations suivantes sur le Rainsense.

OFF (arrêt): S'utilise pour arrêter l'essuie-glace.

(bruine): Pour un seul balayage, déplacer brièvement le levier vers le bas. Pour plusieurs balayages, maintenir le levier abaissé.

Éliminer la glace et la neige des balais d'essuie-glace avant de les utiliser. Si les balais sont gelés sur le pare-brise, les dégager prudemment ou les dégeler. Si les balais sont endommagés, en poser de nouveaux. Se reporter à *Remplacement des balais d'essuie-glace à la page 10-28*.

De la neige lourde ou de la glace peut surcharger le moteur d'essuie-glace.

Position d'arrêt d'essuie-glace

Si le contacteur d'allumage est mis en mode STOPPING THE ENGINE/ OFF (arrêt du moteur/hors fonction) lorsque les essuie-glaces sont sur LO, HI ou INT, ils s'arrêtent immédiatement.

Si le levier d'essuie-glace est ensuite mis hors fonction avant l'ouverture de la porte du conducteur ou dans les 10 minutes, l'essuie-glace recommence à fonctionner et se place à la base du pare-brise.

Si le commutateur d'allumage est mis en position STOPPING THE ENGINE/OFF (arrêt du moteur/hors fonction) pendant que les essuie-glaces fonctionnent pour le lavage du pare-brise, les essuie-glaces continuent à fonctionner jusqu'à ce qu'ils atteignent la base du pare-brise.

Rainsense[MC] (détection de pluie)

Pour les véhicules équipés de la fonction Rainsense (détection de pluie), un capteur est situé près du centre du haut du pare-brise. Le capteur détecte la quantité d'eau du pare-brise et commande automatiquement la fréquence de l'essuie-glace avant.

Le système fonctionne de manière optimale lorsque cette zone du pare-brise est exempte de débris.

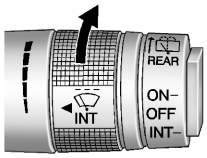

INT (commande de sensibilité de l'essuie-glace avec Rainsense): Déplacer le levier d'essuie-glace avant vers INT. Faire tourner la bande INT du levier d'essuie-glace pour régler la sensibilité.

- Faire tourner la bande vers le haut pour plus de sensibilité à l'humidité.
- Faire tourner la bande vers le bas pour moins de sensibilité à l'humidité.
- Déplacer le levier d'essuie-glace du pare-brise de la position INT pour désactiver Rainsense.

Protection de l'ensemble de bras d'essuie-glace

En utilisant une station de lavage automatique, mettre le levier d'essuie-glace avant en position OFF. Ceci désactive l'essuie-glace avant et/ou manuel Rainsense.

Avec le système Rainsense, si le point mort (N) est sélectionné et si la vitesse du véhicule est très basse, les essuie-glaces s'arrêtent automatiquement à la base du pare-brise.

Le fonctionnement de l'essuie-glace redevient normal lorsque le point mort (N) est quitté ou quand la vitesse du véhicule augmente.

(Lave-glace avant)

Tirer le levier d'essuie-glace vers vous pour vaporiser du liquide de lave-glace et activer les essuie-glaces. Les essuie-glaces n'arrêteront pas tant que le levier ne sera pas relâché ou que le temps maximum de lavage ait été atteint. Lorsque le levier d'essuie-glace est relâché, des balayages supplémentaires peuvent se poursuivre selon le temps d'activation du lave-glace . Voir *Liquide de lave-glace à la page 10-22* pour obtenir des renseignements sur la façon de remplir le réservoir de liquide de lave-glace.

⚠ Avertissement

Par temps de gel, attendre le réchauffement du pare-brise pour utiliser le lave-glace. Sinon le liquide risque de geler sur le pare-brise et de vous dissimuler la route.

Essuie-glace/lave-glace arrière

Les commandes d'essuie-glace arrière se trouvent à l'extrémité du levier d'essuie-glace avant.

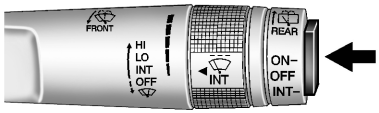

ON (activé): Appuyer sur la partie supérieure du bouton pour activer le balayage continu de l'essuie-glace arrière.

OFF (arrêt): L'essuie-glace arrière est désactivé lorsque la touche est replacée à la position médiane.

INT : (balayages arrière intermittents): Appuyer sur la partie inférieure du bouton pour régler un délai entre les balayages.

(Lave-glace arrière): Appuyer sur le levier d'essuie-glace avant vers l'avant pour vaporiser du liquide de lave-glaces sur la lunette arrière. Le levier retourne à la position de départ quand il est relâché.

Protection de l'ensemble de bras d'essuie-glace arrière

En utilisant une station de lavage automatique, mettre le levier d'essuie-glace arrière en position OFF. Ceci désactive l'essuie-glace arrière.

Si le point mort (N) est sélectionné et si la vitesse du véhicule est très basse, l'essuie-glace arrière s'arrête automatiquement à la base de la glace arrière.

Le fonctionnement de l'essuie-glace redevient normal lorsque le point mort (N) est quitté ou quand la vitesse du véhicule augmente.

Essuie-glace arrière

Si la commande d'essuie-glace arrière est désactivée, l'essuie-glace arrière fonctionne automatiquement de manière continue lorsque le levier de changement de rapport est mis en position de marche arrière (R) et l'essuie-glace avant fonctionne à petite ou à grande vitesse. Si la commande d'essuie-glace arrière est désactivée et que le levier de changement de rapport occupe la position de marche arrière (R) et que l'essuie-glace avant fonctionne par intermittence, l'essuie-glace arrière fonctionne également par intermittence.

Cette fonction peut être modifiée. Voir *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Le réservoir de liquide de lave-glace avant est utilisé pour le pare-brise et la lunette arrière. Vérifier le niveau de liquide dans le réservoir et le bon

fonctionnement des lave-glaces. Se reporter à *Liquide de lave-glace à la page 10-22*.

Lave-phare

Si équipé de lave-phares, ceux-ci sont placés sur le côté des phares.

Les phares doivent être activés pour être lavés. Sinon, seul le pare-brise sera lavé.

Tirer brièvement le levier d'essuie-glace vers vous pour l'activation. Les lave-phares vaporisent une fois, s'arrêtent puis vaporisent une seconde fois. Les lave-phares vaporisent encore une fois après cinq cycles de lavage d'essuie-glace.

Pour ajouter du liquide de lave-glace avant, se reporter à *Liquide de lave-glace à la page 10-22*.

Boussole

Une boussole peut être affichée au centralisateur informatique de bord (CIB). La boussole reçoit ses indications et d'autres informations depuis l'antenne du système de positionnement global (GPS), de StabiliTrak^{MD} et de la vitesse du véhicule.

Le système de boussole est conçu pour fonctionner sur un certain nombre de kilomètres ou de degrés de rotation avant d'avoir besoin d'un signal provenant des satellites GPS. Lorsque l'écran de la boussole affiche CAL, rouler sur une courte distance dans une zone dégagée où le véhicule peut capter un signal GPS. Le système de boussole déterminera automatiquement la restauration du signal GPS et fournira à nouveau un cap. Voir *Messages de la boussole à la page 5-36* pour les messages pouvant être affichés pour la boussole.

Horloge

Les commandes du système infodivertissement permettent d'accéder aux paramètres d'heure et de date à travers le système de menu. Voir « Page d'accueil » dans le manuel Infodivertissement pour plus d'informations sur la manière d'utiliser le système de menu.

Réglage de l'heure

Pour régler l'heure :

1. Sur la page d'accueil, appuyer sur le bouton d'écran Réglages et appuyer sur Heure et date.
2. Appuyer sur Régler l'heure et appuyer sur + ou - pour augmenter ou diminuer les minutes, et AM ou PM. Appuyer sur 12Hr ou 24Hr pour un affichage de l'heure sous format 12 ou 24 heures.
3. Appuyer sur ⬅ pour revenir au menu précédent.

Si la synchronisation automatique est activée, l'heure affichée sur l'horloge peut ne pas se mettre à jour immédiatement en entrant dans un nouveau fuseau horaire.

Pour régler la date :

1. Appuyer sur le bouton d'écran Réglages et appuyer sur Heure et date.
2. Appuyer sur Régler la date et appuyer sur + ou - pour augmenter ou diminuer le mois, le jour ou l'année.
3. Appuyer sur ⬅ pour revenir au menu précédent.

Prises électriques

Les prises électriques des accessoires peuvent être utilisées pour brancher un équipement électrique tel qu'un téléphone portable ou un lecteur MP3.

Le véhicule peut être équipé de cinq prises électriques pour accessoires.

Les prises électriques pour accessoires sont :

- Sous le système de commande de climatisation, dans le casier de rangement avant.
- Dans la console au plancher centrale.
- À l'arrière de la console au plancher centrale. Pour les véhicules équipés d'un système de commande de climatisation, il existe deux prises électriques pour accessoires à l'arrière de la console au plancher centrale.
- Dans la zone de chargement arrière.

Elles sont alimentées lorsque le véhicule est en mode ON/RUN/START ou ACC/ACCESSORY, ou jusqu'à ce que la porte du conducteur soit ouverte, dans un délai de 10 minutes à partir de la coupure du contact.

La prise située dans l'espace de chargement arrière est alimentée en permanence.

Un petit capuchon doit être retiré pour accéder à la prise de courant auxiliaire. Ne pas oublier de remettre le capuchon lorsque vous n'utilisez pas la prise.

⚠ Attention

Laisser un équipement électrique longtemps branché lorsque le contact est coupé déchargera la batterie. La prise de courant de l'espace arrière de chargement est en permanence sous tension. Toujours débrancher les équipements électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés et ne pas brancher un équipement dépassant la valeur maximale de 20 ampères.

Certains prises d'alimentation d'accessoires pourraient être incompatibles avec les prises de courant et surcharger les fusibles du

véhicule ou de l'adaptateur. En cas de problème, consulter le concessionnaire.

Lors du branchement d'un appareil électrique, suivre à la lettre les directives d'installation jointes à l'appareil. Se reporter à *Équipement électrique après-vente à la page 9-81*.

⚠ Attention

La suspension d'un équipement lourd à la prise électrique peut causer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Les prises électriques sont conçues uniquement pour brancher des accessoires tels que les cordons de chargement de téléphone portable.

Allume-cigarette

Un allume-cigarette peut se trouver sous la commande de climatisation, dans le casier de rangement avant.

Pour utiliser l'allume-cigarette, l'enfoncer complètement et le relâcher. Il s'éjecte de lui-même dès qu'il est prêt à l'usage.

⚠ Attention

Maintenir un allume-cigare enfoncé pendant qu'il chauffe l'empêche de s'éloigner de l'élément chauffant lorsqu'il est chaud. L'allume-cigare ou l'élément chauffant peuvent être endommagés en raison d'une surchauffe, ou bien un fusible peut griller. Ne pas bloquer un allume-cigarette en position enfoncée pendant qu'il chauffe.

Cendriers

Un cendrier peut se trouver sous le système de commande de climatisation de la colonne centrale. Appuyer sur le volet pour dégager le cendrier.

Pour vider le cendrier, l'enlever du tableau de bord en saisissant les bords et en tirant droit dehors. Pour le remettre, pousser le cendrier en place.

Des cendriers peuvent également se trouver sur la console centrale au plancher, derrière le levier de changement de rapport et dans les portes arrière.

⚠ Attention

Si des papiers, des épingles, ou d'autres objets inflammables sont placés dans le cendrier, des cigarettes chaudes ou autres objets de fumeurs risqueraient de les allumer et éventuellement endommager le véhicule. Ne jamais mettre d'objets inflammables dans le cendrier.

Témoins, jauges et indicateurs

Les témoins et indicateurs peuvent signaler une défaillance avant qu'elle ne devienne assez grave pour nécessiter une réparation ou un remplacement coûteux. Vous pouvez réduire les risques de blessures en prêtant attention à ces témoins et indicateurs.

Les témoins d'avertissement s'allument en cas de défaillance potentielle ou réelle d'une des fonctions du véhicule. Certains témoins s'allument brièvement au démarrage du moteur pour indiquer qu'ils fonctionnent.

Les indicateurs peuvent signaler une défaillance potentielle ou réelle de l'une des fonctions du véhicule. Souvent les indicateurs et témoins fonctionnent de concert pour signaler une défaillance dans le véhicule.

Quand l'un des témoins s'allume et demeure allumé en roulant ou que l'un des indicateurs signale une défaillance possible, se reporter à la section expliquant quoi faire. Suivre les instructions indiquées dans ce guide. Il peut être coûteux – et même dangereux – de tarder à faire réparer votre véhicule.

5-12 Instruments et commandes

Combiné d'instruments

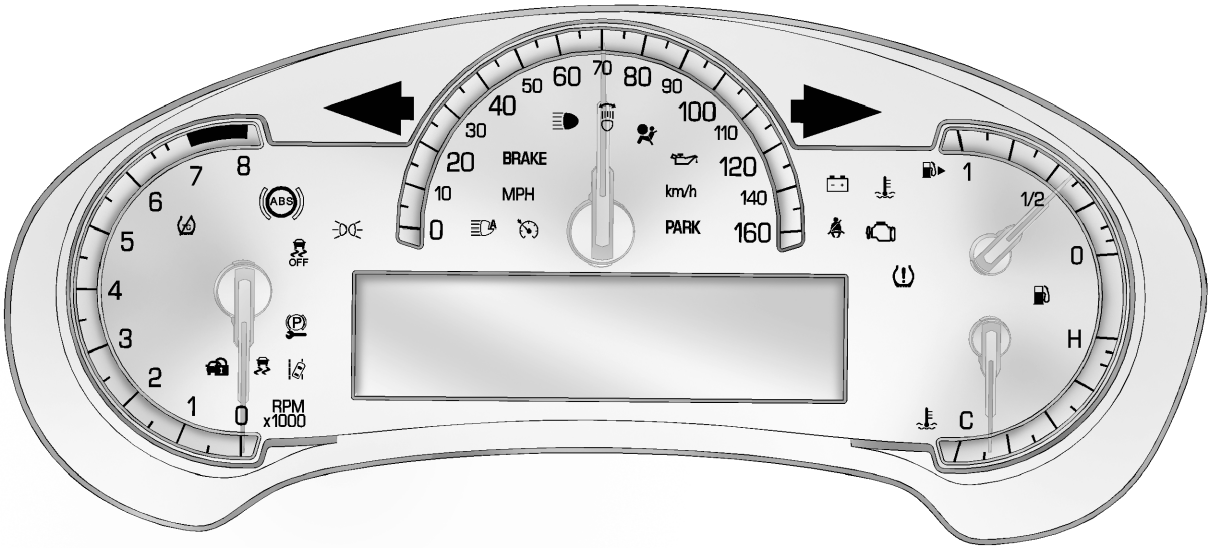

Unités anglaises affichées, métriques similaires

Affichages d'applications au combiné d'instruments

Le groupe d'instruments présente trois zones d'affichage interactives.

Utiliser la commande à cinq voies du volant pour parcourir les différentes zones d'affichage et faire défiler les différents écrans.

Les zones des côtés gauche et droit affichent l'information du centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31*.

La zone centrale affiche l'information d'application pour la navigation, l'audio, le téléphone ou les paramétrages. Un compteur de vitesse peut également s'afficher dans cette zone centrale.

Navigation

S'il n'y a pas d'itinéraire actif, une boussole sera affichée. En cas d'itinéraire actif, appuyer sur SEL pour mettre fin au guidage sur itinéraire ou activer ou désactiver les instructions vocales.

Audio

Lorsqu'une page d'application Audio est affichée, appuyer sur SEL pour entrer dans le menu Audio. Dans ce menu, rechercher de la musique, sélectionner parmi les favoris ou changer de source audio.

Phone (téléphone)

Lorsque la page d'application Phone (téléphone) est affichée, appuyer sur SEL pour entrer dans le menu Téléphone. Dans ce menu, s'il n'y a pas d'appel téléphonique actif, consulter les appels récents, sélectionner parmi les favoris ou faire défiler les contacts. En cas d'appel actif, mettre le téléphone en sourdine ou passer à l'utilisation du combiné téléphonique.

Paramètres

Appuyer sur SEL pendant que la page d'application Settings (paramétrages) est affichée pour accéder au menu des paramétrages.

Units (Unités): Appuyer sur SEL lorsque Unités est en surbrillance pour entrer dans le menu Unités. Sélectionner les unités anglaises ou métriques en appuyant sur SEL lorsque l'élément désiré est en surbrillance. Une coche sera affichée à côté de l'élément sélectionné.

Info Pages (Pages d'information): Appuyer sur SEL lorsque pages d'informations est en surbrillance pour sélectionner les éléments à afficher sur les écrans d'informations du CIB. Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31*.

Open Source Software (Logiciel Open Source): Appuyer sur SEL lorsque Logiciel Open Source est en surbrillance pour afficher les informations relatives au logiciel Open Source.

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (milles/h).

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique indique la distance parcourue par le véhicule en kilomètres ou en milles.

Ce véhicule est muni d'un compteur kilométrique infalsifiable. S'il faut installer un nouveau combiné d'instruments dans le véhicule, le nouveau compteur kilométrique reprendra le kilométrage de l'ancien. Si ceci n'est pas possible, le nouveau compteur kilométrique sera mis à zéro et une étiquette sera apposée sur la porte du conducteur pour indiquer l'ancien kilométrage du véhicule

Compteur journalier

Le compteur de trajet affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro.

Le compteur de trajet est accessible et réinitialisé via le Centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31*.

Tachymètre

Le tachymètre affiche le régime du moteur en tours par minute (tr/min).

⚠ Attention

Si vous faites fonctionner le moteur avec le tachymètre dans la zone d'alerte ombrée, le véhicule peut être endommagé et

(Suite)

Attention (Suite)

les dommages ne seront pas couverts par la garantie du véhicule. Ne pas faire fonctionner le moteur avec le tachymètre dans la zone d'alerte ombrée.

Jauge de carburant

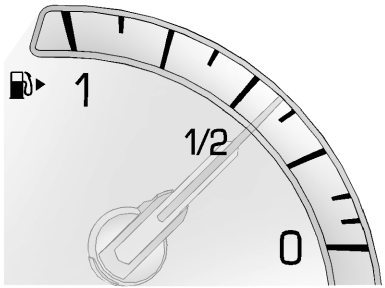

Lorsque le contact est mis, l'indicateur de niveau de carburant signale la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir.

Une flèche à proximité de l'indicateur de carburant indique le côté où se trouve la trappe de carburant du véhicule.

Lorsque l'indicateur montre que le réservoir est presque vide, le témoin de bas niveau de carburant s'allume. Il reste encore un peu de carburant mais un appoint sera bientôt nécessaire.

De quatre situations qui semblent préoccuper certains automobilistes, aucune n'est liée à un problème d'indicateur de carburant :

- À la station-service, la pompe s'arrête avant que l'aiguille n'indique que le réservoir est plein.
- Il faut un peu plus ou un peu moins de carburant pour remplir le réservoir que ce qu'indique l'aiguille. Par exemple, l'aiguille indique que le réservoir est à moitié plein, mais pour faire le plein il faut ajouter un peu plus ou un peu moins de carburant que la moitié de la capacité du réservoir.
- L'aiguille de l'indicateur oscille un peu dans les virages ou à l'accélération.
- L'indicateur a besoin de quelques secondes pour se stabiliser après que le contact est mis, mais il revient au niveau vide une fois que le contact est coupé.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur

Unités métriques

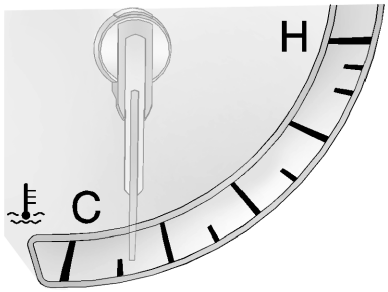

Unités anglaises

Cette jauge mesure la température du moteur du véhicule.

Pendant la conduite sous des conditions normales de fonctionnement, si l'aiguille entre dans la zone ombrée elle indique que le moteur est trop chaud. Sortir de la route, arrêter le véhicule et couper aussi rapidement que possible le moteur.

Rappels de ceinture de sécurité

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur se trouve dans le combiné d'instruments.

Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie retentit pour rappeler au conducteur de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle peut se reproduire plusieurs fois si le conducteur ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Si la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée, le carillon et le témoin ne se déclenchent pas.

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager se trouve à côté du témoin d'état du sac gonflable passager. Voir *Système de détection de passager à la page 3-31*.

Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au passager avant de boucler sa ceinture de sécurité.

Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle peut se reproduire plusieurs fois si le passager ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le passager avant a déjà attaché sa ceinture.

Le carillon et le témoin de bouclage de ceinture de sécurité peuvent se déclencher si un objet est placé sur le siège, comme par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique. Pour désactiver le témoin et/ou le carillon, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité.

Témoin de rappel de ceinture de sécurité de passager de seconde rangée

Les positions de siège de seconde rangée surveillées pour l'utilisation des ceintures de sécurité sont représentées par un symbole de couleur dans le centralisateur informatique de bord (CIB), indiquant l'état de la ceinture de sécurité. Au démarrage, deux symboles s'allument et restent allumés pendant quelques secondes sur le groupe d'instruments de bord, pour avertir le conducteur que les passagers doivent attacher leur ceinture de sécurité. Quand la ceinture passager est bouclée, le symbole correspondant devient vert. Si une ceinture de sécurité n'est pas bouclée au départ, le groupe d'instruments de bord affiche un symbole gris. Le véhicule se déplaçant, si un passager de la deuxième rangée, qui avait attaché sa ceinture au départ, la détache, le symbole correspondant devient rouge, clignote et une sonnerie retentit.

Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

Ce témoin indique l'existence d'un problème électrique dans le système de sacs gonflables. La vérification du système inclut les capteurs de sac gonflable, le système de détection des occupants, les prétendeurs, les modules de sacs gonflables, le câblage et le module de détection d'accident et de diagnostic. Pour de plus amples renseignements sur le système de sacs gonflables, se reporter à *Système de sac gonflable à la page 3-23*.

Le témoin de disponibilité de sac gonflable s'allume pendant quelques secondes lors du démarrage. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment, le faire réparer immédiatement.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule, le système de sac gonflable ne fonctionne peut-être pas de manière correcte. Les sacs gonflables du véhicule risquent de ne pas se gonfler lors d'une collision ou même de se gonfler sans collision. Afin d'éviter toute blessure, faire réparer le véhicule immédiatement.

Si le système de sac gonflable présente un problème, un message peut également s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Messages relatifs au système de sac gonflable à la page 5-44*.

Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager

Le véhicule est équipé d'un système de détection du passager. Se reporter à *Système de détection de passager à la page 3-31* pour d'importantes informations relatives à la sécurité. Le tableau de bord est doté d'un témoin d'état de sac gonflable du passager.

États-Unis

Canada et Mexique

Lorsque le véhicule a démarré, le témoin de statut de sac gonflable de passager affiche ON (activé) et OFF (désactivé) ou les symboles correspondants pendant quelques secondes à titre de vérification du système. Puis, quelques secondes plus tard, le témoin affiche soit ON soit OFF ou le symbole correspondant, afin de signaler le statut du sac gonflable frontal du passager avant extérieur.

Si le mot ON ou le symbole de marche est allumé pour le témoin de statut de sac du passager, cela signifie que le sac gonflable frontal du passager extérieur peut se déployer.

Si le mot OFF (désactivé) ou le symbole correspondant du témoin de sac gonflable est allumé, cela signifie que le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal du passager avant extérieur.

Si, quelques secondes plus tard, les deux témoins d'état restent allumés ou s'ils ne s'allument pas du tout, cela peut indiquer l'existence d'un problème relatif aux témoins ou au système de détection du passager. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable à la page 5-17* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Témoin du système de charge

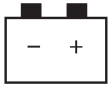

Le témoin du système de charge s'allume brièvement lorsque le contact est mis mais que le moteur ne tourne pas ; afin de vérifier son fonctionnement. Il doit s'éteindre lorsque le moteur a démarré.

S'il reste allumé, ou s'il s'allume pendant la conduite, il peut y avoir un problème relatif au système de charge électrique. Le faire inspecter par votre concessionnaire. La batterie risque de se décharger si le véhicule est utilisé lorsque ce témoin est allumé.

Lorsque ce témoin s'allume ou clignote, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche également un message.

Voir *Messages de tension et de charge de la batterie à la page 5-35*.

Si vous devez conduire sur une courte distance avec ce témoin allumé, couper tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur.

Témoin d'anomalie

Un système d'ordinateur appelé diagnostics embarqués de seconde génération (OBD II) surveille le fonctionnement du véhicule pour garantir que les émissions restent à des niveaux favorables au maintien d'un environnement propre. Le témoin d'anomalie s'allume lorsque le véhicule est placé en mode de service uniquement, à titre de vérification de fonctionnement. Si cette lampe ne s'allume pas, le véhicule doit être réparé par votre concessionnaire. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage à la page 9-17*.

Si le témoin d'anomalie s'allume pendant que le moteur est en marche, cela indique que le système OBD II a détecté un problème. Un diagnostic et un entretien pourrait être nécessaire.

Les pannes sont souvent signalées par le système avant qu'un problème apparaisse. L'attention que vous portez au témoin peut protéger le véhicule contre des dégâts plus graves. Ce système aide également le technicien à diagnostiquer correctement toute défaillance.

⚠ Attention

Si le véhicule roule continuellement avec ce témoin allumé, le dispositif antipollution risque de ne plus fonctionner comme il se doit, la consommation de carburant peut augmenter et le moteur risque de ne plus tourner de manière optimale. Ceci pourrait entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas forcément couvertes par la garantie du véhicule.

⚠ Attention

Les modifications apportées au moteur, à la boîte de vitesses ou aux systèmes d'échappement, d'admission ou d'alimentation du véhicule, ou le remplacement des pneus d'origine par des pneus dont les caractéristiques (TPC) ne sont pas identiques peuvent avoir un effet sur le dispositif antipollution du véhicule et provoquer l'allumage de ce témoin. Les modifications effectuées sur ces systèmes pourraient entraîner des réparations coûteuses non couvertes par la garantie du véhicule. De plus, ceci peut faire échouer un test obligatoire d'inspection/d'entretien du dispositif antipollution. Se reporter à la rubrique *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Ce témoin s'allume d'une des deux façons suivantes en cas de défectuosité :

Clignotement du témoin: Des ratés de moteur ont été détectés. Les ratés augmentent les gaz d'échappement du véhicule et peuvent endommager le dispositif antipollution. Le véhicule a peut-être besoin d'un diagnostic et d'un entretien.

Pour protéger le véhicule contre des dégâts plus graves :

- Réduire la vitesse du véhicule.
- Éviter les accélérations brusques.
- Éviter la montée de pentes raides.
- En cas de traction d'une remorque, diminuer la charge de la remorque dès que possible.

Si le témoin continue à clignoter, rechercher un endroit où il est possible d'arrêter en toute sécurité et stationner le véhicule. Couper le contact, attendre au moins 10 secondes et redémarrer le moteur. Si le témoin clignote toujours, suivre les étapes précédentes et se rendre dès que possible chez le concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Le témoin reste allumé: Une défaillance dans le dispositif antipollution a été détectée dans le véhicule. Le véhicule a peut-être besoin d'un diagnostic et d'une réparation.

Il peut être possible de corriger une défaillance du système antipollution de la manière suivante :

- Vérifier si le bouchon du réservoir de carburant est bien en place. Se reporter à *Remplissage du réservoir à la page 9-68*. Le système de diagnostic peut déterminer si le bouchon du réservoir n'est plus là ou s'il a été mal posé. Un bouchon de réservoir de carburant manquant ou desserré permet au carburant de s'évaporer dans l'atmosphère. Quelques trajets avec un bouchon bien posé devraient éteindre le témoin.
- Vérifier que le carburant est de bonne qualité. L'utilisation d'un carburant de qualité inférieure entraînera un fonctionnement moins efficace du moteur et peut causer un calage du moteur après le démarrage ou lors de l'engagement d'un rapport, des ratés du moteur, des hésitations ou des décélérations momentanées au cours des accélérations. Ces conditions peuvent disparaître lorsque le moteur s'est réchauffé.

Si une ou plusieurs de ces conditions se produisent, utiliser un carburant d'une autre marque. La consommation d'un plein réservoir de carburant approprié peut être requise pour éteindre le témoin.

Voir *Carburant recommandé à la page 9-67*.

Si aucune des étapes ci-dessus n'a permis d'éteindre le témoin, votre concessionnaire peut vérifier le véhicule. Le concessionnaire possède l'équipement d'essai et les outils de diagnostic nécessaires pour réparer toute défaillance électrique ou mécanique pouvant être présente.

Inspection des émissions gazeuses et programmes de maintenance

Selon votre région, il est possible que vous deviez participer aux programmes d'inspection et d'entretien du système antipollution pour votre véhicule. Pour l'inspection, le matériel d'essai du système d'émissions se branche au connecteur de liaison de données (DLC)

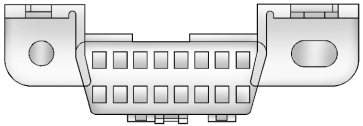

Le DLC se trouve sous le tableau de bord, à gauche du volant. Consulter votre concessionnaire au besoin.

Le véhicule risque de ne pas passer l'inspection si :

- Le témoin de panne est allumé avec le moteur en marche, ou si le véhicule est placé en mode de service uniquement et que le témoin de panne ne s'allume pas. Veuillez demander l'aide de votre concessionnaire pour vérifier le fonctionnement correct du témoin de panne.
- Le système de diagnostic embarqué (OBD II) détermine que les systèmes principaux du dispositif antipollution n'ont pas été complètement diagnostiqués par le système. Le véhicule sera considéré comme n'étant pas prêt pour l'inspection. Ceci peut se produire si la batterie de 12 V a été remplacée récemment ou si elle est déchargée. Le système de diagnostic est conçu pour évaluer les systèmes principaux du dispositif antipollution pendant une conduite normale. Ceci peut exiger plusieurs jours de conduite normale. Si ceci a été fait et que le véhicule ne satisfait toujours pas à la vérification d'état de marche du système de diagnostic embarqué (OBD II), le concessionnaire peut se charger de préparer votre véhicule pour l'inspection.

Témoin du système de freinage

Le système de freinage du véhicule se compose de deux circuits hydrauliques. Si l'un ne fonctionne pas, l'autre permet encore d'arrêter

le véhicule. Pour permettre un freinage optimal, les deux circuits doivent fonctionner.

Si le témoin d'avertissement s'allume, cela signifie que le système de freinage est défectueux. Le faire vérifier immédiatement.

Unités métriques Unités anglaises

Ce témoin devrait s'allumer brièvement au démarrage du véhicule. S'il ne s'allume pas à ce moment-là, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Si le témoin s'allume et reste allumé, cela signifie qu'il y a un problème de freins.

⚠ Avertissement

Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du système de freinage est allumé. Conduire avec ce témoin allumé peut causer une collision. Si le témoin est toujours allumé après le rangement et l'arrêt du véhicule, faire remorquer celui-ci pour intervention.

Témoin de frein électrique de stationnement

Unités métriques Unités anglaises

Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est appliqué. Si le témoin continue de clignoter après le desserrage du frein de stationnement ou en roulant, il existe un problème dans le système de frein de stationnement électrique ou dans un autre système. Un message peut également s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages du circuit de freinage à la page 5-35*.

Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, consulter votre concessionnaire.

Témoin d'entretien de frein de stationnement électrique

Ce témoin s'allume brièvement lorsque le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche). S'il ne s'allume pas, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Si ce témoin reste allumé, il existe un problème du système de frein électrique de stationnement ou d'un autre système du véhicule qui fait fonctionner le système de frein de stationnement à un niveau réduit. Le véhicule peut encore rouler mais doit être conduit chez le concessionnaire dès que possible. Se reporter à l'information au sujet du frein électrique de stationnement sous *Frein de stationnement à la page 9-32*. Si un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB), se reporter à *Messages du circuit de freinage à la page 5-35*.

Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si le témoin ne s'allume pas, le faire réparer pour qu'il puisse vous avertir de la présence d'une défaillance.

Si le témoin ABS reste allumé, couper le contact.

Si le témoin reste allumé pendant le trajet, arrêter dès que possible en sécurité et couper le contact. Redémarrer pour réinitialiser le système. Si le témoin ABS reste allumé ou se rallume en roulant, le véhicule doit être réparé. Un carillon peut également retentir pendant que le témoin reste allumé.

Si le témoin ABS est seul allumé, le véhicule peut freiner mais l'antiblocage est en panne.

Si les témoins de l'ABS et du système de freinage sont tous deux allumés, l'antiblocage des freins du véhicule ne fonctionne pas et les freins normaux présentent un problème. Consulter le concessionnaire pour une réparation.

Se reporter à *Témoin du système de freinage à la page 5-22* et *Messages du circuit de freinage à la page 5-35*.

Témoin d'avertissement de changement de voie (LDW)

Ce témoin de teinte ambre (option) s'allume brièvement au démarrage du véhicule.

Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint.

Ce témoin devient vert lorsque le système est actif et prêt à fonctionner. Lorsque le système détermine que le véhicule quitte sa voie sans utilisation du clignotant, ce témoin devient orange et clignote.

Voir *Avertissement de changement de voie (LDW) à la page 9-64*.

Indicateur d'obstacle devant le véhicule

Ce témoin en option du centralisateur informatique de bord (CIB) s'affiche en vert lorsqu'un véhicule est détecté à l'avant.

Ce témoin devient orange lorsque l'on suit de trop près le véhicule qui précède.

Voir *Système d'alerte de collision avant (FCA) à la page 9-56*.

Indicateur de traction désactivée

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Le témoin de traction asservie désactivée s'allume lorsque le système de traction asservie (TCS) a été désactivé en pressant et relâchant le bouton TCS/StabiliTrak.

Ce témoin et le témoin StabiliTrak OFF (StabiliTrak désactivé) s'allument lorsque la fonction StabiliTrak est désactivée.

Si le système de traction asservie (TCS) est désactivée, le patinage des roues n'est pas limité. Adapter sa conduite en conséquence.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique à la page 9-35*.

Témoin StabiliTrak[MD] arrêté

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Sinon, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Ce témoin s'allume quand le système StabiliTrak est désactivé. Si StabiliTrak est désactivé, le système d'antipatinage à l'accélération (TCS) est également désactivé.

Si les système TCS (système d'antipatinage à l'accélération) et StabiliTrak sont désactivés, le système n'assiste pas le contrôle du véhicule. Activer le TCS et les systèmes StabiliTrak et les feux d'avertissement sont coupés.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique à la page 9-35*.

Témoin du système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak[MD]

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint.

Si le témoin est allumé sans clignoter, le TCS et potentiellement le système StabiliTrak ont été désactivés. Un message CIB peut s'afficher. Vérifier les messages du CIB pour déterminer la panne et la nécessité d'une intervention sur le véhicule.

Si la lampe indicatrice/le témoin est allumé et clignote, le TCS et/ou le système StabiliTrak sont actifs.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique à la page 9-35*.

Témoin de température du liquide de refroidissement

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne de manière normale, le témoin s'éteint.

⚠ Attention

Le témoin de température du liquide de refroidissement du moteur indique que le véhicule a surchauffé. La conduite avec ce témoin peut entraîner des dégâts au moteur qui peuvent ne pas

(Suite)

Attention (Suite)

être couverts par la garantie du véhicule. Voir *Surchauffe du moteur à la page 10-20*.

Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume lorsque le moteur est en surchauffe.

Si cela se produit, se garer et arrêter dès que possible le moteur. Se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-20*.

Témoin de pression des pneus

Sur les véhicules dotés d'une surveillance de pression des pneus (TPMS), ce témoin s'allume brièvement lorsque le moteur démarre et fournit des informations sur les pressions des pneus et le système de surveillance de la pression des pneus.

Lorsque le témoin est allumé en permanence

Ceci indique qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Un message de pression des pneus peut également s'afficher au Centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages des pneus à la page 5-45*. Arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur le chargement et les pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-57*.

Lorsque le témoin commence par clignoter puis reste allumé

Si le témoin clignote pendant une minute environ puis reste allumé, il existe un problème de TPMS. Si le problème n'est pas résolu, le témoin s'allume à chaque

cycle d'allumage. Se reporter à *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-61*.

Témoin de pression d'huile pour moteur

⚠ Attention

Un mauvais entretien de l'huile moteur peut endommager le moteur. Conduire avec un bas niveau d'huile moteur peut également endommager le moteur. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Ajouter de l'huile au besoin. Toutefois, si le niveau de huile que dans la plage de fonctionnement et que la pression d'huile est toujours basse, faire réparer le véhicule. Il faut toujours

(Suite)

Attention (Suite)

respecter le programme d'entretien relatif aux vidanges d'huile moteur.

Ce témoin doit s'allumer brièvement au démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire.

Si le témoin s'allume et reste allumé, cela signifie que l'huile ne circule pas correctement dans le moteur. Il n'y a peut-être pas assez d'huile ou il y a un autre problème dans le système. Consulter le concessionnaire.

Témoin d'économie de carburant

eco

Ce témoin se trouve dans l'affichage du centralisateur informatique de bord (CIB).

Le témoin de mode économique de carburant (option) s'allume lorsque le bouton ECO placé près du sélecteur de rapport est enfoncé. Appuyer à nouveau sur le bouton pour éteindre le témoin et quitter le mode d'économie de carburant. Se reporter à *Conduite économe en carburant à la page 1-25* et *Mode d'économie de carburant à la page 9-30* pour plus d'informations.

Témoin de bas niveau de carburant

Ce témoin est placé près de l'indicateur de carburant et s'allume brièvement lorsque le contact est mis pour vous indiquer qu'il fonctionne.

Ce témoin s'allume également lorsque le niveau de carburant du réservoir est bas. Il doit s'éteindre dès que du carburant est ajouté. Si ce n'est pas le cas, faire vérifier le véhicule.

Témoin de sécurité

Le témoin de sécurité s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas et si le moteur ne démarre pas, il s'agit peut-être d'un problème de Estème antivol. Voir *Fonctionnement de l'antidémarrage à la page 2-21*.

Témoin de fonctionnement des feux de route

Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés.

Voir *Inverseur route/croisement à la page 6-3*.

Éclairage IntelliBeam[MD]

Ce témoin s'allume lorsque le système IntelliBeam est activé.

Voir *Commandes de l'éclairage extérieur à la page 6-1*.

Témoin d'éclairage avant adaptatif (AFL)

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du véhicule. Sinon, le véhicule doit être réparé par votre concessionnaire.

Ce témoin s'allume en cas de problème du système AFL. Il clignote lorsque le système commute entre les modes d'éclairage. Se reporter à *Éclairage avant adaptatif (AFL) à la page 6-5*.

Éclairage de phare antibrouillard avant

Le témoin des phares antibrouillard s'allume lorsque ceux-ci sont activés.

Le témoin s'éteint lorsque les phares antibrouillard sont désactivés. Se reporter à *Phares antibrouillard avant à la page 6-7* pour plus d'informations.

Carillon de rappel des phares

Ce témoin s'allume lorsque les feux extérieurs sont allumés. Se reporter à *Commandes de l'éclairage extérieur à la page 6-1*.

Indicateur du régulateur de vitesse automatique

Le témoin du régulateur de vitesse automatique est blanc si le régulateur de vitesse est en fonction

et prêt et devient vert lorsque le régulateur de vitesse est réglé et actif.

Voir *Régulateur automatique de vitesse à la page 9-39*.

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif

Ce témoin du centralisateur informatique de bord (CIB) s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (option) est actif. Se reporter à *Régulateur de vitesse adaptatif à la page 9-41*.

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB)

Les affichages du CIB se trouvent dans les zones d'affichage interactives des côtés gauche et droit du groupe d'instruments. Les écrans montrent le statut de nombreux systèmes du véhicule. Les commandes du CIB se trouvent sur la commande au volant du côté droit.

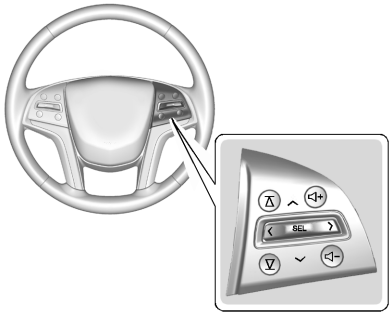

∧ ou ∨ : Appuyer sur la commande à cinq voies pour parcourir une liste vers le haut ou vers le bas.

< ou > : Appuyer sur la commande à cinq voies pour basculer entre les zones d'affichage interactives du combiné. Appuyer sur < pour revenir au menu précédent.

SEL (sélection): Appuyer sur le centre pour ouvrir un menu ou sélectionner un élément de menu.

Appuyer et maintenir pour réinitialiser les valeurs sur certains écrans.

Options d'affichage d'informations au CIB

L'information affichée au CIB peut être activée ou désactivée au menu Settings (paramètres).

1. Appuyer sur SEL pendant l'affichage de la page Settings (paramètres) dans la zone d'affichage centrale du groupe d'instruments.
2. Faire défiler jusqu'à Info Pages (pages d'information) et appuyer sur SEL.
3. Appuyer sur ∧ ou ∨ pour parcourir la liste des informations affichables.
4. Appuyer sur SEL lorsqu'un élément est en surbrillance pour sélectionner ou désélectionner cet élément. Lorsqu'un élément est sélectionné, une coche s'affiche à côté de lui.

Affichages d'informations au CIB

On trouvera ci-dessous la liste de tous les affichages d'informations possibles au CIB. Certains d'entre eux peuvent ne pas être disponibles pour votre véhicule particulier.

Vitesse: Indique la vitesse du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en milles par heure (milles/h).

Trajet 1 et trajet 2: Affiche la distance parcourue, en kilomètres (km) ou milles (mi) depuis la dernière réinitialisation du compteur journalier. Le compteur journalier peut être réinitialisé en appuyant sur SEL et en le maintenant lorsque cet écran est actif.

Autonomie: Indique la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. LOW (bas) s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. L'estimation de l'autonomie est basée sur une moyenne des consommations récentes du véhicule et sur le volume de carburant restant dans le réservoir.

Consommation d'essence moyenne: Affiche la consommation moyenne approximative en nombre de litres aux 100 kilomètres (L/100 km) ou en milles par gallon (mpg). Ce chiffre est calculé sur base des valeurs enregistrées en L/100 km (mpg) depuis la dernière réinitialisation de cet élément de menu. Pour réinitialiser la consommation moyenne, appuyer sur le bouton SEL et le maintenir lorsque cet écran est actif.

Consommation instantanée: Affiche la consommation actuelle de carburant en litres par 100 kilomètres (L/100 km) ou en milles par gallons (mpg). Ce chiffre reflète uniquement la consommation actuelle du véhicule et change fréquemment en fonction des conditions de circulation.

Vitesse moyenne: Affiche la vitesse moyenne du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou milles par heure (mph). Cette moyenne est calculée d'après les différentes vitesses du véhicule enregistrées depuis la dernière réinitialisation de cette valeur. La vitesse moyenne peut être réinitialisée en appuyant sur SEL et en le maintenant lorsque cet écran est actif.

Chronomètre: Cet écran peut être utilisé comme minuterie. Pour lancer le chronomètre, appuyer sur SEL lorsque cet écran est actif. L'écran affichera le temps passé depuis la dernière réinitialisation du chronomètre. Pour arrêter le chronomètre, appuyer brièvement sur SEL lorsque cet écran est actif et que le chronomètre fonctionne. Pour remettre le chronomètre à zéro, appuyer sur SEL et le maintenir lorsque cet écran est actif.

Boussole: Affiche la direction dans laquelle roule le véhicule.

Flèche de virage: Affiche le prochain virage en utilisant le guidage routier.

Temps de parcours: Affiche la durée restante estimée de l'itinéraire actuel.

Distance jusqu'à la destination: Affiche la distance jusqu'à la destination en utilisant le guidage routier.

Limite de vitesse: Indique l'information des panneaux, qui provient d'une base de données routières dans la navigation embarquée.

Avertissement de vitesse: Permet au conducteur de déterminer une vitesse à ne pas dépasser. Pour régler l'avertissement de vitesse, appuyer sur SEL lorsque cet écran est affiché. Appuyer sur ∧ ou ∨ pour régler la valeur. Cette fonction peut être désactivée en appuyant sur SEL et en le maintenant lorsque cette page est affichée. Si la limite de vitesse sélectionnée est dépassée, une fenêtre d'avertissement s'affiche et un signal sonore retentit.

Vitesse définie pour le régulateur de vitesse: Affiche la vitesse sur laquelle le régulateur de vitesse automatique ou le régulateur de vitesse adaptatif est réglée.

Distance de suivi: Affiche la distance actuelle jusqu'au véhicule devant.

Tension de la batterie: Affiche la tension actuelle de la batterie.

Durée de vie de l'huile moteur: Indique une estimation de la vie utile restante de l'huile.
Si REMAINING OIL LIFE 99% est affiché, cela signifie qu'il reste de 99% de durée de vie utile de l'huile.

Lorsque la durée de vie restante de l'huile est faible, le message CHANGE ENGINE OIL SOON (vidanger l'huile moteur sous peu) s'affiche. Se reporter à *Messages d'huile moteur à la page 5-38*. Vidanger l'huile le plus tôt possible.

Se reporter à *Huile moteur à la page 10-8*. En plus du système de surveillance de la durée de vie de l'huile moteur, le programme d'entretien de ce guide recommande d'autres opérations d'entretien. Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-4*.

L'écran de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange. Il ne se réinitialise pas tout seul. Ne pas réinitialiser accidentellement l'écran de durée de vie de l'huile à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile. Pour réinitialiser l'indication, appuyer sur et le maintenir pendant plusieurs secondes lorsque l'écran de durée de vie de l'huile est actif. Se reporter à *Système de durée de vie de l'huile moteur à la page 10-11*.

Pression des pneus: Indique les pressions approximatives des quatre pneus. La pression est affichée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi). Si la pression est faible, la valeur correspondant à ce pneu est affichée en orange. Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-60* et *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-61*.

Entretien requis: Affiche le nombre de kilomètres (milles) restants jusqu'au prochain entretien.

Page vierge: Permet de ne pas afficher d'informations dans une ou plusieurs zones d'affichage du CIB.

Messages du véhicule

Les messages affichés au CIB indiquent l'état du véhicule ou certaines mesures nécessaires pour corriger une condition. De multiples messages peuvent s'afficher l'un après l'autre.

Il est possible d'accuser réception des messages qui n'exigent pas de prendre immédiatement des mesures et de les effacer en appuyant sur SET/CLEAR (sélectionner/effacer). Il est impossible d'effacer les messages exigeant des mesures immédiates tant qu'elles n'ont pas été prises. Tous les messages devraient être pris au sérieux, car le fait de les effacer ne corrige pas le problème pour autant.

Voici quelques-uns des messages du véhicule pouvant être affichés en fonction de l'équipement du véhicule.

Messages de tension et de charge de batterie

Économiseur de batterie actif

Ce message s'affiche lorsque le véhicule a détecté que la tension de batterie a chuté en-dessous d'un point raisonnable. Le système de protection contre la décharge de la batterie commence à réduire la consommation de dispositifs du véhicule, ce qui peut être constaté. Lorsque ces dispositifs sont désactivés, ce message s'affiche. Couper tous les accessoires non nécessaires pour permettre le rechargement de la batterie.

Batterie faible

Ce message s'affiche si la tension de la batterie est faible. Voir *Batterie à la page 10-26*.

Service - Système de chargement de la batterie

Ce message s'affiche en cas de défectuosité du système de charge de la batterie. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

Mode Transport activé

Ce message est affiché lorsque le véhicule est en mode transport. Certaines fonctions peuvent être désactivées dans ce mode, y compris le télédéverrouillage (RKE), le télédémarrage et le système d'alarme du véhicule. Amener le véhicule chez le concessionnaire afin de faire désactiver le mode transport.

Messages du circuit de frein

Niveau de liquide de frein bas

Ce message s'affiche lorsque le niveau de liquide de frein est bas. Se reporter à *Liquide de frein à la page 10-24*.

Appuyer sur frein pour desserrer frein stationnement.

Ce message s'affiche si vous tentez de relâcher le frein de stationnement électrique sans appuyer sur la pédale de frein. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-32*.

Relâcher le frein de stationnement

Ce message s'affiche si le frein de stationnement électrique est activé lorsque le véhicule est en mouvement. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-32*.

Service - Système de freinage assisté

Ce message peut s'afficher en cas de panne d'assistance au freinage. Dans ce cas, le moteur de servofrein peut s'entendre et peut présenter des pulsations dans la pédale de frein. Ceci est normal dans ces conditions. Le véhicule doit être réparé.

Service - Frein de Stationnement

Ce message s'affiche en cas de défectuosité du frein de stationnement. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

Messages de boussole

CAL

Ce message s'affiche quand la boussole doit être étalonnée. Voir *Boussole à la page 5-8*.

- -

Des traits sont affichés lorsque la boussole exige une intervention. Consulter le concessionnaire pour réparation.

Messages de régulateur de vitesse

Croisière adaptative réglé à XXX

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est réglé. Se reporter à *Régulateur de vitesse adaptatif à la page 9-41*.

Régulateur de vitesse à commande adaptative temporaire. non disponible

Ce message s'affiche en cas de tentative d'activation du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) lorsque celui-ci est temporairement indisponible. Le système ACC ne doit pas faire l'objet d'un entretien.

Ce message peut apparaître dans les conditions suivantes :

- Le radar n'est pas propre. Les capteurs de radar doivent être exempts de boue, de saleté, de neige, de glace et de gadoue. Nettoyer tout l'avant et/ou l'arrière du véhicule. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à *Entretien extérieur à la page 10-102*.
- Une pluie forte ou de la neige perturbe la détection d'objets du radar ou les performances de la caméra.

Régulateur de vitesse fixé à XXX

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse automatique est réglé. Se reporter à *Régulateur automatique de vitesse à la page 9-39*.

Pédale de l'accélérateur enfoncée. Autofreinage désactivé

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est actif et que le conducteur presse la pédale d'accélérateur. Lorsque ceci se produit, l'ACC ne freine pas. Se reporter à *Régulateur de vitesse adaptatif à la page 9-41*.

Service - Régulateur de vitesse adaptatif

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) doit être réparé. Amener le véhicule chez le concessionnaire.

Embrayer à la position Stationnement avant de sortir

Ce message peut s'afficher si le régulateur de vitesse automatique (ACC) est engagé en maintenant le véhicule à l'arrêt et que le conducteur tente de quitter le véhicule. Placer le véhicule en position de stationnement (P) avant de le quitter.

Messages de porte ouverte

Porte ouverte

Un pictogramme de porte ouverte s'affiche au CIB montrant quelle porte est ouverte. En position autre que celle du stationnement (P), un message DOOR OPEN (porte ouverte) s'affiche également. Fermer la porte complètement.

Capot ouvert

Ce message s'affiche avec un pictogramme de capot ouvert lorsque le capot est ouvert. Fermer complètement le capot.

Accès arrière ouvert

Ce message s'affiche avec un pictogramme lorsque le hayon est ouvert. Fermer complètement le hayon.

Messages au sujet du circuit de refroidissement du moteur

Climatisation désactivée à cause de température élevée du moteur

Ce message s'affiche lorsque le liquide de refroidissement du moteur dépasse la température de fonctionnement normale. Pour éviter une contrainte accrue sur le moteur chaud, le compresseur du climatiseur est automatiquement désactivé. Lorsque la température du liquide de refroidissement redevient normale, le compresseur est réactivé. Le véhicule peut continuer à rouler.

Si ce message continue d'apparaître, faire réparer le système par votre concessionnaire dès que possible pour éviter d'endommager le moteur.

Liquide de refroidissement bas, ajouter du liquide

Ce message s'affiche si le niveau de liquide de refroidissement est bas. Se reporter à *Liquide de refroidissement du moteur à la page 10-15*.

Moteur surchauffe. Ralentir Moteur

Ce message apparaît lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée. Arrêter le véhicule et laisser le moteur tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il refroidisse.

Surchauffe moteur Arrêter moteur

Ce message s'affiche et un carillon continu retentit si le circuit de refroidissement du moteur atteint des températures dangereuses pour le fonctionnement. Arrêter le véhicule en lieu sûr et couper le moteur pour éviter d'importants dégâts. Ce message disparaît quand le moteur a refroidi à une température de fonctionnement sûre.

Température élevée du liquide de refroidissement du moteur

Ce message s'affiche lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée. Se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-20*.

Messages d'huile moteur

Vidanger huile moteur bientôt

Ce message s'affiche quand l'huile moteur doit être remplacée. Quand l'huile moteur est remplacée, veiller à réinitialiser le système de durée de vie de l'huile. Se reporter à *Système de durée de vie de l'huile moteur à la page 10-11*, *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31*, *Huile moteur à la page 10-8* et *Calendrier de maintenance à la page 11-4*.

Température de l'huile moteur élevée. Ralentir le moteur

Ce message apparaît lorsque la température de l'huile moteur est trop élevée. Arrêter le véhicule et laisser le moteur tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il refroidisse.

Niveau bas pour l'huile moteur. Ajouter de l'huile

Sur certains véhicules, ce message s'affiche lorsque le niveau d'huile moteur peut être trop bas. Vérifier le niveau d'huile avant le remplissage au niveau recommandé. Si le niveau n'est pas bas et que ce message reste affiché, amener le véhicule chez le concessionnaire pour un entretien. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-8*.

Pression huile basse. Arrêter moteur

Ce message s'affichera en cas de bas niveau de pression d'huile. Arrêter le véhicule en lieu sûr et ne plus le faire fonctionner avant d'avoir résolu le problème de basse

pression d'huile. Vérifier l'huile dès que possible et faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Messages de puissance du moteur

Puissance moteur réduite

Ce message s'affiche lorsque la puissance du moteur du véhicule est réduite. Une puissance de moteur réduite peut affecter la capacité d'accélération du véhicule. Si ce message apparaît sans qu'il y ait réduction des performances, se rendre à la destination. Les performances pourront être réduites la prochaine fois que vous conduirez le véhicule. Vous pouvez conduire le véhicule à vitesse réduite lorsque ce message est affiché mais l'accélération et la vitesse maximales peuvent être limitées. Chaque fois que ce message reste affiché, amener votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer dans les meilleurs délais.

Messages du circuit d'alimentation en carburant

Niveau carburant bas

Ce message s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. Faire l'appoint dès que possible.

Visser le bouchon du réservoir à essence

Ce message s'affiche lorsque le bouchon à carburant n'est pas serré. Serrer le bouchon.

Messages de clé et de serrure

Aucune télécommande détectée

Ce message s'affiche lorsque la batterie de l'émetteur est faible. Se reporter à « Démarrage du véhicule avec une batterie d'émetteur faible », sous *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Aucune clé à distance n'a été détectée. Placez la clé dans la poche de l'émetteur, puis faites démarrer le véhicule.

Ce message s'affiche lors d'une tentative de démarrage du véhicule sans détection de télécommande RKE. La pile de la télécommande peut être déchargée. Se reporter à « Démarrage du véhicule avec une pile de télécommande déchargée » sous *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Aucune télécommande détectée. Appuyer sur frein pour redémarrer

Ce message est affiché si la télécommande n'est pas détectée dans le véhicule. Appuyer sur la pédale de frein pour redémarrer.

NOMBRE DE CLÉS PROGRAMMÉES

Ce message s'affiche lors de la programmation de nouvelles clés pour le véhicule.

Télécommande laissée dans le véhicule

Ce message s'affiche lorsque la télécommande est abandonnée dans le véhicule.

Remplacer pile dans télécommande

Ce message s'affiche quand la pile de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) doit être remplacée.

Messages de lampes

PHARES DIRECTION ADAPTATIFS AVANT

Ce message s'affiche lorsque le système AFL est désactivé et doit être réparé. Consulter votre concessionnaire. Se reporter à *Éclairage avant adaptatif (AFL) à la page 6-5*.

Éclairage automatique activé

Ce message s'affiche lorsque la commande des feux extérieurs est en position AUTO et que les feux sont mis en fonction. Se reporter à *Allumage automatique des projecteurs à la page 6-5*.

Éclairage automatique désactivé

Ce message s'affiche lorsque la commande des feux extérieurs est en position AUTO et que les feux sont mis hors fonction. Se reporter à *Allumage automatique des projecteurs à la page 6-5*.

Défaillance du clignotant XXX

Lorsque l'un des clignotants est hors fonction, ce message s'affiche pour indiquer l'ampoule à remplacer. Se reporter à *Remplacement d'ampoule à la page 10-30* et *Ampoules de rechange à la page 10-38*.

Clignotant activé

Ce message s'affiche si le clignotant est resté allumé. Mettre hors fonction le clignotant.

Messages de dispositif de détection d'objet

Radars 24 GHz désactivés

Ce message s'affiche lorsque l'on roule dans certaines zones où peuvent se produire des interférences avec le radar. Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC), l'alerte de collision avant (FCA) et le système de freinage d'urgence actif peuvent ne pas fonctionner ou ne pas fonctionner correctement. Un entretien du véhicule n'est pas nécessaire.

Préparation de collision automatique désactivée

Ce message s'affiche lorsque le système de freinage d'urgence actif a été désactivé. Se reporter à *Système de freinage d'urgence actif à la page 9-59*.

Préparation de collision automatique réduite

Ce message s'affiche lorsque le système de freinage d'urgence actif a été réglé sur le paramètre « Alerte ». Ce paramètre désactive la plupart des fonctions de freinage automatique du dispositif de préparation automatique à la collision. Une certaine capacité de freinage automatique de dernier recours est toujours fournie avec le paramètre « Alerte » mais les probabilités de déclenchement d'un freinage sont moindres. Se reporter à *Système de freinage d'urgence actif à la page 9-59*.

Préparation de collision automatique non disponible

Ce message s'affiche lorsque le système de freinage d'urgence actif a été indisponible pendant un certain temps. L'entretien de ce système n'est pas requis.

Ce message peut apparaître dans les conditions suivantes :

- Le radar n'est pas propre. Les capteurs de radar doivent être exempts de boue, de saleté, de neige, de glace et de gadoue. Nettoyer tout l'avant et/ou l'arrière du véhicule. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à *Entretien extérieur à la page 10-102*.
- Une pluie forte ou de la neige perturbe la détection d'objets du radar ou les performances de la caméra.

Ce message peut également être affiché en cas de problème du système StabiliTrak.

Alerte de collision avant désactivée

Ce message s'affiche lorsque l'alerte de collision avant a été désactivée.

Caméra avant obstruée. Nettoyer le pare-brise

Ce message s'affiche en cas d'obstruction de la caméra. Le nettoyage de l'extérieur du pare-brise derrière le rétroviseur peut corriger le problème. Le système d'avertissement de changement de voie ne fonctionnera pas. Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC), l'alerte de collision avant (FCA) et le système de freinage d'urgence actif peuvent ne pas fonctionner ou ne pas fonctionner correctement.

Avertissement de changement de voie non disponible

Ce message s'affiche lorsque l'on tente d'activer le système d'avertissement de changement de voie (LDW) lorsque celui-ci est

temporairement indisponible.
Un entretien du système LDW n'est pas requis.

Ce message peut être dû à une obstruction de la caméra. Le nettoyage de l'extérieur du pare-brise derrière le rétroviseur peut corriger le problème.

Aide stationnement désactivée

Ce message s'affiche lorsque le système d'assistance au stationnement a été désactivé ou dans une situation temporaire ayant désactivé le système.

Autofreinage arrière et Aide stationnement non disponible

Ce message s'affiche en cas de tentative d'activation des fonctions de stationnement et de recul du système d'assistance du conducteur lorsque celles-ci sont temporairement indisponibles.
Un entretien du système n'est pas requis.

Ce message peut apparaître dans les conditions suivantes :

- Le radar n'est pas propre. Les capteurs de radar doivent être exempts de boue, de saleté, de neige, de glace et de gadoue. Nettoyer tout l'avant et/ou l'arrière du véhicule. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à *Entretien extérieur à la page 10-102*.
- Une pluie forte ou de la neige perturbe la détection d'objets du radar ou les performances de la caméra.

Voir *Systèmes d'assistance du conducteur à la page 9-50*.

Service - Préparation automatique de Collision

Si ce message s'affiche, amener le véhicule chez le concessionnaire pour faire réparer le système.

Service - Système de conduite assistée

Si ce message s'affiche, amener le véhicule chez le concessionnaire pour faire réparer le système.

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC), l'alerte de collision avant (FCA), le système de freinage d'urgence actif, les systèmes d'assistance au freinage ou au recul et/ou le système d'avertissement de changement de voie (LDW) peuvent ne pas fonctionner. Ne pas utiliser ces systèmes tant que le véhicule n'a pas été réparé.

Service - Caméra Avant

Si ce message reste affiché après un trajet continu, un entretien du véhicule est requis. Ne pas utiliser les fonctions d'avertissement de changement de voie (LDW) et d'alerte de collision avant (FCA). Amener le véhicule chez le concessionnaire.

Service - Aide stationnement

Ce message s'affiche en cas de problème du système d'assistance au stationnement. Ne pas utiliser ce système pour faciliter le stationnement. S'adresser au concessionnaire pour le faire réparer.

Service - Frein auto arrière et aide au stationnement

Ce message s'affiche en cas de problème des fonctions de stationnement et de recul du système d'assistance du conducteur. Ne pas utiliser ce système pour faciliter le stationnement ou les manoeuvres de recul. S'adresser au concessionnaire pour le faire réparer.

Système surveillance angle mort désactivé

Ce message indique que le conducteur a désactivé le système d'avertissement d'angle mort (SBZA).

Service - Système alerte angle mort

Si ce message reste affiché après un trajet continu, un entretien du véhicule est requis. Les dispositifs d'avertissement d'angle mort (SBZA) et d'alerte de trafic transversal arrière (RCTA) ne fonctionneront pas. Amener le véhicule chez le concessionnaire.

Système surveillance angle mort non disponible

Ce message indique que l'avertissement d'angle mort (SBZA) et l'alerte de trafic transversal arrière (RCTA) sont désactivés, soit parce que le capteur est obstrué et ne peut détecter les véhicules dans l'angle mort, soit parce que le véhicule se trouve en terrain ouvert, comme un désert par exemple, où il ne dispose que de de données insuffisantes pour un fonctionnement normal. Ce message peut également être généré en cas de forte pluie ou de route détrempée. Le véhicule ne requiert aucune réparation. Pour le nettoyage, se reporter à « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur à la page 10-102*.

Messages du système de commande suspension

Service - Traction intégrale

Ce message s'affiche en cas de problème avec le système de transmission intégrale (AWD). Ce message peut être établi par plusieurs problèmes. Certains peuvent nécessiter un entretien du système de transmission intégrale (AWD), d'autres non. Le véhicule roule en mode normal à deux roues motrices lorsque ce message est établi. Ceci peut être dû à :

- un problème électronique sur le véhicule ou le système de transmission intégrale (AWD).
- divers problèmes électriques sur le véhicule.
- Des plateaux d'embrayage usés ou surchauffés.

- Perte de liquides.

Si ce message apparaît, arrêter quand cela vous convient et couper le contact pendant 30 secondes. Redémarrer le véhicule et rechercher le message sur l'écran du CIB. Si le message a disparu et reste absent, il n'est pas nécessaire de conduire votre véhicule chez le concessionnaire. Si le message est encore affiché ou s'il réapparaît lorsque vous repartez, le système a besoin d'un entretien. Consulter votre concessionnaire.

Entretien StabiliTrak

Ce message s'affiche en cas de problème du système StabiliTrak. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique à la page 9-35*.

Service - Système de suspension

Ce message s'affiche en cas de problème de commande sélective de suspension. Se reporter à *Suspension à géométrie variable à la page 9-38*.

Service - Traction asservie

Ce message s'affichera en cas de problème du système de traction asservie (TCS). Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique à la page 9-35*.

Mode Sport activé

Ce message s'affiche lorsque le mode sport a été activé. Se reporter à *Suspension à géométrie variable à la page 9-38* et *Mode manuel à la page 9-28*.

Traction asservie désactivée

Ce message s'affiche lorsque le système antidérapage (TCS) a été désactivé. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique à la page 9-35*.

Traction asservie activé

Ce message s'affiche lorsque le système antidérapage (TCS) a été activé. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique à la page 9-35*.

Messages de système de sac gonflable

Service - Coussin sécurité gonflable

Ce message s'affiche en cas de problème de sac gonflable. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

Messages de sécurité

Tentative de vol

Ce message s'affiche si le véhicule détecte une tentative de vol.

Messages de réparation du véhicule

Service - Direction assistée

Ce message s'affiche en cas de problème de direction assistée et un carillon peut retentir. Amener le véhicule chez le concessionnaire pour le faire réparer.

Entretenir le véhicule

Ce message s'affiche en cas de problème du véhicule. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

Messages de démarrage du véhicule

Appuyer sur le frein pour démarrer

Ce message s'affiche si vous tentez de démarrer avant d'appuyer sur la pédale de frein.

Service - Système de démarrage sans clé

Ce message s'affiche en cas de problème du système de démarrage par bouton-poussoir. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

Messages de pneu

Service - Système de surveillance de la pression des pneus

Ce message s'affiche si le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) présente un problème. Voir *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-61*.

Apprentissage pneu en cours

Ce message s'affiche lorsque le système est en cours d'apprentissage de nouveaux pneus. Voir *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-61*.

Pression de pneu basse. Ajouter de l'air au pneu

Ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou plusieurs pneus est faible.

Ce message affiche en outre LEFT FRONT, RIGHT FRONT, LEFT REAR ou RIGHT REAR (avant gauche, avant droit, arrière gauche ou arrière droit) pour indiquer l'emplacement du pneu dégonflé.

Le témoin de basse pression des pneus s'allume également. Voir *Témoin de pression des pneus à la page 5-27*.

Si un message de pression de pneu s'affiche au CIB, arrêter dès que possible. Gonfler les pneus en ajoutant de l'air pour atteindre la pression mentionnée sur l'étiquette d'information au sujet des pneus et du chargement. Voir *Pneus à la page 10-48*, *Limites de charge du véhicule à la page 9-11* et *Pression des pneus à la page 10-57*.

Plusieurs messages au sujet de la pression des pneus peuvent s'afficher simultanément. Le CIB affiche également les valeurs de pression des pneus. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31*.

Messages de la boîte de vitesses

Service - Transmission

Ce message apparaît lorsqu'il y a un problème avec la boîte de vitesses. Consulter votre concessionnaire.

Changement de vitesse refusé

Ce message s'affiche lorsque la commande de changement de vitesse du conducteur (DSC) est utilisée et que l'on essaie de passer une vitesse mal appropriée à la vitesse du véhicule et au régime du moteur (tr/min). Se reporter à *Mode manuel à la page 9-28*.

Embrayer à la position Stationnement

Ce message s'affiche lorsqu'il est nécessaire de sélectionner la position de stationnement (P), notamment en tentant de retirer la clé du véhicule si celui-ci n'est pas en position de stationnement (P).

Surchauffe de la boîte de vitesses. Ralentir moteur

Ce message s'affiche et un carillon retentit si le liquide de la boîte de vitesses est trop chaud. Conduire avec le liquide de la boîte de vitesses trop chaud peut endommager le véhicule. Arrêter le véhicule et laisser tourner le moteur au ralenti jusqu'au refroidissement de la boîte de vitesses. Le message disparaît quand la température du liquide aura atteint un niveau de sécurité.

Messages de rappel du véhicule

Gel possible. Conduire avec prudence

Ce message s'affiche en cas de risque de gel.

Sélectionner le mode intermittent des essuie-glaces en premier

Ce message s'affiche en cas de tentative de réglage de la vitesse d'essuie-glace intermittent sans avoir sélectionné le fonctionnement intermittent à la commande d'essuie-glace. Voir *Essuie-glace/lave-glace à la page 5-4*.

Messages de vitesse du véhicule

Limite de vitesse dépassée

Ce message est affiché lorsque la vitesse du véhicule dépasse la vitesse sélectionnée. Se reporter à « Avertissement de vitesse » sous *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31*.

Messages du liquide de lave-glace

Liquide lave-glace bas. Ajouter du liquide

Ce message peut s'afficher lorsque le niveau de liquide de lave-glace est bas. Se reporter à *Liquide de lave-glace à la page 10-22*.

Personnalisation du véhicule

Utiliser les commandes du système audio pour accéder au menu de personnalisation des caractéristiques du véhicule.

Voici toutes les fonctions de personnalisation possibles. Selon le véhicule, certaines d'entre elles peuvent ne pas être disponibles.

Commandes du système audio du système Infodivertissement

Pour accéder au menu de personnalisation :

1. Appuyer sur SETTINGS (réglages), à la page d'accueil, sur l'écran du système infodivertissement.
2. Appuyer sur la fonction voulue pour afficher une liste des options disponibles.
3. Appuyer pour sélectionner le réglage de fonction voulu.
4. Appuyer sur le bouton d'écran de retour ❮ pour revenir au menu précédent.

Menus de personnalisation

Voici la liste des éléments de menu pouvant être disponibles :

- Date et heure
- Langue [Language]
- Mode Voiturier
- Radio
- Véhicule
- Bluetooth
- Voix
- Affichage
- Caméra arrière
- Restaurer réglages par défaut
- Information logicielle

Chaque menu est détaillé dans l'information suivante.

Date et heure

Régler manuellement l'heure et la date. Voir *Horloge à la page 5-8*.

Langue [Language]

Sélectionner le menu des langues et ceci peut s'afficher :

- Unités anglaises
- Francais Canadien
- Espagnol latino américain

Sélectionner la langue. La langue sélectionnée s'affiche sur le système et la reconnaissance vocale fonctionne avec la langue sélectionnée.

Mode Voiturier

Ceci permet de verrouiller le système infodivertissement, les commandes d'infodivertissement et l'emplacement de rangement de l'écran.

Pour activer et désactiver le mode Voiturier, entrer un code à quatre chiffres sur le clavier. Appuyer sur Entrée pour passer à l'écran de confirmation. Resaisir le code à quatre chiffres. Appuyer sur LOCK pour verrouiller le système. Entrer le code à quatre chiffres pour déverrouiller le système. Appuyer sur le bouton d'écran Retour pour revenir au menu précédent.

Radio

Appuyer pour afficher le menu Radio et les éléments suivants peuvent s'afficher :

- Gérer les favoris
- Nombre de pages favorites
- Confirmation tactile audible
- Bose AudioPilot
- Vol. max. à la mise en marche

Gérer les favoris

Ceci permet de modifier les favoris. Se reporter à « Gérer les favoris » dans « Réglages », sous « Radio » dans le manuel d'infodivertissement.

Nombre de pages favorites

Appuyer pour paramétrer le nombre des éléments favoris à afficher.

Sélectionner le nombre désiré ou sélectionner Auto et le système infodivertissement règle automatiquement le nombre de favoris affichés.

Confirmation tactile audible

Ceci permet d'activer ou de désactiver la rétroaction tactile audible.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Bose AudioPilot

Cette fonction règle le volume en fonction du bruit dans le véhicule. Se reporter à « Technologie de compensation du bruit AudioPilot Bose » sous « Réglages du système Infodivertissement », dans le manuel d'infodivertissement.

Volume maximum au démarrage

Cette fonction permet de définir le volume maximum au démarrage. Si le véhicule est démarré alors que le volume est supérieur à ce niveau, le volume est réglé sur ce niveau. Pour définir le volume maximum au démarrage, appuyer sur + ou − pour l'augmenter ou le diminuer.

Véhicule

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Climatisation et qualité d'air
- Systèmes collision / détection
- Confort et commodité
- Éclairage
- Verrouillage électr. portes
- Verr., déverr., démarr. à dist.

Climatisation et qualité d'air

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Vitesse max. de vent. auto.
- Capteur de qualité d'air
- Désembuage automatique

Vitesse max. de vent. auto.

Cette fonction règle la vitesse maximale du ventilateur automatique.

Sélectionner Faible, Moyenne ou Élevée.

Détecteur de qualité de l'air

Ceci permet de sélectionner le fonctionnement du contrôle de qualité de l'air sur une sensibilité haute ou basse.

Sélectionner Désactivé, Faible sensibilité ou Sensibilité élevée.

Désembuage automatique

Quand il est réglé sur On (en fonction), le désembuage avant réagit automatiquement aux conditions de température et d'humidité qui peuvent provoquer de la buée. Seuls les véhicules équipés de la commande de climatisation automatique double disposent de cette option.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Aide stationnement/détection colli.

Sélectionner le menu des systèmes de collision/détection et ceci peut s'afficher :

- Type d'alerte
- Préparat. collision autom.
- Avertissement "Voie libre"
- Alerte angle mort

Type d'alerte

Cette fonction permet de définir les alertes de collision sur des bips sonores ou des vibrations du siège. Ce réglage affecte toutes les alertes de collision, y compris :

- Alerte collision frontale
- Avertissement de changement de voie
- Régulateur de vitesse à commande adaptative
- Aide au stationnement
- Avertissement de recul

Sélectionner Alerte sonore ou Alerte sous le siège.

Préparation collision auto

Cette fonction active ou désactive le dispositif d'Alerte collision frontale ainsi que la capacité de Freinage automatique de la fonction Préparat. collision autom.. Avec le réglage Alerter et freiner, tant l'Alerte collision frontale que le Freinage automatique de la fonction Préparat. collision autom. sont disponibles. Le réglage Alerter désactive la plupart des fonctions de freinage automatique de la fonction Préparat. collision autom.. Une certaine capacité de freinage automatique en dernier recours est toujours fournie avec le réglage Alerte, mais est beaucoup moins susceptible de se déclencher dans la plupart des conditions. Hors fonction désactive toutes les capacités d'Alerte collision frontale et de Freinage automatique de la fonction de Préparat. collision autom.. Se reporter à *Système de freinage d'urgence actif à la page 9-59*.

Sélectionner Désactivé, Alerte et freinage ou Alerte.

Alerte résumer croisière

Ce dispositif fournit un rappel émis par régulateur de vitesse adaptatif lorsqu'il a arrêté complètement le véhicule derrière un autre véhicule à l'arrêt et que le véhicule roule. Se reporter à *Régulateur de vitesse adaptatif à la page 9-41*.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Alerte angle mort de côté

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction. Se reporter à *Avertissement angle mort (SBZA) à la page 9-62*.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Réglages confort

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Rappel auto. de mémorisation
- Options sortie aisée
- Volume carillon
- Rétrovis. basculant marche arr.

Rappel auto. de mémorisation

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction.

Sélectionner Désactivé, Activé - Porte conduct. ouverte ou Activé - À la mise de contact.

Options de sortie aisée

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Vol. avertissemt sonore

Ceci permet la sélection du volume du carillon.

Appuyer sur + ou - pour régler le volume.

Rétroviseur basculant marche arr

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction.

Sélectionner Désactivé, Activé - conducteur et passager, Activé - conducteur ou Activé - passager.

Éclairage

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Lumières pour localiser véh.
- Feux de route automatiques
- Éclairage à la descente

Lumières pour localiser véh.

Cette fonction fait clignoter les feux extérieurs quand la touche de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) est pressée afin de localiser le véhicule.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Feux de route automatique

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction.

Sélectionner Activé ou Désactivé. Sur certains véhicules, sélectionner Désactivé, Sensibilité normale ou Faible sensibilité.

Éclair. après sortie véhicule

Ceci permet la sélection de la durée de fonctionnement des feux en quittant le véhicule dans l'obscurité. Sélectionner Désactivé, 30 secondes, 60 secondes ou 120 secondes.

Réglages verrouillages élec. portes

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Ne pas verrouiller porte ouverte
- Déverrouillage auto. des portes
- Verrouil. retardé des portes

Verrouillage de porte impossible si ouverte

Lorsqu'elle est activée, cette fonction empêche le verrouillage de la porte du conducteur lorsque celle-ci est ouverte. Si Désactivé est sélectionné, le menu Verrouil. retardé des portes sera disponible.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Déverrouillage auto portes

Ceci permet de choisir les portes qui seront automatiquement déverrouillées lors de la sélection de la position de stationnement (P) avec une boîte de vitesses automatique ou lorsque le véhicule est éteint avec une boîte de vitesses manuelle.

Sélectionner Désactivé, Toutes les portes ou Porte conducteur

Verrouillage portes tempo.

Lorsqu'elle est activée, cette fonction retarde le verrouillage des portes. Pour neutraliser le délai, appuyer sur le commutateur de verrouillage électrique de porte de la porte.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Téléverrouillage, télédéverrouillage, démarrage à distance

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Déverr.à dist., signal lumineux
- Confirm. verrouillage à distance
- Déverr. portes à distance
- Refroid. sièges, démarr. à dist.
- Chauff. sièges, démarr. à dist.
- Déverr. passif des portes

- Verrouillage passif des portes
- Alerte télécomm. dans véhicule

Rétroaction des feux au télédéverrouillage

Si la fonction est activée, les feux extérieurs clignotent lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de l'émetteur RKE.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Rappel de verrouillage à distance

Ceci permet de choisir le type de rétroaction lors du verrouillage du véhicule au moyen de l'émetteur de télédéverrouillage.

Sélectionner Désactivé, Éclairage et klaxon, Seulement éclairage ou Seulement klaxon.

Télédéverrouillage de porte

Ceci permet de choisir les portes qui seront déverrouillées en appuyant sur le bouton de l'émetteur de télédéverrouillage.

Sélectionner Toutes les portes ou Porte conducteur.

Télédémarrage de rafraîchissement de sièges

Si cette fonction en option est activée, elle commande les sièges ventilés en utilisant le démarrage à distance par temps chaud.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Dém. distance sièges auto-chauffés

Si cette fonction en option est en marche, elle commande le chauffage de siège en utilisant le démarrage à distance par temps froid.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Déverrouillage passif des portes

Ceci permet de sélectionner les portes à déverrouiller en utilisant le bouton de la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule.

Sélectionner Toutes les portes ou Porte conducteur.

Verrouillage passif des portes

Cette fonction peut être activée ou désactivée ou être utilisée pour sélectionner la réaction en cas d'utilisation du bouton de la porte du conducteur pour verrouiller le véhicule. Se reporter à *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Sélectionner Désactivé, Verrouill. confirmé par klaxon ou Activé.

Alerte télécomm. dans véhicule

Ce dispositif déclenche une alerte lorsque l'émetteur RKE est laissé dans le véhicule.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Bluetooth

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Jumeler un nouvel appareil
- Gestion d'appareils
- Sonneries de téléphone
- Numéros de messagerie vocale

Jumeler un nouvel appareil

Sélectionner pour jumeler un nouvel appareil. Se reporter à la description du « jumelage », dans les « commandes d'infodivertissement » sous Bluetooth, dans le manuel d'infodivertissement.

Gestion d'appareils

Sélectionner pour se connecter à une source téléphonique différente, déconnecter un téléphone ou supprimer un téléphone.

Sonneries de téléphone

Appuyer pour modifier la sonnerie téléphonique du téléphone spécifique. Le téléphone ne doit pas être connecté pour modifier la sonnerie.

Numéros de messagerie vocale

Cette fonction affiche le numéro de messagerie vocale de tous les téléphones connectés. Le numéro de messagerie vocale peut être modifié en sélectionnant EDIT (modifier) ou en appuyant sur le bouton EDIT et en tapant un nouveau numéro puis en sélectionnant SAVE (enregistrer) ou en appuyant sur le bouton SAVE.

Voix

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Seuil de confiance
- Longueur des invites
- Vitesse de réaction audio

Seuil de confiance

Cette fonction permet de régler la sensibilité du système de reconnaissance vocale.

Sélectionner Confirmer plus ou Confirmer moins.

Longueur des invites

Cette fonction règle la longueur des invites vocales.

Sélectionner Short (court) ou Long.

Vitesse de réaction audio

Cette fonction permet de régler la vitesse de réaction audio.

Sélectionner Slow (lent), Medium (moyen) ou Fast (rapide).

Affichage

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Mode
- Étalonnage de l'écran tactile
- Désactiver l'affichage

Mode

Sélectionner pour changer l'écran d'affichage pour la conduite de jour ou de nuit.

Sélectionner Automatique, Jour ou Nuit.

Étalonnage de l'écran tactile

Sélectionner pour étalonner l'écran tactile. Ensuite, suivre les invites.

Désactiver l'affichage

Sélectionner pour désactiver l'affichage. Appuyer n'importe où dans la zone d'affichage ou sur n'importe quel bouton de la façade pour réactiver l'affichage.

Caméra arrière

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Lignes de guidage

Lignes de guidage

Sélectionner pour désactiver ou activer. Voir *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-51*.

Restaurer réglages par défaut

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Rétablir les options véhicule
- Effacer toutes données person.
- Rétablir les options radio

Rétablir les options véhicule

Ceci permet la sélection de la restauration des paramétrages du véhicule.

Sélectionner Cancel (annuler) ou Restore (restaurer).

Effacer toutes données person.

Ceci permet la sélection de l'effacement de toute l'information personnelle du véhicule.

Sélectionner Cancel (annuler) ou Delete (supprimer).

Rétablir les options radio

Ceci permet la sélection de la restauration des paramétrages de radio.

Sélectionner Cancel (annuler) ou Restore (restaurer).

Information logicielle

Sélectionner pour afficher l'information du logiciel actuel du système infodivertissement.

Système de télécommande universelle

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-19*.

Programmation du système de télécommande universelle

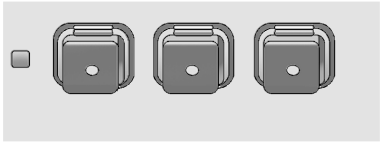

S'ils font partie de l'équipement, ces boutons se trouvent dans la console de plafond.

Ce système peut remplacer jusqu'à trois émetteurs de commande à distance utilisés pour activer des dispositifs comme des appareils

d'ouverture de garage, des systèmes de sécurité et des dispositifs domotiques. Ces instructions font référence à un dispositif d'ouverture de porte de garage mais peuvent être utilisées pour d'autres dispositifs.

Ne pas utiliser le système le système de télécommande universel avec un ouvre-porte de garage qui ne possède pas de fonction d'arrêt et d'inversion. Ceci inclut tout modèle d'ouvre-porte de garage construit avant le 1er avril 1982.

Lire ces instructions complètement avant de programmer le système de télécommande universelle. La présence d'un assistant peut être utile lors de la programmation.

Conserver l'émetteur portatif d'origine pour toute utilisation dans d'autres véhicules ainsi que pour toute programmation ultérieure. Effacer la programmation en cas de revente du véhicule. Voir « Effacement des boutons du système de télécommande universelle », plus loin dans cette section.

Pour programmer un dispositif d'ouverture de porte de garage, se stationner à l'extérieur dans l'alignement du récepteur du dispositif et face à lui. Éloigner toute personne et tout objet de la porte de garage.

S'assurer que l'émetteur portatif contient une pile neuve pour une transmission rapide et précise du signal à haute fréquence.

Programmation de la télécommande universelle

Pour tout renseignement concernant la programmation du système de télécommande universelle, appeler le 1-800-355-3515 ou visiter www.homelink.com.

La programmation comprend des actions sensibles au temps. En cas de dépassement de délai, la procédure doit être recommencée.

Pour programmer jusqu'à trois appareils :

1. Maintenir l'extrémité de l'émetteur portatif à environ 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) des boutons du système de télécommande universelle, avec un œil sur le témoin. L'émetteur a été fourni par le fabricant du récepteur d'ouvre-porte de garage.
2. Simultanément, maintenir enfoncés à la fois le bouton de l'émetteur portatif et l'un des trois boutons du système de télécommande universelle. Ne relâcher aucun bouton avant que le témoin ne passe d'un clignotement lent à un clignotement rapide. Ensuite, relâcher les deux boutons.

   Pour certains dispositifs d'ouverture de porte de garage, l'étape 2 doit être remplacée par la procédure de la rubrique « Signaux radio pour le Canada

et certains dispositifs d'ouverture de porte », plus loin dans cette section.

3. Presser et maintenir le bouton du système de télécommande universelle qui vient d'être programmé pendant cinq secondes, tout en observant le témoin et l'activation de la porte de garage.
   - Si le témoin reste allumé en permanence ou si la porte de garage se déplace quand le bouton est pressé, la programmation est terminée. Il n'est pas nécessaire d'effectuer les étapes 4-6.
   - Si le témoin ne s'allume pas ou si la porte de garage ne se déplace pas, une seconde pression sur le bouton peut être nécessaire. Pour la seconde fois, presser et maintenir le bouton qui vient d'être programmé pendant cinq secondes. Si le témoin reste allumé ou si la porte de garage se déplace, la programmation est terminée.
   - Si le témoin clignote rapidement pendant deux secondes, puis reste allumé, sans que la porte de garage ne se déplace, poursuivre la programmation par les étapes 4-6.

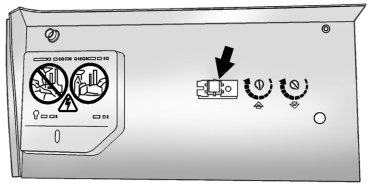

Bouton Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire)

4. Après avoir effectué les étapes 1 à 3, repérer les boutons Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire) à l'intérieur du garage, sur le récepteur de l'ouvre-porte de garage. Le nom et la teinte du bouton peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
5. Presser et relâcher le bouton Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire). L'étape 6 doit être achevée dans les 30 secondes suivant la pression sur ce bouton.

6. À l'intérieur du véhicule, presser et maintenir le bouton du système de télécommande universel qui vient d'être programmé pendant deux secondes et puis le relâcher. Si la porte du garage ne se déplace pas ou si la lampe du récepteur de l'ouvre-porte de garage ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une seconde fois pendant deux secondes puis le relâcher. À nouveau, si la porte ne se déplace pas ou si sa lampe ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une troisième fois pendant deux secondes puis le relâcher.

Le système de télécommande universel doit maintenant activer la porte du garage.

Recommencer la programmation pour les deux boutons restants.

Signaux radio pour le Canada et certains dispositifs d'ouverture de porte

Pour des questions ou de l'aide à la programmation, appeler le numéro 1-800-355-3515 ou visiter le site www.homelink.com.

Les lois canadiennes sur la radiofréquence et certains dispositifs d'ouverture de porte des États-Unis exigent l'expiration du délai des signaux de l'émetteur ou leur arrêt après plusieurs secondes de transmission. Ce délai peut être insuffisant pour que le système de télécommande universelle capte le signal pendant la programmation.

Si la programmation n'a pas fonctionné, remplacer l'étape 2 de la procédure « Programmation de la télécommande universelle » par ceci :

Appuyer sur le bouton du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé tout en pressant et en relâchant le bouton de l'émetteur portatif toutes les deux secondes jusqu'à ce que le signal ait été accepté par le système de télécommande universelle. Le témoin du système de télécommande universelle clignote lentement au début puis plus rapidement. Exécuter l'étape 3 décrite dans la rubrique « Programmation du système de télécommande universelle » pour terminer la programmation.

Fonctionnement de la télécommande universelle

Utilisation du système de télécommande universel

Appuyer sur le bouton approprié du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé pendant au moins une demi-seconde. Le témoin s'allume pendant la transmission du signal.

Effacement des touches du système de télécommande universel

Effacer tous les boutons programmés en cas de revente du véhicule.

Pour effacer :

1. Maintenir les deux boutons extérieurs enfoncés jusqu'au clignotement du témoin. Ceci doit prendre environ 10 secondes.
2. Relâcher les deux touches.

Reprogrammation d'une seule touche du système de télécommande universel

Pour reprogrammer n'importe quel bouton du système :

1. Maintenir n'importe quel bouton enfoncé. Ne pas le relâcher.
2. Le témoin commence à clignoter au bout de 20 secondes. Tout en maintenant enfoncé le bouton du système d'accueil universel à distance, exécuter l'étape 1 de « Programmation du système de télécommande universel ».

Éclairage

Éclairage extérieur
Commandes de feux extérieurs 6-1
Commande de feux de route et feux de croisement 6-3
Appel de phares 6-3
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-4
Éclairage avant adaptatif (AFL) 6-5
Twilight Sentinel 6-5
Feux de détresse 6-7
Signaux de changement de direction et de changement de voies 6-7
Phares antibrouillard avant 6-7

Éclairage intérieur
Commande d'éclairage de tableau de bord 6-8
Éclairage de l'espace utilitaire 6-8
Éclairage d'accueil 6-8
Plafonniers 6-8
Lampes de lecture 6-9

Caractéristiques d'éclairage
Éclairage d'entrée 6-9
Éclairage de sortie 6-10
Gestion de la charge de la batterie 6-10
Protection de l'alimentation de batterie 6-11
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 6-11

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs

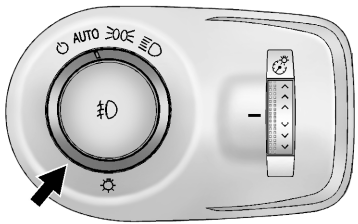

Cette commande est sur le tableau de bord à la gauche du volant.

Faire tourner la commande aux positions suivantes :

⏻ **(arrêt):** Tourner brièvement à cette position pour désactiver ou réactiver la commande automatique des phares.

AUTO (automatique): Allumage et extinction automatiques de l'éclairage extérieur en fonction de la luminosité extérieure.

(feux de stationnement): Permet d'allumer les feux de stationnement et tous les feux, sauf les phares.

(phares): Allume les phares, avec les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord. Un carillon résonne si la porte du conducteur est ouverte lorsque le contact est coupé et que les phares sont allumés.

(phares antibrouillard avant, selon l'équipement): Appuyer sur ce bouton pour allumer ou éteindre les lampes

Voir *Feux antibrouillard avant à la page 6-7*.

Système IntelliBeam[MD]

Si équipé, ce système allume et éteint les feux de route en fonction des conditions de circulation alentours.

Ce système allume les feux de route quand il fait assez sombre et qu'aucun autre véhicule n'est présent.

Ce témoin s'allume sur le combiné d'instruments quand le système IntelliBeam est activé.

Mise en fonction et activation d'IntelliBeam

Pour activer le système IntelliBeam, avec le levier de clignotant de voie en position neutre, tourner la commande de feux extérieurs sur AUTO. Le témoin de feux de route allumés apparaît sur le combiné d'instruments quand les feux de route sont allumés.

Conduire avec Intellibeam

Le système n'active les feux de route que si vous roulez à plus de 40 km/h (25 mi/h).

Un capteur près de la partie supérieure centrale du pare-brise contrôle automatiquement le système. Maintenir cette zone du pare-brise exempte de débris pour permettre au système de fonctionner au mieux.

Les feux de route restent allumés, sous le contrôle automatique, jusqu'à ce qu'une de ces situations se produise :

- Le système détecte les phares d'un véhicule qui approche.
- Le système détecte les feux arrière d'un véhicule qui vous précède.
- La luminosité extérieure est suffisante pour que les feux de route ne soient pas nécessaires.
- La vitesse du véhicule descend en-dessous de 20 km/h (12 mi/h).
- Le système IntelliBeam peut être désactivé par l'inverseur route/croisement ou la fonction d'appel de phare. Dans ce cas, l'inverseur route/croisement doit être activé deux fois en cinq secondes pour réactiver le

système de feux IntelliBeam. Le témoin du combiné d'instruments s'allume pour indiquer la réactivation du système IntelliBeam. Se reporter à *Inverseur route/croisement à la page 6-3* ou *Avertisseur de dépassement à la page 6-3*.

Les feux de route peuvent ne pas s'éteindre automatiquement si le système ne peut pas détecter les phares d'un autre véhicule dans l'un des cas suivants :

- Les phares de l'autre véhicule manquent, sont endommagés, masqués à la vue ou non détectés pour une autre raison.
- Les phares de l'autre véhicule sont couverts de saleté, de neige et/ou d'éclaboussures de la route.
- Les phares de l'autre véhicule ne peuvent pas être détectés à cause d'une épaisse fumée d'échappement, de la fumée, du brouillard, de la neige, des éclaboussures de la route, de l'humidité ou d'autres raisons atmosphériques.
- Le pare-brise de votre véhicule est sale, fendu ou quelque chose bouche la vue du capteur de luminosité.
- Le véhicule est chargé de telle façon que l'avant pointe vers le haut, impliquant que le capteur de luminosité vise trop haut et ne détecte pas les phares et les feux arrière.
- Vous conduisez sur route sinueuse ou escarpée.

Les feux de route doivent peut-être être désactivés dans l'une des conditions ci-dessus.

Cette fonction peut être activée ou désactivée ou sa sensibilité peut être modifiée dans la personnalisation du véhicule. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Commande de feux de route et feux de croisement

Repousser puis relâcher le levier de clignotant pour allumer les feux de route. Pour revenir aux feux de croisement, pousser à nouveau le levier ou le tirer vers soi puis le relâcher.

Ce témoin s'allume au groupe d'instruments de bord lorsque les feux de route sont allumés.

Appel de phares

L'appel de phares fonctionne avec les feux de croisement ou de jour (FCJ) allumés ou éteints.

Pour un appel de phares, tirer le levier de clignotants complètement vers soi, puis le relâcher.

Feux de circulation de jour (FCJ)

Les FCJ améliorent en plein jour la vision qu'ont les autres conducteurs de l'avant de votre véhicule. Des feux de circulation de jour totalement fonctionnels sont requis sur tous les véhicules d'abord vendus au Canada.

Un détecteur de lumière sur le dessus du tableau de bord fait fonctionner le système de FCJ ; s'assurer donc qu'il n'est pas couvert.

Le système de feux de jour (FCJ) allume les feux de croisement à intensité réduite ou, pour les véhicules avec phares à décharge à haute intensité (HID), les FCJ s'allument dans les conditions suivantes :

- La clé de contact occupe la position ON/RUN (en fonction/marche).
- La commande d'éclairage extérieur est à la position AUTO (automatique).
- Le moteur tourne.
- Le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).

Lorsque les feux de circulation de jour sont allumés, seuls les feux de croisement (d'une luminosité réduite) seront activés. Les feux de route, les feux arrière, les feux de gabarit, l'éclairage du tableau de bord et les autres lampes ne s'allumeront pas.

Les phares passent automatiquement des FCJ aux phares normaux en fonction de la luminosité ambiante. Les autres lampes s'allumant avec les phares s'allumeront également.

Lorsqu'il fait suffisamment clair à l'extérieur, les phares s'éteignent et les feux de circulation de jour s'allument.

Pour éteindre ou rallumer les feux de jour, tourner la commande d'éclairage extérieur en position hors fonction puis la relâcher. Sur les véhicules vendus d'abord au Canada, les FCJ ne peuvent être désactivés.

Ce véhicule peut être muni d'une fonction de désactivation des feux de jour (DRL). Lorsque les DRL sont allumés et qu'il y a activation d'un clignotant, le DRL de ce côté sera éteint jusqu'à ce que le clignotant s'arrête.

Éclairage avant adaptatif (AFL)

Pour les véhicules équipés de phares haut de gamme, le système AFL règle les phares pour augmenter l'éclairage de la route dans diverses conditions de conduite.

Pour activer l'AFL, placer la commande d'éclairage extérieur en position AUTO (automatique). En déplaçant la commande de la position AUTO, cela désactivera le système. L'AFL entrera en fonction lorsque la vitesse du véhicule dépasse 3 km/h (2 milles/h). L'AFL ne fonctionne pas en marche arrière (R). L'AFL ne fonctionne pas immédiatement après le démarrage du véhicule. Il faut parcourir une courte distance pour étalonner l'AFL. Se reporter à *Commandes d'éclairage extérieur à la page 6-1*.

Éclairage en courbe

Le faisceau lumineux pivote en fonction de la position du volant et fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est d'au moins 10 km/h (6 milles/h). Les phares éclairent selon un angle pouvant atteindre 15 degrés à gauche ou à droite du sens de déplacement.

Twilight Sentinel

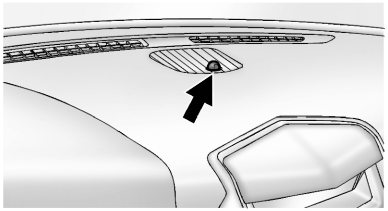

Ce dispositif allume et éteint les phares automatiquement.
Un capteur de lumière au-dessus du tableau de bord actionne le système Twilight Sentinel[MD], s'assurer donc qu'il n'est pas recouvert.

Voici ce qui se passe lorsqu'on utilise le système Twilight Sentinel :

- Lorsqu'il fait suffisamment sombre à l'extérieur et que la commande d'éclairage extérieur est en position AUTO (auto), les feux de circulation de jour (FCJ) s'éteignent et les phares et les feux de stationnement s'allument. Les autres phares qui s'allument en même temps que les phares s'allument également.
- Lorsqu'il fait suffisamment clair à l'extérieur, les phares s'éteignent et les FCJ s'allument, et ce, tant que la commande d'éclairage extérieur est en position AUTO (auto). Se reporter à *Commandes d'éclairage extérieur à la page 6-1*.

Si le véhicule démarre dans un garage sombre, le système d'allumage automatique des phares entre immédiatement en fonction. Une fois sorti du garage, s'il fait jour à l'extérieur, un bref délai s'écoulera

avant que le système d'allumage automatique des phares passe en éclairage de jour. Pendant ce délai, il est possible que le tableau de bord ne soit pas aussi lumineux qu'à l'habitude. S'assurer que la commande de luminosité du tableau de bord soit en position pleine intensité. Se reporter à *Commande d'éclairage du tableau de bord à la page 6-8*.

Le moteur peut tourner au ralenti lorsque les phares sont éteints, même lorsqu'il fait sombre à l'extérieur. Après avoir démarré le véhicule, tourner la commande d'éclairage extérieur en position ⏻ (arrêt), puis la relâcher. Les phares demeureront éteints jusqu'à ce que la commande soit de nouveau mise sur ⏻ (désactivée).

Twilight Sentinel permet également d'éclairer l'extérieur en quittant le véhicule jusqu'à ce que l'un des évènements suivants se produise :

- La commande d'éclairage extérieur est déplacée vers ⏻ à partir de la position AUTO ou vers ≡D.
- Le délai sélectionné s'est écoulé.

Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-47* pour la sélection du délai d'extinction. Vous pouvez également ne pas choisir de délai d'extinction.

Si le contact est coupé en laissant la commande des feux en position de feux de stationnement ou de phares, il n'y aura pas de délai d'extinction du système Twilight Sentinel. Les phares s'éteignent dès que la commande est mise en position hors fonction.

Le système de phares ordinaires peut être activé en cas de besoin.

Éclairage allumé avec essuie-glaces

Si les essuie-glaces de pare-brise sont mis en marche le jour pendant que le moteur est en marche et que la commande d'éclairage extérieur est en position AUTO, les phares, les feux de stationnement et les autres feux extérieurs s'allument. La vitesse à laquelle l'éclairage s'allume varie en fonction de la vitesse des essuie-glaces. Lorsque les essuie-glaces sont arrêtés, l'éclairage extérieur s'éteint. Mettre la commande d'éclairage extérieur sur ⏻ ou ≡D pour désactiver cette fonction.

Feux de détresse

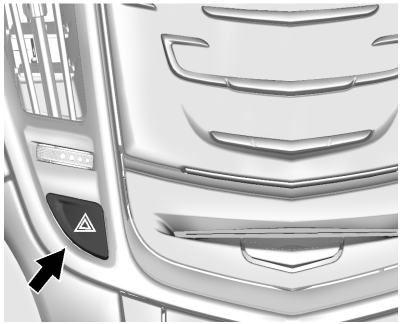

⚠ **(feux de détresse):** Appuyer sur ce bouton au tableau de bord pour activer et désactiver les clignotants avant et arrière. Cela permet de signaler aux autres conducteurs que vous êtes en difficulté. Appuyer de nouveau pour désactiver les clignotants.

Signaux de changement de direction et de changement de voies

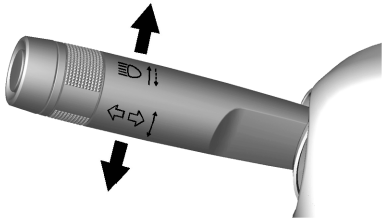

Pour signaler un virage, lever ou abaisser complètement le levier.

Une flèche située dans le groupe d'instruments de bord clignote pour indiquer la direction du changement de direction ou de voie.

Pour signaler un changement de voie, lever ou abaisser légèrement le levier jusqu'à ce que la flèche se mette à clignoter. Le feu de direction clignotera trois fois.

Le levier revient à sa position de départ lorsqu'il est relâché.

Si après avoir signalé un virage ou un changement de voie les flèches clignotent rapidement ou ne s'allument pas, une ampoule de clignotant peut être grillée.

Remplacer toutes les ampoules grillées. Si l'ampoule n'est pas grillée, vérifier les fusibles. Se reporter à *Fusibles et disjoncteurs à la page 10-39*.

Phares antibrouillard avant

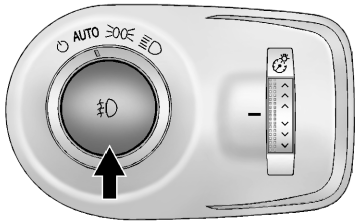

Le bouton du phare antibrouillard avant est sur la commande d'éclairage extérieur, sur le côté extérieur du volant.

Mettre le contact avant d'allumer les phares antibrouillard.

(phares antibrouillard avant): Presser pour allumer ou éteindre les phares antibrouillard. Un témoin s'allume au tableau de bord lorsque les phares antibrouillard sont allumés.

Les phares antibrouillard s'allument en même temps que les feux de stationnement.

Certaines réglementations locales exigent que les phares soient allumés en plus des phares antibrouillard.

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord

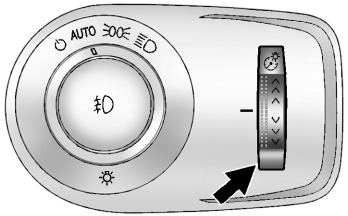

Il est possible de régler l'intensité de l'éclairage du tableau de bord et des commandes du volant.

(Intensité d'éclairage du tableau de bord): Déplacer et tenir la molette vers le haut ou vers le bas pour accroître ou réduire l'intensité des lampes.

La luminosité des affichages s'ajustent automatiquement en fonction de la lumière extérieure. La commande d'éclairage du combiné d'instruments règle le niveau le plus bas auquel seront automatiquement réglés des affichages.

Éclairage de l'espace utilitaire

L'éclairage de l'espace de chargement est situé dans le compartiment arrière et est commandé par le plafonnier. Se reporter à *Plafonniers à la page 6-8*.

Éclairage d'accueil

Les lampes de courtoisie s'allument automatiquement lorsqu'une porte est ouverte et que le plafonnier est en position de porte.

Plafonniers

Le plafonnier est situé dans la console de plafond.

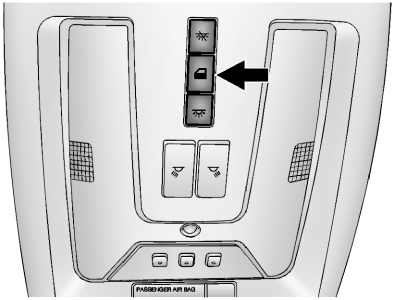

Pour modifier les paramétrages de plafonnier, agir comme suit :

(désactivation de plafonnier): Éteint la lampe même si une porte est ouverte.

(porte): La lampe s'allume lorsqu'une porte est ouverte.

(marche): Allume le plafonnier.

Lampes de lecture

Deux lampes de lecture se trouvent dans la console suspendue et au-dessus des portes de passager arrière. Ces lampes s'allument automatiquement lorsqu'une porte est ouverte.

Pour allumer ou éteindre les lampes de lecture :

- Appuyer sur ou près de chaque lampe de lecture dans la console suspendue.
- Appuyer sur la lentille des lampes de lecture du passager arrière.

Caractéristiques d'éclairage

Éclairage d'entrée

Les phares, les feux arrière, l'éclairage de plaque d'immatriculation, les feux de marche arrière, les plafonniers et la plupart des lampes intérieures s'allument brièvement de nuit ou dans des zones ou l'éclairage est faible, lorsqu'on appuie sur sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE). Les feux extérieurs s'éteignent après environ 30 secondes et les plafonniers et les autres lampes de l'habitacle s'éteignent progressivement. L'éclairage d'entrée peut être désactivé manuellement en déplaçant le commutateur d'allumage de la position OFF (arrêt) ou en appuyant sur sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE).

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Éclairage de sortie

Les phares, les feux arrière, les feux de stationnement et l'éclairage de plaque d'immatriculation s'allument dans l'obscurité ou dans les endroits peu éclairés lorsqu'une porte est ouverte après que le contact ait été coupé. Les plafonniers s'allument également lorsqu'une porte du conducteur est ouverte après que le commutateur d'allumage ait été placé à la position d'arrêt.

Les lampes extérieures et le plafonnier restent allumés après la fermeture de la porte pendant une durée déterminée, puis s'éteignent automatiquement.

Les lampes extérieures s'éteignent immédiatement en mettant la commande des feux en position hors fonction.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Gestion de la charge de la batterie

Le véhicule possède la fonction de gestion d'alimentation électrique (EPM) qui estime la température de la batterie et son état de charge. La tension est régulée pour le meilleur rendement et la meilleure durée de vie de la batterie.

Quand la batterie est peu chargée, la tension est légèrement augmentée pour la recharger rapidement. Quand la batterie est très chargée, la tension est légèrement diminuée pour éviter la surcharge. Le voltmètre ou l'indication de tension du centralisateur informatique de bord (CIB) peut montrer cette différence qui est normale. En cas de problème, une alerte s'affiche.

Comme pour tous les véhicules, la batterie peut être déchargée au ralenti en cas de charge électrique très élevée car l'alternateur ne peut tourner assez vite au ralenti pour produire le courant nécessaire.

La charge est élevée en cas d'utilisation des éléments suivants : phares, feux de route, feux antibrouillard, dégivrage arrière, ventilateur de climatisation à grande vitesse, chauffage des sièges, ventilateurs de refroidissement du moteur, feux de remorque, accessoires branchés aux prises de courant.

L'EPM évite les décharges excessives en équilibrant la production de l'alternateur et les besoins électriques du véhicule. Il peut augmenter le régime de ralenti pour générer plus de courant chaque fois que nécessaire. Il peut réduire temporairement la consommation de certains accessoires.

Normalement, ces actions sont progressives et imperceptibles, sauf en de rares cas. Un message peut alors s'afficher au CIB et il est recommandé de réduire la consommation électrique. Voir *Messages de tension et de charge de batterie à la page 5-35*.

Protection de l'alimentation de batterie

Le dispositif de protection contre la décharge de la batterie est conçu pour protéger la batterie du véhicule.

Si des lampes intérieures restent allumées alors que le contact est coupé, le dispositif de protection contre la décharge de la batterie éteint automatiquement ces lampes après un certain temps.

Économiseur de batterie d'éclairage extérieur

Les lampes extérieures s'éteignent au bout de 10 minutes après la coupure du contact, si les feux de stationnement ou les phares ont été laissés allumés manuellement. Cela évite la décharge de la batterie. Pour redémarrer la minuterie de 10 minutes, tourner la commande de lampes extérieures en position OFF (arrêt) puis la retourner en position de feux de stationnement ou phares.

Pour garder les lampes allumées plus de 10 minutes, le contact doit être en mode ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche).

✍ NOTES

Système Infodivertissement

Introduction

Infodivertissement 7-1

Introduction

Infodivertissement

Se reporter au manuel Infodivertissement pour de plus amples informations sur la radio, les lecteurs audio, le téléphone le système de navigation et la reconnaissance vocale. Il inclut également des informations sur le paramétrage et les applications téléchargeables (selon l'équipement).

✍ NOTES

Commandes de la climatisation

Systèmes de commande de la climatisation
Commande de climatisation automatique à deux zones . . . 8-1
Système de régulation de la climatisation arrière 8-6

Bouches d'aération
Bouches d'aération 8-9

Entretien
Filtre à air de l'habitacle 8-9

Systèmes de commande de la climatisation

Commande de climatisation automatique à deux zones

Les boutons de commande de climatisation et l'écran tactile sont utilisés pour régler le chauffage, le refroidissement et la ventilation.

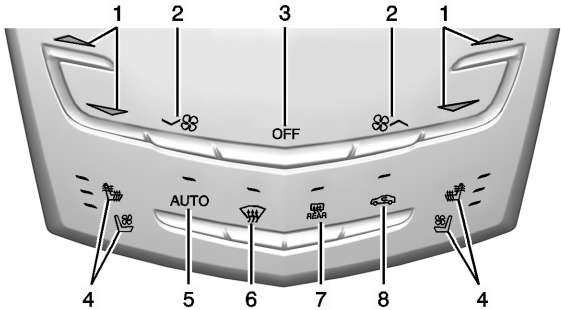

Boutons de commande de climatisation

1. Commandes de température côté conducteur et côté passager
2. Commande du ventilateur
3. OFF (hors fonction) (ventilateur)
4. Sièges chauffants et ventilés conducteur et passager (option)
5. AUTO (Fonctionnement automatique)
6. Dégivrage

8-2 Commandes de la climatisation

7. Désembueur de lunette arrière
8. Recyclage

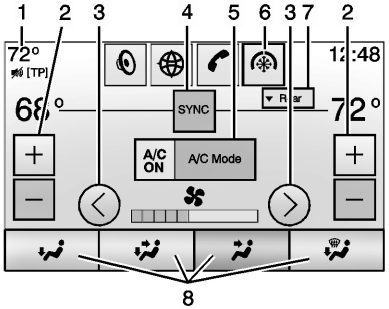

Commandes de l'écran tactile pour la climatisation

1. Affichage de la température extérieure
2. Commandes de température côté conducteur et côté passager
3. Commande du ventilateur
4. SYNC (température synchronisée)
5. Mode A/C (climatisation)
6. Sélection de la commande de climatisation (bouton du plateau d'application)
7. Arrière (écran tactile de commande de climatisation arrière)
8. Bouton de mode de distribution d'air

Écran tactile de commande de climatisation

Il est possible de contrôler le ventilateur, le mode de distribution d'air, la température côté conducteur et passager et les réglages SYNC en appuyant sur CLIMATE sur l'écran d'accueil d'infodivertissement ou sur le bouton de climatisation du plateau d'application de l'écran tactile. On peut alors effectuer une sélection sur la page de commande de climatisation avant qui s'affiche. Se reporter au manuel d'infodivertissement.

Écran d'état de la commande de climatisation

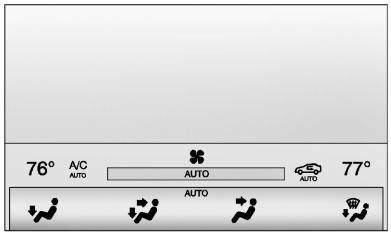

L'écran d'état de la commande de climatisation s'affiche brièvement lorsque les boutons de commande de climatisation de la façade sont réglés. On peut régler le mode de distribution d'air sur l'écran d'état de la commande de climatisation.

Fonctionnement automatique

Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le débit d'air, la

climatisation et le recyclage afin de chauffer ou rafraîchir le véhicule à la température désirée.

Quand le témoin est allumé ou AUTO s'affiche sur l'écran tactile, le système est en mode de fonctionnement entièrement automatique. Si le mode de distribution d'air ou les paramètres du ventilateur sont réglés manuellement, le témoin de fonctionnement automatique s'éteint et l'écran affiche les réglages sélectionnés. Le fonctionnement automatique peut être désactivé individuellement pour les paramètres de climatisation.

Pour le fonctionnement automatique :

1. Presser AUTO.
2. Régler la température. Laisser le système se stabiliser. Ensuite, régler la température selon les besoins pour le meilleur confort.

Pour améliorer le rendement du carburant et pour refroidir le véhicule plus rapidement, il est possible de sélectionner automatiquement le recyclage à température chaude. Le témoin et de recyclage ne s'allume pas.

Appuyer sur pour sélectionner le recyclage ; appuyer de nouveau pour sélectionner l'air extérieur.

OFF (hors fonction) (ventilateur): Presser pour mettre le ventilateur en ou hors fonction. Il est encore possible de régler la commande de température et le mode de distribution d'air.

△ / ▽ (Commandes de température côté conducteur et côté passager): On peut régler la température séparément pour le conducteur et pour le passager. Presser pour augmenter ou diminuer la température. Presser et maintenir pour rapidement augmenter ou diminuer la température.

La température côté conducteur et passager peut également être réglée en appuyant sur les commandes de l'écran tactile.

SYNC (température synchronisée): Appuyer sur SYNC à l'écran tactile pour relier tous les réglages de zone de climatisation aux réglages du conducteur. Ajuster la commande de température du côté conducteur pour modifier la température reliée. Lorsque les paramètres du passager sont réglés, le bouton SYNC est affiché quand les températures ne sont pas reliées.

Fonctionnement manuel

∨ ou ∧ (commande de ventilateur): Presser les boutons de commande du ventilateur ou la commande de ventilateur à l'écran tactile pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur. Presser et maintenir les boutons ou la commande à l'écran tactile pour régler la vitesse plus rapidement. Le paramètre de la vitesse du

ventilateur s'affiche. Une pression sur n'importe quel bouton annule la commande automatique du ventilateur et ce dernier peut être contrôlé manuellement. Appuyer sur AUTO pour revenir au fonctionnement automatique. Pour désactiver le ventilateur et le système de commande de climatisation, presser et maintenir enfoncé le bouton du ventilateur ou la commande du ventilateur à l'écran tactile jusqu'à la mise hors tension.

Bouton de mode de distribution d'air: Quand les informations de climatisation sont affichées, appuyer sur le mode de distribution d'air souhaité de l'écran tactile pour modifier la direction du débit d'air. Le bouton du mode de distribution d'air sélectionné est allumé. Une pression sur n'importe quel bouton de distribution d'air annule la commande d'alimentation d'air automatique, puis la direction du débit d'air peut être contrôlée manuellement. Appuyer sur AUTO pour revenir en fonctionnement automatique.

Pour modifier le mode actuel, sélectionner l'une des positions suivantes :

(ventilation): L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

(deux niveaux): L'air est réparti entre les bouches du tableau de bord et celles du plancher.

(plancher): L'air est dirigé vers les bouches d'aération du plancher.

(désembuage): Ce mode élimine la buée et l'humidité des glaces. L'air est dirigé vers les bouches du plancher et celles du pare-brise.

(dégivrage): Ce mode élimine la buée ou le givre du pare-brise plus rapidement. L'air est dirigé vers le pare-brise. Presser le bouton pour activer/désactiver. Changer le mode de distribution d'air désactive également le dégivrage.

Mode A/C (climatisation): Appuyer sur la commande du mode de climatisation à l'écran tactile pour activer ou désactiver la climatisation automatique. Si le ventilateur est mis hors fonction ou si la température extérieure tombe sous zéro, la climatisation ne fonctionne pas.

Appuyer sur AUTO pour revenir au fonctionnement automatique et le climatiseur fonctionne en cas de besoin.

Recyclage automatique de l'air: Lorsque la lampe indicatrice AUTO est allumée, l'air à l'intérieur du véhicule peut être recyclé automatiquement en cas de besoin pour contribuer au rafraîchissement rapide de l'habitacle.

Selon l'équipement, un capteur de qualité de l'air peut également activer la recirculation lorsqu'il détecte des niveaux croissants d'air de mauvaise qualité à l'extérieur du véhicule. Le capteur de qualité de l'air ne maintient pas la recirculation

pendant une longue période et peut ne pas s'activer par temps froid. Pour régler la sensibilité du capteur de qualité de l'air, se reporter à « Climatisation et qualité de l'air » à la rubrique *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Le système de capteur de qualité de l'air ne protège pas contre le monoxyde de carbone (CO), qui est invisible et inodore. Voir *Échappement du moteur à la page 9-25*.

(recyclage): Appuyer pour alterner entre le recyclage de l'air de l'habitacle et l'admission de l'air extérieur. Le témoin sur le bouton s'allume lorsque le mode de recyclage est activé. Ceci contribue à rafraîchir rapidement l'habitacle et évite la pénétration des odeurs extérieures.

Une pression sur ce bouton annule le recyclage automatique. Appuyer sur AUTO pour repasser en fonctionnement automatique ; le recyclage fonctionne automatiquement en cas de besoin.

Le mode de recirculation manuelle n'est pas disponible dans les modes de dégivrage et de désembuage.

Dégivrage automatique.: Le système de commande de la climatisation peut être équipé d'un capteur pour détecter automatiquement un haut degré d'humidité dans l'habitacle. Lorsqu'un haut degré d'humidité est détecté, le système de commande de climatisation peut régler l'admission d'air extérieur et mettre en fonction le climatiseur. Si le système de commande de climatisation ne détecte pas de buée sur la vitre, il repasse en fonctionnement normal. Pour activer ou désactiver le dégivrage automatique, se reporter à « Climatisation et qualité de l'air » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Désembueur de lunette arrière

(désembueur de lunette arrière): Presser pour mettre en fonction ou hors fonction le désembueur de lunette arrière.

Le désembuage de la lunette arrière s'arrête automatiquement après environ 10 minutes. S'il est remis à nouveau en marche, il s'arrêtera après environ 5 minutes.

Les rétroviseurs extérieurs chauffés sont en fonction lorsque le bouton du désembueur de lunette arrière est activé et aident à éliminer la buée ou la glace de la surface des rétroviseurs.

⚠ Attention

Ne pas essayer d'éliminer le givre ou toute autre matière de l'intérieur du pare-brise et de la lunette arrière à l'aide d'une lame de rasoir ou de tout autre instrument de ce genre. Cela peut

(Suite)

Attention (Suite)

endommager la grille du désembueur arrière et empêcher la radio de recevoir les stations clairement. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Sièges chauffants et ventilés conducteur et passager (option):

Presser ou pour chauffer le coussin de siège et le dossier du conducteur ou du passager.

Appuyer sur ou pour ventiler le siège conducteur ou passager. Se reporter à *Sièges ventilés et chauffants à la page 1-10*.

Fonctionnement de la climatisation en cas de démarrage à distance: Selon l'équipement, le système de commande de climatisation peut se mettre en marche lorsque le véhicule est démarré à distance. Le système utilise les paramètres du conducteur précédents pour chauffer ou rafraîchir l'habitacle. Le dégivrage arrière peut se mettre en marche durant un démarrage à distance en fonction des conditions de froid ambiant. Le témoin de dégivrage arrière ne s'allume pas durant un démarrage à distance. Si le véhicule dispose de sièges chauffés ou ventilés, ce système peut se mettre en route durant un démarrage à distance. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule à la page 2-10* et *Sièges ventilés et chauffants à la page 1-10*.

Le dégivrage de la lunette arrière est activé par temps froid.

Capteur

Le capteur solaire placé au sommet du tableau de bord, près du pare-brise, surveille la chaleur solaire.

Le système de commande de climatisation utilise l'information du capteur pour régler la température, le régime du ventilateur, le recyclage de l'air et sa répartition pour le meilleur confort.

Si le capteur est couvert, le système de commande automatique de la climatisation risque de mal fonctionner.

Système de régulation de la climatisation arrière

Si le véhicule est équipé d'un système de commande de climatisation arrière, les paramètres peuvent être réglés au moyen des boutons de commande de climatisation arrière et de l'écran tactile.

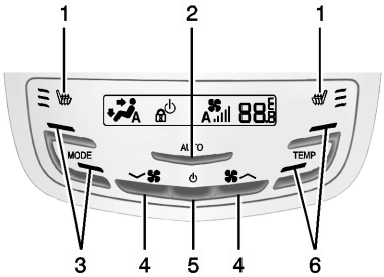

Boutons de commande de climatisation arrière

1. Sièges chauffants arrière (si montés)
2. AUTO (Fonctionnement automatique)
3. Bouton de mode de distribution d'air
4. Commande du ventilateur
5. ⏻ (en/hors fonction)
6. TEMP (régulation de température)

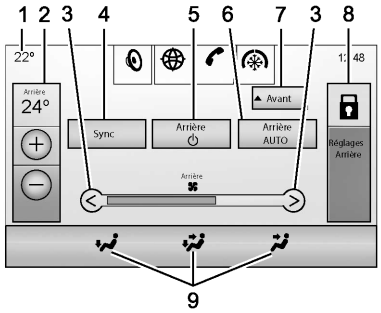

Commandes de l'écran tactile pour la climatisation arrière

1. Affichage de la température extérieure
2. Commande de température de la climatisation arrière
3. Commande du ventilateur
4. SYNC (températures synchronisées)
5. REAR (arrière) ⏻ (marche/arrêt)
6. AUTO arrière (Fonctionnement automatique)
7. Front (avant) (écran tactile de commande de climatisation avant)
8. Verrouillage de commande arrière
9. Bouton de mode de distribution d'air

Arrière: Presser ce bouton sur l'écran tactile de commande de climatisation avant pour ouvrir l'écran de commande de climatisation arrière. Les réglages de la commande de climatisation arrière peuvent à présent être réglés depuis la zone du passager avant.

⏻ **(en/hors fonction):** Appuyer sur ⏻ ou REAR (arrière) ⏻ pour activer ou désactiver la commande de climatisation arrière. Le système de commande de climatisation arrière peut également se désactiver en appuyant sur le bouton d'arrêt du ventilateur jusqu'à ce que le système s'arrête. Si la commande de climatisation arrière est désactivée à l'aide de REAR⏻ sur

l'écran tactile, le bouton ⏻ sur l'arrière de la façade de la commande de climatisation arrière peut être enfoncé deux fois pour réactiver le système.

SYNC: Appuyer sur le bouton SYNC de l'écran tactile pour faire correspondre la température de commande de climatisation arrière avec celle de la commande de climatisation avant du conducteur. Le bouton SYNC s'allume. Appuyer deux fois sur le bouton TEMP, MODE ou AUTO pour découpler les températures conducteur et arrière. Le bouton SYNC s'éteint.

Verrouillage de commande arrière: Presser pour verrouiller ou déverrouiller la commande du système de commande de climatisation arrière depuis les sièges arrière passager. Lorsqu'elle est verrouillée la commande de climatisation arrière ne peut être réglée qu'à partir du siège avant.

Fonctionnement automatique

AUTO arrière: Presser pour activer ou désactiver. La distribution de l'air et la vitesse du ventilateur sont contrôlées automatiquement. Le témoin AUTO apparaît à l'écran. Si l'un des paramètres de la commande de climatisation est réglé manuellement, cela annule le fonctionnement entièrement automatique.

Fonctionnement manuel

< ✣ > (commande de ventilateur): Appuyer brièvement ou appuyer et maintenir enfoncés les boutons ou l'écran tactile de commande de climatisation arrière, pour augmenter ou diminuer le débit d'air. Une pression sur ✣ > lorsque le système est désactivé active le système. Le mode de répartition d'air conserve le réglage établi précédemment.

+/- (réglage de la température): Presser brièvement ou presser et maintenir les boutons de commande de température arrière ou l'écran tactile pour régler la température de passager arrière. Presser + pour de l'air plus chaud et − pour de l'air plus froid.

(commande de mode de distribution d'air): Presser le bouton du mode souhaité sur l'écran tactile ou le bouton MODE sur la façade arrière pour modifier la direction du débit de l'air dans la zone d'assise arrière.

ou (sièges chauffants arrière, si montés): Presser ou pour chauffer le coussin de siège extérieur et le dossier gauche ou droit. Se reporter à *Sièges arrière chauffants à la page 3-13*.

Bouches d'aération

Déplacer le bouton coulissant sur les bouches d'aération vers le haut et vers le bas ou vers la gauche et vers la droite pour diriger le flux d'air. Utiliser les molettes situées à proximité des bouches d'aération pour laisser passer ou couper le flux.

Conseils d'utilisation

- Dégager les prises d'air prévues à la base du pare-brise de l'accumulation éventuelle de glace, de neige ou de feuilles susceptible de bloquer l'entrée d'air dans l'habitacle.
- Garder l'espace sous les sièges avant libre afin de permettre à l'air de circuler plus facilement à l'intérieur du véhicule.
- L'utilisation de déflecteurs de capot non autorisés par GM peut compromettre le rendement du système. Vérifier avec votre concessionnaire avant d'ajouter un équipement à l'extérieur de votre véhicule.
- N'introduire aucun objet dans les bouches au risque d'endommager le mécanisme.

Entretien

Filtre à air de l'habitacle

Le filtre élimine la poussière, le pollen et les autres irritants en suspension dans l'air extérieur aspiré dans le véhicule.

Le filtre doit être changé dans le cadre de l'entretien de routine régulier, se reporter à *Programme d'entretien à la page 11-4*. Pour savoir quel type de filtre utiliser, se reporter à la rubrique *Pièces de change pour l'entretien à la page 11-16*.

1. Ouvrir complètement la boîte à gants et déposer les vis le long de la partie supérieure de la boîte à gants.
2. Une fois dégagée, abaisser la partie supérieure de la boîte à gants.
3. Localiser le volet d'entretien du filtre à air de l'habitacle.

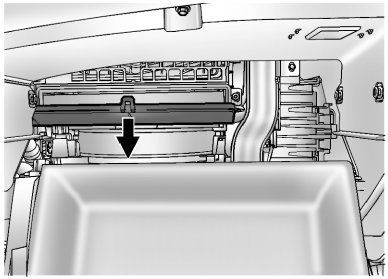

4. Relâcher le loquet immobilisant le volet d'entretien. Abaisser le volet d'entretien.

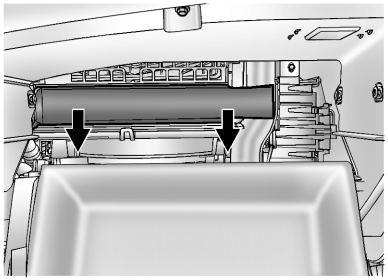

5. Déposer le filtre à air usagé.
6. Poser le filtre à air neuf.
7. Fermer le volet d'entretien et les loquets.
8. Reposer la partie supérieure de la boîte à gants.

Consulter votre concessionnaire pour toute assistance supplémentaire.

Conduite et fonctionnement

Information sur la conduite
Distraction au volant 9-2
Conduite défensive 9-3
Conduite en état d'ébriété 9-3
Contrôle du véhicule 9-4
Freinage 9-4
Direction 9-4
Contrôle d'un dérapage sur l'accotement 9-5
Perte de contrôle 9-5
Conduite sur chaussées mouillées 9-6
Hypnose de la route 9-7
Routes onduleuses et de montagne 9-7
Conduite hivernale 9-8
Si le véhicule est coincé. 9-10
Limites de charge du véhicule 9-11

Démarrage et fonctionnement
Rodage de véhicule neuf 9-16
Accélérateur et pédale de frein ajustable 9-16
Positions du commutateur d'allumage 9-17
Démarrage du moteur à essence 9-19
Chauffage du bloc moteur . . . 9-21
Prolongation d'alimentation des accessoires 9-22
Sélection de la position de stationnement (P). 9-22
Quitter la position de stationnement 9-24
Stationnement au-dessus de matières qui brûlent 9-24

Gaz d'échappement
Gaz d'échappement 9-25
Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement 9-26

Boîte de vitesses automatique
Boîte de vitesses automatique 9-26
Mode manuel 9-28
Mode économie de carburant 9-30

Systèmes de conduite
Traction intégrale 9-31

Freins
Système de freinage antiblocage (ABS) 9-31
Frein de stationnement 9-32
Aide au freinage 9-34
Aide au démarrage en côte (HSA) 9-35

Systèmes de suspension variable
Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique 9-35
Essieu arrière à glissement limité 9-37
Suspension à géométrie variable 9-38

Régulateur automatique de vitesse
Régulateur automatique de vitesse 9-39
Régulateur de vitesse à commande adaptative 9-41

Systèmes d'assistance au conducteur
Systèmes d'assistance au conducteur 9-50
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul 9-51
Systèmes d'assistance pour la conduite 9-56
Système d'alerte de collision avant 9-56
Système de freinage d'urgence actif 9-59
Avertissement angle mort (SBZA) 9-62
Avertissement de changement de voie (LDW) 9-64

Carburant
Carburant 9-66
Carburant recommandé 9-67
Spécifications de l'essence 9-67
Exigences de carburant - Californie 9-68
Carburants dans les pays étrangers 9-68
Additifs de carburant 9-68
Remplissage du réservoir 9-68
Remplissage d'un bidon de carburant 9-70

Traction de remorque
Généralités au sujet du remorquage 9-71
Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage 9-71
Traction de remorque 9-75
Équipement de remorquage 9-78
Contrôle du roulis de remorque (TSC) 9-80

Conversions et ajouts
Équipement électrique complémentaire 9-81

Information sur la conduite

Distraction au volant

La distraction peut prendre diverses formes et peut vous empêcher de vous concentrer sur la conduite. Agir avec discernement et ne pas se laisser distraire de la conduite. De nombreux gouvernements nationaux interdisent la distraction du conducteur. Se familiariser avec les lois de votre pays.

Pour éviter les distractions, toujours garder les yeux sur la route, les mains sur le volant et l'esprit à la conduite.

- Ne pas téléphoner en roulant. Utiliser une méthode à mains libres pour placer ou recevoir les appels téléphoniques nécessaires.
- Observer la route. Ni lire, ni prendre de notes, ni lire l'information des appareils téléphoniques ou électroniques.

- Désigner un passager de siège avant pour gérer les distractions potentielles.
- Se familiariser avec les caractéristiques du véhicule en roulant telles que la programmation des émetteurs favoris de radio et le réglage des commandes de climatisation et des sièges. Programmer toute l'information de trajet dans un appareil quelconque de navigation avant de prendre le départ.
- Attendre l'arrêt du véhicule en position de stationnement pour récupérer les objets qui sont tombés sur le plancher.
- Arrêter ou faire stationner le véhicule pour s'occuper des enfants.
- Les animaux domestiques doivent être transportés dans un dispositif de retenue adéquat.
- Éviter les conversations difficiles en roulant que ce soit avec un passager ou au téléphone.

⚠ Avertissement

Ne pas regarder la route trop longtemps ou trop souvent peut causer une collision, des blessures ou le décès. Concentrer votre attention en roulant.

Se reporter au manuel Infodivertissement pour plus d'informations sur l'utilisation de ce système, y compris le jumelage et l'utilisation d'un téléphone cellulaire

Conduite défensive

Une conduite défensive signifie « toujours s'attendre à l'imprévu ». La première étape d'une conduite défensive consiste à porter la ceinture de sécurité. Se reporter à *Ceintures de sécurité à la page 3-14*.

- Toujours s'attendre à ce que les autres usagers de la route (piétons, cyclistes et autres conducteurs) soient imprudents et fassent des erreurs. Anticiper ce qu'ils pourraient faire et être prêt à faire face à leurs erreurs.
- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Se concentrer sur la conduite.

Conduite en état d'ébriété

La mort et les blessures associées à la conduite en état d'ébriété constituent une tragédie globale.

⚠ Avertissement

Le fait de boire et de conduire ensuite est très dangereux. Même une petite quantité d'alcool peut affecter vos réflexes, vos perceptions, votre attention et votre jugement. Vous pourriez avoir un grave accident, voire fatal, si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ne pas boire et conduire ou ne pas monter avec un conducteur qui a consommé de l'alcool. Prenez un taxi ou, si vous êtes en groupe, nommez un conducteur qui ne consommera pas d'alcool.

Contrôle du véhicule

Le freinage, le contrôle de la direction et l'accélération sont des facteurs importants de contribution au contrôle d'un véhicule en déplacement.

Freinage

Un freinage implique un temps de perception et un temps de réaction. La décision d'appuyer sur la pédale de frein correspond au temps de perception. Le faire réellement correspond au temps de réaction.

Le temps moyen de réaction d'un conducteur est d'environ trois quarts de seconde. Dans ce laps de temps, un véhicule se déplaçant à 100 km/h (60 mi/h) parcourt 20 m (66 pi), ce qui peut être beaucoup en cas d'urgence.

Conseils utiles de freinage à garder en mémoire :

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Il faut éviter de freiner très fort inutilement.
- Tenir compte de la circulation.

Si le moteur s'arrête de tourner en roulant, freiner normalement sans pomper les freins. En cas de pompage, la pédale pourra être plus difficile à enfoncer. Si le moteur s'arrête, une certaine assistance au freinage subsistera, mais celle-ci sera utilisée lors du freinage. Une fois que l'assistance est épuisée, le freinage sera plus lent et la pédale de frein sera plus dure à appuyer.

Direction

Direction assistée hydraulique

Ce véhicule est équipé d'une servodirection hydraulique. Il peut nécessiter un entretien. Se reporter à *Liquide de servodirection à la page 10-21*.

En cas de perte d'assistance de direction à la suite d'un arrêt du moteur ou à cause d'une défaillance du système, le véhicule peut être dirigé mais l'effort de direction est accru. Consulter le concessionnaire en cas de problème.

⚠ Attention

Si on tourne le volant jusqu'à ce qu'il arrive en butée et qu'on le maintient dans cette position pendant plus de 15 secondes, la direction assistée peut être endommagé et une perte d'assistance de la direction peut survenir.

Conseils en virage

- Prendre les virages à une vitesse raisonnable.
- Réduire la vitesse avant d'entrer dans une courbe.
- Maintenir une vitesse constante raisonnable tout au long de la courbe.
- Attendre que le véhicule soit sorti de la sortie du virage pour accélérer prudemment dans la section en ligne droite.

Manipulation du volant en situations d'urgence

- Dans certaines situations, il est plus efficace d'éviter un obstacle que de freiner.
- Le fait de tenir les deux côtés du volant vous permet de tourner sur 180 degrés sans retirer une main du volant.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) vous permet de diriger le véhicule pendant le freinage.

Contrôle d'un dérapage sur l'accotement

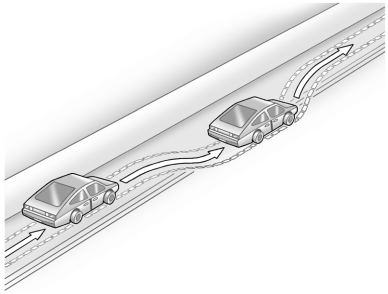

Les roues droites du véhicule peuvent se déporter du bord de la route sur l'accotement en roulant. Agir comme suit :

1. Relâcher l'accélérateur puis, si la voie est libre, diriger le véhicule de telle manière qu'il franchisse le bord de la chaussée.
2. Faire tourner le volant sur environ un huitième de tour jusqu'à ce que la roue avant droite touche le bord de la chaussée.
3. Tourner le volant pour suivre la chaussée en ligne droite.

Perte de contrôle

Dérapage

Trois types de dérapages correspondent aux trois systèmes de commande du véhicule :

- Dérapage de freinage - les roues sont immobilisées.
- Dérapage de direction ou en virage - une trop grande vitesse dans une courbe fait que les pneus glissent ou perdent leur force de virage.
- Dérapage en accélération - une trop grande accélération fait que les roues motrices patinent.

Les conducteurs qui conduisent sur la défensive sont en mesure d'éviter la plupart des dérapages en adaptant leur conduite aux conditions existantes et en ralentissant. Cependant, des dérapages restent toujours possibles.

Si le véhicule commence à glisser, agir comme suit :

- Relever le pied de la pédale d'accélérateur et braquer dans le sens de déplacement désiré du véhicule. Le véhicule peut se redresser. Se préparer à un second dérapage éventuel.
- Ralentir et régler votre conduite en fonction de la météo. La distance d'arrêt peut être plus grande et le contrôle du véhicule peut être affecté lorsque l'adhérence est réduite par l'eau, la neige, la glace, le gravier ou d'autres matériaux sur la chaussée. Apprendre à reconnaître les signes d'avertissement tels que l'eau, la glace ou la neige sur la chaussée qui rendent la surface brillante et ralentir en cas de doute.
- Éviter la brusquerie dans la direction, l'accélération ou le freinage, y compris la réduction de la vitesse en rétrogradant. De tels changements brusques peuvent entraîner un dérapage.

Se rappeler que l'antiblocage (ABS) ne vous aide à éviter que le dérapage au freinage.

Conduite sur chaussées mouillées

La pluie ou un sol mouillé peuvent diminuer l'adhérence du véhicule et sa capacité à s'arrêter et accélérer. Conduire toujours plus lentement dans ces conditions et éviter de traverser de grandes flaques, de profondes étendues d'eau ou des eaux vives.

⚠ Avertissement

Les freins humides peuvent causer des accidents. Ils peuvent fonctionner moins bien lors d'un arrêt rapide et peuvent entraîner une déviation d'un côté. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Après avoir traversé une grande flaque d'eau ou une station de lavage automobile, enfoncer légèrement la pédale de frein jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement.

Un courant d'eau vive génère une force importante. Il peut emporter le véhicule et provoquer la noyade des occupants du véhicule. Ne pas ignorer les avertissements de la police et se montrer extrêmement prudent lors d'une tentative de traversée d'un courant d'eau vive.

Aquaplanage

L'aquaplanage est dangereux. De l'eau peut s'amasser sous les pneus du véhicule et roulent par conséquent sur de l'eau. Une telle situation peut se produire si la route est assez mouillée et si vous conduisez suffisamment rapidement. En aquaplanage, il y a peu ou pas de contact entre le véhicule et la route.

Il est impossible de toujours prévoir l'aquaplanage. Le meilleur conseil est de ralentir quand la route est mouillée.

Autres conseils pour la conduite sous la pluie

Outre le fait de ralentir, en cas de conduite sous la pluie il est toujours bon :

- D'accroître la distance entre les véhicules.
- De dépasser avec prudence.
- De maintenir les essuie-glaces en bon état.
- De remplir le réservoir de liquide lave-glace.
- Garder toujours les pneus en bon état, avec une semelle d'une profondeur adéquate. Se reporter à la rubrique *Pneus à la page 10-48*.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Hypnose de la route

Toujours rester attentif à ce qui vous environne pendant que vous roulez. Si vous vous assoupissez, trouver un lieu sûr pour arrêter le véhicule et vous reposer.

Autres conseils :

- Votre véhicule doit être bien ventilé.
- La température de l'habitacle doit être fraîche.
- Parcourir la route des yeux vers l'avant et sur les côtés.
- Vérifier souvent le rétroviseur et les instruments du véhicule.

Routes onduleuses et de montagne

La conduite sur des pentes abruptes ou des routes de montagne diffère de la conduite sur un terrain plat ou vallonné. Les conseils suivants sont d'application dans de telles conditions :

- Le véhicule doit être maintenu en bon état.
- Vérifier tous les niveaux, les freins, les pneus, le circuit de refroidissement et la boîte de vitesses.
- Rétrograder en descendant une pente abrupte ou longue.

⚠ Avertissement

L'utilisation des freins pour freiner le véhicule dans une longue descente peut causer une surchauffe des freins, réduire le rendement des freins et même

(Suite)

Avertissement (Suite)

causer une perte de freinage. Rétrograder pour que le frein moteur aide les freins dans les fortes pentes.

⚠ Avertissement

Descendre au point mort (N) ou avec le contact coupé est dangereux. Ceci peut causer une surchauffe des freins et une perte de direction. Le moteur doit toujours tourner et le véhicule doit rester en prise.

- Rester dans votre voie. Ni prendre de larges virages, ni traverser la ligne médiane. Conduire à une vitesse qui vous permet de rester dans votre voie.
- Rester prudent en approchant d'une crête car quelque chose peut se trouver sur votre voie (voiture arrêtée, accident).
- Rester attentif aux signaux routiers spéciaux (zone de chute de pierres, routes sinueuses, longues pentes, zones avec interdiction de dépassement) et s'y conformer.

Conduite hivernale

Conduite dans la neige ou sur la glace

Rouler prudemment aux endroits où de la neige ou de la glace s'accumule entre les pneus et la route, diminuant la traction ou l'adhérence. De la glace humide peut apparaître à 0°C (32°F) environ lorsque de la pluie verglaçante commence à tomber, ce qui diminue encore plus la traction. Éviter de rouler sur de la glace humide ou sous une pluie verglaçante jusqu'à ce que les roues puissent être salées ou sablées.

Rouler avec précaution, quelles que soient les conditions. Accélérer en douceur pour ne pas perdre de traction. Une accélération trop rapide provoque le patinage des roues et lisse la surface sous les pneus, ce qui diminue la traction.

Tenter de ne pas perdre le peu d'adhérence que vous avez. Si vous accélérez trop rapidement, les roues motrices patineront et poliront davantage la surface sous les pneus.

Le cas échéant, l'antipatinage doit être activé. Voir *Antipatinage/ Commande de la stabilité électronique à la page 9-35*.

Le système de freinage antiblocage (ABS) améliore la stabilité du véhicule au cours d'un freinage brutal sur route glissante, mais il convient d'appliquer les freins plus tôt que sur un revêtement sec.

Maintenir une distance plus grande par rapport au véhicule précédent sur toute surface glissante et être attentif aux endroits glissants. Même su une route dégagée, des plaques de glace peuvent se former en des endroits ombragés. Une courbe ou un viaduc peut rester glacé alors que la zone environnante ne l'est plus. Éviter les manoeuvres et freinages brusques sur la glace.

Voir *Système de freinage avec antiblocage des roues (ABS) à la page 9-31*.

Désactiver la régulation de vitesse sur les surfaces glissantes.

Tempête de neige

Se retrouver pris dans la neige peut être une situation sérieuse. Rester près du véhicule sauf si des secours sont à proximité.
Si possible, utiliser l'assistance routière. Se reporter à *Assistance routière à la page 13-6*. Pour obtenir de l'aide et maintenir la sécurité des occupants du véhicule :

- Allumer les feux de détresse.
- Accrocher un tissu rouge au rétroviseur extérieur.

⚠ Avertissement

La neige peut obturer l'échappement sous le véhicule. Ceci peut entraîner une pénétration de gaz d'échappement dans l'habitacle. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO)

(Suite)

Avertissement (Suite)

invisible et inodore, qui peut entraîner une perte de conscience, voire la mort.

Si le véhicule est bloqué dans la neige :

- Éliminer la neige entourant la base du véhicule, particulièrement celle qui obstrue le tuyau d'échappement.
- Vérifier à nouveau de temps en temps si de la neige ne s'accumule pas là.
- Ouvrir d'environ 5 cm (2 po) la glace du côté qui se trouve à l'abri du vent pour faire entrer de l'air frais.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Régler le système de commande de climatisation de façon à ce qu'il fasse circuler l'air dans le véhicule et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Se reporter à « Climate Control System » (Commande de climatisation), dans l'index.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-25*.

Pour préserver le carburant, ne faire tourner le moteur que pendant de courtes périodes pour réchauffer le véhicule, puis le couper et fermer presque complètement les glaces pour conserver la chaleur. Répéter ceci jusqu'à l'arrivée des secours, mais uniquement lorsque le froid devient vraiment insupportable. Bouger autour du véhicule pour se réchauffer est également utile.

S'il faut du temps pour que les secours arrivent, enfoncer de temps en temps légèrement la pédale d'accélérateur pour que le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti. Ceci permet de maintenir la charge de la batterie afin de pouvoir redémarrer le véhicule et d'utiliser les phares pour demander de l'aide. Effectuer ceci le moins souvent possible pour économiser le carburant.

Si le véhicule est coincé.

Faire patiner lentement et avec précaution les roues pour libérer le véhicule s'il est pris dans du sable, de la boue, de la glace ou de la neige.

Si le véhicule est trop fortement pris pour que le système de traction asservie ne libère le véhicule, désactiver ce système et utiliser la méthode du va-et-vient. Voir *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique à la page 9-35*.

⚠ Avertissement

Si les roues du véhicule patinent à grande vitesse, ils peuvent éclater et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Le véhicule peut surchauffer, entraînant un incendie dans le compartiment moteur ou d'autres dommages. Éviter autant que possible le patinage des roues et éviter de dépasser 56 km/h (35 mi/h).

Balancement du véhicule pour le dégager

Tourner le volant vers la gauche et droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Désactiver tout système de traction. Passer d'avant en arrière entre la marche arrière (R) et un rapport bas de marche avant en faisant patiner les roues le moins possible. Pour éviter l'usure de la boîte de vitesses, attendre la fin du patinage

des roues pour changer de rapport. Relâcher la pédale d'accélérateur pendant les changements de rapport et appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur quand la boîte de vitesses est en prise. Un lent patinage des roues vers l'avant et l'arrière cause un mouvement de bascule qui peut désembourber le véhicule. Si ceci ne se produit pas après quelques essais, le véhicule devra être remorqué. Si le véhicule doit pas être remorqué, se reporter à *Remorquage du véhicule à la page 10-97*.

Limites de charge du véhicule

Il est très important que vous connaissiez le poids que le véhicule peut transporter. Ce poids est appelé capacité nominale du véhicule et comprend le poids des occupants, du chargement et de tous les accessoires d'après-vente installés. Deux étiquettes sur le véhicule indiquent le poids qui peut être transporté en toute sécurité, l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement et l'étiquette de conformité.

⚠ Avertissement

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la durée de vie du véhicule.

Étiquette d'information sur les pneus et le chargement

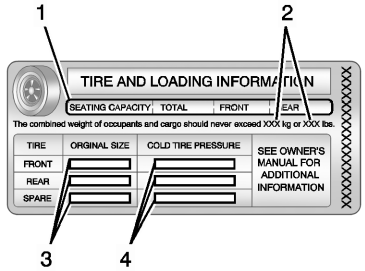

Exemple d'étiquette

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement propre au véhicule est fixée sur le montant central (montant B) du véhicule. L'étiquette est placée près du butoir du verrou de porte lorsqu'on ouvre la porte du conducteur. L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique le nombre de places assises (1) et la

capacité nominale du véhicule (2) en kilogrammes et en livres.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique également les dimensions des pneus d'origine (3) et la pression recommandée à froid (4). Pour plus de renseignements sur les pneus et leur pression, se reporter aux rubriques *Pneus à la page 10-48* et *Pression des pneus à la page 10-57*.

L'étiquette de conformité renferme aussi des renseignements importants relatifs à la charge. Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) pour les essieux avant et arrière y sont reportés. Se reporter à la rubrique « Étiquette de conformité » plus loin dans cette section.

Étapes permettant de déterminer la limite correcte de charge

1. Rechercher la mention « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXXkg or XXXlbs » (le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais excéder XXX kg ou XXX lb) située sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustraire le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le poids obtenu représente le poids de la charge et des bagages disponible. Par exemple, si le poids XXX égale 1 400 lb et que cinq occupants pesant 150 lb chacun prendront place dans le véhicule, le poids de la charge et des bagages disponible sera de 650 lb (1 400 - 750 (5 x 150) = 650 lb).
5. Déterminer le poids combiné des bagages et de la charge ajoutés au véhicule. Ce poids ne peut excéder pas le poids de la charge et des bagages déterminé à l'étape 4.

6. Si vous tractez une remorque à l'aide de votre véhicule, la charge de cette remorque sera transférée à votre véhicule. Consulter ce manuel afin de connaître l'incidence du tractage d'une remorque sur le poids de la charge et des bagages que votre véhicule peut transporter.

Se à *Traction d'une remorque à la page 9-75* pour obtenir des renseignements importants sur la façon de tracter une remorque de manière sécuritaire.

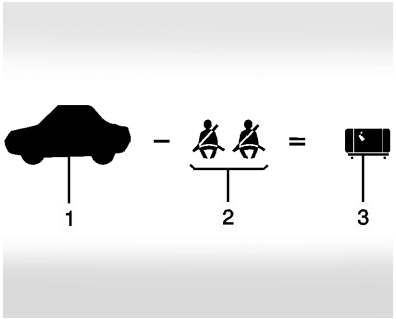

Exemple 1

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 1 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 2 = 136 kg (300 lb).
3. Poids disponible pour les occupants et le chargement = 317 kg (700 lb).

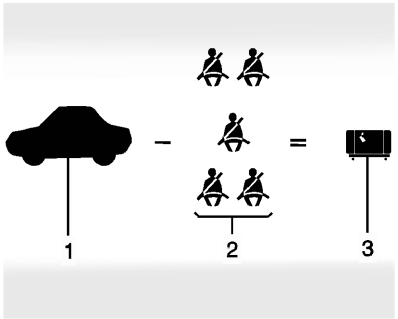

Exemple 2

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 2 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 5 = 340 kg (750 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 113 kg (250 lb).

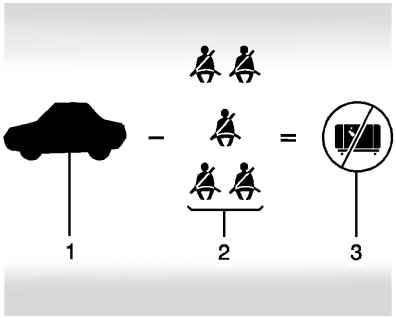

Exemple 3

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 3 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 91 kg (200 lb) x 5 = 453 kg (1 000 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 0 kg (0 lb).

Se reporter à l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement afin de connaître les renseignements relatifs à la capacité nominale du véhicule et aux places. Le poids combiné du conducteur, des passagers et de la charge ne doit jamais dépasser la capacité nominale du véhicule.

Étiquette de conformité

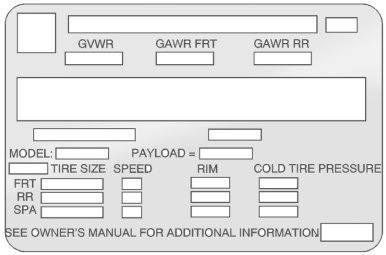

Exemple d'étiquette

Une étiquette de conformité/pneus propre au véhicule est fixée au montant du milieu côté conducteur (montant B). L'étiquette indique la taille des pneus d'origine du véhicule et les pressions de gonflage nécessaires pour obtenir la capacité de poids brut de votre véhicule. Ce poids est appelé poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV comprend le poids du véhicule, de tous les occupants, du carburant et de la charge.

L'étiquette de conformité indique également le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), c'est-à-dire les poids maximaux pour les essieux avant et arrière. Pour établir exactement ces charges, faire peser le véhicule à un poste de pesée. Votre concessionnaire peut vous aider. S'assurer de bien répartir la charge uniformément de part et d'autre de la ligne médiane.

Ne jamais dépasser le PNBV de votre véhicule ni le PNBE, tant pour l'essieu avant que pour l'essieu arrière.

Si le véhicule transporte une charge lourde, vous devez la répartir. Se reporter à « Étapes afin de déterminer la poids de la charge maximal » plus haut dans cette section.

⚠ Avertissement

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et

(Suite)

Avertissement (Suite)

causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la durée de vie du véhicule.

Votre garantie ne couvre ni les pièces ni les éléments qui se brisent à la suite d'une surcharge.

Cette étiquette vous aidera à déterminer le poids de la charge et de l'équipement installé que votre véhicule peut transporter.

L'utilisation de pièces de suspension plus lourdes pour augmenter la durabilité peut ne pas modifier les poids nominaux du véhicule. Demander au concessionnaire de vous expliquer la façon appropriée de charger votre véhicule.

Si vous mettez des objets — tels que des valises, des outils ou des paquets dans votre véhicule — ces objets se déplaceront aussi rapidement que votre véhicule. Si vous devez freiner ou effectuer un virage rapidement ou si vous avez une collision, ces objets continueront à se déplacer.

⚠ Avertissement

Les objets dans le véhicule peuvent heurter et blesser des personnes lors d'un arrêt brusque, d'un virage soudain ou d'une collision.

- Placer les objets dans l'espace de chargement du véhicule. Dans l'espace de chargement, les placer

(Suite)

Avertissement (Suite)

le plus à l'avant possible. Essayer de répartir uniformément la charge.

- Ne jamais empiler d'objets lourds, comme des valises, dans le véhicule plus haut que les dossiers des sièges.
- Ne pas laisser de dispositif de protection pour enfant non fixé dans le véhicule.
- Sécuriser les objets non attachés au véhicule.
- Ne pas laisser un siège plié vers le bas sauf si nécessaire.

Démarrage et fonctionnement

Rodage de véhicule neuf

⚠ Attention

Le véhicule n'exige pas de rodage complexe. Toutefois, il ne s'en portera que mieux à long terme si vous suivez les recommandations suivantes :

- Ne pas conduire à vitesse constante, rapide ou lente, pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles). Ne pas démarrer pleins gaz. Il faut éviter de rétrograder pour freiner ou ralentir le véhicule.
- Au cours des 322 premiers kilomètres (200 milles) environ, il faut éviter de freiner brusquement, car les

(Suite)

Attention (Suite)

nouvelles garnitures de frein ne sont pas encore rodées. Le fait d'effectuer des arrêts brusques alors que les garnitures sont neuves peut provoquer l'usure prématurée des garnitures qui devront être remplacées plus tôt que prévu. Suivre ces directives chaque fois que de nouvelles garnitures des freins sont installées.

Suite au rodage, la vitesse du moteur et la charge peuvent être augmentées progressivement.

Accélérateur et pédale de frein ajustable

Si le véhicule est équipé de cette fonction, la position des pédales d'accélérateur et de frein peut être réglée (option).

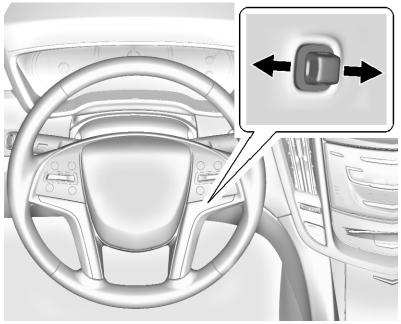

Le commutateur utilisé pour régler les pédales se trouve du côté droit de la colonne de direction, sous la tige d'essuie-glace. Tirer le commutateur vers vous pour déplacer les pédales à l'écart du sol ou pousser le commutateur pour déplacer les pédales plus près du sol.

Régler les pédales d'accélérateur et de frein pendant que le véhicule est au stationnement(P) sans enfoncer les pédales. Les pédales ne peuvent être réglées ni en marche arrière (R) ni pendant que le régulateur automatique de vitesse est engagé. Les pédales d'accélérateur et de frein peuvent également être réglées en roulant.

Positions du commutateur d'allumage

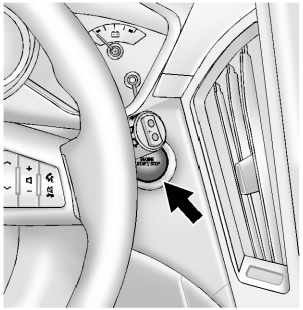

Votre véhicule est équipé d'un bouton-poussoir de démarrage électronique sans clé.

Des appuis successifs sur le bouton commandent les modes ACC/ACCESSORY (accessoires), ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) et STOPPING THE ENGINE/OFF (arrêt du moteur/hors fonction).

Si le démarrage par bouton-poussoir ne fonctionne pas, le véhicule peut être proche d'un signal d'antenne radio puissant ce qui cause de l'interférence avec le système d'accès sans clé. Se reporter à *Messages sur la clé et le verrouillage à la page 5-39*.

Pour sélectionner un rapport autre que la position de stationnement (P), le véhicule doit être en mode ON/RUN (en fonction/marche) et la pédale de frein doit être enfoncée.

ARRÊT DU MOTEUR/OFF (Aucun témoin): Lorsque le véhicule est arrêté, presser une fois le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pour couper le moteur.

Si le véhicule est en position de stationnement (P), le contact se coupe et l'alimentation prolongée des accessoires (RAP) reste active.

Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-22*.

Si le véhicule n'occupe pas la position de stationnement (P), l'allumage retourne en position ACC/ACCESSORY (accessoires) et le message SHIFT TO PARK s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31*. Lorsque la position de stationnement (P) est sélectionnée, l'allumage se coupe.

Ne pas éteindre le moteur lorsque le véhicule est en mouvement, ce qui réduit l'assistance au freinage et à la direction et désactive les sacs gonflables.

Si le véhicule doit être arrêté dans une situation d'urgence :

1. Freiner en exerçant une pression ferme et uniforme. Ne pas pomper les freins à répétition, ce qui peut réduire l'assistance au freinage et exiger de peser avec plus de force sur la pédale de frein.
2. Passer le levier de vitesses au point mort (N). Il est possible de passer au point mort pendant que le véhicule roule. Ensuite, freiner fermement et conduire le véhicule en lieu sûr.
3. Arrêter complètement le véhicule, passer à la position de stationnement (P) et tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction). Dans le cas des véhicules dotés d'une boîte de vitesses automatique, le levier de vitesses doit être à la position de stationnement (P) pour tourner le commutateur d'allumage à la position OFF.
4. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-32*.

⚠ Avertissement

Arrêter le moteur du véhicule en roulant peut amener la perte de l'assistance dans les systèmes de frein et de direction et désactiver les coussins gonflables. En roulant, ne couper le contact qu'en cas d'urgence.

S'il n'est pas possible de ranger le véhicule sur le côté et qu'il doit être désactivé en roulant, maintenir enfoncé le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pendant plus de deux secondes, ou appuyer dessus deux fois en cinq secondes.

ACC/ACCESSORY (accessoires) (témoin de couleur ambre): Ce mode permet l'utilisation de certains accessoires électriques lorsque le moteur est arrêté.

Contact coupé, appuyer une fois sur le bouton sans appuyer sur la pédale de frein pour placer le circuit d'allumage en position ACC/ ACCESSORY (accessoires).

L'allumage passe de la position ACC/ACCESSORY (accessoires) à OFF (hors fonction) après dix minutes pour éviter la décharge de la batterie.

ON/RUN/START (en fonction/ marche/départ) (témoin vert): Ce mode s'utilise pour démarrer et rouler. Lorsque le contact est coupé et que la pédale de frein est enfoncée, appuyer une fois sur le bouton pour placer l'allumage en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage). Dès le début du lancement du moteur, relâcher le bouton. Le lancement du moteur se poursuit jusqu'au démarrage du moteur. Se reporter à *Démarrage du moteur à essence à la page 9-19*. L'allumage reste en position ON/RUN (en fonction/ marche).

Mode entretien seulement

Ce mode de puissance peut être utilisé pour l'entretien et les diagnostics, et pour la vérification du bon fonctionnement du témoin d'anomalie, comme peut l'exiger l'inspection du dispositif antipollution. Lorsque le véhicule est arrêté et que la pédale de frein n'est pas enfoncée, le fait de maintenir le bouton enfoncé pendant plus de cinq secondes mettra le véhicule en mode Entretien seulement. Les instruments et le système audio fonctionneront comme si le commutateur d'allumage était en position ON/RUN (contact mis/ marche), mais il ne sera pas possible de conduire le véhicule. Le moteur ne démarre pas en mode Entretien seulement. Pousser le bouton à nouveau pour arrêter le véhicule.

Démarrage du moteur à essence

Sélectionner le rapport adéquat en déplaçant le levier de sélection à la position de stationnement (P) ou au point mort (N). Pour redémarrer le moteur alors que le véhicule roule, utiliser uniquement le point mort (N).

⚠ Attention

Ne pas tenter de passer en position de stationnement (P) lorsque le véhicule est en mouvement. Vous pourriez endommager la boîte de vitesses. Passer en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

9-20 Conduite et fonctionnement

⚠ Attention

Si l'on tourne le volant jusqu'en butée et qu'on le maintient dans cette position en démarrant le véhicule, le système hydraulique de direction assistée peut être endommagé et une perte d'assistance de la direction peut se produire.

L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) doit se trouver à l'intérieur du véhicule pour que le contact fonctionne.

Les chargeurs de téléphones cellulaires peuvent provoquer des interférences avec le fonctionnement du système d'accès sans clé. Les chargeurs de batterie ne doivent pas être branchés lors du démarrage ou de l'arrêt du moteur.

Pour démarrer le véhicule :

Procédure de démarrage

1. La pédale de frein étant enfoncée, appuyer sur le bouton ENGINE START/STOP du tableau de bord. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage à la page 9-17*.
2. Lorsque le lancement du moteur commence, relâcher le bouton. Le moteur est lancé automatiquement jusqu'au démarrage.

   Si l'émetteur de télédéverrouillage ne se trouve pas dans le véhicule ou que quelque chose interfère avec lui, le centralisateur informatique de bord (CIB) affichera Aucune télécommande détectée (aucun émetteur détecté). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31*.

   Si la pile de l'émetteur RKE doit être remplacée, le CIB affiche Remplacer pile dans télécommande. Vous pouvez néanmoins conduire le véhicule. Se reporter à *Fonctionnement du système de téléverrouillage à la page 2-3*.
3. Ne pas emballer le moteur immédiatement après le démarrage. Actionner en douceur le moteur et la boîte de vitesses jusqu'à ce que l'huile se réchauffe et lubrifie toutes les pièces mobiles.
4. Si le moteur ne démarre pas et que le CIB n'affiche aucun message, attendre 15 secondes avant de faire un nouvel essai pour laisser le moteur de lancement refroidir.

   Si le moteur ne démarre pas après cinq à 10 secondes, spécialement par temps très froid (au dessous de −18°C ou 0°F), il peut être noyé par un excès d'essence. Essayer d'enfoncer complètement la

pédale d'accélérateur lors du démarrage pendant 15 secondes au maximum.

⚠ Attention

Si vous tentez de démarrer le moteur pendant une longue période en appuyant sur le bouton ENGINE START/STOP (moteur en marche/arrêt) immédiatement après avoir essayé de le démarrer, vous risquez de provoquer une surchauffe, d'endommager le moteur et de décharger la batterie. Attendre au moins 15 secondes entre chaque tentative afin de permettre au démarreur de refroidir.

Lorsque le moteur démarre, relâcher l'accélérateur. Si le véhicule démarre brièvement puis cale à nouveau, effectuer la même chose. Ceci éliminera l'excès d'essence du moteur.

Le véhicule est équipé d'un système de démarrage informatisé. Ce dispositif contribue au démarrage du moteur et protège les organes. Lorsque le lancement a été initié, celui-ci se poursuit pendant quelques secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre. Si le moteur ne démarre pas, le lancement s'arrête automatiquement après 15 secondes pour éviter d'endommager le moteur de lancement. Pour éviter d'endommager l'engrenage, ce système empêche également le lancement si le moteur tourne déjà.

⚠ Attention

Si vous ajoutez des pièces électriques ou des accessoires, vous pourriez modifier le fonctionnement du moteur. Tout dommage causé par ces pièces ou accessoires ne sont pas couverts par la garantie du

(Suite)

Attention (Suite)

véhicule. Lr à *Équipement électrique après-vente à la page 9-81*.

Chauffage du bloc moteur

Lorsque la température est égale ou inférieure à -18°C (0°F), le chauffe-moteur, si disponible, facilite le démarrage et réduit la consommation pendant la phase de réchauffement du moteur. Brancher le chauffe-moteur au moins quatre heures avant de démarrer le véhicule. Un thermostat interne intégré à la prise du câble empêchera le chauffe-moteur de fonctionner lorsque la température est supérieure à -18°C (0°F).

Pour utiliser le chauffe-moteur

1. Arrêter le moteur.
2. Lever le capot et dérouler le cordon électrique. Le cordon se trouve près du filtre à air.
3. Le brancher sur une prise de courant alternatif de 110 volts reliée à la terre.

⚠ Avertissement

Brancher le cordon dans une prise qui n'est pas mise à la terre peut causer un choc électrique. Un fil d'allonge incorrect peut entraîner une surchauffe et causer un incendie. Vous risqueriez de graves blessures. Brancher le cordon dans une prise triphasée 110 V CA. Si le cordon est trop court, utiliser une allonge triphasée à usage industriel d'au moins 15 A.

4. Avant de démarrer le moteur, s'assurer de débrancher le fil électrique et de le ranger tel qu'il était pour le tenir loin des pièces mobiles du moteur, sinon il risque d'être endommagé.

Le temps de branchement du chauffe-liquide de refroidissement dépend de plusieurs facteurs. Demander conseil à un concessionnaire de la région où le véhicule sera stationné.

Prolongation d'alimentation des accessoires

Ces accessoires peuvent être utilisés lorsque le moteur est coupé :

- Système infodivertissement (jusqu'à 10 minutes ou jusqu'à ce que la portière du conducteur soit ouverte).
- Vitres électriques, toit ouvrant (le cas échéant) et les prises électriques (jusqu'à dix minutes ou jusqu'à ce que la portière du conducteur soit ouverte).

Sélection de la position de stationnement (P).

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée et serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-32*.
2. Déplacer le levier de sélection en position de stationnement (P) en poussant complètement le levier vers l'avant du véhicule.
3. Couper le contact.

Quitter le véhicule en laissant tourner le moteur

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule pendant que le moteur est en marche. Il pourrait surchauffer et prendre feu.

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (P) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain

(Suite)

Avertissement (Suite)

relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de vitesses en position de stationnement (P). Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-22*. En cas de traction d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-71*.

Si vous devez quitter le véhicule alors que le moteur tourne, s'assurer que le levier de sélection est en position de stationnement (P) et que le frein de stationnement est bien serré. Après avoir déplacé le levier de sélection en position de stationnement (P), maintenir la pédale de frein enfoncée. Ensuite, vérifier si le levier de sélection peut être déplacé hors de la position de stationnement (P) sans d'abord le tirer vers soi. Si tel est le cas, cela signifie que le levier de sélection n'est pas totalement bloqué en position de stationnement (P).

Blocage de couple

Un blocage de couple se produit quand le poids du véhicule exerce trop de force au cliquet de verrouillage de stationnement dans la transmission. Cela se produit lorsque dans un stationnement en pente, la sélection de stationement (P) n'est pas bien effectuée et qu'il devient difficile de sortir de la position de stationnement (P). Pour prévenir le blocage de couple, serrer le frein à main puis placer le levier en stationnement (P). Pour des instructions sur la manière de procéder, se reporter à « Passage à la position de stationnement (P) ».

Si un blocage de couple se produit, votre véhicule peut nécessiter une poussée vers le haut par un autre véhicule pour soulager la pression sur le cliquet de verrouillage de

stationnement, de sorte que vous pourrez sortir de la position de stationnement (P).

Si le véhicule sert à tracter une remorque et est stationné dans une côte, se reporter à la rubrique *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-71*.

Quitter la position de stationnement

Ce véhicule est équipé d'un système de commande du verrouillage du levier de vitesses de la boîte automatique. Cette commande de verrouillage du levier de vitesses est conçue pour empêcher le déplacement du levier hors de la position de stationnement (P) à moins que le commutateur d'allumage soit en position ON/RUN (en fonction/marche) et que la pédale de frein soit enfoncée.

La commande de verrouillage du levier de vitesses fonctionne en permanence sauf lorsque la batterie est déchargée ou que sa tension est faible (moins de 9 V).

Si la batterie du véhicule est déchargée ou faible, essayer de la recharger ou de démarrer le moteur à l'aide de câbles. Se reporter à. *Démarrage par batterie auxiliaire à la page 10-93*.

Pour sortir de la position de stationnement (P).

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Presser le bouton ENGINE START/STOP.
3. Presser le bouton du levier de sélection.
4. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

S'il n'est toujours pas possible de quitter la position de stationnement (P) :

1. Relâcher complètement le bouton du levier de sélection.
2. Maintenir enfoncée la pédale de frein et presser de nouveau le bouton du levier de sélection.
3. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

Si vous ne pouvez toujours pas déplacer le levier de vitesses de la position de stationnement (P), consulter votre concessionnaire ou faire appel à une entreprise de remorquage.

Stationnement au-dessus de matières qui brûlent

⚠ Avertissement

Des matières inflammables sont susceptibles de toucher des pièces chaudes du système d'échappement situées sous le véhicule et de s'enflammer. Ne pas se garer sur des papiers, des feuilles, de l'herbe sèche ou d'autres matières inflammables.

Gaz d'échappement

⚠ Avertissement

L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO) qui est invisible et inodore. L'exposition au CO peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer le véhicule si :

- Le véhicule tourne au ralenti dans des zones mal ventilées (garages, tunnels, neige profonde qui peut bloquer la circulation de l'air sous la carrosserie ou dans les tuyaux arrière).
- L'échappement sent mauvais ou émet un bruit étrange ou différent.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Le système d'échappement fuit en raison de la corrosion ou d'un dégât.
- Le système d'échappement a été modifié, endommagé ou réparé de manière incorrecte.
- La carrosserie du véhicule présente des trous ou des ouvertures causés par des dommages ou des modifications après-vente qui ne sont pas complètement bouchés.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Si vous détectez des émanations inhabituelles ou si vous suspectez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule :

- Ne conduire qu'avec toutes les glaces complètement abaissées.
- Faire réparer le véhicule immédiatement.

Ne jamais garer le véhicule moteur tournant dans un lieu clos tel qu'un garage ou un immeuble sans ventilation d'air frais.

Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement

Il est préférable de ne pas stationner le véhicule en laissant le moteur en marche.

Si vous quittez le véhicule et laissez le moteur en marche, vous devez suivre les bonnes étapes pour vous assurer que le véhicule ne se déplacera pas. Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-22* et *Échappement du moteur à la page 9-25*.

En cas de stationnement en pente et de traction d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-71*.

Boîte de vitesses automatique

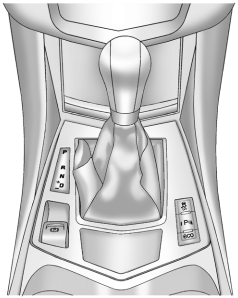

Il y a plusieurs positions du levier de sélection.

Position de stationnement (P): Cette position bloque les roues arrière. C'est la meilleure position de démarrage car le véhicule ne peut pas facilement se déplacer.

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (P) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer

(Suite)

Avertissement (Suite)

le levier de vitesses en position de stationnement (P). Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-22* et *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-71*.

S'assurer que le levier de vitesses est complètement en position de stationnement (P) avant de démarrer le moteur. Votre véhicule est équipé d'un système de verrouillage du levier de vitesses de la boîte automatique. Appliquer complètement les freins ordinaires pour pouvoir sortir de la position de stationnement (P) lorsque la clé de contact est à la position ON/RUN (marche). Si vous ne pouvez pas sortir de la position de stationnement (P), diminuer la pression sur le levier de vitesses, le pousser complètement à la position de stationnement (P) en maintenant les freins appliqués. Ensuite, enfoncer le bouton du levier de vitesses et déplacer le levier à une autre position. Se reporter à *Sortie de la position de stationnement à la page 9-24*.

⚠ Attention

Le passage en position R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule. Passer en position R (marche arrière) uniquement après l'arrêt du véhicule.

Marche arrière (R): Utiliser cette position pour reculer.

À basse vitesse, la marche arrière (R) peut également être utilisée pour balancer le véhicule d'avant en arrière afin de le dégager de la neige, de la glace, ou du sable sans endommager votre boîte de vitesses. Se reporter à *Si le véhicule est coincé. à la page 9-10*.

N (point mort): Dans cette position, le moteur n'est pas relié aux roues. Pour redémarrer alors que votre véhicule est déjà en mouvement, utiliser uniquement le point mort (N). Utiliser aussi le point mort (N) lorsque le véhicule est remorqué.

⚠ Avertissement

Passer en vitesse lorsque le moteur tourne à un régime élevé est dangereux. Si le pied ne presse pas fermement la pédale de frein, le véhicule peut se déplacer très rapidement. Il peut en résulter une perte de contrôle et le véhicule peut heurter des personnes ou des objets. Ne pas passer en vitesse lorsque le moteur tourne à haut régime.

⚠ Attention

Quitter la position de stationnement (P) ou point mort (N) alors que le moteur tourne à une vitesse élevée peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. S'assurer que le moteur ne tourne pas à vitesse élevée lorsque vous changez de rapport.

Marche avant (D): Ceci est la position de conduite normale. Elle réduit la consommation de carburant du véhicule. Si vous désirez plus de puissance pour dépasser, et :

- Si le véhicule roule à moins de 55 km/h (35 mph), enfoncer l'accélérateur jusqu'à mi-course environ.
- Vous roulez à environ 55 km/h (35 mi/h) ou plus, enfoncer complètement l'accélérateur.

  La boîte de vitesses rétrogradera et vous disposerez de plus de puissance.

La rétrogradation de la boîte de vitesses sur une route glissante peut entraîner un dérapage. Se reporter à « Dérapage » sous *Perte de maîtrise à la page 9-5*.

⚠ Attention

Le patinage des roues ou le maintien du véhicule en place sur un plan incliné en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur peut d'endommager la boîte de vitesses. Cette réparation ne serait pas couverte par la garantie du véhicule. Si vous êtes embourbé, ne pas faire patiner les roues. En arrêtant en côte, vous pouvez utiliser les freins pour immobiliser le véhicule.

Mode manuel

Commande de vitesses de conducteur (DSC)

⚠ Attention

Le fait de pousser le moteur à haut régime sans passer à la vitesse supérieure en utilisant la commande manuelle sans embrayage (DSC) peut avoir des conséquences négatives pour le véhicule. Toujours passer la vitesse supérieure en mode DSC.

La fonction DSC vous permet de changer les rapports d'une boîte de vitesses automatique de la même façon qu'avec une boîte de vitesses manuelle. Pour utiliser la fonction DSC :

1. Déplacer le levier de vitesses vers la gauche, de marche avant (D) en mode manuel (M).

   Si vous ne déplacez pas le levier de changement de vitesse vers l'avant ou l'arrière, le véhicule sera en mode sport. Dans ce mode, les rapports continuent à être sélectionnés automatiquement. En mode sport, la transmission restera plus longtemps dans un rapport qu'en mode normal, en fonction du freinage, de l'entrée du papillon des gaz et de l'accélération latérale du véhicule.

   Mode Sport activé s'affiche au centralisateur informatique de bord. Se reporter à *Messages du système de commande de suspension à la page 5-43*. Le mot « sport » s'affiche sous le totalisateur. Le rapport sélectionné est également indiqué dans le compte-tours.

   Le mode Sport comporte une fonction encore plus performante appelée Mode performance à papillon fermé (PMLF). Cette fonction est activée automatiquement lorsqu'une conduite sportive est détectée, en fonction des virages et/ou de l'utilisation de l'accélérateur. Le PMLF permet à la boîte de vitesses de conserver le rapport actuel plutôt que de passer au rapport supérieur lorsque l'accélérateur est relâché.

2. Pour passer en mode manuel (M), appuyer sur le levier de changement de rapport vers le haut ou l'arrière pour rétrograder.

   Un M s'affiche au CIB.

3. Pour passer du mode manuel (M) au mode sport, maintenir brièvement enfoncé le levier de changement de rapport vers l'avant.

La position du rapport est indiquée dans le coin inférieur droit de la zone d'affichage du groupe d'instruments. Le nombre indique la gamme de rapport demandée en déplaçant le levier de vitesses vers l'avant ou vers l'arrière.

Lorsque vous utilisez la fonction DSC, le véhicule aura un changement de vitesses plus ferme et une performance améliorée. Vous pouvez l'utiliser pour une conduite sportive ou pour descendre et monter des côtes, pour garder la même vitesse plus longtemps,

ou pour rétrograder afin d'obtenir une puissance plus élevée ou un freinage moteur.

La boîte de vitesses vous permet uniquement de passer des vitesses appropriées à la vitesse du véhicule et au régime moteur par minute (tr/min). La boîte de vitesses ne passe pas automatiquement à la vitesse inférieure si le régime moteur est trop élevé, ni à la vitesse supérieure suivante lorsque le régime maximum est atteint.

Si le changement de rapport est empêché pour une raison quelconque, le rapport sélectionné actuellement clignotera plusieurs fois pour indiquer que la boîte de vitesse n'a pas changé de rapport.

En mode DSC, la boîte rétrograde automatiquement lorsque le véhicule s'arrête. Ceci augmente la puissance disponible au démarrage.

Lorsque vous faites accélérer votre véhicule à partir de l'arrêt sur neige ou route verglacée, vous pouvez vouloir passer en deuxième vitesse. Un rapport de vitesse plus élevée permet d'avoir plus d'adhérence sur les surfaces glissantes.

Mode économie de carburant

Les habitudes de conduite peuvent affecter la consommation. Pour des conseils de conduite permettant de diminuer au mieux la consommation, se reporter à *Conduite pour une meilleure économie de carburant à la page 1-25*.

Le véhicule peut bénéficier d'un mode d'économie de carburant. Ce mode peut réduire la consommation de carburant.

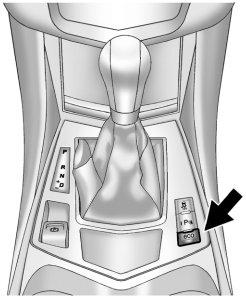

Une pression du bouton ECO placé près du levier de changement de rapport engage le mode d'économie de carburant. Une fois activé, le témoin ECO du tableau de bord s'allume. Se reporter à *Lampe indicatrice d'économie de carburant à la page 5-28*. Une seconde pression sous le bouton désactive le mode d'économie de carburant.

En mode d'économie de carburant :

- Les passages au rapport supérieur sont avancés et les rétrogradations sont différées.

- Le convertisseur de couple se verrouillera plus rapidement et demeure plus longtemps en fonction.
- La pédale d'accélérateur est moins sensible.
- L'ordinateur du véhicule coupe le carburant fourni au moteur de manière plus agressive en décélération.
- Le moteur fonctionne à un régime moteur plus faible en mode économie de carburant ce qui a pour effet d'augmenter le bruit et la vibration. C'est normal.

Systèmes de conduite

Traction intégrale

Les véhicules équipés de ce dispositif transfèrent au besoin le couple aux roues arrière. Le dispositif est entièrement automatique et se gère lui-même en fonction des conditions routières.

Les performances du système de transmission automatique (AWD) sont automatiquement réduites lorsque vous utilisez la roue de secours compacte. Pour rétablir le fonctionnement de la transmission automatique (AWD) et éviter une usure excessive du système, remplacer dès que possible la roue de secours compacte par un pneu pleines dimensions. Se reporter à *Roue de secours compacte à la page 10-92*.

Freins

Système de freinage antiblocage (ABS)

Ce véhicule est équipé de l'ABS. Ce système de freinage antiblocage est un système perfectionné de freinage électronique contribuant à éviter un dérapage à la suite d'un freinage.

Lorsque le véhicule commence à rouler, l'ABS se vérifie lui-même. Un bruit de moteur ou un déclic momentané peut se faire entendre pendant cette vérification et on peut même constater un léger mouvement de la pédale de frein. Ceci est normal.

En cas de défaillance de l'ABS, ce témoin restera allumé. Se reporter à *Témoin du système de freinage antiblocage (ABS) à la page 5-24*.

En roulant en sécurité sur une chaussée humide, s'il devient nécessaire de freiner brusquement et de continuer à freiner pour éviter un obstacle imprévu, un ordinateur détecte que les roues tournent moins vite. Si une roue est sur le point d'arrêter de tourner, l'ordinateur actionne séparément les freins de chaque roue.

L'ABS peut modifier la pression des freins sur chaque roue, selon les besoins, plus vite que ne pourrait le faire le conducteur. Ceci peut permettre de contourner un obstacle tout en freinant fort.

Lors d'un freinage, l'ordinateur continue à recevoir des mises à jour sur la vitesse des roues et contrôle la pression de freinage en fonction de ces données.

Se rappeler que l'ABS ne modifie pas le temps nécessaire à la pose du pied sur la pédale de frein et ne diminue pas toujours la distance d'arrêt. Si vous suivez de trop près le véhicule devant vous, vous n'aurez pas le temps de freiner si ce véhicule ralentit ou s'arrête soudainement. La distance séparant votre véhicule des autres doit être suffisante pour vous permettre de vous arrêter, même si votre véhicule est équipé d'un ABS.

Utilisation de l'ABS

Ne pas pomper les freins. Tenir la pédale de frein solidement enfoncée et laisser le dispositif d'antiblocage travailler. Il est normal d'entendre fonctionner la pompe ou le moteur du système de freinage antiblocage et de ressentir une pulsation de la pédale de freinage.

Freinage d'urgence

L'ABS vous permet de braquer les roues et freiner en même temps. Dans de nombreuses situations d'urgence, le fait de pouvoir diriger le véhicule sera plus utile que le meilleur des freinages.

Frein de stationnement

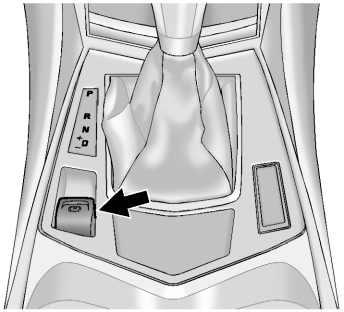

Le commutateur de frein de stationnement électrique (EPB) se trouve dans la console centrale. L'EPB peut toujours être activé, même si le contact est coupé. Pour éviter la décharge de la batterie, éviter d'actionner l'EPB de manière répétitive lorsque le moteur est arrêté.

Le système possède un témoin rouge d'état de frein de stationnement et un témoin d'avertissement ambre de frein de stationnement. Se reporter à *Témoin de frein de stationnement électrique à la page 5-23* et *Témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique à la page 5-24*. Il existe également des messages de frein de stationnement au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages sur les système de freinage à la page 5-35*. En cas d'alimentation électrique insuffisante, l'EPB ne peut être ni serré ni desserré.

Avant de quitter le véhicule, vérifier le témoin rouge d'état de frein de stationnement pour s'assurer que le frein de stationnement est serré.

Actionnement de l'EPB

Pour appliquer l'EPB :

1. Le véhicule est à l'arrêt complet.
2. Lever momentanément le commutateur EPB.

Le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote puis reste allumé une fois que l'EPB est complètement appliqué. Si le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote en permanence, l'EPB est appliqué seulement partiellement ou il existe un problème EPB. Un message CIB s'affiche. Relâcher l'EPB puis tenter de l'appliquer à nouveau. Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, le véhicule doit être réparé. Ne pas rouler si le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote. Se reporter à votre concessionnaire. Voir *Témoin de frein de stationnement électrique à la page 5-23*.

Si le témoin d'avertissement de teinte ambre de frein de stationnement est allumé, lever et maintenir levé le commutateur EPB. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à ce que le témoin rouge d'état de frein de stationnement reste allumé. Si le témoin d'avertissement de teinte ambre de frein de stationnement reste allumé, consulter votre concessionnaire.

Si l'EPB est appliqué pendant que le véhicule se déplace, le véhicule décélère aussi longtemps que le commutateur est maintenu levé. Si le commutateur est maintenu levé jusqu'à l'arrêt du véhicule, l'EPB reste appliqué.

Le véhicule peut appliquer automatiquement l'EPB dans certains circonstances lorsque le véhicule est arrêté. Ceci est normal et est effectué périodiquement pour vérifier le fonctionnement du système EPB.

Si l'EPB ne fonctionne pas, bloquer les roues arrière pour prévenir les déplacements du véhicule.

Desserrage de l'EPB

Pour relâcher l'EPB :

1. Mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche).

2. Maintenir enfoncée la pédale de frein en :
3. Enfoncer momentanément le commutateur EPB.

L'EPB est relâché lorsque le témoin rouge d'état de frein de stationnement est éteint.

Si le témoin d'avertissement de teinte ambre de frein de stationnement est allumé, relâcher l'EPB en enfonçant le commutateur EPB et en le maintenant enfoncé. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à l'extinction du témoin rouge d'état de frein de stationnement. Si l'un des témoins reste allumé après la tentative de relâchement, consulter votre concessionnaire.

⚠ Attention

Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système

(Suite)

Attention (Suite)

de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.

Desserrage automatique de l'EPB

L'EPB sera automatiquement desserré si le véhicule roule, un rapport est sélectionné et vous tentez de le faire avancer. Éviter toute accélération rapide lorsque l'EPB est en fonction pour préserver la garniture du frein de stationnement.

En stationnement dans une pente ou lors de l'utilisation d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-71*.

Aide au freinage

Ce véhicule est doté d'un système d'assistance au freinage conçu pour aider le conducteur lors d'un arrêt ou d'un ralentissement du véhicule en cas d'urgence. Ce système utilise automatiquement le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité pour compléter le système d'assistance des freins lorsque le conducteur a enfoncé rapidement et avec force la pédale de frein afin de ralentir ou arrêter rapidement le véhicule. Le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité augmente la pression des quatre freins du véhicule jusqu'à ce que l'ABS soit activé. De légères trépidations de la pédale de frein sont normales et le conducteur doit continuer à appuyer sur la pédale lorsque les conditions l'exigent. Le système d'assistance au freinage se désengage automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée ou que la pression sur la pédale de frein diminue rapidement.

Aide au démarrage en côte (HSA)

Ce véhicule est équipé d'une fonction HSA, qui peut être utile lorsque le véhicule est à l'arrêt dans une côte. Cette fonction vise à empêcher le véhicule de rouler vers l'avant ou l'arrière lors du départ. La fonction HSA sera automatiquement activée une fois que le conducteur a complètement immobilisé le véhicule dans une côte. Pendant la période de transition entre le moment où le conducteur relâche la pédale de frein et démarre pour accélérer dans une pente, la fonction HSA maintient la pression de freinage pendant deux secondes au maximum pour s'assurer qu'il n'y a pas de roulis. Les freins sont automatiquement relâchés lorsque la pédale d'accélérateur est appliquée dans le délai de deux secondes. La fonction n'est pas activée si le véhicule est en position de conduite, en descente, monte une côte ou est en marche arrière (R).

Systèmes de suspension variable

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique

Fonctionnement du système

Le véhicule est équipé d'un système antipatinage (TCS) et StabiliTrak^{MD}, un système de contrôle électronique de la stabilité. Ces systèmes contribuent à limiter le patinage des roues et aident le conducteur à garder le contrôle, spécialement sur des routes glissantes.

La fonction TCS s'active en cas de détection du patinage ou d'un début de perte d'adhérence de l'une des roues motrices. Lorsque ceci arrive, la fonction TCS applique les freins aux roues qui patinent et réduit la puissance du moteur pour limiter le patinage.

StabiliTrak est activé lorsque le véhicule détecte une différence entre la trajectoire prévue et la direction que le véhicule est en train de prendre. StabiliTrak applique de manière sélective une pression de freinage sur l'un des freins de roue du véhicule pour aider le conducteur à diriger le véhicule dans la direction voulue. Le dispositif anti-louvoiement (TSC) s'active automatiquement au démarrage du véhicule. Se reporter à *Dispositif anti-louvoiement (TSC) à la page 9-80*.

Si le régulateur automatique de vitesse est utilisé et si l'antipatinage ou la fonction StabiliTrak commence à limiter le patinage, le régulateur de vitesse automatique est désengagé. Le régulateur de vitesse automatique peut être remis en fonction lorsque l'état de la chaussée le permet.

Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement lorsque le véhicule démarre et commence à rouler. Les systèmes peuvent s'entendre ou se percevoir pendant le fonctionnement ou pendant les

vérifications de diagnostic. Ceci est normal et ne signifie pas l'existence d'un problème du véhicule.

Il est recommandé de laisser les deux systèmes en fonction pendant les trajets normaux, mais il peut s'avérer nécessaire de désactiver la fonction TCS si le véhicule est embourbé dans le sable, la boue, la glace ou la neige. Se reporter à *Si le véhicule est coincé. à la page 9-10* et à la description de la désactivation et de l'activation de système, plus loin dans ce chapitre.

La lampe indicatrice des deux systèmes se trouve dans le groupe d'instruments. Cette lampe :

- clignote lorsque la fonction TCS limite le patinage des roues,
- clignote lorsque la fonction StabiliTrak est activée,
- s'allume et reste allumé lorsqu'un système ne fonctionne pas.

Si un système ne s'allume pas ou n'est pas activé, un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB) et s'allume et reste allumé pour signaler que le système est désactivé et n'aide pas le conducteur à maintenir le contrôle. Le véhicule peut rouler mais la conduite doit être adaptée en conséquence.

Si s'allume et reste allumé :

1. Arrêter le véhicule.
2. Couper le moteur et attendre 15 secondes.
3. Démarrer le moteur.

Conduire le véhicule. Si s'allume et reste allumé, le véhicule peut exiger davantage de temps pour diagnostiquer le problème. Si la situation persiste, consulter votre concessionnaire.

Désactivation et activation du système

Le bouton pour les systèmes TCS et StabiliTrak se trouve sur la colonne centrale.

⚠ Attention

Ne pas freiner ou accélérer fortement à plusieurs reprises quand le TCS est hors fonction. La transmission du véhicule peut être endommagée.

Pour désactiver uniquement le TCS (système antipatinage), appuyer sur le bouton OFF et le relâcher. Le témoin de désactivation de traction s'affiche dans le groupe d'instruments. Le message approprié s'affiche sur le CIB. Se reporter à *Messages du système de commande de suspension à la page 5-43*.

Activer à nouveau le TCS (système antipatinage), appuyer sur le bouton OFF et le relâcher. Le témoin de désactivation de traction affiché dans le groupe d'instruments s'éteint. Le message approprié s'affiche sur le CIB. Se reporter à *Messages du système de commande de suspension à la page 5-43*.

Si le TCS limite le patinage des roues pendant que le bouton OFF est pressé, le système n'est pas mis hors fonction avant l'arrêt du patinage des roues.

Pour désactiver le TCS et le StabiliTrak, appuyer sur le bouton OFF et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le témoin de désactivation de traction et le témoin OFF (désactivation) OFF du StabiliTrak s'allument et restent allumés dans le groupe d'instruments. Le message approprié s'affiche dans le CIB. Se reporter à *Messages du système de commande de suspension à la page 5-43*.

Activer à nouveau le TCS (système antipatinage) et le StabiliTrak, appuyer sur le bouton OFF et le relâcher. Le témoin de désactivation de traction et le témoin de désactivation du StabiliTrak OFF affiché dans le groupe d'instruments s'éteint. Le message approprié s'affiche sur le CIB. Se reporter à *Messages du système de commande de suspension à la page 5-43*.

L'ajout d'accessoires peut avoir un impact négatif sur le rendement du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Essieu arrière à glissement limité

Les véhicules équipés d'un essieu arrière à glissement limité offrent une meilleure adhérence sur la neige, la boue, le verglas, le sable et le gravier. Lorsque la traction est réduite, cette fonction permet à la roue motrice qui présente le plus de traction de déplacer le véhicule. L'essieu arrière à glissement limité procure en outre au conducteur davantage de contrôle dans les virages serrés et lors des manoeuvres telles qu'un changement de voie.

Suspension à géométrie variable

Le véhicule peut être équipé d'un système de commande sélective de suspension. Le réglage peut être modifié à tout instant. Selon les conditions routières, l'angle du volant de direction et la vitesse de votre véhicule, le système se règle automatiquement pour assurer le plus grand confort et la meilleure tenue de route. Il n'y a pas de différence entre le mode tourisme et le mode sport sur un revêtement plat.

Tour (tourisme): Pour la conduite urbaine et routière normale. Ce réglage procure une conduite confortable.

Sport: À utiliser pour des conditions routières ou préférences personnelles exigeant davantage de contrôle. Ce réglage procure une plus grande « sensation » ou réaction aux conditions routières à travers un effort de direction supérieur et une modification à la suspension.

Le véhicule est normalement en mode Tourisme. Pour passer du mode Tourisme au mode Sport, déplacer le levier de changement de vitesses sur la gauche pendant que la boîte de vitesses est sur D (marche avant). Le mode Sport est automatiquement engagé lorsque le levier de vitesses est déplacé vers la gauche. En déplaçant le levier de vitesses vers l'avant ou vers l'arrière, la boîte de vitesses passe en mode Manuel (M).

Le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche Mode Sport activé lorsque le mode Sport a été activé. Lorsque le levier de vitesses est déplacé vers la droite sur D (marche avant), le système revient en mode Tourisme. Se reporter à *Mode manuel à la page 9-28*. la rubrique Boîte de vitesses automatique.

S'il y a un problème avec la suspension à géométrie variable, Service - Système de suspension apparaît au CIB. Se reporter à *Messages du système de commande de suspension à la page 5-43*. Il faut adapter la conduite en conséquence.

Régulateur automatique de vitesse

⚠ Avertissement

L'utilisation du régulateur automatique de vitesse peut être dangereuse lorsque vous ne pouvez pas rouler en toute sécurité à une vitesse fixe. Ne pas l'utiliser sur des routes sinueuses ou dans la circulation intense.

Il peut être dangereux d'utiliser le régulateur automatique de vitesse sur des routes glissantes, car des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent causer un glissage excessif des roues, et vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Ne pas utiliser le régulateur automatique de vitesse sur les routes glissantes.

Le régulateur de vitesse permet de maintenir une vitesse supérieure ou égale à 40 km/h (25 mi/h) sans avoir à laisser le pied sur l'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 40 km/h(25 mi/h).

Si vous freinez, le régulateur de vitesse se désengage.

Si le système StabiliTrak^{MD} commence à limiter le patinage de roue pendant l'utilisation du régulateur de vitesse automatique, le régulateur de vitesse automatique est désengagé automatiquement. Se reporter à *Antipatinage/ Commande de la stabilité électronique à la page 9-35*. Si une alerte de collision survient pendant que le régulateur de vitesse automatique est activé, le régulateur de vitesse est désengagé. Se reporter à *Système d'alerte de collision avant (FCA) à la page 9-56*. Lorsque les conditions de circulation permettent l'usage sûr du régulateur de vitesse automatique, vous pouvez appliquer à nouveau le régulateur de vitesse automatique.

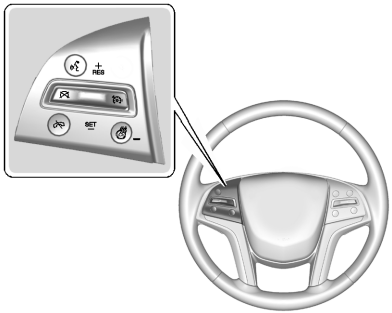

(marche/arrêt): Appuyer pour activer et désactiver le système. Un indicateur de régulateur de vitesse automatique apparaît dans le groupe d'instruments lorsque le régulateur est actif.

+RES (reprise/accélération): Appuyer brièvement sur la commande vers le haut pour que le véhicule reprenne une vitesse sélectionnée précédemment ou

appuyer et la maintenir pour accélérer. Si le régulateur de vitesse automatique est déjà actif, utiliser la fonction pour augmenter la vitesse du véhicule.

SET – (réglage/roue libre): Appuyer brièvement sur la commande vers le bas pour sélectionner la vitesse et activer le régulateur de vitesse automatique. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, utiliser la fonction pour diminuer la vitesse du véhicule.

(annuler): Presser pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

Réglage du régulateur de vitesse

Si le bouton du régulateur de vitesse est en marche quand il n'est pas utilisé, il pourrait être actionné et activer le régulateur. Laisser le bouton du régulateur de vitesse à la position d'arrêt lorsqu'il n'est pas utilisé.

1. Appuyer sur pour activer le régulateur de vitesse.
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Déplacer la commande vers le bas, vers SET− et la relâcher.
4. Relever le pied de l'accélérateur.

Lorsque le régulateur de vitesse automatique a été réglé sur la vitesse désirée, le témoin vert du régulateur de vitesse automatique apparaît sur le groupe d'instruments.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez, il est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Une fois que le véhicule atteint une vitesse d'environ 40 km/h (25 milles/h) ou plus, déplacer brièvement la commande vers le haut +RES. Le véhicule reprend la vitesse sélectionnée antérieurement.

Accélération lorsque le régulateur de vitesse fonctionne à une vitesse réglée

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Déplacer la commande vers le haut +RES et la maintenir jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis la relâcher.
- Pour accélérer graduellement la vitesse du véhicule par petits incréments, déplacer brièvement la commande vers le haut en direction de +RES, puis la relâcher. Le véhicule accélère à chaque fois d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Diminution de la vitesse lorsque le régulateur de vitesse fonctionne à une vitesse réglée

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Déplacer la commande vers SET– et la maintenir jusqu'à ce que la vitesse inférieure désirée soit atteinte, puis la relâcher.
- Pour réduire graduellement la vitesse du véhicule par petits incréments, déplacer brièvement la commande vers SET−. Le véhicule ralentit à chaque fois d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Dépassement d'un véhicule avec le régulateur de vitesse

Utiliser la pédale d'accélérateur pour augmenter la vitesse du véhicule. En relâchant le pied de la pédale, le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse de croisière précédemment sélectionnée .Tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou peu après l'avoir relâchée pour désactiver le régulateur automatique de vitesse, une brève pression sur le bouton SET– rétablit le régulateur de vitesse automatique à la vitesse actuelle du véhicule.

Utilisation du régulateur de vitesse en côte

Le rendement du régulateur de vitesse dans les côtes dépend de la vitesse du véhicule, de la charge transportée et de la raideur de la pente. Si vous montez des pentes abruptes, vous devrez peut-être appuyer sur l'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule. En les descendant, vous devrez peut-être freiner ou rétrograder pour ne pas accélérer. Si le frein est appliqué, le régulateur de vitesse se désengage.

Arrêt du régulateur de vitesse

Il existe trois façons de désactiver le régulateur de vitesse :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyer sur sur le volant de direction.
- Pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction, appuyer sur sur le volant de direction.

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée du régulateur de vitesse de la mémoire.

Régulateur de vitesse à commande adaptative

Si équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), le conducteur a la possibilité de sélectionner la vitesse du régulateur de vitesse et l'écart de suivi. Lire l'ensemble de cette section avant d'utiliser ce système. L'écart suivant est la durée de suivi entre votre véhicule et un véhicule détecté directement sur votre voie qui se déplace dans le même sens. Si aucun véhicule n'est détecté sur votre chemin, l'ACC agit comme un

régulateur de vitesse normal. L'ACC utilise une caméra et des capteurs radar. Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-19*.

Si un véhicule est détecté sur votre chemin, l'ACC peut engager une accélération ou un freinage limité, modéré de manière à maintenir l'écart de suivi sélectionné. Pour désengager l'ACC, appuyer sur le frein. Si l'ACC contrôle la vitesse de votre véhicule alors que le système de commande de la traction asservie (TCS) ou le système de commande de la stabilité électronique s'active, l'ACC se désengage automatiquement. Se reporter à *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique à la page 9-35*. Quand les conditions routières autorisent l'utilisation de l'ACC, l'ACC peut être réactivé.

La fonction ACC ne s'engage pas si la fonction TCS ou le système de contrôle de la stabilité électronique est désactivé.

⚠ Avertissement

L'ACC a une capacité de freinage limitée et peut ne pas avoir le temps de ralentir suffisamment le véhicule pour éviter une collision avec un autre véhicule devant vous. Cela peut se produire lorsque des véhicules freinent brusquement ou s'arrêtent ou pénètrent sur votre voie. Voir aussi « Alerte du conducteur » dans cette section. Votre attention complète est toujours requise quand vous conduisez et vous devez être prêt à intervenir et à freiner. Voir *Conduite défensive à la page 9-3*.

⚠ Avertissement

Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas ou ne freine pas devant les enfants, les piétons, les animaux ou d'autres objets.

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse adaptatif quand :

- Sur les routes sinueuses et montagneuses ou quand les capteurs sont bloqués par de la neige, de la glace ou de la saleté. Le système peut ne pas détecter un véhicule roulant devant. Maintenir propre tout l'avant du véhicule.
- La visibilité est faible, par exemple dans le brouillard, sous la pluie ou la neige. Le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif est limité dans ces conditions.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Sur les routes glissantes, ou des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent entraîner un dérapage excessif des roues.

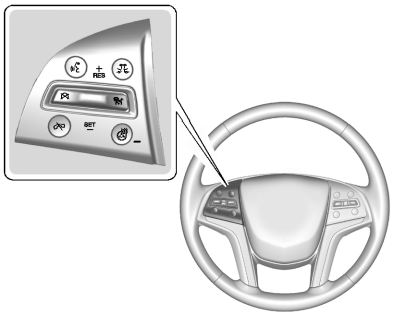

(marche/arrêt): Appuyer pour activer ou désactiver le système. Un témoin blanc de régulateur de vitesse automatique s'allume.

+RES (reprise/accélération): Appuyer brièvement sur la commande vers le haut pour reprendre la vitesse précédemment sélectionnée précédemment ou la maintenir vers le haut pour accélérer. Si le régulateur de vitesse automatique est déjà actif, utiliser la fonction pour augmenter la vitesse du véhicule.

SET – (réglage/roue libre): Appuyer brièvement sur la commande vers le bas pour sélectionner la vitesse et activer l'ACC. Si le régulateur de vitesse automatique est déjà actif, utiliser la fonction pour diminuer la vitesse du véhicule.

(annuler): Presser pour désactiver l'ACC sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

(distance de suivi): Appuyer sur cette commande pour sélectionner un temps d'écart de suivi (ou une distance) pour l'ACC : Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche).

Réglage du régulateur de vitesse adaptatif

Si le régulateur de vitesse automatique est activé sans être utilisé, la commande de marche/arrêt du régulateur de vitesse peut être pressée et le régulateur de vitesse automatique peut devenir actif de manière imprévue. Laisser le régulateur de vitesse automatique en position d'arrêt lorsque la fonction n'est pas utilisée.

Sélectionner la vitesse désirée pour le régulateur. Il s'agit de la vitesse du véhicule quand aucun véhicule n'est détecté sur le chemin, plus lentement que la vitesse sélectionnée.

L'ACC ne se réglera pas à une vitesse inférieure à 25 km/h (16 mi/h), bien qu'elle puisse être reprise lors d'une circulation à faible vitesse.

Pour régler l'ACC :

1. Appuyer sur .
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Presser et relâcher la commande SET− au volant.
4. Relever le pied de l'accélérateur.

Après son réglage, l'ACC peut immédiatement appliquer les freins si un véhicule détecté à l'avant est plus proche que l'écart de suivi sélectionné.

Le témoin ACC s'affiche au groupe d'instruments. Lorsque l'ACC est activée, le témoin devient vert.

Respecter les limites de vitesse, les vitesses des véhicules alentours et les conditions météo lors du choix de la vitesse du régulateur.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si l'ACC est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez, il est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Pour commencer à réutiliser l'ACC, relever +RES brièvement sur le volant. Le véhicule revient à la vitesse réglée précédemment.

Accélération lorsque l'ACC fonctionne à une vitesse réglée

Si l'ACC est déjà activé, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Utiliser l'accélérateur pour atteindre une vitesse plus élevée. Abaisser le bouton SET– (réglage). Le relâcher ainsi que l'accélérateur. La vitesse de croisière est maintenant plus élevée.

  Quand la pédale d'accélérateur est actionnée, l'ACC ne freine pas car il est ignoré.
  Un message d'avertissement s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages sur le régulateur de vitesse automatique à la page 5-36*.
- Presser et maintenir le bouton +RES (reprise) vers le haut jusqu'à ce que la vitesse désirée s'affiche, puis le relâcher.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par petits incréments, pousser brièvement +RES vers le haut. À chaque pression, le véhicule accélère jusqu'au repère des 5 km/h (1 mi/h) suivant sur le compteur de vitesse.

Quand il est déterminé qu'il n'existe pas de véhicule à l'avant ou que le véhicule en avant est derrière l'écart de suivi sélectionné, la vitesse du véhicule augmente jusqu'à la vitesse sélectionnée.

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Groupe d'instruments à la page 5-12*. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Décélération lorsque l'ACC fonctionne à une vitesse réglée

Si l'ACC est déjà activé, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Utiliser le frein pour atteindre la vitesse souhaitée. Abaisser le bouton SET– (réglage) et relâcher la pédale d'accélérateur. Le véhicule roule à la vitesse inférieure réglée.
- Presser et maintenir le bouton SET− vers le bas jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour réduire la vitesse du véhicule par plus petits incréments, pousser brièvement SET− vers le bas. À chaque pression, le véhicule ralentit jusqu'au repère des 5 km/h (1 mi/h) suivant sur le compteur de vitesse.

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Groupe d'instruments à la page 5-12*. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Sélection de la distance de suivi

Quand un véhicule plus lent est détecté à l'avant dans l'écart de suivi sélectionné, l'ACC ajuste la vitesse du véhicule et tente de maintenir l'écart de distance sélectionné.

Appuyer sur au volant pour régler l'écart de suivi. Lorsqu'il est enfoncé, le réglage de l'écart actuel s'affiche brièvement sur le groupe d'instruments. Les pressions suivantes déplacent l'écart à trois positions : éloigné, moyen ou proche.

À chaque pression, le réglage d'écart s'affiche brièvement sur le combiné d'instruments. Le réglage d'écart est maintenu jusqu'à sa modification.

Dans a mesure où chaque réglage d'écart correspond à une durée de suivi (Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche)), la distance d'écart varient en fonction de la vitesse du véhicule. Plus le véhicule roule vite, plus votre véhicule restera éloigné de celui roulant devant vous. Tenir compte du trafic et des conditions météo lors de la sélection de l'écart de suivi. La gamme d'écarts sélectionnables peut ne pas convenir pour tous les conducteurs et toutes les conditions de circulation.

Le changement de réglage d'écart change automatiquement la sensibilité de durée d'alerte (Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche)) ou la fonction d'alerte de collision avant (FCA). Se reporter à *Système d'alerte de collision avant (FCA) à la page 9-56*.

Alerte du conducteur

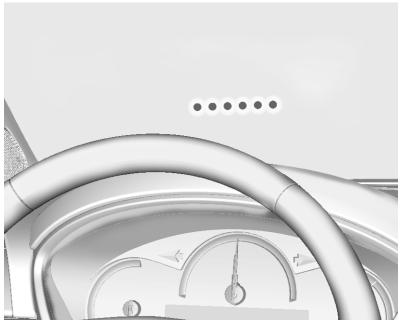

Si la fonction ACC est engagée, l'action du conducteur peut s'avérer nécessaire lorsque la fonction ACC ne peut appliquer un freinage suffisant en raison de l'approche trop rapide d'un véhicule.

Quand cette condition survient, six témoins rouges clignotent sur le pare-brise et soit huit bips retentissent depuis l'avant, soit les deux côtés du siège d'alerte de sécurité vibreront cinq fois. Se reporter à « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Voir *Conduite défensive à la page 9-3*.

Se rapprocher d'un véhicule et le suivre

Le symbole de véhicule devant se trouve dans le groupe d'instruments.

Le symbole indiquant qu'un véhicule se trouve devant ne s'affiche que lorsqu'un véhicule circulant dans la même direction est détecté sur votre trajectoire.

Si ce symbole n'apparaît pas, l'ACC ne réagira pas ou ne freinera pas en fonction des véhicules roulant devant.

L'ACC ralentit automatiquement le véhicule et règle ensuite votre vitesse afin de suivre le véhicule précédent à l'écart de suivi préréglé. Votre vitesse augmente ou diminue pour s'adapter au véhicule devant vous mais ne dépasse jamais la vitesse réglée. Un freinage modéré peut être appliqué, au besoin. Lorsque le freinage est activé, vos feux stop s'allument. Le freinage automatique peut sembler différent de ce qu'il est lorsque vous freinez manuellement. Ceci est normal.

Objets stationnaires ou extrêmement lents

⚠ Avertissement

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) peut ne pas détecter et réagir face à des véhicules arrêtés ou lents devant vous. Par exemple, le système peut ne pas freiner pour un véhicule qu'il n'a jamais détecté en mouvement.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ceci est possible dans un trafic embouteillé ou lorsqu'un véhicule apparaît subitement à l'avant en changeant de voie. Votre véhicule peut ne pas s'arrêter et provoquer un accident. Faire preuve de prudence avec l'ACC. Votre attention complète est toujours requise quand vous conduisez et vous devez être prêt à intervenir et à freiner.

Désengagement automatique de l'ACC

L'ACC se désengage automatiquement et le conducteur doit actionner manuellement les freins pour ralentir le véhicule quand :

- Les capteurs sont bloqués.
- Le système de commande de traction (TCS) pour le système de contrôle de la stabilité électronique été activé ou désactivé.
- Il n'existe pas de circulation et rien à détecter sur le côté de la route.
- Le système est défectueux.
- Les freins chauffent.

Le symbole ACC actif n'apparaît pas quand l'ACC n'est plus actif.

Notification de reprise de l'ACC

L'ACC maintient un écart de temps/distance de suivi derrière un véhicule détecté et ralentit votre véhicule pour l'arrêter derrière ce véhicule.

Si le véhicule devant s'est éloigné et que l'ACC n'a pas repris son fonctionnement, le symbole de véhicule devant clignote en guise de rappel. En outre, les côtés droit et gauche du siège d'alerte de sécurité émet trois vibrations ou trois bips retentissent. Se reporter à « Type d'alerte » et « Notification d'avancée » dans « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Quand le véhicule devant s'éloigne, appuyer sur +RES ou sur la pédale d'accélérateur pour reprendre l'ACC. En cas d'arrêt pendant plus de deux minutes ou si la porte du conducteur est ouverte et la ceinture de sécurité du conducteur débouclée, l'ACC applique automatiquement le frein de stationnement électrique pour maintenir le véhicule. Le témoin d'état de frein de stationnement électrique s'allume. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-32*. Pour relâcher le frein de stationnement électrique, appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Un message d'avertissement au CID peut afficher l'indication de sélectionner la position de stationnement (P) avant de quitter le véhicule. Se reporter à *Messages relatifs au véhicule à la page 5-34*.

⚠ Avertissement

Si l'ACC a arrêté le véhicule et si l'ACC s'est désengagé, a été désactivé ou annulé, le véhicule n'est plus maintenu à l'arrêt. Il peut se déplacer. Quand l'ACC maintient le véhicule à l'arrêt, être toujours prêt à freiner manuellement.

⚠ Avertissement

Quitter le véhicule sans l'avoir mis en position P (stationnement) peut être dangereux. Ne pas quitter le véhicule pendant qu'il est maintenu à l'arrêt par l'ACC. Toujours placer le véhicule en position de stationnement (P) et couper le contact avant de quitter le véhicule.

Ignorer l'ACC

En cas d'actionnement de la pédale d'accélérateur tandis que l'ACC est actif, un message d'avertissement sur le CIB signale qu'il ne se produira pas de freinage automatique. Se reporter à *Messages relatifs au véhicule à la page 5-34*. L'ACC reprend son fonctionnement quand la pédale d'accélérateur n'est pas actionnée.

⚠ Avertissement

L'ACC n'applique pas automatiquement les freins si votre pied repose sur la pédale d'accélérateur. Il y un risque de collision avec le véhicule roulant devant vous.

Virages sur la route

⚠ Avertissement

Dans les virages, l'ACC peut ne pas détecter un véhicule roulant sur la même voie. Vous pourriez être surpris si le véhicule accélère jusqu'à la vitesse réglée, en particulier lorsque vous conduisez sur une voie d'accès ou une voie de sortie. Ne pas utiliser l'ACC sur une voie d'accès ou une voie de sortie. Être toujours prêt à freiner si nécessaire.

⚠ Avertissement

Dans les courbes, l'ACC peut réagir à un véhicule d'une autre file, ou ne pas avoir le temps de réagir à un véhicule dans votre file. Vous pourriez entrer en collision avec un véhicule devant

(Suite)

Avertissement (Suite)

de vous, ou perdre le contrôle de votre véhicule. Apporter une attention accrue dans les courbes et être prêt à freiner si nécessaire. Sélectionner une vitesse appropriée en conduisant dans des courbes.

L'ACC peut fonctionner différemment dans un virage prononcé. Il peut diminuer votre vitesse si le virage est trop serré.

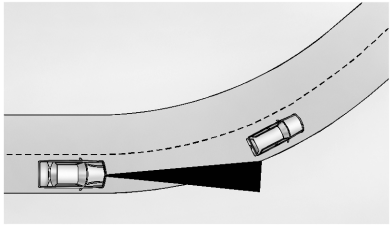

Lorsque vous suivez un véhicule et que vous entrez dans un virage, l'ACC peut ne pas détecter le véhicule roulant devant vous et accélérer jusqu'à la vitesse réglée. Dans ce cas, le symbole de véhicule devant ne s'affiche pas.

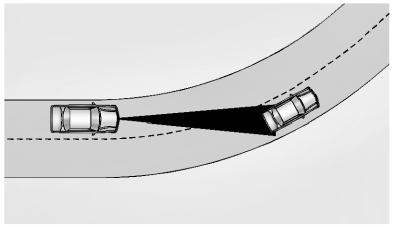

L'ACC peut détecter un véhicule qui n'est pas sur votre file et appliquer les freins.

L'ACC peut occasionnellement émettre une alerte et/ou effectuer un freinage considéré inutile. Il peut réagir à des véhicules roulant sur d'autres voies, des panneaux, des barrières de sécurité ou à d'autres objets stationnaires à l'entrée ou à la sortie d'un virage. Ceci est un fonctionnement normal. Le véhicule n'exige aucune réparation.

Changements de file des autres véhicules

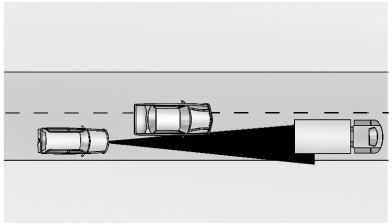

L'ACC ne détecte pas un véhicule roulant devant avant qu'il ne soit complètement entré sur votre voie. Un freinage manuel peut s'avérer nécessaire.

Ne pas utiliser l'ACC en côte et en tractant une remorque.

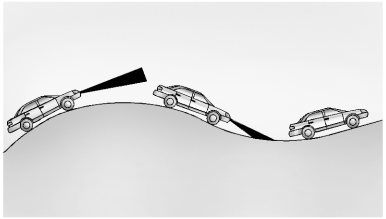

Ne pas utiliser l'ACC en côte ou en tractant une remorque. L'ACC ne détecte pas un véhicule dans la voie en roulant en côte. Le conducteur doit souvent accélérer et freiner en côte, spécialement en tractant une remorque. Si les freins sont appliqués, l'ACC est désengagé.

Désactivation ACC

Il existe trois façons de désactiver le régulateur de vitesse (ACC) :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyer sur .
- Appuyer sur .

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée du régulateur de vitesse de la mémoire.

Nettoyage du système de détection

Le capteur caméra à l'arrière du rétroviseur et les capteurs radar à l'avant du véhicule peuvent être masqués par la neige, la glace ou la boue. Ces zones doivent être nettoyées pour que l'ACC fonctionne correctement.

Pour les instructions de nettoyage, voir « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur à la page 10-102*.

Le fonctionnement du système peut être limité dans la neige, l'averse ou des éclaboussures.

Systèmes d'assistance au conducteur

Ce véhicule peut être doté d'équipements travaillant conjointement pour contribuer à éviter des accidents ou à réduire les dégâts dus à des collisions pendant la conduite, une marche arrière et une manoeuvre de stationnement. Lire cette section avant d'utiliser ces systèmes.

⚠ Avertissement

Ne pas s'appuyer complètement sur les systèmes d'assistance au conducteur. Ils ne remplacent pas l'attention du conducteur et une conduite sûre. Vous pourriez ne pas entendre ou ressentir les avertissements émis par ces systèmes. Un manque d'attention pendant la conduite peut

(Suite)

Avertissement (Suite)

provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule. Voir *Conduite défensive à la page 9-3*.

Dans certaines conditions, ces systèmes ne vont pas :

- Détecter des enfants, des piétons, des cyclistes ou des animaux.
- Détecter des véhicules ou des objets en dehors de la zone de surveillance du système.
- Fonctionner à toutes les vitesses du véhicule.
- Vous avertir ou vous laisser assez de temps pour éviter une collision.
- Fonctionner dans des conditions de faible visibilité ou de mauvais temps.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Fonctionner si le capteur de détection n'est pas nettoyer ou s'il est couvert de glace, de neige, de boue ou de saleté.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Alerte sonore ou siège d'alerte de sécurité

Certaines fonctions d'assistance au conducteur signale des obstacles au conducteur en bipant. Pour en modifier le volume, se reporter à « Confort et practicité » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Si le véhicule est équipé du siège d'alerte de sécurité, l'assise du siège du conducteur émet une impulsion de vibration au lieu de biper. Pour changer ce réglage, se reporter à « Systèmes de détection/ collision » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul

Quand le véhicule est en marche arrière (R), la caméra de vision arrière (RVC) et l'assistance au stationnement arrière peuvent aider le conducteur à éviter une collision ou à limiter les dégâts pendant la marche arrière et le stationnement. Certains modèles sont également équipés du système de freinage automatique arrière et du système d'avertissement de recul, de l'alerte de trafic transversal arrière (RCTA) et/ou de l'assistance au stationnement avant.

Quand le véhicule passe en marche arrière (R), la RVC affiche une image de la zone située derrière le véhicule dans l'écran de la console centrale.

⚠ Avertissement

Le système RVC n'affiche pas les enfants, les piétons, les cyclistes, les animaux ou tout autre objet situé en dehors du champ de vision de la caméra, sous le pare-chocs ou sous le véhicule. Les distances perçues peuvent être différentes des distance réelles. Ne pas reculer en utilisant uniquement l'écran du RVC lors de manoeuvres de recul longues et à vitesse élevée ou dans des endroits où il existe une possibilité de trafic transversal. Ne pas agir avec prudence avant de reculer peut causer des blessures graves, voire mortelles, ou des dégâts au véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Toujours regarder derrière et autour du véhicule avant de reculer.

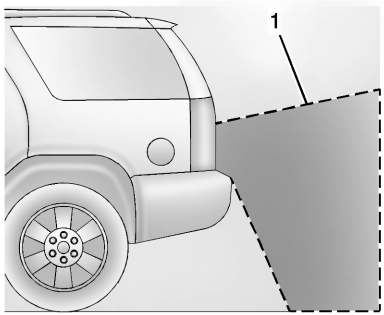

1. Vue affichée par la caméra

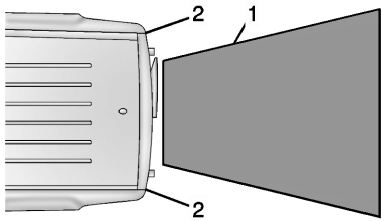

1. Vue affichée par la caméra
2. Coins du pare-choc arrière.

Les images affichées peuvent être plus loin ou plus près qu'elles ne le paraissent. La zone affichée est limitée et les objets qui se trouvent près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs n'apparaissent pas à l'écran.

Un triangle d'avertissement peut s'afficher sur l'écran RVC pour indiquer où l'assistance à ultrasons de stationnement arrière (URPA) a détecté un objet. Ce triangle passe de l'orange au rouge et s'agrandit au fur et à mesure que se rapproche l'objet.

Sur les véhicules dotés de l'alerte de trafic transversal arrière (RCTA), un triangle avec une flèche peut aussi s'afficher sur l'écran RVC pour signaler un trafic venant de l'une ou l'autre des directions. Ce système détecte des objets venant de jusqu'à 20 m (65 pi) de la gauche ou de la droite, derrière le véhicule. Quand un objet est détecté, il se produit soit trois bips, soit trois vibrations du siège d'alerte de sécurité côté droit ou côté gauche, selon la direction du véhicule détecté.

La prudence est requise en reculant pendant la traction d'une remorque étant donné que les zones de détection RCTA qui s'étendent vers l'extérieur à partir de l'arrière du véhicule ne se déplacent pas au-delà d'une remorque tractée.

L'URPA et l'assistance au stationnement avant (selon l'équipement) fonctionnent à des vitesses inférieures à 8 km/h (5 mi/h) et détectent des objets à 25 cm (10 po) au-dessus du sol et sous le niveau du pare-chocs, grâce à des capteurs sur les pare-chocs. L'URPA détecte des objets jusqu'à 2,5 m (8 pi) derrière le véhicule et l'assistance au stationnement avant détecte des objets jusqu'à 1,2 m (4 pi) à l'avant du véhicule. Ces distances de détection peuvent être inférieures par temps plus chaud ou humide.

⚠ Avertissement

Le système d'assistance au stationnement ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Il n'est pas disponible à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec l'assistance au stationnement, toujours vérifier la

(Suite)

Avertissement (Suite)

zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant d'avancer ou de reculer.

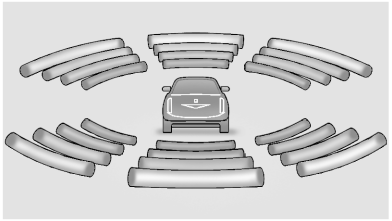

Le véhicule peut être équipé d'un affichage d'assistance au stationnement du groupe d'instruments avec des barres qui indiquent la distance vers l'objet et l'information d'emplacement d'objet pour la fonction URPA et sur certains véhicules, pour le système d'assistance au stationnement avant. En approchant de l'objet, davantage de barres s'éclairent.

Lorsqu'un objet est détecté la première fois à l'arrière, un bip retentit depuis l'arrière ou des deux côtés du système de siège avec alerte de sécurité deux fois. Lorsqu'un objet est très proche (<0,6 m (2 pi) de l'arrière du véhicule, ou <0,3 m (1 pi) à l'avant du véhicule), cinq bips retentissent depuis l'arrière ou l'avant, ou des deux côtés du siège avec alerte de sécurité cinq fois. Les bips pour l'assistance au stationnement avant sont plus aigus que ceux de l'assistance au stationnement arrière.

Les véhicules équipés d'un régulateur de vitesse adaptatif (ACC) possèdent le système d'avertissement de recul, conçu pour aider à éviter ou à réduire les dommages créés par les chocs en reculant. Le système peut signaler les objets derrière lors de marches arrière à plus de 8 km/h (5 mi/h).

Le système d'avertissement de recul bipe une fois de l'arrière la première fois qu'un objet potentiel est détecté ou deux fois des deux côtés du siège d'alerte de sécurité. Quand le système détecte une collision potentielle imminente, des bips sont émis de l'arrière ou le siège d'alerte de sécurité vibre cinq fois. Il peut aussi se produire une application brève et nette des freins.

⚠ Avertissement

Le système d'avertissement de recul ne fonctionne qu'à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Il ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Dans certains cas, par exemple à vitesse assez élevée, le système peut ne pas avoir assez de temps pour appliquer les freins. Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec le

(Suite)

Avertissement (Suite)

système d'avertissement de recul, toujours vérifier la zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant de reculer.

Les véhicules dotés du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ont un système de freinage automatique arrière, qui est conçu pour éviter ou réduire les dégâts causés par des collisions en marche arrière. Si le système détecte que le véhicule recule trop vite pour éviter un choc avec un objet détecté, il peut automatiquement durement pur arrêter le véhicule.

⚠ Avertissement

Le système de freinage automatique arrière ne peut pas éviter un grand nombre de collision en marche arrière. Ne

(Suite)

Avertissement (Suite)

pas attendre son intervention. Ce système n'est pas conçu pour replacer le conducteur mais agit seulement quand le véhicule peut s'arrêter à temps. Dans certains situations ou certains environnements, il peut ne pas freiner, ou pas assez vite pour éviter une collision. Il ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec le système de freinage automatique arrière, toujours vérifier la zone autour du véhicule avant et pendant la manoeuvre de recul.

Une pression sur la pédale de frein après que le véhicule se soit arrêté relâche le système de freinage automatique arrière. Si la pédale de frein n'est pas actionnée dans les deux secondes suivant l'arrêt, le frein de stationnement électrique est serré. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-32* pour relâcher le frein de stationnement électrique. Lorsque cela est sûr, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur à tout moment pour contourner le système de freinage automatique arrière.

⚠ Avertissement

Il peut arriver qu'un freinage automatique inattendu ou non souhaité se produise. Dans ce cas, appuyer sur la pédale de frein ou appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur pour relâcher les freins du système de freinage automatique arrière. Avant de relâcher les freins, vérifier l'écran RVC et vérifier la zone alentour pour s'assurer qu'il est possible de continuer.

Désactiver l'assistance au stationnement et le freinage automatique arrière pour tracter une remorque.

Activation et désactivation des fonctions

Le bouton P près du levier de changement de vitesses sert à activer ou désactiver conjointement l'assistance au stationnement avant ou arrière, le système de freinage automatique arrière et le système d'avertissement de recul. Le témoin à côté du bouton s'allume quand les fonctions sont activées et s'éteint quand elles sont désactivées.

La caméra de vision arrière (RVC), les symboles d'assistance au stationnement, les lignes de guidage et l'alerte de trafic transversal arrière (RCTA) peuvent être activés ou désactivés via le menu Réglages du système infodivertissement. Pour activer ou désactiver le système RVC, les symboles, les lignes de guidage ou la RCTA :

1. Dans le système Infodivertissement, appuyer sur le bouton d'écran Settings (Réglages) ou tourner le bouton MENU pour sélectionner Settings (Réglages) et appuyer sur MENU.
2. Sélectionner Rear Camera (Caméra arrière).
3. Appuyer sur Rear Camera Display (Écran caméra arrière), Park Assist Symbols (Symboles d'assistance au stationnement), Guidance Lines (Lignes de guidages) ou Rear Cross Traffic Alert (Alerte de trafic transversal arrière) et sélectionner OFF ou ON.

Systèmes d'assistance pour la conduite

Selon l'équipement, lorsque vous roulez en avant, le système d'alerte de collision avant (FCA), le système d'avertissement de changement de voie (LDW), le système d'alerte d'angle mort latéral (SBZA) et/ou le le système de freinage d'urgence actif peuvent contribuer à éviter une collision ou en réduire les dégâts.

Système d'alerte de collision avant

Le système FCA peut vous aider à éviter ou à réduire les dégâts causés par les collisions à l'avant. Le FCA émet une alerte clignotante rouge sur le pare-brise et des bips ou des vibrations du siège d'alerte de sécurité à l'approche trop rapide d'un véhicule immédiatement devant vous. Le FCA fournit aussi une alerte visuelle si vous suivez un véhicule de trop près.

Le FCA détecte les véhicules à une distance d'environ 60 m (197 pi) et fonctionne à des vitesses supérieures à 40 km/h (25 mi/h). Si le véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), il peut détecter des véhicules à des distances d'environ 110 m (360 pi) et fonctionne à toutes les vitesses. Se reporter à *Régulateur automatique de vitesse adaptatif à la page 9-41*.

⚠ Avertissement

Le système d'alerte de collision (FCA) est un système d'alerte et n'applique pas les freins. Lorsque le véhicule approche trop rapidement un autre véhicule se déplaçant plus lentement ou immobilisé devant, ou lorsqu'il suit de trop près un autre

(Suite)

Avertissement (Suite)

véhicule, le système d'alerte de collision (FCA) peut ne pas fournir suffisamment de temps pour éviter une collision. Le système d'alerte de collision ne signale les piétons, les animaux, les panneaux, les garde-fou, les ponts, les barils de construction ou tout autre objet. Il faut être prêt à réagir et appliquer les freins. Pour de plus amples renseignements, se reporter à *Conduite défensive à la page 9-3*.

Le FCA peut être désactivé via la personnalisation du véhicule. Se reporter à la partie « Préparation automatique à la collision » de « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

Détection du véhicule devant vous

Les avertissements FCA n'apparaissent pas si le système FCA ne détecte pas de véhicule roulant devant. L'indicateur de véhicule devant apparaît en vert quand un véhicule est détecté à l'avant. Des véhicules peuvent ne pas être détectés dans les courbes, les rampes de sorties d'autoroute ou les cotes, ou pour cause de mauvaise visibilité. Le FCA ne détecte pas un autre véhicule devant s'il ne se trouve pas entièrement dans la même voie de circulation.

⚠ Avertissement

Le FCA ne fournit pas d'alerte pour éviter une collision s'il ne détecte pas un véhicule. Il peut ne pas détecter un véhicule roulant devant le le capteur FCA est masqué par de la saleté, de la neige, de la glace ou si le pare-brise est endommagé. Il peut ne pas détecter un véhicule sur les routes en pente ou sinueuses ou dans des conditions de visibilité limitée telles que brouillard, pluie ou neige ou si les phares ou le pare-brise ne sont pas propres ou en bon état. Garder le pare-brise, les phares et les capteurs FCA propres et en bon état.

Alerte de collision

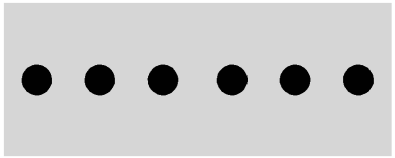

Quand le véhicule est démarré, cette série de témoins rouges s'allume pour indiquer que le système fonctionne. Quand votre véhicule approche trop vite d'un autre véhicule, les témoins rouges clignotent sur le pare-brise. Soit huit bips sont émis de l'avant, soit le siège d'alerte de sécurité vibre cinq fois. Si une alerte de collision se produit lorsque le régulateur de vitesse automatique est activé, celui-ci est désengagé.

Alerte de talonnage

L'indicateur de véhicule devant s'affiche en orange quand vous suivez un véhicule de trop près.

Sélectionner le minutage de l'alerte

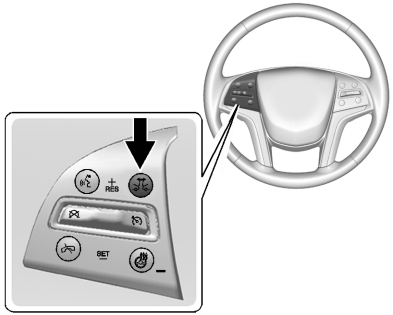

Avec régulateur de vitesse adaptatif

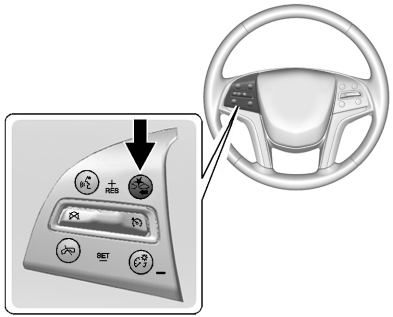

Sans régulateur de vitesse adaptatif

Appuyer sur le bouton d'alerte de collision/écart de suivi qui se trouve sur le volant de direction pour régler le minutage du FCA sur éloigné, moyen, proche ou arrêt. Une première pression du bouton affiche le réglage actuel de la commande sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Des pressions additionnelles du bouton changera ce réglage. Le réglage choisi demeurera le même jusqu'à ce qu'il soit changé et affectera le minutage des fonctions d'alerte de collision et d'alerte de talonnage. La minuterie de ces deux alertes variera selon la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est rapide, plus l'alerte se fera tôt. Considérer les conditions de la circulation et les conditions météorologiques lors de la sélection de la minuterie de l'alerte. La plage de minuteries d'alerte pouvant être sélectionnées peut ne pas être appropriée pour tous les conducteurs et toutes les conditions de conduite.

Le changement du minutage du FCA change automatiquement le réglage d'écart de suivi (Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche)) du régulateur de vitesse adaptatif (ACC).

Alertes inutiles

Le système d'alerte de collision (FCA) peut émettre des alertes inutiles en présence de véhicules effectuant un virage, de véhicules sur d'autres voies, d'objets qui ne sont pas des véhicules et d'ombres. Ces alertes sont normales et le véhicule n'a pas besoin d'être réparé.

Nettoyage du système

Si le système ne semble pas fonctionner correctement, un nettoyage de l'extérieur du pare-brise devant le capteur de caméra et de l'avant du véhicule peut corriger le problème.

Système de freinage d'urgence actif

Si le véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptative (ACC) il peut également bénéficier du système de freinage actif d'urgence, qui inclut l'assistance intelligente au freinage (IBA) et le système de préparation automatique de collision (ACP). Ces systèmes peuvent intensifier le freinage ou freiner automatiquement le véhicule pour contribuer à éviter les collisions ou à en réduire la sévérité.

Assistance au freinage intelligente (IBA)

L'IBA peut s'activer quand la pédale de frein est actionnée rapidement en apportant un surplus de puissance au freinage, en fonction de la vitesse d'approche et de la distance avec un véhicule qui roule devant vous.

Il est normal de ressentir de légères pulsations de la pédale de frein ou un mouvement de la pédale à ce moment-là et il ne faut pas cesser d'appuyer sur la pédale de frein, selon les besoins. L'IBA se désengage automatiquement uniquement lorsque la pédale de frein est relâchée.

⚠ Avertissement

L'IBA peut accroître le freinage dans des situations où cela peut ne pas être nécessaire. Vous pourriez bloquer le flux de circulation. Dans ce cas, retirer

(Suite)

Avertissement (Suite)

le pied de la pédale de frein puis réappuyer sur le frein en fonction des besoins.

Système de préparation automatique à la collision (ACP)

L'ACP peut réduire les dommages d'un accident en activant le système de freinage du véhicule, il a une plage de détection d'environ 60 m (197 pi). Le freinage n'a lieu que si un véhicule est détecté devant vôtre chemin. Ceci est signalé par l'indicateur FCA de véhicule devant qui s'allume. Se reporter à *Système d'alerte de collision avant (FCA) à la page 9-56*.

⚠ Avertissement

L'ACP est une fonction de préparation d'urgence à une collision et n'est pas conçue pour éviter celle-ci. Ne pas vous fier à l'ACP pour freiner le véhicule.

L'ACP ne peut pas :

- Réagir face à des véhicules arrêtés, des piétons ou des animaux.
- Détecter un véhicule roulant devant sur des routes sinueuses ou en pente.
- Détecter un véhicule ou un autre objet à l'arrêt ou lent.
- Détecter un véhicule lorsque les conditions météo limitent la visibilité, telles que le brouillard, la pluie ou la neige. Le fonctionnement du capteur ACP est alors limité.

(Suite)

Avertissement (Suite)

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Préparation du freinage

En cas d'approche rapide d'un véhicule devant vous ; la préparation au freinage réduit le temps de réponse des freins en préparant le système de freinage pour que le freinage demandé par le conducteur s'exécute plus rapidement.

Freinage automatique

Dans certaines situations imminentes de collision à l'avant, si le conducteur n'a pas serré les freins, la fonction de freinage automatique serre les freins pour contribuer à réduire les dégâts de la collision. Il peut même contribuer à éviter certaines collisions à très petite vitesse.

Le freinage automatique peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet pour essayer d'éviter une collision potentielle. Si c'est le cas, le freinage automatique enclenche le frein de stationnement électrique (EPB) pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Pour relâcher l'EPB, appuyer sur le bouton EPB. Une pression ferme sur la pédale d'accélérateur relâche le freinage automatique et l'EPB.

⚠ Avertissement

Le freinage automatique peut automatiquement freiner le véhicule dans des situations où cela n'est pas nécessaire. Il peut réagir face à un véhicule qui tourne devant vous, des garde-fou, des panneaux de signalisation et d'autres objets

(Suite)

Avertissement (Suite)

immobiles. Ce peut être inconfortable et déroutant. Pour écraser le fonctionnement du freinage automatique, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur, si votre sécurité est assurée.

Le freinage automatique peut être désactivé ou restreint via la personnalisation du véhicule. Se reporter à la partie « Préparation automatique à la collision » de « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*.

⚠ Avertissement

En utilisant le système de préparation de collision automatique en tractant une remorque, vous risquez de perdre

(Suite)

Avertissement (Suite)

votre contrôle du véhicule et une collision. Désactiver le système pendant la traction d'une remorque.

Avertissement angle mort (SBZA)

Selon l'équipement, le système d'alerte d'angle mort est une aide au changement de voie pour aider le conducteur à éviter un accident avec les véhicules qui se trouvent dans les angles morts. L'afficheur d'avertissement d'angle mort (SBZA) s'allume sur le rétroviseur extérieur correspondant et clignote si le clignotant est activé.

⚠ Avertissement

Le système SBZA n'alerte pas le conducteur, de la présence de véhicules qui approchent rapidement à l'extérieur des zones aveugles latérales, de piétons, de cyclistes ou d'animaux. Il ne peut pas délivrer des alertes lors de changement de voie, sous toutes les conditions de conduite. La prudence est de rigueur en changement de voie au risque de blessure, décès et dégâts au véhicule. Avant de changer de voie, toujours vérifier les rétroviseurs, regarder par dessus votre épaule et utiliser les feux de changement de direction.

Zones de détection du SBZA

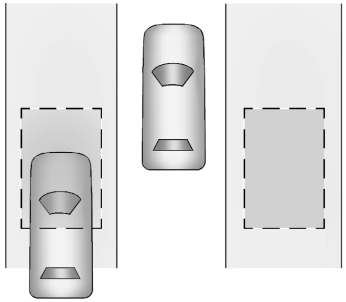

Le capteur d'angle mort (SBZA) couvre une zone d'environ une voie sur les deux côtés du véhicule, ou de 3,5 m (11 pi). La hauteur de la zone se situe environ entre 0,5 m (1,5 pi) et 2 m (6 pi) au-dessus du sol. Cette zone commence approximativement au milieu du véhicule et couvre jusqu'à 5 m (16 pi) en arrière.

Fonctionnement du système

Le symbole du système SBZA s'allume dans les rétroviseurs extérieurs lorsque le système détecte un véhicule dans la voie qui se trouve à côté de l'angle mort. Ceci indique qu'il pourrait être dangereux de changer de voie. Avant d'effectuer un changement de voie, vérifier l'écran SBZA et les rétroviseurs, regarder par-dessus votre épaule et utiliser le clignotant.

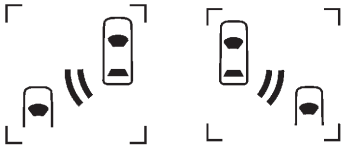

Écran du rétroviseur gauche

Écran du rétroviseur droit

Au démarrage du véhicule, les écrans SBZA des deux rétroviseurs vont s'allumer un court instant de façon à confirmer le bon fonctionnement du système. Lorsque le véhicule roule, l'écran du rétroviseur gauche ou droit s'éclaire si un véhicule est détecté dans l'angle mort. Si le clignotant est activé dans la direction d'un véhicule détecté, cet écran se met à clignoter pour vous avertir de ne pas changer de voie.

Le SBZA peut être désactivé via la personnalisation du véhicule. Voir « Système de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-47*. Si le conducteur a désactivé le SBZA, les affichages de rétroviseur SBZA ne s'allument pas.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

L'écran SBZA peut ne pas s'allumer en dépassant rapidement un véhicule ou en tractant une remorque. Les zones de détection des angles morts vers l'arrière du côté du véhicule ne reculent pas lorsqu'une remorque est tractée. Faire très attention en changeant de voie lorsque vous tractez une remorque. Le système d'alerte d'angle mort peut vous avertir de la présence d'objets fixés au véhicule, comme une remorque, une bicyclette ou un objet qui dépasse d'un côté ou de l'autre du véhicule. Ce fonctionnement du système est normal et le véhicule ne nécessite pas de réparation.

Le SBZA peut ne pas toujours signaler au conducteur les véhicules situés dans l'angle mort latéral, en particulier par temps pluvieux. Le système n'a pas besoin d'être réparé. Il peut s'allumer à cause de la présence de garde-fou, de panneaux de signalisation, d'arbres, de buissons et d'autres objets immobiles. Cela fait partie du fonctionnement normal du système, il est inutile d'amener le véhicule à l'atelier.

Le SBZA peut ne pas fonctionner lorsque les capteurs SBZA des angles droit ou gauche du pare-chocs arrière sont couverts de boue, de saleté, de neige, de glace, de neige fondante ou en cas de fortes pluies. Pour les instructions

de nettoyage, se reporter à la description du « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur à la page 10-102*. Si le centralisateur informatique de bord affiche le message de système non disponible après avoir nettoyé les deux côtés du véhicule en direction des coins arrière, consulter votre concessionnaire.

Si les affichages du SBZA ne s'allument pas quand des véhicules se trouvent dans l'angle mort et que le système est propre, le système peut nécessiter une réparation. Amener le véhicule chez votre concessionnaire.

Lorsque le SBZA est désactivé d'une autre façon que par le conducteur, l'option Side Blind Zone Alert On (Alerte d'angle mort latéral Marche) n'est pas disponible dans le menu de personnalisation.

Information FCC

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-19*.

Avertissement de changement de voie (LDW)

L'avertissement de changement de voie (LDW) (option) peut aider à prévenir les changements de voie involontaires. Il peut émettre un avertissement si le véhicule franchit une voie détectée sans recours au clignotant dans la direction du changement de voie. Le LDW utilise un capteur de caméra pour détecter les marquages de voie. Il ne fonctionne qu'à des vitesses supérieures à 56 km/h (35 mi/h).

Quand le véhicule franchit un marquage de voie détecté, l'indicateur LDW clignote et émet trois bips du côté gauche ou du côté droit, ou trois impulsions du siège à alerte de sécurité, selon la direction du changement de voie. Le LDW ne fournit pas d'avertissement si le clignotant est allumé dans la direction de départ ou en cas de manoeuvre brusque.

⚠ Avertissement

Le système LDW est une aide au maintien du véhicule dans la voie de circulation. Il ne dirige pas le véhicule. Le système LDW ne peut pas :

- Fournir suffisamment de temps pour éviter un accident.
- Détecter les marquages de voies dans certaines conditions de mauvais temps ou si le pare-brise est sale.
- Détecter la démarcation des voies et ne pas détecter les accotements.
- Avertir que le véhicule traverse une démarcation de la voie si le système ne détecte pas la démarcation de la voie.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Si le LDW ne détecte des marquages que d'un côté de la route, il ne vous avertira que si vous quittez la voie du côté où il a détecté la démarcation. Même avec le LDW, se concentrer sur la route et maintenir une position correcte du véhicule dans la voie, sous peine de générer un risque de dommages sur le véhicule, de blessures ou de mort. Toujours garder le pare-brise propre et ne pas utiliser le LDW par mauvais temps.

Fonctionnement du système

Le capteur de la caméra de l'avertissement de changement de voie (LDW) se trouve sur le pare-brise devant le rétroviseur.

Pour activer et désactiver le LDW, appuyer sur près du levier de changement de vitesses. Le témoin de contrôle s'allume quand le LDW est actif.

Lors du démarrage du véhicule, l'indicateur d'avertissement de changement de voie (LDW) sur le combiné d'instruments s'allumera brièvement.

Si le LDW est actif, le témoin LDW s'allume en vert si le système détecté un marquage de voie à gauche ou à droite pendant que le véhicule se déplace à une vitesse égale ou supérieure à 56 km/h (35 mi/h). Si le véhicule franchit une démarcation détectée sans utiliser le clignotant dans la direction du changement de voie, ce témoin devient orange est clignote. En outre, trois bips retentissent du côté gauche ou droit ou trois vibrations se font ressentir sur le côté droit au gauche du siège d'alerte de sécurité, selon la direction du changement de voie.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Si le symbole LDW ne s'affiche pas lorsque le système est actif et que le véhicule roule à moins de 56 km/h (35 mi/h) :

- Les démarcations de la voie sur la route peuvent ne pas être détectées.
- Le capteur de la caméra peut être masqué par de la saleté, de la neige ou de la glace.
- Le pare-brise est peut-être endommagé.
- Les conditions météorologiques limitent peut-être la visibilité.

Il s'agit d'un fonctionnement normal ; le véhicule n'a pas besoin d'être réparé.

Les marquages de voie peuvent ne pas être détectés dans les virages, sur les rampes de sortie d'autoroute ou dans les pentes, ou en raison d'une mauvaise visibilité.

Si le système de caméra LDW ne semble pas fonctionner correctement, un nettoyage de l'extérieur du pare-brise devant le capteur de caméra peut corriger le problème.

⚠ Avertissement

La fonction LDW ne fournit pas d'alerte pour éviter une collision s'il ne détecte pas des marquages de voie. LDW ne peut détecter des marquages de voie si le capteur de caméra est bloqué par la saleté, la neige ou la glace ou si le pare-brise est endommagé. Il ne peut pas non

(Suite)

Avertissement (Suite)

plus détecter une voie sur des routes sinueuses ou accidentées ou dans les situations qui limite la visibilité telle que le brouillard, pluie ou neige ou si les phares ou le pare-brise ne sont pas propres ou en bon état. Maintenir le pare-brise, les phares et les capteurs de caméra propres et en bon état.

Le système LDW peut réagir à cause de lignes de goudron, en présence d'ombres, de fissures ou d'autres imperfections de la route. Ce comportement est normal et votre véhicule ne requiert pas de réparation.

Carburant

Utiliser le carburant qui convient est une partie importante de l'entretien correct de ce véhicule. Aux États-Unis, pour vous aider à garder le moteur propre et préserver ses performances, nous vous recommandons d'utiliser les essences TOP TIER Detergent. Se reporter au site www.toptiergas.com pour une liste des essences TOP TIER Detergent.

TOP TIER™
Detergent Gasoline

CATEGORIE SUPERIEURE™
Essences Détergentes

Carburant recommandé

Utiliser de l'essence normale sans plomb d'un indice d'octane d'au moins 87. Si l'indice d'octane est inférieur à 87, il est possible que vous entendiez un cliquetis. Dans ce cas, utiliser une essence à indice d'octane d'au moins 87 dès que possible. En cas de cliquetis important en utilisant l'essence d'un indice d'octane supérieur, le moteur doit être réparé

Utilisation de carburants saisonniers

Utiliser des carburants d'été et d'hiver pour la saison appropriée. La conduite ou le démarrage peuvent être affectés si le mauvais carburant est utilisé. Conduire le véhicule avec le moteur en marche jusqu'à ce que le carburant soit à la moitié du réservoir ou moins, puis refaire le plein avec le carburant de la saison actuelle.

Carburants interdits

Des essences contenant des composés oxygénés, comme l'éther et l'éthanol, ainsi que des essences reformulées sont disponibles dans certaines villes. Si ces essences sont conformes aux spécifications décrites précédemment, elles peuvent être utilisées. Toutefois, les carburants E85 et autres carburants contenant plus de 15% d'éthanol doivent être utilisés uniquement dans les véhicules à carburant mélangé.

⚠ Attention

Ne pas utiliser de carburant contenant du méthanol. Celui-ci peut corroder les pièces métalliques du système d'alimentation et détériorer les pièces de plastique et de caoutchouc. Ces dégâts ne sont pas couverts par votre garantie.

Certaines essences non reformulées pour les basses émissions peuvent contenir un additif d'amélioration de l'indice d'octane appelé méthylcyclopentadiényl manganèse tricarbonyl (MMT). Ne pas utiliser d'essences avec MMT car elles peuvent réduire la durée de vie des bougies d'allumage et nuire au rendement du système de contrôle des émissions. Le témoin de dysfonctionnement peut s'allumer. Dans ce cas, consultez votre concessionnaire pour une intervention.

Spécifications de l'essence

L'essence doit au minimum être conforme à la norme ASTM D 4814. Il est possible que certaines essences contiennent un additif appelé manganèse méthyl-cyclopentadiè mylique-tricarbonyle (MMT), qui augmente l'indice d'octane. Nous vous déconseillons d'utiliser de

l'essence contenant du MMT. Voir « Carburants interdits » dans *Carburant recommandé à la page 9-67*.

Exigences de carburant - Californie

Si le véhicule est conforme aux normes d'émission automobile de la Californie, il est conçu pour fonctionner avec les carburants qui satisfont à ces normes. Voir l'étiquette de dispositif antipollution sous le capot. Il se peut que votre état ou province ait adopté ces normes californiennes, mais que ce carburant n'y soit pas offert. Le véhicule fonctionnera tout de même de façon satisfaisante avec les carburants conformes aux exigences fédérales, mais le rendement de votre système antipollution en sera peut-être réduit. Le témoin d'anomalie peut s'allumer et le véhicule peut échouer lors d'une vérification antipollution. Se reporter à la rubrique *Témoin de panne à la page 5-20*. Dans ce cas, consulter votre concessionnaire pour le diagnostic. Si le type de carburant utilisé est la cause du mauvais fonctionnement du véhicule, les réparations nécessaires peuvent ne pas être couvertes par la garantie.

Carburants dans les pays étrangers

Si vous prévoyez de voyager dans des pays en dehors des États-Unis ou du Canada, le carburant correct peut se trouver difficilement. Vérifier les clubs automobiles régionaux ou les sites Web des marques de distribution de carburant pour les disponibilités dans le pays de destination. Ne jamais utiliser de carburant au plomb ni de carburant contenant du méthanol ni aucun autre carburant non recommandé. De coûteuses réparations peuvent faire suite à l'utilisation d'un carburant incorrect et elles ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule.

Additifs de carburant

Pour maintenir la propreté des circuits d'alimentation en carburant, l'essence TOP TIER Detergent est recommandée. Se reporter à *Carburant à la page 9-66*.

Si l'essence TOP TIER Detergent est indisponible, un flacon de Fuel System Treatment PLUS, référence 88861013, ajouté au détergent à carburant à changement d'huile moteur peut aider. Fuel System Treatment PLUS est le seul additif d'essence recommandé par General Motors. Il est disponible chez votre concessionnaire.

Remplissage du réservoir

⚠ Avertissement

Les vapeurs de carburant et les incendies causés par le carburant brûlent violemment et peuvent causer des blessures ou la mort.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Afin d'éviter des blessures à vous-même et aux autres, suivre toutes les instructions sur l'îlot des pompes de la station service.
- Éteindre votre moteur pendant que vous faites le plein.
- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.
- Ne pas laisser la pompe sans surveillance.
- Ne pas retourner dans le véhicule pendant l'appoint de carburant.
- Tenir les enfants éloignés de la pompe à carburant et ne jamais laisser des enfants faire le plein de carburant.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Du carburant peut être projeté à l'extérieur du réservoir si le bouchon est retiré trop rapidement. Cette projection peut se produire si le réservoir est presque plein, particulièrement par temps chaud. Ouvrir le bouchon du réservoir de carburant lentement et attendre que le sifflement s'arrête avant de dévisser complètement le bouchon.

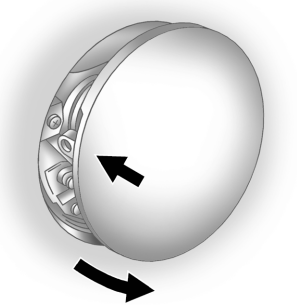

Le bouchon de carburant avec attache se trouve derrière un volet de carburant à charnières du côté passager du véhicule. Pour ouvrir le clapet, pousser et relâcher le centre du bord arrière de la porte.

Pour retirer le bouchon de carburant, le tourner doucement en sens inverse des aiguilles d'une montre.

Pendant que vous faites le plein, accrocher le bouchon du réservoir de carburant à la paroi intérieure de la trappe du réservoir.

En reposant le bouchon, le faire tourner dans le sens horaire jusqu'à ce qu'il clique, sinon le témoin d'anomalie pourrait s'allumer. Se reporter à *Témoin de panne à la page 5-20*.

Ne pas renverser de carburant. Ne pas remplir le réservoir à ras bord ou de façon excessive et attendre quelques secondes avant de retirer le pistolet. Nettoyer le plus tôt possible le carburant déversé sur les surfaces peintes. Se reporter à la rubrique *Entretien extérieur à la page 10-102*.

Lorsque vous remettez en place le bouchon de réservoir, le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au premier déclic. S'assurer que le bouchon est bien en place. Le dispositif de diagnostic peut déterminer si le bouchon de réservoir n'a été replacé ou a été mal revissé. Une telle erreur permet au carburant de s'évaporer. Se reporter à la rubrique *Témoin de panne à la page 5-20*.

⚠ Avertissement

Si un feu se déclare pendant que vous ravitaillez en carburant, ne pas retirer le pistolet. Arrêter le débit de carburant en coupant la pompe ou prévenir le préposé du poste d'essence. Quitter immédiatement la zone.

⚠ Attention

Si un nouveau bouchon de réservoir de carburant est nécessaire, en obtenir un du type approprié chez votre concessionnaire. Un bouchon inapproprié risque de ne pas s'adapter correctement, entraîner l'allumage du témoin dz panne et endommager le réservoir de carburant ainsi que le dispositif antipollution. Se reporter à *Témoin de panne à la page 5-20*.

Remplissage d'un bidon de carburant

⚠ Avertissement

Le fait de remplir un contenant de carburant portable pendant qu'il se trouve dans le véhicule peut entraîner la formation de vapeurs de carburant, qui peuvent s'enflammer en raison de l'électricité statique ou d'un autre moyen. Vous ou toute autre personne pourriez être gravement brûlé et le véhicule endommagé. Toujours :

- Utiliser des contenant de carburant homologué.
- Retirer le conteneur du véhicule, du coffre ou de la boîte de la camionnette avant d'effectuer remplissage.
- Placer le conteneur sur le sol.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Mettre la buse à l'intérieur de l'orifice de remplissage du contenant avant de déverser le carburant et la garder en contact avec l'orifice de remplissage jusqu'à ce que le remplissage soit terminé.
- Ne pas remplir le conteneur à plus de 95% afin de permettre la dilatation.
- Ne pas fumer ni mettre feu à des allumettes ni utiliser de briquet pendant le pompage du carburant.
- Éviter d'utiliser des téléphones cellulaires ou d'autres appareils électroniques.

Traction de remorque

Généralités au sujet du remorquage

Utiliser uniquement l'équipement de remorquage conçu pour le véhicule. Contacter votre concessionnaire ou le détaillant de dispositifs de remorquage pour vous aider à préparer le véhicule à la traction d'une remorque. Lire l'ensemble de cette section avant de tracter une remorque.

Pour la traction d'un véhicule en panne, se reporter à *Remorquage du véhicule à la page 10-97*. Pour la traction du véhicule derrière un autre véhicule, comme une autocaravane, se reporter à *Remorquage d'un véhicule de loisirs à la page 10-98*.

Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage

Conduite avec une remorque

Lors de la traction d'une remorque :

- Se familiariser avec les lois nationales et locales s'appliquant à la traction d'une remorque.
- Ne pas tracter de remorque les premiers 800 km (500 mi), afin de préserver le moteur, l'essieu et d'autres pièces.
- Ensuite, pendant les premiers 800 km (500 mi) de remorquage, ne pas rouler à plus de 80 km/h (50 mi/h) et ne pas démarrer à pleins gaz.
- Le véhicule peut tracter une remorque en position de marche avant (D). Sélectionner un rapport inférieur si la boîte de vitesses change trop souvent de rapport.

- Ne pas utiliser le régulateur de vitesse adaptatif pendant un remorquage.
- Le système de séparation de collision automatique doit être désactivé pendant un remorquage. Se reporter à *Circuit de freinage d'urgence actif à la page 9-59*.
- Désactiver l'assistance au stationnement lors d'un remorquage.

⚠ Avertissement

En cas de traction d'une remorque, des gaz d'échappement peuvent s'accumuler à l'arrière du véhicule et y pénétrer par le hayon, le coffre ou la glace arrière, si ceux-ci sont ouverts.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Lors de la traction d'une remorque :

- Ne pas rouler avec le hayon, le coffre ou la glace arrière ouvert(e).
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord
- Régler le système de climatisation sur un réglage ne laissant entrer que de l'air extérieur. Voir « Systèmes de climatisation » dans l'index.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-25*.

La traction d'une remorque exige une certaine expérience. La combinaison que vous conduisez est plus longue et n'est plus aussi maniable que le véhicule seul. Se familiariser avec la maniabilité et le freinage de l'ensemble véhicule-remorque avant de prendre la route.

Avant le départ, vérifier l'attelage et les pièces de fixation, les chaînes de sécurité, les connecteurs électriques, les feux, les pneus et les rétroviseurs. Si la remorque est équipée de freins électriques, mettre la combinaison en marche puis actionner manuellement le contrôleur de freins de cette dernière pour s'assurer qu'ils fonctionnent.

Au cours du voyage, vérifier de temps en temps la fixation de la charge, de même que les feux et les freins de remorque pour s'assurer de leur bon fonctionnement.

Remorquage avec système de contrôle de stabilité

En cas de remorquage, le son du système de contrôle de stabilité peut être perçu. Le système réagit aux mouvements du véhicule causés par la remorque, principalement en virage. Ceci est normal en cas de traction de remorques lourdes.

Distance entre les véhicules

Garder au moins deux fois plus de distance entre le véhicule et celui qui vous précède que lorsque vous ne tractez pas de remorque. Cette mesure de sécurité permet d'éviter des situations qui exigent un freinage brusque et des virages inattendus.

Manoeuvre de dépassement

Une plus grande distance est nécessaire pour effectuer des manoeuvres de dépassement en cas de traction d'une remorque. Étant donné que l'ensemble est plus long, la distance à parcourir est plus longue avant de réintégrer la voie.

Marche arrière

Tenir le bas du volant d'une main. Ensuite, pour faire reculer la remorque vers la gauche, tourner la main vers la gauche. Pour faire reculer la remorque vers la droite, tourner la main vers la droite. Reculer toujours lentement et, si possible, se faire guider.

Virages

⚠ Attention

Si vous effectuez des virages très serrés lors d'un remorquage, la remorque peut toucher le véhicule et le détériorer. Éviter les virages trop serrés.

Prendre des virages plus larges qu'à l'habitude en cas de traction d'une remorque. Ainsi, la remorque ne montera pas sur l'accotement ou sur les trottoirs et n'accrochera pas les panneaux de signalisation, les arbres ou d'autres objets. Actionner suffisamment à l'avance les feux de direction et éviter les manoeuvres brusques et soudaines.

Les clignotants et le remorquage

Les lampes indicatrices de changement de direction du combiné d'instruments clignotent lors du signalement d'un virage ou d'un changement de voie. Si les feux de remorque sont bien branchés, ils clignotent également pour avertir les autres conducteurs que le véhicule effectue un virage, change de voie ou s'arrête.

En cas de traction de remorque, les flèches au combiné d'instruments clignotent pour signaler un virage même si les ampoules des feux de la remorque sont grillées. Vérifier de temps en temps si les feux de remorque fonctionnent encore.

Conduite en pente

Ralentir et rétrograder à une vitesse plus basse avant de descendre une pente longue ou raide. Sans rétrogradation de la boîte de vitesses, les freins seront tellement utilisés qu'ils surchaufferont et ne fonctionneront pas bien

Le véhicule peut tracter une remorque en position de marche avant (D). Sélectionner un rapport inférieur si la boîte de vitesses change trop souvent de rapport.

Lorsque vous tirez une remorque à haute altitude sur une forte montée, le liquide de refroidissement du moteur bouillira à une température plus basse qu'à une altitude normale. Si le moteur est arrêté immédiatement après avoir tracté une remorque à haute altitude sur des pentes raides, le véhicule pourrait montrer des signes semblables à ceux d'une surchauffe du moteur. Pour éviter cette situation, laisser le moteur tourner quelques minutes à l'arrêt, de préférence en terrain plat, avec la boîte de vitesses en position de stationnement (P) avant de le couper. Si l'avertissement de surchauffe du moteur apparaît, se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-20*.

Stationnement en pente

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de garer le véhicule dans une pente avec une remorque attachée. En cas de problème, l'attelage peut se mettre en branle. Des personnes peuvent être blessées, votre véhicule et la remorque peuvent

(Suite)

Avertissement (Suite)

être endommagés. Chaque fois que c'est possible, garer l'attelage sur une aire horizontale.

En cas de stationnement de l'ensemble véhicule-remorque en pente :

1. Serrer les freins ordinaires, mais ne pas déplacer immédiatement le levier des vitesses à la position de stationnement (P). Tourner ensuite les roues vers le trottoir si le véhicule est stationné dans le sens de la descente ou vers la route s'il est stationné vers le haut de la côte.
2. Faire placer des cales contre les roues de la remorque.
3. Quand les cales sont en place, relâcher la pédale de frein jusqu'à ce que les cales absorbent la charge.

4. Enfoncer à nouveau la pédale des freins. Serrer alors le frein de stationnement et passer en position de stationnement (P).
5. Relâcher la pédale de frein.

Démarrage après stationnement en pente

1. Presser et maintenir la pédale de frein en :
   - Démarrer le moteur.
   - Passer en vitesse.
   - Desserrer le frein de stationnement.
2. Relâcher la pédale de frein.
3. Avancer lentement pour libérer les cales.
4. Arrêter, faire enlever et ranger les cales.

Entretien du véhicule lorsque vous tractez une remorque

Le véhicule a plus fréquemment besoin d'entretien en cas de traction d'une remorque. Se reporter à *Programme d'entretien à la page 11-4*. Lorsque le véhicule tracte une remorque, il est très important de vérifier les éléments suivants : le niveau de liquide de la boîte de vitesses automatique, l'huile moteur, le lubrifiant d'essieu, les courroies d'entraînement, le système de refroidissement et le système de freinage. Inspecter ceux-ci avant et pendant le trajet.

Vérifier périodiquement que tous les écrous et boulons d'attelage de la remorque sont serrés.

Refroidissement du moteur quand vous tractez une remorque

Le système de refroidissement du véhicule peut surchauffer temporairement lors des conditions de fonctionnement rigoureuses. Se reporter à la rubrique *Surchauffe du moteur à la page 10-20*.

Traction de remorque

Avant de tracter une remorque, voici trois éléments importants ayant trait au poids à prendre en considération :

- Le poids de la remorque
- Le poids au timon
- Le poids total reposant sur les pneus du véhicule.

Poids de la remorque

Quel est le poids maximal de la remorque que votre véhicule peut tracter en toute sécurité ?

Cela dépend de l'utilisation de l'ensemble véhicule-remorque. Par exemple, la vitesse, l'altitude, la déclivité, la température extérieure et la fréquence d'utilisation du véhicule pour tracter une remorque sont tous des facteurs importants. Cela dépend aussi de l'équipement spécial monté sur le véhicule, et du poids au timon que votre véhicule peut supporter. Se reporter à « Poids au timon » plus loin dans cette section.

Le poids maximal de la remorque est calculé en supposant que seul le conducteur prend place dans le véhicule remorqueur et que celui-ci est équipé de tout le matériel nécessaire à la traction de remorque. Le poids du matériel optionnel supplémentaire, des passagers et du chargement du véhicule remorqueur doit être soustrait du poids maximal de la remorque.

Utiliser le tableau suivant pour déterminer quel poids peut atteindre le véhicule en fonction du modèle du véhicule et des options.

Véhicule	Poids maximal de la remorque	PNBC*	Poids au timon maximal
Moteur 3,6L, traction avant sans ensemble de remorquage	1 134 kg (2 500 lb)	3 185 kg (7 022 lb)	113 kg (250 lb)
Moteur 3.6L, traction avant avec ensemble de remorquage	1 588 kg (3 500 lb)	3 640 kg (8 025 lb)	159 kg (350 lb)
Moteur 3,6L, traction intégrale sans ensemble de remorquage	1 134 kg (2 500 lb)	3 270 kg (7 209 lb)	113 kg (250 lb)
Moteur 3.6L, traction intégrale avec ensemble de remorquage	1 588 kg (3 500 lb)	3 725 kg (8 212 lb)	159 kg (350 lb)
*Le poids nominal brut combiné (PNBC) est le poids total permis pour un véhicule et sa remorque entièrement chargés, c'est-à-dire avec tous les passagers, le chargement, l'équipement et les éléments de conversion. Le PNBC de votre véhicule ne devrait pas être dépassé.			

Vous pouvez interroger votre concessionnaire pour obtenir des renseignements ou des conseils sur le remorquage.

Poids au timon

Il est important de prendre en considération le poids au timon (1) d'une remorque, car il a des répercussions sur le poids total brut du véhicule. Le poids brut du véhicule (PBV) inclut le poids à vide du véhicule ainsi que le poids du chargement et celui des passagers. Si le véhicule possède plusieurs options, équipements, bagages et que plusieurs passagers y prennent place, cela diminue d'autant le poids au timon que le véhicule pourra tracter et, par le fait même, sa capacité de remorquage. Si une remorque est tractée, il faut ajouter le poids au timon au PBV, car le véhicule devrait aussi tracter ce poids. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-11* pour plus d'informations sur la capacité maximale de charge du véhicule.

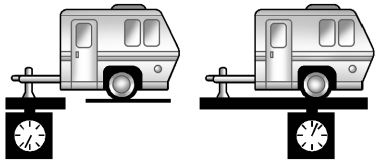

1 2

Si un attelage porteur de charge ou un attelage répartiteur de charge est utilisé, le poids au timon (1) doit peser entre 10 et 15 pour cent de la charge totale de la remorque chargée (2).

Une fois la remorque chargée, peser séparément la remorque et ensuite le timon, pour voir si les poids sont appropriés. Si ce n'est pas le cas, on peut remédier à la situation en déplaçant certains articles dans la remorque.

Le remorquage peut être limité par la capacité du véhicule de porter le poids au timon. Le poids au timon ne peut pas faire dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ou le PNBE arrière (poids nominal brut sur l'essieu arrière). L'effet d'un poids supplémentaire peut réduire la capacité de remorquage plus que le total du poids supplémentaire.

Il importe que le véhicule ne dépasse aucun de ses poids nominaux — PNBV, PNBE arrière, PNBC, poids maximum de la remorque ou poids au timon. La seule façon de vérifier cela est de peser le véhicule et la remorque.

Poids total reposant sur les pneus du véhicule

S'assurer que les pneus de votre véhicule sont gonflés jusqu'à la limite la plus élevée pour des pneus froids. Consulter les indications sur l'étiquette de conformité ou se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-11*. S'assurer ensuite de ne pas dépasser le PBV ou le PNBE de votre véhicule, en incluant le poids au timon. Si vous utilisez un attelage répartiteur de charge, prendre soin de ne pas dépasser la limite de charge du pont arrière avant d'installer les barres de torsion répartitrices de charge.

Équipement de remorquage

Attelages

Il importe d'avoir l'équipement d'attelage approprié. Les vents de travers, les croisements de gros camions et l'irrégularité des routes sont quelques unes des raisons pour lesquelles un attelage approprié est nécessaire.

- Le pare-choc arrière de votre véhicule n'est pas conçu pour y attacher un attelage. Ne pas y attacher d'attelage de location ou d'autres types d'attelage. N'utiliser que l'attelage s'attachant au châssis du véhicule et non pas au pare-choc.

- Devrez-vous pratiquer des trous de montage dans la carrosserie du véhicule pour y installer un attelage de remorque ? Si oui, s'assurer de bien les sceller après avoir enlevé l'attelage. Dans le cas contraire, de la saleté, de l'eau ou du monoxyde de carbone (CO), un gaz mortel contenu dans les gaz d'échappement, risquent de s'infiltrer dans le véhicule. Se reporter à la rubrique *Échappement du moteur à la page 9-25*.

Couvercle d'attelage

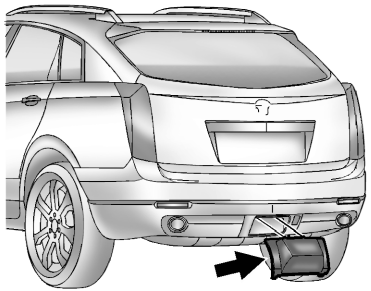

Votre véhicule peut être doté d'un couvercle d'attelage. Pour retirer celui-ci :

1. Tourner les fixations des pattes inférieures de 90 degrés dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
2. Soulever le bord inférieur du couvercle d'environ 45 degrés.
3. Tirer le couvercle vers le bas pour désengager les fixations supérieures.

Pour reposer le couvercle d'attelage :

1. Maintenir le couvercle à un angle de 45 degrés par rapport au véhicule et pousser les pattes supérieures du couvercle d'attelage dans les fentes du carénage.
2. Déplacer la base du couvercle vers l'avant jusqu'à ce que les pattes inférieures soient alignées sur les fentes inférieures du carénage.
3. Emboîter le couvercle d'attelage en place en poussant les coins supérieurs vers l'avant.
4. Tourner les fixations des pattes inférieures de 90 degrés dans le sens des aiguilles d'une montre pour bloquer le couvercle en place.

Chaînes de sécurité

Toujours fixer des chaînes de sécurité entre le véhicule et la remorque. Croiser ces chaînes sous le timon de la remorque pour

empêcher que celui-ci ne heurte la chaussée s'il se séparait de l'attelage. Toujours laisser assez de jeu pour pouvoir tourner avec l'ensemble véhicule-remorque. De plus, ne jamais laisser les chaînes de sécurité traîner sur le sol.

Freins de remorque

Une remorque chargée qui pèse plus de 450 kg (1 000 lb) doit posséder son propre circuit de freinage en rapport avec le poids de la remorque. Lire et respecter les consignes des freins de remorque afin qu'ils soient installés, réglés et maintenus correctement.

Le véhicule étant équipé de freins ABS, ne pas se raccorder au système de freinage du véhicule. Si vous le faites, les deux systèmes de freinage ne fonctionneront pas de manière correcte ou pas du tout.

Contrôle du roulis de remorque (TSC)

Le véhicule est équipé d'une fonction TSC qui fait partie du système StabiliTrak. Si le TSC détecte un roulis de remorques, les freins du véhicule sont automatiquement serrés.

Lorsque le dispositif anti-louvoiement (TSC) applique les freins, le témoin TCS/StabiliTrak clignote pour suggérer au conducteur de réduire la vitesse. Si le roulis se poursuit, StabiliTrak réduit le couple du moteur pour contribuer au ralentissement du véhicule.

Le TSC ne fonctionne pas si le StabiliTrak est désactivé. Se reporter à *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique à la page 9-35*.

Conversions et ajouts

Équipement électrique complémentaire

⚠ Attention

Certains équipements électriques peuvent endommager le véhicule ou entraîner la défaillance d'un composant. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie. Veuillez toujours vérifier auprès concessionnaire avant d'ajouter de l'équipement électrique.

Un équipement après-vente peut décharger la batterie 12 V même si votre véhicule ne fonctionne pas.

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Avant de l'équiper d'autres appareils électriques, se reporter à *Réparation d'un véhicule doté de sacs gonflables à la page 3-36* et *Ajout d'équipement à un véhicule doté de sacs gonflables à la page 3-36*.

✍ NOTES

Entretien du véhicule

Informations générales
Informations générales 10-2
Avertissement sur proposition 65 - Californie 10-3
Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie 10-3
Accessoires et modifications 10-3

Vérifications du véhicule
Entretien par le propriétaire 10-4
Capot 10-4
Aperçu du compartiment moteur 10-6
Couvre-culasse 10-7
Huile à moteur 10-8
Indicateur d'usure d'huile à moteur 10-11
Liquide de boîte de vitesses automatique 10-12
Filtre à air du moteur 10-12
Circuit de refroidissement 10-14
Liquide de refroidissement 10-15
Surchauffe du moteur 10-20
Liquide de direction assistée 10-21
Liquide lave-glace 10-22
Freins 10-23
Huile frein 10-24
Batterie 10-26
Traction intégrale 10-26
Vérification de contacteur de démarreur 10-27
Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte de vitesses automatique 10-27
Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P) 10-28
Remplacement du balai d'essuie-glace 10-28

Réglage des phares
Réglage des phares 10-30

Remplacement des ampoules
Remplacement des ampoules 10-30
Ampoules à halogène 10-30
Éclairage à haute intensité 10-31
Phares 10-31
Ampoules clignotant arrière 10-34
Feux de recul 10-35
Feu de la plaque d'immatriculation 10-36
Ampoules de rechange 10-38

Réseau électrique
Système électrique : surcharge 10-38
Fusibles et disjoncteurs 10-39
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-39
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments 10-42
Bloc-fusibles de coffre 10-45

Roues et pneus
Pneus 10-48
Pneus toute saison 10-49
Pneus d'hiver 10-50
Pneus d'été 10-50

Étiquette sur paroi latérale du pneu 10-51
Désignations des pneus 10-53
Terminologie et définitions de pneu 10-54
Pression des pneus 10-57
Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée 10-59
Système de surveillance de la pression des pneus 10-60
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneus 10-61
Inspection des pneus 10-65
Permutation des pneus 10-65
Quand faut-il remplacer les pneus ? 10-67
Achat de pneus neufs 10-68
Pneus et roues de dimensions variées 10-70
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-70
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus 10-72
Remplacement de roue 10-72
Chaînes à neige 10-73
Au cas d'un pneu à plat 10-74
Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité 10-76
Entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu 10-85
Changement de pneu 10-85
Pneu de secours compact 10-92

Démarrage avec batterie auxiliaire

Démarrage avec batterie auxiliaire 10-93

Remorquage du véhicule

Remorquage du véhicule . . . 10-97
Remorquage d'un véhicule récréatif 10-98

Entretien de l'apparence

Soin extérieur 10-102
Soin intérieur 10-107
Tapis de plancher 10-111

Informations générales

Pour tous vos besoins d'entretien et de pièces, s'adresser à votre concessionnaire. Celui-ci vous fournira des pièces GM d'origine et vous bénéficierez de l'assistance de personnes formées et soutenues par GM.

Les pièces d'origine GM portent l'une de ces marques :

ACDelco

Genuine GM | Parts

GM Accessories

Avertissement sur proposition 65 - Californie

La plupart des véhicules, y compris celui-ci, comportent et/ou émettent des produits ou émanations chimiques dont il a été prouvé en Californie qu'ils peuvent provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou des troubles des fonctions reproductrices. L'échappement du moteur, ainsi que de nombreux systèmes et pièces, de nombreux liquides et certains sous-produits dus à l'usure des composants contiennent et/ou émettent ces produits chimiques.

Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie

Certains types d'équipements automobiles, tels que les déclencheurs de sacs gonflables, les prétendeurs de ceintures de sécurité et les piles au lithium des émetteurs de télédéverrouillage, peuvent contenir du perchlorate. Des précautions de manipulation spéciales sont requises. Pour de plus amples informations, consulter le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Accessoires et modifications

L'ajout d'accessoires autres que ceux de concessionnaire ou les modifications du véhicule peuvent affecter les performances et la sécurité du véhicule, notamment, le sac gonflable, le freinage, la stabilité, la conduite et la maniabilité, les systèmes d'émissions, l'aérodynamisme, la durabilité et les systèmes électroniques tels que les freins antiblocage, la commande de traction asservie et la commande de stabilité. Ces accessoires ou modifications pourraient même entraîner des dysfonctionnements ou des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants du véhicule résultant de modifications ou de l'installation ou de l'utilisation de pièces non certifiées par GM, y compris des modifications de modules de commande ou de logiciels, ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et peuvent affecter la couverture de garantie restante des pièces en cause.

Les accessoires GM sont conçus pour compléter et fonctionner avec les autres systèmes du véhicule. Se reporter à votre concessionnaire pour faire installer les accessoires GM d'origine par un technicien du concessionnaire.

Se reporter également à *Ajout d'équipement à un véhicule équipé de sacs gonflables à la page 3-36*.

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de travailler sur votre véhicule si vous ne disposez pas de la connaissance, du manuel d'atelier, des outils ou des pièces adéquats. Toujours suivre les procédures du guide de l'automobiliste et consulter le manuel d'entretien de votre véhicule avant tout travail d'entretien.

Si vous effectuez vous-même certains opérations d'entretien, utiliser le manuel d'entretien correct. Il vous renseignera beaucoup plus sur l'entretien de votre véhicule que ce guide. Pour commander le manuel d'entretien correct, se reporter à *Informations sur les commandes de publications d'entretien à la page 13-14*.

Le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables. Avant d'essayer d'effectuer vous-même l'entretien sur le véhicule, se reporter à *Réparation du véhicule équipé de sacs gonflables à la page 3-36*.

Garder tous les reçus des pièces et noter le kilométrage et la date de chaque opération d'entretien. Se reporter à la rubrique *Enregistrement des travaux d'entretien à la page 11-17*.

⚠ Attention

Même une faible contamination peut causer des dommages aux systèmes du véhicule. Éviter que des contaminants entre en contact avec des liquides, des bouchons de réservoir ou des jauges de niveau.

Capot

Pour lever le capot :

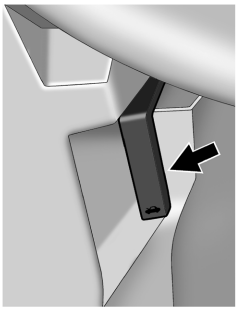

1. Tirer sur la poignée d'ouverture munie du symbole ci-dessus. Elle est située sous le tableau de bord, à gauche du volant.

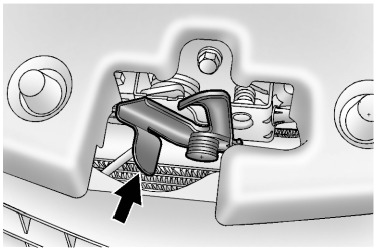

2. Déplacer le levier de déverrouillage secondaire du capot vers le haut pour relâcher la gâche. Le levier est proche du milieu du capot.
3. Soulever le capot.

Avant de fermer le capot, s'assurer que tous les bouchons de remplissage sont installés correctement.

10-6 Entretien du véhicule

Aperçu du compartiment moteur

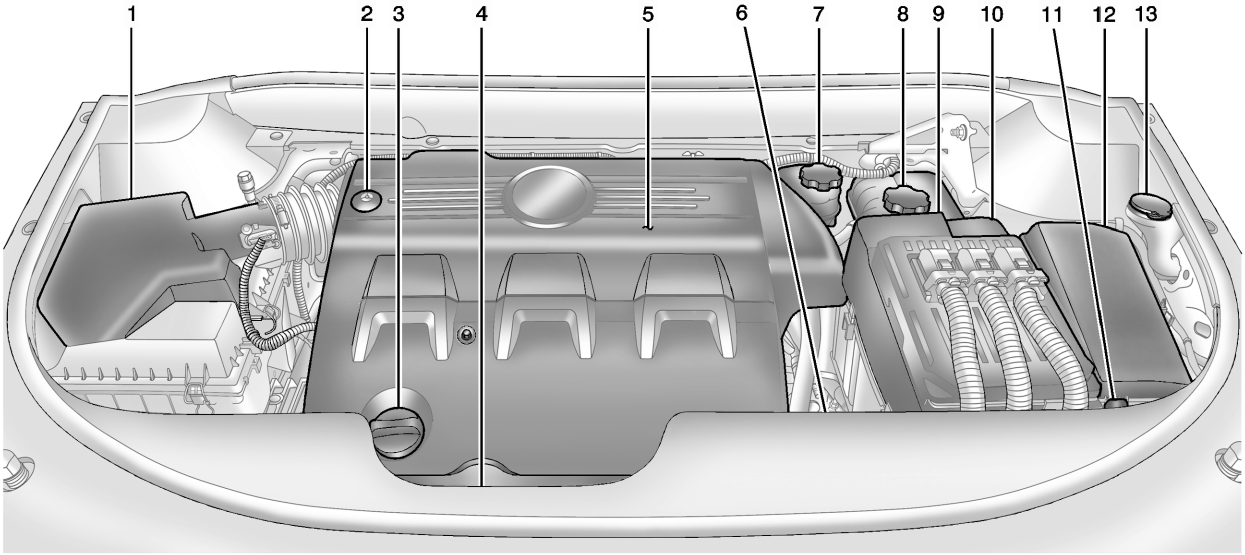

1. *Filtre à air du moteur à la page 10-12*.
2. Bouchon et réservoir du liquide de direction assistée (sous le couvercle du moteur). Se reporter à *Liquide de direction assistée à la page 10-21*.
3. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile moteur à la page 10-8*.
4. Jauge d'huile moteur (non illustrée). Se reporter à la rubrique *Huile moteur à la page 10-8*.
5. *Couvercle du moteur à la page 10-7*.
6. Bouchon et jauge de liquide de boîte de vitesses (non visible). Se reporter à *Liquide de boîte de vitesses automatique à la page 10-12*.
7. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique *Freins à la page 10-23*.
8. Réservoir d'équilibre du liquide de refroidissement du moteur et bouchon de radiateur. Se reporter à *Liquide de refroidissement moteur à la page 10-15*.
9. Batterie (non visible). Se reporter à la rubrique *Batterie à la page 10-26*.
10. Borne positive (+) éloignée. Se reporter à la rubrique *Démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire à la page 10-93*.
11. Borne négative (-) à distance (non visible). Se reporter à *Démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire à la page 10-93*.
12. *Bloc-fusibles du compartiment moteur à la page 10-39*.
13. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à *Liquide de lave-glace à la page 10-22*.

Couvre-culasse

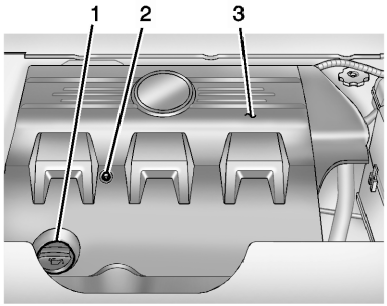

1. Bouchon de remplissage de l'huile moteur
2. Boulon de couvercle du moteur
3. Couvre-culasse

Pour la dépose :

1. Déposer le bouchon de remplissage d'huile (1).
2. Retirer le boulon du couvercle du moteur (2).

3. Soulever le couvercle du moteur (3) pour le dégager des pièces de retenue.
4. Soulever et déposer le couvercle de moteur.
5. Pour la pose du couvercle du moteur, inverser les étapes 1 à 4.

Huile à moteur

Pour s'assurer d'un rendement moteur correct et durable, une attention toute particulière doit être portée à l'huile moteur. Suivre ces étapes suivantes simples, mais néanmoins importantes, vous aideront à protéger votre investissement :

- Toujours utiliser de l'huile moteur approuvée et conforme à la spécification appropriée et dont le grade de viscosité est approprié. Voir « Sélection de l'huile moteur correcte » dans la présente section.
- Vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur et maintenir un niveau d'huile correct. Voir « Vérification de l'huile moteur » et « Quand ajouter de l'huile moteur » dans cette section.
- Remplacer l'huile moteur au moment adéquat. Se reporter à *Indicateur d'usure de l'huile moteur à la page 10-11*.
- Toujours éliminer correctement l'huile moteur usagée. Se reporter à « Que faire de l'huile moteur usagée » dans cette section.

Vérification de l'huile moteur

Il est bon de vérifier le niveau de l'huile moteur à chaque fois qu'on fait le plein. Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être placé sur un sol de niveau. La poignée de la jauge d'huile moteur est en forme d'anneau. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement précis de la jauge d'huile moteur.

1. Si le moteur a tourné récemment, le couper et attendre quelques minutes que l'huile redescende dans le carter d'huile. Si le niveau d'huile moteur est vérifié trop peu de temps après la coupure du moteur, la valeur du niveau d'huile observée ne sera pas précise.

⚠ Avertissement

La poignée de la jauge d'huile moteur peut être chaude ; il y a un risque de brûlure. Utiliser une serviette ou porter un gant pour toucher la poignée de la jauge.

2. Enlever la jauge d'huile et la nettoyer avec un essuie-tout ou un chiffon et l'enfoncer de nouveau à fond. La retirer à nouveau en maintenant la pointe vers le bas et vérifier le niveau.

Ajout d'huile moteur

Si le niveau d'huile se situe au-dessous de la section quadrillée de la pointe de la jauge, ajouter un litre d'huile (1 pt) préconisée et vérifier encore le niveau. Se reporter à « Choisir l'huile moteur appropriée » dans ce chapitre pour obtenir des explications sur le type d'huile à utiliser. Pour la capacité d'huile moteur du carter, se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

⚠ Attention

Ne pas ajouter une trop grande quantité d'huile. Les niveaux supérieurs ou inférieurs à la plage de fonctionnement acceptable indiquée sur la jauge d'huile sont nuisibles au moteur. Si vous remarquez que le niveau d'huile est supérieur à la plage de fonctionnement, c'est à dire, que le moteur contient tellement

(Suite)

Attention (Suite)

d'huile que le niveau passe au-dessus de la zone hachurée qui indique la plage de fonctionnement correcte, le moteur pourrait être endommagé. Il convient de vidanger l'huile en excès ou de limiter la conduite et de rechercher un professionnel pour retirer la quantité d'huile excédentaire.

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement précis du bouchon de remplissage d'huile.

Ajouter assez d'huile pour amener le niveau dans la plage de fonctionnement appropriée. À la fin de l'opération, repousser complètement la jauge en place.

Sélection de l'huile moteur correcte

La sélection de l'huile moteur correcte dépend à la fois de la spécification d'huile et du degré de viscosité. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14*.

Spécification

Utiliser et demander les huiles moteur portant la marque de certification dexos1^{MD}. Les huiles qui respectent les exigences du véhicule doivent porter la marque de certification dexos1 sur le récipient. Cette marque de certification indique que l'huile a été approuvée comme étant conforme à la norme dexos1.

dexos 1

⚠ Attention

À défaut d'utiliser l'huile moteur recommandée, le moteur risque des dommages non couverts par la garantie sur le véhicule. Vérifier avec votre concessionnaire ou le prestataire d'entretien si l'huile est conforme à la norme dexos1.

Degré de viscosité

L'huile SAE 5W-30 a le degré de viscosité qui convient le mieux au véhicule. Ne pas utiliser d'autres huiles de viscosité différente, telles que les huiles SAE 10W-30, 10W-40 ou 20W-50.

Utilisation par temps froid : Dans une région très froide où la température descend sous −29 °C (−20 °F), une huile synthétique SAE 0W-30 peut être utilisée. Une huile qui affiche ce degré de viscosité facilitera le démarrage à froid du moteur sous des températures extrêmement basses. Lors de la sélection d'une huile affichant le degré de viscosité approprié, toujours sélectionner une huile qui répond aux spécifications. Se reporter à « Spécification » plus haut dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Additifs pour huile moteur / Rinçage de l'huile moteur

Il est interdit d'ajouter quoi que ce soit à l'huile. Les huiles recommandées répondant à la norme Dexos et affichant la marque de certification Dexos sont tout ce qui est nécessaire pour garantir un bon rendement et une bonne protection du moteur.

Les rinçages du circuit d'huile moteur ne sont pas recommandés et peuvent entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Que faire de l'huile de rebut ?

L'huile moteur usée renferme certains éléments qui peuvent être malsains pour la peau et qui risquent même de provoquer le cancer. Il faut donc éviter tout contact prolongé avec la peau. Nettoyer la peau et les ongles avec de l'eau savonneuse ou un nettoyant pour les mains de bonne qualité. Laver ou éliminer de façon appropriée les vêtements ou chiffons imbibés d'huile moteur usée. Se reporter aux avertissements du fabricant sur l'utilisation et la mise au rebut des produits d'huile.

L'huile de rebut peut constituer une menace grave pour l'environnement. Si vous vidangez vous-même l'huile de votre véhicule, vous devez vous assurer de vider toute l'huile qui s'écoule du filtre à huile avant de vous en débarrasser. Ne jamais se débarrasser de l'huile en la jetant aux poubelles ou en la déversant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou dans les cours d'eau. La recycler en l'apportant à un centre de récupération.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Intervalles de vidange d'huile moteur

Ce véhicule est équipé d'un ordinateur qui indique à quel moment vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre. Ceci est calculé en fonction d'une combinaison de facteurs, parmi lesquels le régime moteur, la température du moteur et les kilomètres parcourus. Selon les conditions de conduite, le kilométrage auquel la vidange d'huile est signalée peut varier considérablement. Pour que le système d'indicateur d'usure de l'huile moteur fonctionne correctement, il doit être réinitialisé à chaque vidange d'huile.

Lorsque le système a calculé que la durée de vie de l'huile a été réduite, il indique qu'une vidange est nécessaire. L'écran affiche le message Vidanger huile moteur bientôt. Se reporter à *Messages Huile moteur à la page 5-38*. Vidanger l'huile le plus tôt possible dans les prochains 1 000 km (600 milles). Si vous conduisez dans des conditions idéales, il est possible que l'indicateur de vidange d'huile indique qu'il n'est pas nécessaire d'effectuer une vidange d'huile jusqu'à un an. L'huile-moteur doit être vidangée et le filtre remplacé au moins une fois par an et le système doit être réinitialisé à ce moment-là. Votre concessionnaire emploie des techniciens formés qui se chargeront d'effectuer cet entretien et de réinitialiser le système. Il est également important de vérifier l'huile régulièrement au cours de la période séparant deux vidanges et de la garder au niveau approprié.

Si l'indicateur a été réinitialisé par mégarde, l'huile doit être remplacée 5 000 km (3 000 mi) après la dernière vidange d'huile. Ne pas oublier de réinitialiser le système indicateur d'usure d'huile moteur lorsque la vidange d'huile est effectuée.

Comment réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile moteur

Réinitialiser le système à chaque vidange d'huile afin que le système puisse calculer l'échéance de la prochaine vidange. Pour réinitialiser le système :

1. Au moyen des commandes du centralisateur informatique de bord (CIB) du côté droit du volant, afficher Restantes Durée de vie de l'huile. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31*. Lorsque la durée de vie restante de l'huile est courte, le message Vidanger huile moteur bientôt s'affiche à l'écran. Se reporter à *Messages Huile moteur à la page 5-38*.

2. Presser SEL sur les commandes du centralisateur informatique de bord (CIB) et maintenir enfoncé quelques secondes pour effacer le message Vidanger huile moteur bientôt et réinitialiser la durée de vie de l'huile à 100 %.

   Ne pas réinitialiser accidentellement la durée de vie de l'huile qui ne pourra être réinitialisée avec précision avant la prochaine vidange.

Le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé aussi comme suit :

1. Mettre le contact sans faire démarrer le moteur.
2. Enfoncer complètement et relâcher l'accélérateur trois fois en cinq secondes.

   Si le message Vidanger huile moteur bientôt n'est pas allumé, le système est réinitialisé.

Le système est réinitialisé lorsque le message CHANGE ENGINE OIL SOON (vidanger l'huile moteur sous peu) est éteint.

Si le message CHANGE ENGINE OIL SOON (vidanger l'huile moteur bientôt) réapparaît au démarrage du moteur, la réinitialisation de l'indicateur d'usure de l'huile moteur a échoué. Répéter la manœuvre.

Liquide de boîte de vitesses automatique

Une perte de liquide de la boîte de vitesses ne peut provenir que d'une fuite. En cas de fuite, ramener le véhicule chez votre concessionnaire pour qu'il soit réparé le plus tôt possible.

Changer le liquide et le filtre selon les intervalles indiqués en *Calendrier de maintenance à la page 11-4*, et veiller à utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué en *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14*.

Filtre à air du moteur

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement du filtre à air du moteur.

Quand inspecter le filtre à air du moteur

Inspecter le filtre à air aux intervalles d'entretien prévus et le remplacer à la première vidange d'huile après 80 000 km (50 000 mi). Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-4*. Si vous roulez sur des routes poussiéreuses ou sales, inspecter le filtre à chaque vidange d'huile moteur.

Comment inspecter le filtre à air du moteur

Pour inspecter le filtre à air, retirer l'élément de filtre du véhicule et le secouer légèrement pour en faire tomber les particules de saleté et la poussière. Si l'élément reste couvert

de saleté, le remplacer. Ne jamais utiliser d'air comprimé pour nettoyer l'élément de filtre.

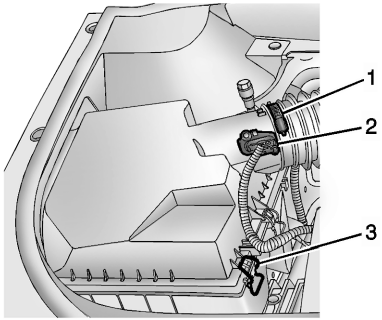

1. Collier de conduit d'air
2. Connecteur électrique
3. Agrafes de retenue

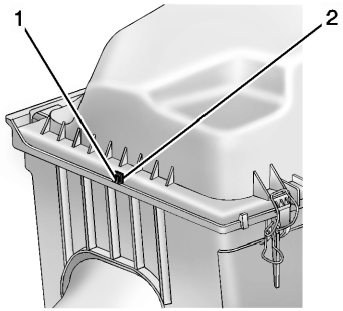

1. Découpes du couvercle
2. Onglets du filtre à air

Pour vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur :

1. Soulever le capot. Voir *Capot à la page 10-4*.
2. Localiser le boîtier du filtre à air à l'avant du côté passager du compartiment moteur. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6*.
3. Débrancher le conduit de sortie en desserrant le collier (1) du conduit d'air.
4. Débrancher le connecteur électrique (2). D'abord, retirer le clip de verrouillage du connecteur au bas du connecteur, puis appuyer sur le dessus et le bas du connecteur pour le retirer.
5. Soulever les agrafes de retenue (3) du boîtier du filtre à air.
6. Incliner et soulever légèrement le couvercle vers le haut, puis le faire glisser à l'écart du bord extérieur du véhicule. Déposer le filtre à air.
7. Pour poser le filtre à air, placer le filtre à l'intérieur du boîtier où les éléments s'ajustent entre les onglets à l'intérieur du boîtier inférieur. Les découpes (1) du couvercle des deux côtés doivent être placées en fonction des onglets (2) du filtre à air, des deux côtés.

8. Replacer le couvercle du filtre à air en introduisant les quatre onglets dans les fentes. Abaisser le couvercle pour l'adapter à la base du boîtier. Placer les agrafes de retenue (3) sur les dispositifs de retenue et les fermer.
9. Rebrancher la conduite de sortie sur le couvercle et serrer le collier de la conduite d'air (1).
10. Rebrancher le connecteur électrique (2). Poser le clip de verrouillage du connecteur au bas du connecteur.

⚠ Avertissement

Si vous faites fonctionner le moteur sans filtre à air, vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés. Le filtre à air non seulement nettoie l'air, mais il assure également une protection en cas de retour de flamme. Agir

(Suite)

Avertissement (Suite)

avec précaution en intervenant sur le moteur et ne pas rouler lorsque le filtre à air est retiré.

⚠ Attention

Si le filtre à air est retiré, la saleté peut pénétrer dans le moteur et l'endommager. Laisser toujours le filtre à air en place lorsque vous conduisez.

Circuit de refroidissement

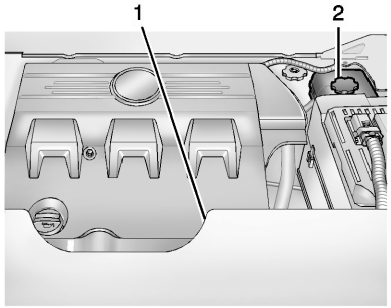

1. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible)
2. Réservoir d'expansion de liquide de refroidissement du moteur et bouchon de pression.

⚠ Avertissement

Un ventilateur électrique de refroidissement du moteur placé sous le capot peut commencer à tourner et blesser même si le

(Suite)

Avertissement (Suite)

moteur est arrêté. Les mains, les vêtements et les outils doivent être maintenus à l'écart des ventilateurs.

Si le liquide de refroidissement du réservoir d'expansion bout, ne rien faire avant qu'il refroidisse. Le véhicule doit être garé sur une surface à niveau.

Le liquide de refroidissement doit se trouver entre les lignes MIN et MAX. Si tel n'est pas le cas, une fuite est possible au niveau des durites du radiateur ou de chauffage, du radiateur, de la pompe à eau, ou ailleurs dans le circuit de refroidissement.

⚠ Avertissement

Les flexibles du chauffage et du radiateur, ainsi que les autres pièces du moteur peuvent être très chauds. Ne pas les toucher, sous peine de brûlure.

Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite, au risque de perdre tout le liquide de refroidissement, causer un incendie et vous brûler. Réparer les fuites avant de rouler.

S'il n'y a aucune fuite apparente lorsque le moteur tourne, vérifier le fonctionnement du ventilateur de refroidissement du moteur. Si le moteur surchauffe, le ventilateur devrait fonctionner. Si ce n'est pas le cas, votre véhicule doit être réparé. Couper le moteur.

⚠ Attention

Utiliser un autre liquide de refroidissement que le DEX-COOL^{MD} peut causer une corrosion prématurée du moteur, du noyau de chauffage ou du radiateur. De plus, il peut être nécessaire de remplacer le liquide de refroidissement du moteur plus tôt. Aucune réparation ne serait couverte par la garantie du véhicule. Toujours utiliser le liquide de refroidissement DEX-COOL (sans silicate) dans le véhicule.

Liquide de refroidissement

Le système de refroidissement dans le véhicule est rempli de liquide de refroidissement moteur DEX-COLL^{MD}. Ce liquide de refroidissement doit être vérifié et

remplacé à intervalles appropriés. Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-4*.

Ce qui suit explique le fonctionnement du système de refroidissement et comment contrôler et ajouter du liquide de refroidissement quand le niveau est bas. Si le moteur surchauffe, se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-20*.

Utiliser ce qui suit

⚠ Avertissement

L'ajout d'eau pure ou de tout autre liquide au système de refroidissement peut s'avérer dangereux. L'eau pure, ainsi que d'autres liquides, peuvent entrer en ébullition plus rapidement que le liquide de refroidissement approprié. Le système d'avertissement de refroidissement du véhicule est

(Suite)

Avertissement (Suite)

réglé pour un mélange de liquide de refroidissement correct. Avec de l'eau pure ou un mélange inapproprié, le moteur pourrait surchauffer sans que vous ne receviez un avertissement de surchauffe. Le moteur pourrait prendre feu et d'autres personnes ou vous-même pourriez être brûlés. Utiliser un mélange composé pour moitié d'eau potable propre et pour moitié de liquide de refroidissement DEX-COOL.

Utiliser un mélange à parts égales d'eau potable pure et de liquide de refroidissement DEX-COOL. Si ce mélange est utilisé, rien ne doit être ajouté. Ce mélange :

- Protège contre le gel jusqu'à -37°C (-34°F), température extérieure.
- Protège contre l'ébullition jusqu'à une température moteur de 129°C (265°F).
- Protège contre la rouille et la corrosion.
- N'endommage pas les pièces en aluminium.
- Aide à garder le moteur à la température appropriée.

⚠ Attention

Si le mauvais mélange de liquide de refroidissement, de mauvais inhibiteurs ou additifs sont utilisés dans le circuit de refroidissement du véhicule, le moteur pourrait surchauffer et être endommagé. Une trop grande quantité d'eau dans le mélange peut entraîner le gel et la fissuration des pièces de refroidissement du moteur. Les réparations ne sont pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Utiliser uniquement le mélange

(Suite)

Attention (Suite)

correct de liquide de refroidissement du moteur pour le circuit de refroidissement. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14*.

Ne jamais jeter le liquide de refroidissement dans la poubelle, le répandre sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou les étendues d'eau. Faire changer le liquide de refroidissement par un centre de service autorisé, respectueux des exigences prévues par la loi en ce qui concerne la mise au rebut des liquides de refroidissement usagés. Ceci aidera à protéger l'environnement et votre santé.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau lors de la vérification du niveau du liquide de refroidissement.

Vérifier si le liquide de refroidissement est visible dans le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement. Si le liquide présent dans le réservoir est en ébullition, ne rien faire d'autre que le laisser refroidir. Si le liquide de refroidissement est visible, mais qu'il n'est pas au niveau de la marque indiquée, verser un mélange à parts égales d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL dans le réservoir d'expansion, mais s'assurer que le système de refroidissement est froid avant de le faire. Se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-20*.

Le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement est situé dans le compartiment moteur, côté conducteur. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6*.

Comment remplir le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement

⚠ Attention

Une méthode spécifique de remplissage de liquide de refroidissement doit être adoptée au risque de surchauffe et de dégâts importants au moteur.

Si aucune anomalie n'a été détectée, vérifier si le liquide de refroidissement est visible dans le vase d'expansion. S'il est visible, mais n'atteint pas le repère, ajouter un mélange à 50/50 d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL au vase d'expansion, après d'être assuré que le système de refroidissement, y compris le bouchon à pression du vase d'expansion, a refroidi.

⚠ Avertissement

La vapeur ou des liquides bouillants provenant d'un circuit de refroidissement chaud peuvent éclabousser et vous brûlez gravement. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le circuit de refroidissement, y compris le bouchon de pression du réservoir d'expansion, est chaud. Laisser refroidir le circuit de refroidissement et le bouchon de pression du réservoir d'expansion.

⚠ Avertissement

L'ajout d'eau pure ou de tout autre liquide au système de refroidissement peut s'avérer dangereux. L'eau pure, ainsi que d'autres liquides, peuvent entrer en ébullition plus rapidement que

(Suite)

Avertissement (Suite)

le liquide de refroidissement approprié. Le système d'avertissement de refroidissement du véhicule est réglé pour un mélange de liquide de refroidissement correct. Avec de l'eau pure ou un mélange inapproprié, le moteur pourrait surchauffer sans que vous ne receviez un avertissement de surchauffe. Le moteur pourrait prendre feu et d'autres personnes ou vous-même pourriez être brûlés. Utiliser un mélange composé pour moitié d'eau potable propre et pour moitié de liquide de refroidissement DEX-COOL.

⚠ Attention

Par temps froid, l'eau peut geler et faire fendre le moteur, le radiateur, le noyau du chauffage ainsi que d'autres pièces. Utiliser le liquide de refroidissement recommandé et le mélange approprié de liquide de refroidissement.

⚠ Avertissement

Une projection de liquide de refroidissement sur les organes chauds du compartiment moteur peut provoquer des blessures. Le liquide de refroidissement contient du glycol éthylène et peut brûler si les organes du moteur sont chauds. Ne pas renverser de liquide de refroidissement sur un moteur chaud.

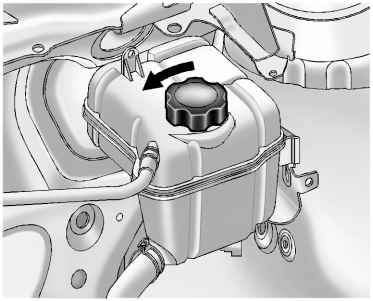

1. Retirer le bouchon de pression du réservoir d'expansion lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression et la durite supérieure, ne sera plus chaud.

   Tourner lentement le bouchon de pression d'un quart de tour environ, dans le sens antihoraire. S'il laisse échapper un sifflement, attendre que le sifflement s'arrête avant de continuer pour donner le temps à la pression résiduelle de s'échapper par le flexible de refoulement.

2. Continuer à faire tourner lentement le bouchon de pression et le retirer.
3. Remplir ensuite le réservoir d'expansion avec le mélange approprié jusqu'au repère de niveau indiqué.
4. Sans remettre le bouchon de pression du réservoir d'expansion, mettre le moteur en marche et le laisser tourner jusqu'à ce que vous sentiez que la durite supérieure de radiateur commence à chauffer. Faire attention au ventilateur de refroidissement du moteur.

   À ce moment, le niveau du liquide de refroidissement à l'intérieur du réservoir d'expansion pourrait être plus bas. Si le niveau est plus bas, ajouter du mélange dans le réservoir d'expansion jusqu'à ce le niveau atteigne le repère de niveau indiqué.
5. Revisser fermement le bouchon de pression.
6. Vérifier le niveau du liquide de refroidissement après avoir coupé le moteur et attendu que le liquide de refroidissement soit froid. Au besoin, répéter les étapes 1 à 6 de la procédure de remplissage du liquide de refroidissement.

   Si le liquide de refroidissement n'est toujours pas au bon niveau lorsque le système refroidit de nouveau, consulter votre concessionnaire.

⚠ Attention

Si le bouchon de pression n'est pas bien fermé, le liquide de refroidissement risque de s'échapper et le moteur d'être endommagé. Prendre soin de toujours vérifier que le bouchon est bien fermé.

Surchauffe du moteur

Le véhicule est doté d'un témoin de surchauffe du moteur.

Le groupe d'instruments du véhicule comprend un témoin d'avertissement de température de liquide de refroidissement. Se reporter à *Jauge de température du liquide de refroidissement du moteur à la page 5-15*.

Si vous décidez de ne pas lever le capot lors de l'affichage de cet avertissement, demander immédiatement une intervention. Se reporter à *Assistance routière à la page 13-6*.

Si vous décidez de soulever le capot, le véhicule doit stationner à l'horizontale.

Vérifier ensuite si les ventilateurs de refroidissement du moteur fonctionnent. Si le moteur surchauffe, les deux ventilateurs devraient fonctionner. Si tel n'est pas le cas, ne pas continuer à faire tourner le moteur et faire réparer le véhicule.

⚠ Attention

Faire tourner le moteur sans liquide de refroidissement peut l'endommager ou provoquer un incendie. Les dommages du véhicule ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Dégagement de vapeur du compartiment moteur

⚠ Avertissement

La vapeur s'échappant d'un moteur surchauffé peut vous brûler gravement, même si vous ne faites qu'ouvrir le capot. Rester loin du moteur si vous voyez ou si vous entendez le sifflement de la vapeur qui

(Suite)

Avertissement (Suite)

s'échappe du moteur. Arrêter simplement le moteur et éloigner tout le monde du véhicule jusqu'à ce que le moteur refroidisse. Attendre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus signe de vapeur ni de liquide de refroidissement avant d'ouvrir le capot.

Si vous continuez de conduire quand le moteur est surchauffé, les liquides du moteur peuvent prendre feu. Vous ou d'autres personnes pourriez être gravement brûlés. Si le moteur surchauffe, l'arrêter et quitter le véhicule jusqu'à ce que le moteur soit refroidi.

Pas de dégagement de vapeur du compartiment moteur

S'il y a avertissement de surchauffe sans dégagement de vapeur visible ou audible, le problème n'est peut-être pas trop grave. Parfois, le moteur peut devenir un peu trop chaud lorsque le véhicule :

- Gravit une longue côte au cours d'une journée chaude.
- S'arrête après avoir roulé à grande vitesse.
- Roule au ralenti pendant de longues périodes dans un embouteillage.
- Tracte une remorque.

En cas d'avertissement de surchauffe sans émission de vapeur :

1. Mettre la climatisation hors fonction.
2. Régler le chauffage et le ventilateur à la position maximale et ouvrir les glaces, au besoin.
3. Lorsqu'il s'avère prudent de le faire, quitter la route, engager la position P (stationnement) ou N (point mort) et laisser le moteur tourner au ralenti.

Si l'aiguille de température n'est plus dans la zone de surchauffe ou que l'avertissement de surchauffe n'est plus affiché, le véhicule peut rouler. Continuer à rouler lentement pendant 10 minutes environ. Conserver une bonne distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède. Si l'avertissement ne revient pas, continuer à rouler normalement et vérifier si le système de refroidissement est rempli et fonctionne correctement.

Si le témoin est toujours allumé, quitter la route, s'arrêter et garer le véhicule immédiatement.

S'il n'y a pas de signe de vapeur, faire tourner le moteur au ralenti pendant trois minutes en stationnement. Si le témoin d'avertissement s'allume toujours, arrêter le moteur jusqu'à ce qu'il ait refroidi.

Liquide de direction assistée

Se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Intervalle de vérification du liquide de servodirection

À moins de soupçonner une fuite ou d'entendre un bruit anormal, il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de direction assistée. Une perte de liquide dans

ce système pourrait indiquer un problème. Faire inspecter et réparer le système.

Vérification du niveau du liquide de direction assistée

Pour vérifier le niveau du liquide de servodirection :

1. Couper le contact et laisser le compartiment moteur refroidir.
2. Déposer le couvercle du moteur au besoin. Se reporter à *Couvercle du moteur à la page 10-7*.
3. Essuyer le bouchon et le dessus du réservoir pour les débarrasser de toute saleté.
4. Dévisser le bouchon et essuyer la jauge à l'aide d'un chiffon propre.
5. Remettre le bouchon et bien le serrer en place.
6. Retirer le bouchon à nouveau et examiner le niveau de fluide indiqué sur la jauge.

Le niveau devrait être au repère HOT. Au besoin, ajouter juste assez de liquide pour amener le niveau à ce repère.

Utiliser ce qui suit

⚠ Attention

L'utilisation d'un liquide de boîte de vitesses inapproprié risque d'endommager le véhicule et les dommages ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule. Toujours utiliser le liquide de boîte de vitesses approprié indiqué dans *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14*.

Pour déterminer le type de liquide à utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14*. Toujours utiliser le liquide correct.

Liquide lave-glace

Utiliser ce qui suit

S'assurer de lire les directives du fabricant avant d'utiliser du liquide de lave-glace. En cas d'utilisation du véhicule dans une région où la température extérieure peut baisser sous le point de congélation, il faut utiliser un liquide qui offre assez de protection contre le gel.

Ajout de liquide de lave-glace

Le message Liquide lave-glace bas. Ajouter du liquide s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB) quand le niveau du liquide est bas. Se reporter à *Message de niveau de liquide de lave-glace à la page 5-47*.

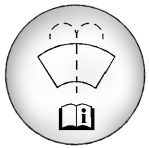

Déposer le bouchon marqué du pictogramme de lave-glaces. Ajouter du liquide de lave-glaces jusqu'au repère. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement du réservoir.

⚠ Attention

- Ne pas utiliser de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le lave-glace. Il peut endommager le système de lave-glace et la peinture.
- Ne pas mélanger d'eau à du liquide de lave-glace prêt à l'emploi. L'eau peut causer un gel de la solution et endommager le réservoir de lave-glace et d'autres parties du système de lave-glace.

(Suite)

Attention (Suite)

- Si vous utilisez un concentré de liquide de lave-glace, respecter les instructions du fabricant relatives à l'ajout d'eau.
- Remplir le réservoir de liquide de lave-glace seulement aux trois quarts s'il fait très froid. Ceci permettra l'expansion du liquide en cas de gel, qui peut endommager le réservoir s'il est plein à ras bord.

Freins

Le véhicule est pourvu de freins à disque. Les plaquettes de freins à disque ont des indicateurs d'usure intégrés qui font un bruit strident en guise d'avertissement quand les plaquettes de freins sont usées et doivent être remplacées. Le bruit peut être permanent ou occasionnel lorsque le véhicule roule, sauf lors d'une pression ferme de la pédale de frein.

⚠ Avertissement

L'alerte sonore d'usure de frein signifie que les freins vont bientôt perdre leur efficacité. Ceci peut causer un accident. Faire réparer le véhicule dès que vous entendez cette alerte sonore.

⚠ Attention

En continuant à rouler avec des plaquettes de freins usées, la réparation peut être coûteuse.

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque vous serrez les freins pour la première fois ou légèrement. Ce crissement n'est pas un signe d'une défaillance des freins.

Il est nécessaire de serrer les écrous de roues au couple approprié pour éviter les pulsations des freins. Lors de la permutation des pneus, examiner l'état des plaquettes et serrer les écrous des roues uniformément dans l'ordre correct au couple de serrage prescrit. Se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

Les garnitures pour les deux roues du même essieu devraient toujours être remplacées ensemble.

Course pédale frein

Consulter votre concessionnaire si la pédale de freinage ne revient pas à sa hauteur normale ou s'il y a une augmentation rapide de sa course. Cela pourrait indiquer qu'il est nécessaire d'effectuer un entretien des freins.

Réglage des freins

Chaque fois que les freins sont utilisés, que le véhicule roule ou non, ils s'ajustent pour compenser l'usure.

Remplacement des pièces du système de freinage

Le système de freinage d'un véhicule est complexe. Ses nombreuses pièces doivent être de qualité supérieure et doivent bien fonctionner ensemble pour assurer un très bon freinage. Votre véhicule a été conçu et testé avec des pièces de freins de qualité supérieure. Lorsque des pièces du système de freinage sont remplacées, s'assurer d'obtenir des pièces de rechange neuves approuvées. Faute de quoi, les freins peuvent ne plus fonctionner de manière correcte. Par exemple, la pose de garnitures de freins à disque ne convenant pas à votre véhicule peut modifier l'équilibre entre les freins avant et arrière — au pire. L'efficacité attendue du freinage peut changer de bien d'autres façons si des pièces de rechange incorrectes sont posées.

Huile frein

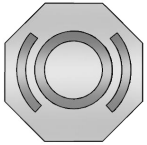

Le réservoir de maître-cylindre de frein est rempli de liquide pour frein DOT 3 comme indiqué sur le bouchon du réservoir. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Seules deux raisons provoquent la baisse de niveau de liquide de frein :

- Le niveau de liquide de frein baisse en raison de l'usure normale des garnitures de frein. Lorsque des garnitures neuves sont posées, le niveau de liquide remonte.
- Une fuite de liquide du système hydraulique de frein peut également provoquer une baisse

de niveau de liquide. Faire réparer le système hydraulique de frein, car une fuite signifie que tôt ou tard les freins ne fonctionneront plus de manière correcte.

Ne pas ajouter de liquide de frein. L'ajout de liquide ne supprimera pas une fuite. Si du liquide est ajouté quand les garnitures de freins sont usées, le niveau de liquide sera trop élevé lorsque de nouvelles garnitures seront posées. Ajouter ou enlever du liquide au besoin, seulement lorsqu'un travail sur le système hydraulique de freinage est exécuté.

⚠ Avertissement

Si trop de liquide de frein est ajouté, celui-ci peut couler sur le moteur et s'enflammer si le moteur est assez chaud. Vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés et le véhicule pourrait être

(Suite)

Avertissement (Suite)

endommagé. Ajouter du liquide de freins seulement lorsque des travaux sont effectués sur le système hydraulique de freinage.

Lorsque le niveau du liquide de frein est bas, le témoin du système de freinage s'allume. Se reporter à la rubrique *Témoin du circuit de freinage à la page 5-22*.

Liquide approprié

Utiliser uniquement du liquide de frein DOT 3 neuf provenant d'un récipient scellé. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14*.

Nettoyer toujours le bouchon du réservoir de liquide de frein ainsi que la surface autour du bouchon avant de l'enlever. Cela aidera à empêcher la saleté de pénétrer dans le réservoir.

⚠ Avertissement

Les freins risquent de ne pas fonctionner correctement si un liquide incorrect est utilisé pour le circuit hydraulique de freinage. Ceci pourrait provoquer un accident. Toujours utiliser le liquide de frein adéquat.

⚠ Attention

- L'emploi d'un liquide incorrect risque d'endommager sérieusement les composants du système hydraulique de freinage. Il suffit par exemple que quelques gouttes d'une huile à base minérale, comme de l'huile moteur, tombent dans le système hydraulique de freinage pour endommager les pièces de ce système au point de

(Suite)

Attention (Suite)

devoir les remplacer. Ne laisser personne ajouter un type de liquide incorrect.

- Si du liquide de frein se répand sur les surfaces peintes du véhicule, la peinture de finition peut se dégrader. Prendre soin de ne pas renverser du liquide de frein sur votre véhicule. Si cela se produit, le nettoyer immédiatement.

Batterie

Se reporter au numéro de remplacement de l'étiquette de la batterie d'origine lorsqu'une nouvelle batterie est nécessaire. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement de la batterie.

⚠ Avertissement

Les plots de batterie, les bornes ainsi que les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques que la Californie reconnaît comme étant cancérigènes et nuisant à la reproduction. Se laver les mains après avoir manipulé ces pièces.

Entreposage du véhicule

⚠ Avertissement

Les batteries contiennent de l'acide qui peut vous brûler et des gaz qui peuvent exploser. Vous pouvez être gravement blessé si vous n'y prêtez pas attention. Se reporter à *Démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire à la page 10-93* pour les conseils de travail à proximité d'une batterie sans risque de blessures.

Utilisation peu fréquente : débrancher le câble noir négatif (-) de la batterie afin d'éviter qu'elle se décharge.

Entreposage prolongé : retirer le câble noir négatif (-) de la batterie ou utiliser un chargeur en régime d'entretien.

Traction intégrale

Boîte de transfert

Dans des conditions de conduite normales, le liquide de la boîte de transfert ne doit être ni changé ni vérifié sauf en cas de fuite ou de bruit anormal. Au besoin, faire procéder à un entretien de la boîte de transfert chez le concessionnaire.

Vérification de contacteur de démarreur

⚠ Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule.
2. Serrer le frein de stationnement et le frein ordinaire.

   N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur et soyez prêt à couper immédiatement le contact si le moteur démarre.
3. Essayer de faire démarrer le moteur à chaque rapport. Le véhicule ne doit démarrer qu'en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Si le véhicule démarre à n'importe quelle autre position, s'adresser au concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte de vitesses automatique

⚠ Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane.
2. Serrer le frein de stationnement. Se préparer à serrer immédiatement le frein normal si le véhicule commence à avancer.
3. Le moteur étant arrêté, tourner la clé à ON (marche), sans démarrer le moteur. Les freins ordinaires n'étant pas appliqués, essayer d'enlever le levier de vitesses de la position de stationnement (P), sans forcer. S'il quitte la position de stationnement (P), s'adresser à votre concessionnaire pour le faire réparer.

Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P)

⚠ Avertissement

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en branle. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés et des biens pourraient être endommagés. S'assurer de la présence d'espace à l'avant du véhicule au cas où il commencerait à rouler. Être prêt à appliquer immédiatement la pédale de frein si le véhicule se met en branle.

Arrêtez le véhicule sur une pente assez raide, le nez dans le sens de la descente. Tout en appuyant sur la pédale des freins ordinaires, serrez le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du frein de stationnement : avec le moteur en marche et la boîte de vitesses au point mort (N), retirer lentement le pied de la pédale de frein ordinaire. Continuer jusqu'à ce que le véhicule ne soit retenu que par le frein de stationnement.
- Pour vérifier la capacité de retenue du mécanisme de la position de stationnement (P) : le moteur tournant, amener le levier de sélection à la position de stationnement (P). Desserrer le frein de stationnement puis les freins ordinaires.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Remplacement du balai d'essuie-glace

Les balais des essuie-glaces doivent être inspectés afin de vérifier qu'ils ne sont ni usés, ni fissurés.

Il serait bon de nettoyer les raclettes ou de les remplacer régulièrement ou quand elles sont usées. Pour connaître la longueur et le type à utiliser, se reporter à *Pièces de rechange d'entretien à la page 11-16*.

⚠ Attention

Le pare-brise peut subir des dommages si le bras d'essuie-glace le touche alors qu'il n'est pas muni de son balai. Les dommages ne seraient alors pas couverts par la garantie. Ne pas laisser le bras d'essuie-glace toucher le pare-brise.

Remplacement de balai d'essuie-glace avant

Pour remplacer l'ensemble de balai d'essuie-glace :

1. Écarter le bras de l'essuie-glace du pare-brise.

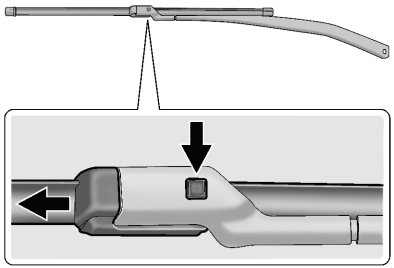

2. Presser le bouton situé au milieu du connecteur du bras d'essuie-glace, et extraire le balai d'essuie-glace du connecteur du bras.
3. Retirer le balai d'essuie-glace.
4. Pour le remplacement du balai, inverser les étapes 1-3.

Remplacement du balai d'essuie-glace arrière

Le balai et le bras d'essuie-glace arrière sont protégés par un couvercle. Les couvercles doivent être déposés pour remplacer le balai.

Pour déposer le couvercle :

1. Glisser un outil de plastique sous le couvercle et pousser vers le haut pour le détacher.
2. Glisser le couvercle vers le bout du balai d'essuie-glace pour le décrocher de l'ensemble de balais d'essuie-glace.
3. Déposer le couvercle.
4. Après le remplacement du balai, s'assurer que le crochet du couvercle glisse dans la fente de l'ensemble du balai.
5. Bien emboîter le couvercle en place.

Pour retirer le balai d'essuie-glace :

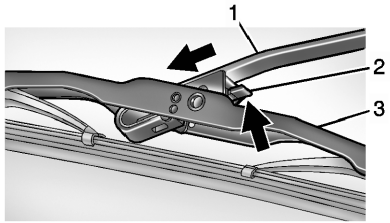

1. Soulever le bras d'essuie-glace de la vitre.
2. Pousser sur le levier de déverrouillage (2) pour dégager le crochet et pousser sur le bras d'essuie-glace (1) hors de l'ensemble de balai (3).

3. Pousser le nouvel ensemble de balai convenablement sur le bras d'essuie-glace jusqu'au déclic du levier de déverrouillage.
4. Remettre le couvercle des balais d'essuie-glace.

Réglage des phares

Le réglage de l'orientation des phares a été effectué et ne devrait nécessiter aucun autre ajustement.

Si le véhicule est endommagé lors d'une collision, l'orientation des phares pourrait être déréglée. Si le réglage des phares est nécessaire, se rendre chez le concessionnaire.

Remplacement des ampoules

Pour connaître le type d'ampoule de rechange à utiliser, se reporter à la rubrique *Ampoules de rechange à la page 10-38*.

Pour toute directive de remplacement d'ampoule qui ne figure pas dans cette rubrique, consulter votre concessionnaire.

Ampoules à halogène

⚠ Avertissement

Les ampoules halogènes contiennent un gaz pressurisé et peuvent éclater si elles tombent ou sont griffées. Des blessures pourraient en découler. Les consignes de l'emballage de l'ampoule doivent être lues et respectées.

Éclairage à haute intensité

⚠ Avertissement

Le système d'éclairage à décharge à haute intensité fonctionne sous une tension très élevée. Si l'on tente d'intervenir sur l'un des composants de ce système, les risques de blessures graves sont importants. Faire réparer ce système par le concessionnaire ou un technicien qualifié.

Après le remplacement d'une ampoule de phare à décharge à haute intensité, la teinte du faisceau peut être légèrement différente. Cette situation est normale.

Phares

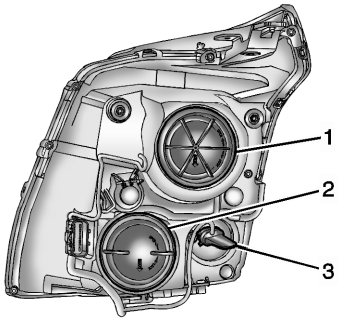

Ensemble de phare de base (vue arrière côté passager)

1. Feux de croisement/Feux de circulation de jour (FCJ)
2. Feu de route
3. Clignotant

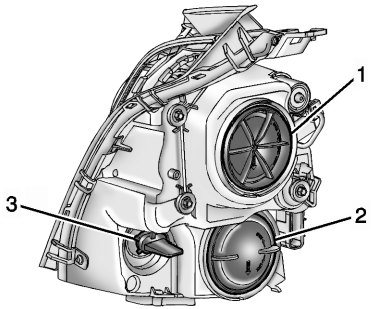

Ensemble de phare haut de gamme (vue arrière côté conducteur)

1. Feux de croisement/feux de route (à remplacer uniquement par le concessionnaire)
2. Feu de circulation de jour (FCJ)
3. Clignotant

Côté conducteur

Pour remplacer l'une des ampoules suivantes, la centrale électronique du compartiment moteur doit être déposée :

1. Soulever le capot. Voir *Capot à la page 10-4*.

⚠ Avertissement

Des liquides provenant de l'extérieur, des éclaboussures ou des outils placés sur le sommet (ou utilisés dans) la centrale électronique du compartiment moteur dont le couvercle est retiré peuvent présenter un risque de choc électrique ou de brûlure aux personnes proches. Des dégâts aux organes électriques du véhicule sont également possibles. Les liquides et outils doivent être maintenus à l'écart de la centrale électrique du compartiment moteur lorsque son couvercle est retiré.

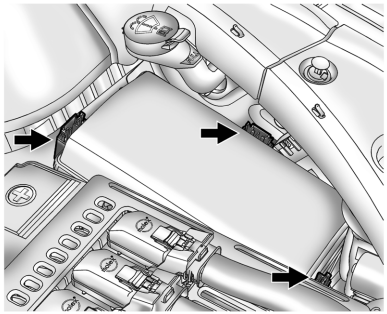

2. Ouvrir trois agrafes et lever le couvercle de la centrale électrique du compartiment moteur pour la déposer.

Côté passager

Pour remplacer l'une de ces ampoules, l'ensemble et la base du filtre à air et de l'élément doivent être déposés.

1. Soulever le capot. Voir *Capot à la page 10-4*.
2. Retirer le couvercle du filtre à air/filtre. Se reporter à *Filtre à air du moteur à la page 10-12*.
3. Lever la base du filtre à air et de son élément pour la dégager des trois goupilles.

Feux de croisement/Feux de circulation de jour (FCJ), feux de route (base)

1. Depuis l'arrière de l'ensemble de phare, retirer le capuchon supérieur pour remplacer l'ampoule de feu de croisement/FCJ.

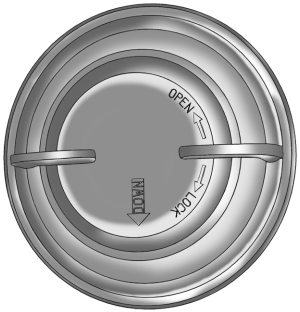

2. Depuis l'arrière de l'ensemble de phare, retirer le capuchon inférieur pour remplacer l'ampoule de feu de route.
3. Débrancher le connecteur électrique.
4. Déposer la douille d'ampoule de l'ensemble de phare.
5. Remplacer l'ampoule dans la douille.
6. Poser la douille d'ampoule dans l'ensemble de phare.
7. Raccorder le connecteur électrique.
8. Poser le capuchon avec la flèche inférieure dirigée vers le bas, dans le dos de l'ensemble de phare.
9. Pour le côté conducteur, reposer le couvercle de la centrale électrique du compartiment moteur en fermant les trois agrafes.
10. Pour le côté passager, reposer la base de l'ensemble de filtre à air et de l'élément en appuyant pour le mettre en place. Vérifier la mise en place de la base puis poser l'ensemble de filtre à air et d'élément.

Feux de route/croisement (haut de gamme)

Les feux de route/feux de croisement haut de gamme sont à décharge de haute intensité (HID) et doivent être remplacés par le concessionnaire.

Feu de circulation de jour (FCJ) (haut de gamme)

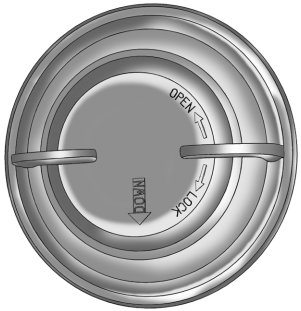

1. Depuis l'arrière de l'ensemble de phare, retirer le capuchon inférieur pour remplacer l'ampoule FCJ.
2. Débrancher le connecteur électrique.
3. Déposer la douille d'ampoule FCJ de l'ensemble de phare.
4. Remplacer l'ampoule dans la douille.

5. Poser la douille d'ampoule dans l'ensemble de phare.
6. Raccorder le connecteur électrique.
7. Poser le capuchon avec la flèche inférieure dirigée vers le bas, dans le dos de l'ensemble de phare.
8. Pour le côté conducteur, reposer le couvercle de la centrale électrique du compartiment moteur en fermant les trois agrafes.
9. Pour le côté passager, reposer la base de l'ensemble de filtre à air et de l'élément en appuyant pour le mettre en place. Vérifier la mise en place de la base puis poser l'ensemble de filtre à air et d'élément.

Feu de clignotant avant (base et haut de gamme)

Pour remplacer un feu de clignotant avant :

1. Déposer la douille d'ampoule de feu de direction, de l'ensemble de phare.
2. Déposer l'ampoule de la douille.
3. Remplacer l'ampoule dans la douille.
4. Poser la douille d'ampoule dans l'ensemble de phare.
5. Pour le côté conducteur, reposer le couvercle de la centrale électrique du compartiment moteur en fermant les trois agrafes.
6. Pour le côté passager, reposer la base de l'ensemble de filtre à air et de l'élément en appuyant pour le mettre en place. Vérifier la mise en place de la base puis poser l'ensemble de filtre à air et d'élément.

Ampoules clignotant arrière

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

1. Ouvrir le hayon. Se reporter à *Hayon à la page 2-15*.

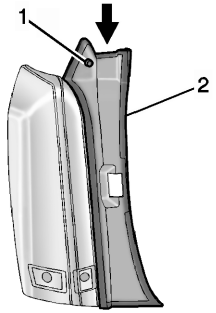

2. Retirer la goupille à emboîter (1) sur le couvercle de feux arrière (2).
3. Déposer le couvercle de feu arrière de l'ensemble de lampe en tirant vers l'arrière depuis le haut pour relâcher les onglets.

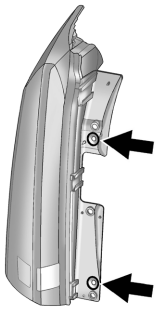

4. Enlever les deux vis de l'ensemble de feu arrière.
5. Retirer l'ensemble de feu arrière pour le déposer.

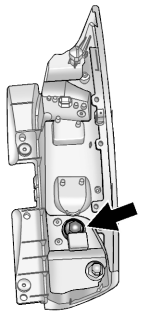

6. Faire tourner la douille d'ampoule de clignotant dans le sens antihoraire pour la déposer de l'ensemble de feu arrière.
7. Retirer l'ampoule directement de la douille.
8. Placer une ampoule neuve dans la douille, l'insérer dans l'ensemble de feu arrière et tourner la douille d'ampoule dans le sens horaire jusqu'à ce qu'un déclic se produise.
9. Réinstaller le feu arrière et serrer les vis.
10. Reposer le couvercle de feu arrière en l'emboîtant en place.
11. Pousser sur la goupille pour fixer le couvercle de feu arrière.

Feux de recul

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

1. Ouvrir le hayon. Se reporter à *Hayon à la page 2-15*.

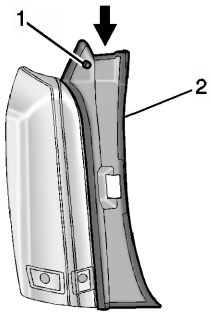

2. Retirer la goupille à emboîter (1) sur le couvercle de feux arrière (2).
3. Déposer le couvercle de feu arrière de l'ensemble de lampe en tirant vers l'arrière depuis le haut pour le détacher des onglets.

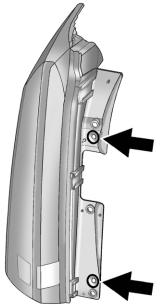

4. Enlever les deux vis de l'ensemble de feu arrière.
5. Retirer l'ensemble de feu arrière pour le déposer.

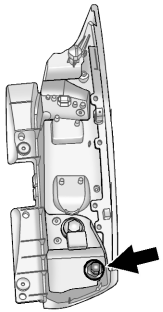

6. Déconnecter le connecteur faisceau de câblage de l'ensemble ampoule/douille de feu de recul.
7. Faire tourner la douille d'ampoule de feu de recul dans le sens antihoraire pour la déposer de l'ensemble de feu arrière.
8. Poser un ensemble ampoule/douille neuf dans l'ensemble de feu arrière et tourner la douille/ampoule dans le sens horaire jusqu'à ce qu'un déclic se produise.
9. Réinstaller le feu arrière et serrer les vis.
10. Reposer le couvercle de feu arrière en l'emboîtant en place.
11. Pousser sur la goupille pour fixer le couvercle de feu arrière.

Feu de la plaque d'immatriculation

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

1. Ouvrir le hayon. Se reporter à *Hayon à la page 2-15*.

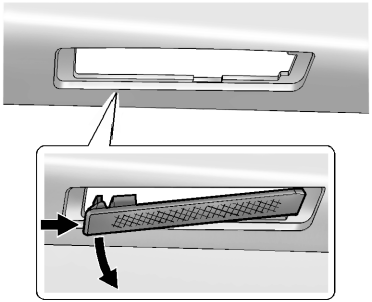

Côté passager illustré, côté conducteur similaire

2. Pousser le côté gauche de l'ensemble de phare vers la droite.
3. Faire tourner l'ensemble de phare vers le bas pour l'extraire du hayon.

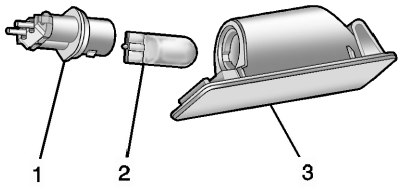

4. Faire tourner la douille d'ampoule (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer de l'ensemble de lampe (3).
5. Tirer tout droit sur l'ampoule (2) pour la retirer de la douille.
6. Enfoncer l'ampoule de rechange en ligne droite dans sa douille et faire tourner la douille dans le sens horaire pour la placer dans l'ensemble de phare.
7. Faire tourner l'ensemble de phare dans le hayon, en engageant le côté agrafe en premier.
8. Pousser sur le côté de la lampe opposé à l'agrafe jusqu'à l'emboîtement de l'ensemble de lampe en place.

Ampoules de rechange

Éclairage extérieur	Numéro d'ampoule
Feu de recul	Hyperclick PH16W
Feu de circulation de jour	7443 ULL
Feu de route	9005LL
Phares de croisement	H11LL
Feu de la plaque d'immatriculation	W5WLL
Clignotant avant	7444NA
Clignotant/feu rouge arrière	7440

Pour les ampoules de rechange non énumérées ici, contacter votre concessionnaire.

Réseau électrique

Système électrique : surcharge

Le véhicule est doté de fusibles et de disjoncteurs destinés à le protéger d'une surcharge du système électrique.

Lorsque la charge électrique est trop importante, le disjoncteur s'ouvre et se ferme, protégeant le circuit jusqu'à ce que la charge électrique revienne à la normale ou que le problème soit résolu. Ceci réduit fortement les probabilités d'une surcharge de circuit et d'incendie provoqués par des problèmes électriques.

Les fusibles et disjoncteurs protègent les dispositifs électriques du véhicule.

Remplacer un fusible grillé par un fusible neuf de dimension et de calibre identiques.

S'il y a un problème sur la route et qu'un fusible doit être remplacé, on peut utiliser un autre fusible de même ampérage retiré d'un autre emplacement. Choisir une fonction du véhicule qui n'est pas utilisée et remettre le fusible en place le plus tôt possible.

Câblage des phares

Une surcharge électrique peut provoquer un clignotement des phares, voire leur extinction totale dans certains cas. Si ceci se produit, faire immédiatement vérifier le câblage des phares.

Essuie-glaces de pare-brise

Si le moteur d'essuie-glaces surchauffe à cause de neige lourde ou de glace, les essuie-glaces avant s'arrêteront jusqu'à ce que le moteur ait refroidi puis redémarreront.

Bien que le circuit soit protégé contre les surcharges électriques, une surcharge due à de la neige lourde ou de la glace peut endommager la timonerie

d'essuie-glaces. Éliminer toujours la glace et la neige lourde du pare-brise avant d'utiliser les essuie-glaces.

Si la surcharge est due à un problème électrique et n'est pas causée par de la neige ou de la glace, faire corriger le problème.

Fusibles et disjoncteurs

Des fusibles et des disjoncteurs protègent les circuits électriques de votre véhicule contre les courts-circuits. Cette protection réduit fortement le risque de dommage provoqué par des problèmes électriques.

Pour vérifier un fusible, observer la bande argentée qui se trouve à l'intérieur du fusible. Si la bande est cassée ou fondue, remplacer le fusible. S'assurer de remplacer un fusible endommagé par un fusible neuf de dimensions et de calibre identiques.

Des fusibles grillés peuvent temporairement être remplacés par d'autres fusibles de même ampérage retirés d'autres emplacements. Remplacer le fusible aussi rapidement que possible.

Pour identifier et vérifier les fusibles, les disjoncteurs et les relais, voir *Bloc-fusibles du compartiment moteur à la page 10-39*, *Bloc-fusibles du tableau de bord à la page 10-42*, et *Bloc-fusibles du compartiment arrière à la page 10-45*.

Bloc-fusibles de compartiment moteur

Pour déposer le couvercle du bloc-fusibles, appuyer sur les agrafes du couvercle et lever le couvercle.

⚠ Attention

Renverser du liquide sur des composants électriques du véhicule peut les endommager. Laisser toujours les couvercles sur les composants électriques.

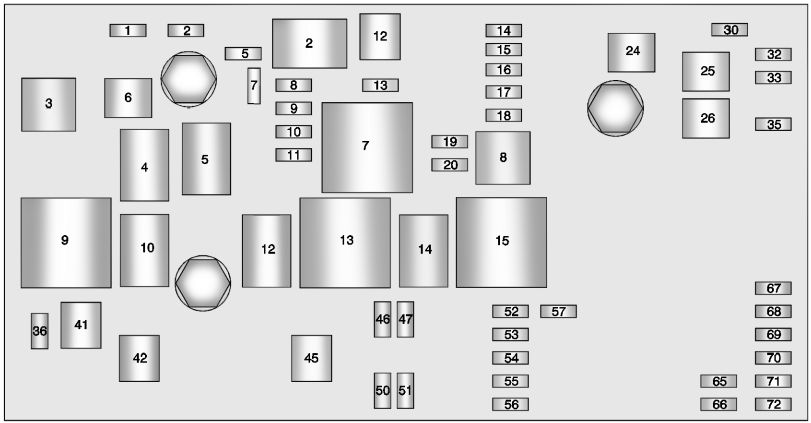

Bloc-fusibles de compartiment moteur

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles de la boîte J	Usage
6	Essuie-glace

Fusibles de la boîte J	Usage
12	Pompe à dépression
24	Pompe de système de freinage antiblocage

Fusibles de la boîte J	Usage
25	Centre électrique arrière 1
26	Centre électrique arrière 2
41	Ventilateur de refroidissement 2
42	Démarreur
45	Ventilateur de refroidissement 1

Mini-fusibles	Usage
1	Batterie du module de commande du moteur
2	Batterie du module de commande de transmission

Mini-fusibles	Usage
5	Module de commande du moteur, lance-ment-marche
7	Sonde d'oxygène du convertisseur post--catalytique
8	Sonde d'oxygène du convertisseur pré-catalytique
9	Module de commande du moteur, groupe motopropulseur
10	Injecteurs pairs
11	Injecteurs impairs
13	Rondelle
14	Volant de direction chauffant
15	Affichage à tête haute

Mini-fusibles	Usage
16	Groupe d'instruments/témoin d'anomalie/allumage
17	Détecteur de qualité de l'air
18	Lave-phare
19	Module de commande de la boîte de vitesse, marche-lancement
20	Centrale électrique arrière, mar-che-lancement
30	Contacteur de feu de recul
32	Détection de batterie (commande de tension régulée)
33	Module d'éclairage avant adaptatif/Mise à niveau adaptative de phare

Mini-fusibles	Usage
35	Module de commande électronique de freinage
36	Embrayage de compresseur de climatiseur
46	Feu de croisement − droit
47	Feu de croisement − gauche
50	Phares antibrouillard avant
51	Klaxon
52	Module de commande de système d'alimentation en carburant
53	Niveau de phare

Mini-fusibles	Usage
54	Module de détection de diagnostic, allumage
55	Feu de route − droit
56	Feu de route − gauche
57	Verrouillage d'allumage de la colonne de direction
65	Feu de freinage droit de remorque
66	Feu de freinage gauche de remorque
67	Fusible de rechange
68	Fusible de rechange
69	Fusible de rechange
70	Fusible de rechange
71	Fusible de rechange
72	Fusible de rechange

Mini-relais	Usage
7	Groupe motopropulseur
9	Ventilateur de refroidissement 2
13	Ventilateur de refroidissement 1
15	Run/Crank (marche/démarrage)

Micro-relais	Usage
2	Pompe à dépression
4	Commande d'essuie-glace
5	Vitesse d'essuie-glaces
10	Démarreur
12	Ventilateur de refroidissement 3
14	Feu de croisement/HID (décharge à haute intensité)

Micro-relais U	Usage
3	Embrayage de compresseur de climatiseur
8	Lave-phare

Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments

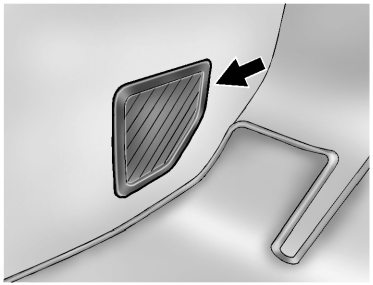

Le bloc-fusibles du tableau de bord se trouve dans la console centrale entre le siège conducteur et de passagers. Pour accéder aux

fusibles, ouvrir le panneau de fusibles depuis le côté passager, en tirant sur le volet.

Pour reposer le volet, l'enfoncer dans son emplacement d'origine.

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

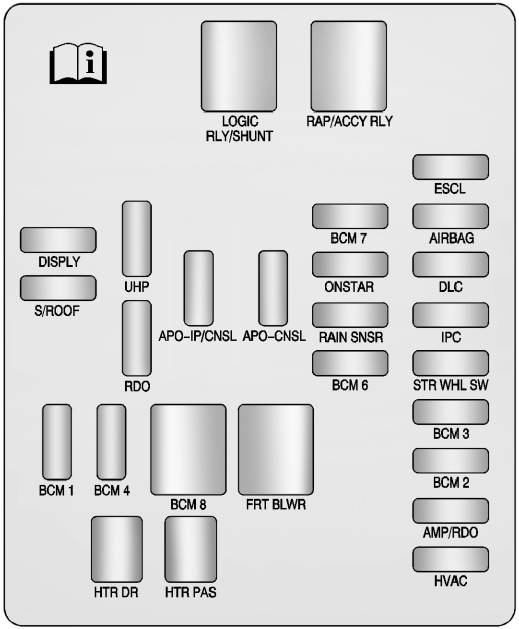

Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments

Mini-fusibles	Usage
DISPLY	Affichage
S/ROOF	Toit ouvrant
UHP	Téléphone mains libres universel (selon l'équipement)
RDO	Radio
APO – IP/CNSL	Prise électrique auxiliaire – Tableau de bord/Console
APO - CNSL	Prise de courant auxiliaire de la console au plancher
BCM 1	Module confort/ commodité 3
BCM 4	Module confort/ commodité 4
BCM 7	Module confort/ commodité 7

Mini-fusibles	Usage
ONSTAR	Système OnStar[MD] (selon l'équipement)
RAIN SNSR	Capteur de pluie
BCM 6	Module confort/ commodité 6
ESCL	Verrouillage électronique de la colonne de direction
AIRBAG	Module de détection et de diagnostic
DLC	Connecteur de diagnostic
IPC	Bloc d'instruments
STR WHL SW	Commutateur au volant
BCM 3	Module confort/ commodité 1
BCM 2	Module confort/ commodité 2

Mini-fusibles	Usage
AMP/RDO	Amplificateur, radio
HVAC	Chauffage, ventilation et climatisation

Fusibles de la boîte J	Usage
BCM 8	Module confort/ commodité 8
FRT BLWR	Soufflante avant

Relais	Usage
LOGIC RLY/ SHUNT	Relais logistique/ Shunt
RAP/ ACCY RLY	Relais de prolongation de l'alimentation des accessoires

Rupteurs	Usage
HTR DR	Siège chauffant conducteur
HTR PAS	Siège chauffant passager

Bloc-fusibles de coffre

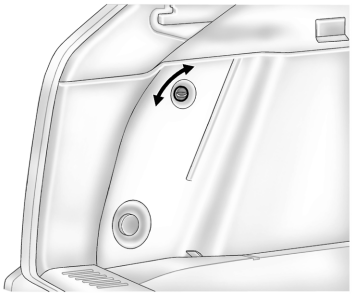

Le bloc-fusibles du compartiment arrière est situé dans l'espace de chargement, du côté conducteur, derrière le panneau de garnissage inférieur. Pour l'ouvrir, tourner le loquet à l'aide d'un outil à lame plate et tirer le panneau de garnissage par les bords pour l'abaisser.

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

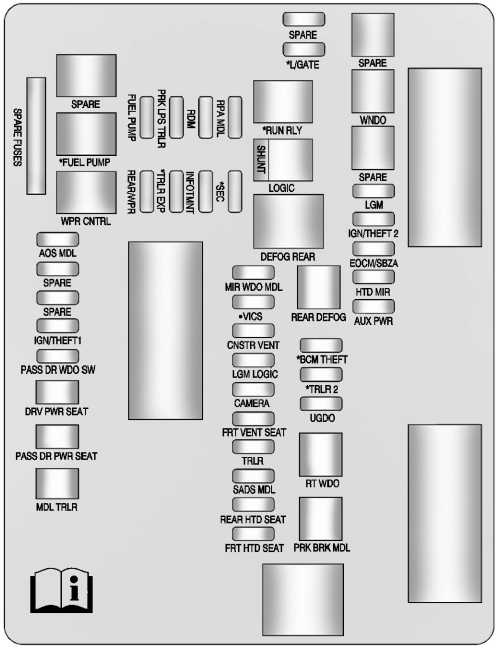

Bloc-fusibles de coffre

Fusibles	Usage
AOS MDL	Module de détection automatique d'occupant
AUX PWR	Prise de courant auxiliaire
* BCM THEFT	Antivol du module de confort/ commodité
CAMERA	Caméra à vision arrière
CNSTR VENT	Ventilation de boîtier
DRV PWR SEAT	Siège de conducteur à commande électrique
EOCM/ SBZA	Module de calcul d'objet extérieur/ Alerte d'angle mort
FRT HTD SEAT	Sièges chauffants avant
FRT VENT SEAT	Sièges avant ventilés

Fusibles	Usage
FUEL PUMP	Pompe à carburant
HTD/MIR	Rétroviseur chauffant
IGN/ THEFT 1	Allumage/antivol 1
IGN/ THEFT 2	Allumage/antivol 2
INFOTMNT	Infodivertissement
* L/GATE	Hayon
LGM	Module de hayon
LGM LOGIC	Logique du module de hayon
MDL TRLR	Module de remorque
MIR WDO MDL	Module de miroir de rétroviseur
PRK BRK MDL	Module de frein de stationnement
PASS DR WDO SW	Commutateur de lève-glace de porte de passagers

Fusibles	Usage
PASS DR PWR SEAT	Sièges à commande électrique de passager/ conducteur
PRK LPS TRLR	Feux de stationnement de la remorque
RDM	Module d'entraînement arrière
REAR DEFOG	Désembueur de lunette
REAR HTD SEAT	Sièges chauffants arrière
REAR/WPR	Essuie-glace arrière
RT WDO	Glace du côté droit
RPA MDL	Module d'assistance au stationnement arrière
SADS MDL	Module du système d'amortissement semi-actif

Fusibles	Usage
* SEC	Sécurité
SHUNT	Shunt
SPARE	Non utilisé
SPARE FUSES	Fusibles de rechange
* TRLR EXP	Remorque, exportation
TRLR	Module de remorque
* TRLR 2	Remorque 2
UGDO	Ouvre-porte universel de garage
VICS	Système de communications d'information du véhicule (exportation)
WNDO	Glace électrique

Relais	Usage
DEFOG REAR	Désembueur de lunette arrière
* FUEL PUMP	Pompe à carburant
LOGIC	Relais de logistique (exportation)
* RUN RLY	Relais de marche
SPARE	Non utilisé
WPR CONTRL	Commande d'essuie-glace

*Indique un contenu haut de gamme.

Roues et pneus

Pneus

Tous les véhicules GM neufs sont équipés de pneus de haute qualité provenant de l'un des plus importants fabricants de pneus. Reportez-vous au manuel de garantie pour de l'information concernant la garantie sur les pneus et le service après-vente. Pour de l'information supplémentaire, consulter le fabricant des pneus.

⚠ Avertissement

- Des pneus mal entretenus ou incorrectement utilisés sont dangereux.
- La surcharge des pneus peut les faire surchauffer par suite d'une courbure

(Suite)

Avertissement (Suite)

excessive. Ils peuvent éclater et provoquer un accident grave. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-11*.

- Des pneus sous-gonflés posent le même danger que des pneus surchargés. Ceci pourrait entraîner un accident et causer des blessures graves. Vérifier fréquemment tous les pneus afin de maintenir la pression recommandée. La pression des pneus doit être vérifiée quand les pneus sont froids.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Des pneus surgonflés risquent plus facilement d'être coupés, perforés ou déchirés en cas de choc brutal - comme lorsque vous passez sur un nid de poule. Garder les pneus à la pression recommandée.
- Les pneus usés ou les vieux pneus peuvent causer un accident. Si la bande de roulement des pneus est très usée, il faut les remplacer.
- Remplacer les pneus qui ont été endommagés suite à des impacts avec des nids de poule, des bordures, etc.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Les pneus mal réparés peuvent causer un accident. Seul le concessionnaire ou un centre de service autorisé devrait réparer, remplacer, enlever ou poser les pneus.
- Ne pas faire patiner les pneus à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 milles/h) sur les surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc. Un patinage excessif peut faire éclater les pneus.

Se reporter à la rubrique *Pression des pneus pour un fonctionnement à grande vitesse à la page 10-59* pour connaître le réglage de pression de gonflage pour la conduite à haute vitesse.

Pneus toute saison

Ce véhicule peut être équipé de pneus toute saison. Ces pneus sont conçus pour offrir de bonnes performances générales sur la plupart des revêtements routiers et dans la plupart des conditions météo. Les pneus d'origine fabriqués selon les critères de performance de pneus spécifiques à GM possèdent un code de spécification TPC marqué sur le flanc. Les pneus toute saison d'origine peuvent être identifiés au moyen des deux derniers caractères de ce code TPC, qui sont « MS ».

Envisager le montage de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Les pneus toute saison offrent une performance générale adéquate dans la plupart

des conditions de conduite hivernale, mais ils ne vous procureront peut-être pas le même niveau d'adhérence ou de performance que les pneus d'hiver sur des routes enneigées ou glacées. Se reporter à *Pneus d'hiver à la page 10-50*.

Pneus d'hiver

Ce véhicule n'est pas équipé de pneus d'hiver d'origine. Les pneus d'hiver sont conçus pour offrir une adhérence accrue sur les routes couvertes de neige ou de glace. Considérer poser des pneus d'hiver sur le véhicule si vous croyez conduire fréquemment sur des routes couvertes de glace ou de neige. Consulter le concessionnaire pour obtenir des renseignements sur les offres de pneus d'hiver et sur le bon choix de pneus. Se reporter également à *Achat de pneus neufs à la page 10-68*.

Lorsque le véhicule est équipé de pneus d'hiver, il pourrait y avoir une diminution de l'adhérence sur route sèche, une augmentation des bruits de route et une durée de vie de la bande de roulements plus courte. Après avoir posé des pneus d'hiver, porter attention aux changements de freinage et de comportement du véhicule

En cas d'utilisation de pneus d'hiver :

- Utiliser la même marque et le même type de semelle pour les quatre pneus.
- N'utiliser que des pneus à pli radial de même taille, de même limite de charge et de même cote de vitesse que les pneus d'origine.

Il est possible que vos pneus d'hiver présentant la même cote de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas offerts pour les pneus dont la côte de vitesse est H, V, W, Y et ZR. Si vous choisissez des pneus d'hiver présentant une cote de vitesse inférieure, ne jamais excéder la vitesse maximale des pneus.

Pneus d'été

Ce véhicule peut être équipé de pneus d'été haute performance. Ces pneus sont munis d'une bande de roulement spéciale et d'un composé optimisés pour offrir des performances maximales sur les routes sèches ou mouillées. La performance des pneus dotés de cette bande de roulement spéciale et de ce composé est réduite à basse température, sur la glace et sur la neige. Nous recommandons la pose de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sous des températures froides ou sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Se reporter à *Pneus d'hiver à la page 10-50*.

Étiquette sur paroi latérale du pneu

Des renseignements utiles sont moulés sur le flanc du pneu. Les exemples illustrent les renseignements qui se trouvent habituellement sur le flanc d'un pneu de tourisme ou d'une roue de secours compacte.

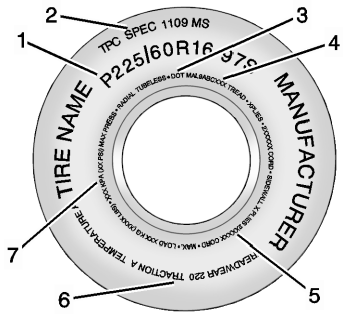

Exemple d'un pneu de véhicule de tourisme (P-Metric)

(1) Dimensions des pneus: Le code de dimensions du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définit la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction, et la description d'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section.

(2) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu): Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(3) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports): Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

Date de construction des pneus DOT: Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux premiers

chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers chiffre l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 sera indiquée par la date DOT à quatre chiffres 0310.

(4) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu): Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT (département des transports) représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(5) Composition de la carcasse du pneu: Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(6) Normes UTQG (Uniform Tire Quality Grading) (système de classement uniforme de la qualité des pneus): Les fabricants de pneus doivent coter les pneus en fonction de trois facteurs de performance : l'usure de la bande de roulement, l'adhérence et la résistance à la chaleur. Pour plus de renseignements, se reporter à *Classement uniforme de la qualité des pneus à la page 10-70*.

(7) Limite de charge de gonflage maximale à froid: Charge maximale que le pneu peut transporter et pression maximale du pneu nécessaire pour soutenir cette charge.

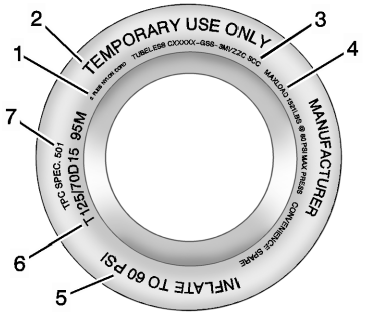

Exemple de roue de secours compacte

(1) Composition de la carcasse du pneu: Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(2) Usage temporaire seulement: On ne peut rouler à plus de 80 km/h (50 mph) avec une roue de secours compacte ou un pneu à usage temporaire. La roue de secours compacte doit être utilisée en cas

d'urgence lorsque le pneu habituel a une fuite d'air ou qu'il est à plat. Si le véhicule est équipé d'une roue de secours compacte, se reporter à *Roue de secours compacte à la page 10-92* et *Si un pneu se dégonfle à la page 10-74*.

(3) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu): Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT (département des transports) représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(4) Limite de charge de gonflage maximale à froid: Charge maximale que le pneu peut transporter et pression maximale du pneu nécessaire pour soutenir cette charge.

(5) Gonflage des pneus: Le pneu de la roue de secours compacte doit être gonflé à 420 kPa (60 psi). Pour plus de renseignements sur la pression et le gonflage des pneus, se reporter à *Pression des pneus à la page 10-57*.

(6) Dimensions des pneus: Le code de dimensions du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définit la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction et la description d'utilisation d'un pneu. La lettre « T » en début de code signifie que le pneu est destiné à un usage temporaire seulement.

(7) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu): Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

Désignations des pneus

Dimensions des pneus

La suite concerne un exemple d'une dimension de pneu typique des voitures de tourisme.

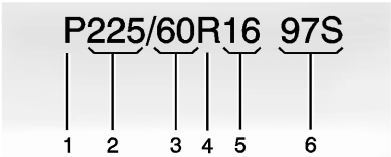

(1) Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »): Version américaine du système de dimensions métriques. La lettre P initiale indique un pneu de voiture de tourisme conforme aux normes de la Tire and Rim Association américaine.

(2) Largeur des pneus: Mesure (trois premiers chiffres) indiquant la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(3) Rapport d'aspect: Nombre à deux chiffres indiquant le rapport hauteur/largeur du pneu. Par exemple, un rapport d'aspect de 60, tel qu'indiqué au repère 3 de l'illustration, signifie que la hauteur du pneu équivaut à 60% de sa largeur.

(4) Code de construction: Lettre utilisée pour indiquer le type de construction de la carcasse du pneu. La lettre R indique qu'il s'agit d'un pneu à structure radiale, la lettre D indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale, la lettre B indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale ceinturée.

(5) Diamètre des jantes: Diamètre de la roue en pouces.

(6) Description d'entretien: Ces caractères indiquent l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. L'indice de charge représente la capacité de charge qu'un pneu peut transporter. La cote de vitesse indique la vitesse maximale à laquelle un pneu peut transporter une charge.

Terminologie et définitions de pneu

Pression d'air: Force exercée par l'air à l'intérieur du pneu exprimée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi).

Poids des accessoires: Poids combinés des accessoires en option. Quelques exemples d'accessoires en option : boîte de vitesses automatique, lève-vitres électriques, sièges à commande électrique et climatisation.

Rapport d'aspect: Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

Ceinture: Ensemble de câbles caoutchoutés entre les plis et la bande de roulement. Ces câbles peuvent être faits d'acier ou d'autres matériaux de renforcement.

Talon: Partie du pneu contenant les câbles d'acier et qui s'appuient contre la jante lorsqu'il est monté sur une roue.

Pneu à carcasse diagonale: Pneu dont les plis se croisent à un angle inférieur à 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Pression des pneus à froid: La pression de l'air dans un pneu, mesurée en kPa (kilo Pascal) ou en psi (livres par pouces carrés), avant que le pneu n'ait accumulé de la chaleur pendant le trajet. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-57*.

Poids de la courbe: Poids total du véhicule comprenant les équipements de série et les équipements en option, de même que la capacité maximale de carburant, d'huile moteur et de liquide de refroidissement, mais sans passager ni chargement.

Marquage DOT: Code moulé sur le flanc d'un pneu signifiant qu'il répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur du U.S. Department of Transportation (DOT) (ministère des transports des États-Unis). Le marquage DOT comporte le numéro d'identification du pneu, une indication alphanumérique qui identifie également le fabricant, l'usine de fabrication, la marque et la date de fabrication.

PNBV: Poids nominal brut du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-11*.

PNBE AVANT: Poids nominal brut sur l'essieu avant. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-11*.

PNBE ARRIÈRE: Poids nominal brut sur l'essieu arrière. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-11*.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique: Côté d'un pneu asymétrique devant toujours être monté sur le côté extérieur du véhicule.

KiloPascal (kPa): Unité métrique pour la pression d'air.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric »): Pneu monté sur les camionnettes et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Indice de charge: Nombre situé entre 1 et 279 et représentant la capacité de charge d'un pneu.

Pression de gonflage maximale: Pression d'air maximale à laquelle un pneu

froid peut être gonflé. La pression d'air maximale est moulée sur le flanc du pneu.

Charge maximale: Limite de charge qu'un pneu gonflé à la pression d'air maximale permise peut supporter.

Poids maximal du véhicule en charge: Somme du poids à vide, du poids des accessoires, de la capacité nominale du véhicule et du poids des options d'usine.

Poids normal des occupants: Poids déterminé par le nombre de sièges, multiplié par 68 kg (150 livres). Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-11*.

Répartition des occupants: Places assises désignées

Côté d'installation d'un pneu asymétrique: Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du véhicule. Côté du pneu dont le flanc est blanc et qui comporte des lettres blanches ou le nom du fabricant, la marque et/ou le modèle du pneu moulé sur le pneu et dont le relief est plus accentué que celui des mêmes renseignements indiqués sur l'autre flanc.

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »): Pneu monté sur les voitures de tourisme et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Pression de gonflage recommandée: Pression de gonflage des pneus recommandée par le fabricant telle qu'elle est indiquée sur l'étiquette des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-57* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-11*.

Pneu radial: Pneu dont les plis de la carcasse se croisent à un angle de 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Jante: Support de métal d'un pneu et sur lequel s'appuie le talon.

Flanc: Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

Cote de vitesse: Système alphanumérique indiquant la capacité d'un pneu à rouler à une vitesse déterminée.

Adhérence: Friction entre le pneu et la chaussée. Degré d'adhérence fournie.

Bande de roulement: Partie du pneu en contact avec la chaussée.

Indicateurs d'usure: Bandes étroites, appelées parfois repères d'usure, qui

apparaissent sur la bande de roulement pour indiquer que la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à la rubrique *Lorsqu'il est temps de mettre des pneus neufs à la page 10-67*.

Normes de qualité de pneus uniformes: Système d'information sur les pneus fournissant aux consommateurs des cotes sur la traction, la température et l'usure de la bande de roulement des pneus. Les cotes sont déterminées par chaque fabricant de pneus, selon les procédures d'essais gouvernementales. Ces cotes sont moulées sur le flanc des pneus. Se reporter à *Classement uniforme de la qualité des pneus à la page 10-70*.

Capacité nominale du véhicule: Nombre de places assises désignées, multiplié par 68 kg (150 livres), plus le poids de la charge établi. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-11*.

Charge maximale sur le pneu: Charge exercée sur un pneu en raison du poids à vide, du poids des accessoires, du poids des occupants et du poids de la charge.

Étiquette du véhicule: Une étiquette, apposée en permanence à un véhicule, affichant la capacité nominale du véhicule et indiquant la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recommandée. Se reporter à « Étiquette d'information sur les pneus et le chargement » sous *Limites de charge du véhicule à la page 9-11*.

Pression des pneus

Pour bien fonctionner, la pression d'air des pneus doit être adéquate.

⚠ Attention

Ni le sous-gonflage ni le surgonflage des pneus ne sont appropriés. Les pneus sous-gonflés, ou les pneus qui ne sont pas suffisamment remplis d'air, peuvent entraîner :

- Les pneus qui sont surchargés ou qui surchauffent pourraient éclater.
- S'use prématurément ou irrégulièrement.
- Réduit la maniabilité du véhicule.

(Suite)

Attention (Suite)

- Augmente la consommation de carburant.

Les pneus sur-gonflés, ou les pneus qui sont trop remplis d'air, peuvent amener :

- S'use prématurément.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Rend la conduite inconfortable.
- Est plus vulnérable aux dangers routiers.

L'étiquette d'information sur les pneus et la charge, présente sur le véhicule, indique les pneus de l'équipement d'origine ainsi que les pressions de gonflage des pneus correctes à froid. La pression recommandée est la pression d'air minimale nécessaire pour soutenir le véhicule en charge maximale. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-11*.

La charge ajoutée au véhicule influence la tenue de route du véhicule et le confort de la suspension. Ne jamais dépasser le poids prévu pour la charge du véhicule.

Quand les vérifier

Vérifier les pneus au moins une fois par mois. Ne pas oublier de vérifier la roue de secours compacte, si le véhicule en est pourvue. La pression à froid de la roue de secours compacte doit correspondre à 420 kPa (60 psi). Se reporter à *Roue de secours compacte à la page 10-92*.

Comment procéder à la vérification

Utiliser un manomètre de poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. La pression correcte d'un pneu ne peut pas être déterminée en le regardant. Vérifier la pression des pneus quand ils sont froids, c'est-à-dire quand le véhicule n'a pas été conduit depuis au moins trois heures ou sur moins de 1,6 km (1 mille).

Retirer le bouchon de la tige de valve. Appuyer fermement le manomètre pour pneus contre la valve afin de mesurer la pression. Si la pression de gonflage à froid correspond à celle recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge, aucun réglage supplémentaire n'est requis. Si la pression de gonflage est faible, ajouter de

l'air jusqu'à la pression de gonflage recommandée. Si la pression de gonflage est trop élevée, appuyer sur la tige métallique au centre de la valve du pneu pour décharger de l'air.

Revérifier la pression de gonflage du pneu avec le manomètre pour pneus.

Remettre les capuchons de valve sur les tiges de valve afin d'empêcher les fuites et de les protéger contre la saleté et l'humidité.

Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée

⚠ Avertissement

La conduite à haute vitesse, 160 km/h (100 milles/h) ou plus, ajoute une tension sur les pneus.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Une conduite à haute vitesse soutenue entraîne une accumulation de chaleur excessive, ce qui peut causer une défaillance soudaine des pneus. Vous pourriez avoir un accident et vous risquez de vous tuer et de tuer d'autres personnes. Certains pneus cotés pour la haute vitesse exigent un réglage de pression de gonflage pour une utilisation à haute vitesse. Lorsque la limite de vitesse et les conditions routières sont telles qu'il est possible de conduire un véhicule à haute vitesse, s'assurer que les pneus sont cotés pour une utilisation à haute vitesse, sont en bonne condition et sont réglés à la bonne pression de gonflage des pneus froids pour la charge du véhicule.

Les véhicules équipés de pneus de taille P235/65R18, P235/55R20 ou 235/55R20, exigent que la pression de gonflage soit réglée lorsque le véhicule roule à des vitesses égales ou supérieures à 160 km (100 milles/h). Régler la pression de gonflage à froid à la pression de gonflage maximale mentionnée sur le flanc du pneu ou à 260 kPa (38 psi), selon le chiffre le plus bas. Régler de nouveau la pression des pneus à la pression de gonflage à froid recommandée après la conduite à vitesse élevée. Voir *Limites de charge du véhicule à la page 9-11* et *Pression des pneus à la page 10-57*.

La charge et la pression de gonflage maximales sont moulées en petites lettres sur le flanc du pneu, près du bord de la jante. Voici un exemple : charge maximale 690 kg (1521 lb), pression de gonflage maximale 300 kPa (44 psi).

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) utilise une technologie radio et des capteurs pour vérifier le niveau de pression des pneus. Les capteurs TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon le cas), doit être vérifié mensuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule mentionnée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule possède des pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correct pour ces pneus.)

À titre de fonction supplémentaire de sécurité, votre véhicule a été équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus ou si un ou plusieurs pneus sont significativement dégonflés.

Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Le fait de conduire avec un pneu dégonflé de manière significative, peut entraîner un échauffement de pneu et sa défaillance.
Un gonflement insuffisant peut également réduire l'économie de carburant et la durée de vie de la bande de roulement, et peut empêcher un bon comportement du véhicule ainsi que réduire sa capacité de freinage.

Veuillez noter que le système TPMS n'est pas un substitut à un entretien correcte des pneus et qu'il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte des pneus, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement du témoin de basse pression des pneus TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie TPMS indiquant lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie TPMS est associé à la lampe témoin de basse pression de gonflage des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, la lampe témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumée en permanence. Cette séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule pendant toute la durée du dysfonctionnement.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou signaler une basse pression de gonflage des pneus comme prévu. Les dysfonctionnements TPMS peuvent

se produire pour de nombreuses raisons, telles que l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de type différent empêchant le fonctionnement correct du système de surveillance de pression des pneus. Toujours vérifier la lampe témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de pression des pneus après le remplacement d'un(e) ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule afin de vous assurer que les pneus et roues de rechange permettent au système TPMS de continuer à fonctionner correctement.

Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression des pneus à la page 10-61*.

Se reporter à *Déclaration de fréquences radio à la page 13-19*.

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneus

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le TPMS est conçu pour avertir le conducteur en cas de basse pression de pneu. Les capteurs du TPMS sont montés sur chaque ensemble de roue, à l'exception de l'ensemble de roue de secours. Les capteurs du TPMS surveillent la pression d'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Si une pression basse de pneu est détectée, le TPMS allume le témoin d'avertissement de basse pression de pneu du bloc d'instruments. Si le témoin s'allume, s'arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression recommandée mentionnée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-11*.

Un message de contrôle de la pression d'un pneu précis s'affiche à l'écran du Centralisateur Informatique de Bord (CIB). Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu et le message d'avertissement du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression appropriée. Grâce au CIB, on peut consulter les pressions des pneus. Pour de plus amples renseignements et des détails sur le fonctionnement et les écrans du CIB, se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31*.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du

véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression d'air diminue et qu'il convient de gonfler à la pression correcte.

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement, apposées sur votre véhicule, indique la taille des pneus d'origine du véhicule et la pression de gonflage correcte à froid. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-11* pour un exemple d'étiquette d'information sur les pneus et le chargement ainsi que pour connaître son emplacement. Se reporter également à *Pression des pneus à la page 10-57*.

Le TPMS peut vous avertir en cas de basse pression d'un pneu, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus à la page 10-65*, *Permutation des pneus à la page 10-65* et *Pneus à la page 10-48*.

⚠ Attention

Les enduits d'étanchéité pour pneu ne sont pas tous identiques. Un enduit d'étanchéité pour pneu non approuvé pourrait endommager les capteurs du système TPMS. Les dommages aux capteurs du TPMS sont causés en raison de l'utilisation d'un mauvais enduit d'étanchéité qui n'est pas couvert par la garantie du véhicule. Utiliser toujours et uniquement l'enduit d'étanchéité pour pneus approuvé par GM disponible chez votre concessionnaire ou fourni avec le véhicule.

Les nécessaires de gonflage de pneu installés en usine utilisent un liquide d'étanchéité pour pneus agréé par GM. L'utilisation de liquide d'étanchéité pour pneus non agréé peut endommager les capteurs TPMS. Se reporter à *Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité à la page 10-76* pour les informations relatives aux éléments et instructions du nécessaire de gonflage.

Témoin et message de défaillance du TPMS

Le TPMS ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou inopérants. Lorsque le système détecte une panne, le témoin de pression basse de pneu clignote pendant une minute environ puis reste allumé pendant le restant du cycle d'allumage. Un message d'avertissement s'affiche également au CIB. Le témoin de panne et le message du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que le problème soit corrigé. Les conditions d'activation sont notamment :

- Un des pneus de route a été remplacé par le pneu de secours. Le pneu de secours ne

dispose pas de capteur TPMS. Le témoin de panne et le message du centralisateur informatique de bord (CIB) s'éteignent après le remplacement de la roue, lorsque le processus d'appariement du capteur s'est déroulé avec succès. Se reporter « Description du processus d'appariement du capteur TPMS » plus loin dans cette section.

- Le processus d'appariement de capteur TPMS n'a pas été effectué ou n'a pas réussi après permutation des pneus. Le témoin d'anomalie et le message du CIB doit disparaître une fois que le processus d'appariement de capteur a réussi. Se reporter à « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou endommagés. Le témoin d'anomalie et le message du CIB disparaîtront une fois que les capteurs TPMS seront posés et que le processus d'appariement de capteur aura réussi. Consulter votre concessionnaire pour intervention.
- Les pneus ou roues de remplacement ne correspondent pas aux pneus ou roues d'origine. Des pneus et roues différents de ceux recommandés peuvent empêcher le fonctionnement correct du TPMS. Se reporter à *Achat de pneus neufs à la page 10-68*.
- Le fonctionnement d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des ondes radio de fréquences similaires à celles du TPMS peut entraîner un dysfonctionnement des capteurs du TPMS.

Si le TPMS ne fonctionne pas correctement, il ne peut pas détecter ou signaler une basse pression de pneu. Consulter votre concessionnaire si le témoin de défaillance du TPMS et le message du CIB apparaissent et restent allumés.

Processus d'appariement de capteur TPMS

Chaque capteur TPMS possède un code d'identification unique. Le code d'identification doit être apparié avec une nouvelle position de pneu/roue après la permutation des pneus du véhicule ou le remplacement d'un ou de plusieurs capteurs TPMS. Le processus d'appariement de capteur TPMS devrait également être effectué après le remplacement d'un pneu de secours par un pneu de route comprenant un capteur TPMS. Le témoin d'anomalie et le message du CIB doivent s'éteindre lors du cycle d'allumage suivant. Les capteurs sont appariés aux positions de pneu/roue, à l'aide d'un outil de réapprentissage TPMS, dans l'ordre suivant : pneu avant du côté du conducteur, pneu avant du côté du

passager, pneu arrière du côté du passager et pneu arrière du côté du conducteur. Consulter votre concessionnaire pour un entretien ou pour l'achat d'un outil de réapprentissage.

Il faut deux minutes pour associer la première position de pneu/roue et cinq minutes en tout pour associer les quatre positions de pneus/roues. Si ces délais sont dépassés, le processus d'appariement est interrompu et doit être recommencé.

Le processus d'appariement de capteur TPMS s'effectue de la façon suivante :

1. Serrer le frein de stationnement.
2. Mettre le commutateur d'allumage en position ON/RUN/START (hors fonction/marche/démarrage). Se reporter à *Positions d'allumage à la page 9-17*.
3. S'assurer que l'option d'affichage des informations sur la pression des pneus est activée. Le menu Settings (réglages) permet d'activer et de désactiver les informations affichées au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31*.
4. Utiliser la commande cinq voies du centralisateur informatique de bord sur le côté droit du volant pour faire défiler l'écran de pression des pneus, sous la page d'informations du centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31*.
5. Presser et maintenir le bouton SEL au centre de la commande à cinq voies du CIB.

   L'averisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le récepteur est en mode d'apprentissage et le message Apprentissage pneu en cours s'affiche à l'écran du CIB.
6. Commencer par le pneu avant côté conducteur.
7. Placer l'outil de réapprentissage contre le flanc du pneu, à proximité de la tige de valve. Ensuite, appuyer sur le bouton pour activer le capteur TPMS. Un piaulement de l'avertisseur sonore confirme que le code d'identification du capteur a été associé à cette position de pneu et de roue.
8. Passer au pneu avant côté passager et répéter l'étape 7.
9. Passer au pneu arrière côté passager et répéter l'étape 7.
10. Passer au pneu arrière côté conducteur et répéter la procédure de l'étape 7. L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le code d'identification de capteur a été jumelé avec le pneu arrière côté conducteur et que le processus de jumelage des capteurs TPMS n'est plus actif.

Le message Apprentissage pneu en cours s'efface de l'écran du CIB.

11. Couper le contact.
12. Régler les quatre pneus au niveau de pression d'air recommandé selon les indications figurant sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Inspection des pneus

Nous préconisons une inspection des pneus, y compris du pneu de secours, si le véhicule en a un, afin de vérifier s'ils ne sont pas usés ou endommagés, au moins une fois par mois.

Remplacer le pneu dans les cas suivants :

- Les témoins sont visibles à trois endroits ou plus sur le pourtour du pneu.
- De la corde ou du tissu est visible à travers le caoutchouc du pneu.
- La semelle ou le flanc est fendillé, coupé ou entaillé suffisamment pour exposer le câblé ou la trame.
- Le pneu a une bosse, un ballonnement ou une déchirure.
- Le pneu est crevé, entaillé ou a des dommages impossibles à réparer de façon satisfaisante du fait de leur importance ou de leur emplacement.

Permutation des pneus

Les pneus doivent être permutés tous les 12 000 km (7 500 milles). Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-4*.

Les pneus sont permutés pour obtenir une usure uniforme de tous les pneus. La première permutation est la plus importante.

Chaque fois qu'on remarque de l'usure anormale, effectuer une permutation des pneus dès que possible, vérifier la bonne pression de gonflage des pneus et rechercher des dommages aux pneus ou aux roues.
Si l'usure anormale se poursuit après la permutation, vérifier l'alignement des roues. Se reporter à *Lorsqu'il est temps de mettre des pneus neufs à la page 10-67* et *Remplacement des roues à la page 10-72*.

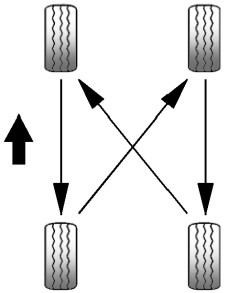

Utiliser ce schéma pour la permutation des pneus.

Ne pas inclure la roue de secours compacte dans la permutation des pneus.

Après la permutation des pneus, régler les pneus avant et arrière à la pression de gonflage recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-57* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-11*.

Réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression des pneus à la page 10-61*.

S'assurer que tous les écrous de roue sont bien serrés correctement. Voir « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

⚠ Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent se desserrer au fil du temps. La roue pourrait se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue

(Suite)

Avertissement (Suite)

s'attache. En cas d'urgence, un linge ou un essuie-tout peut être utilisé, mais il faut toutefois s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse métallique plus tard pour enlever toute la rouille et la saleté.

Appliquer une légère couche de graisse pour roulement de roues au centre du moyeu de roue après un changement de roue ou une permutation des pneus pour empêcher la corrosion ou l'accumulation de rouille. Éviter de graisser la surface plate de montage de la roue, et les écrous ou boulons de roue.

Quand faut-il remplacer les pneus ?

Des facteurs tels que l'entretien, les températures, les vitesses de conduite, la charge du véhicule et l'état des routes influencent le rythme d'usure des pneus.

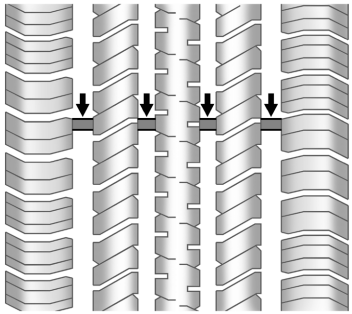

Les témoins d'usure de la bande de roulement sont un moyen de savoir à quel moment il est nécessaire de changer les pneus. Les témoins d'usure apparaissent lorsque la bande de roulement restante est inférieure ou égale à 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à *Inspection des pneus à la page 10-65* et *Permutation des pneus à la page 10-65*.

Le caoutchouc du pneu vieilli avec le temps. Cela s'applique également à la roue de secours, si le véhicule en est équipé, même si elle n'est jamais utilisée. De nombreux facteurs notamment, les températures, les conditions de chargement et le maintien de la pression de gonflage ont une incidence sur la rapidité du vieillissement. GM recommande que les pneus, y compris la roue de secours si le véhicule en est équipé, soient remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. La date du fabricant de pneus est donnée par les quatre derniers chiffres du numéro d'identification de pneus DOT (TIN), qui est moulé sur un des flancs du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01 à 52) et les deux derniers chiffres représentent l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 aurait une date DOT à quatre chiffres de 0310.

Entreposage du véhicule

Les pneus vieillissent lorsqu'ils sont entreposés et montés normalement sur un véhicule stationné. Lorsqu'un véhicule doit être stationné et entreposé pendant une période d'au moins un mois, on doit utiliser un endroit frais, sec et propre, à l'abri des rayons directs du soleil pour ralentir le vieillissement. Cet endroit devrait être libre de graisse, d'essence ou d'autres substances qui peuvent détériorer le caoutchouc.

Le fait de stationner un véhicule pendant une longue période de temps peut entraîner l'usure des pneus par aplatissement, ce qui peut causer des vibrations lors de la conduite du véhicule. Lorsqu'un véhicule est entreposé pendant une période d'au moins un mois, enlever

les pneus ou soulever le véhicule pour réduire le poids appliqué sur les pneus.

Achat de pneus neufs

GM a développé et apparié des pneus spécifiques pour le véhicule. Les pneus montés avec l'équipement d'origine ont été conçus pour atteindre le niveau des Spécifications des critères de performance des pneus (TPC Spec.) de General Motors. Quand les pneus doivent être remplacés, GM recommande fortement l'achat de pneus répondant aux mêmes spécifications TPC.

Le système de code TPC exclusif GM prend en compte plus d'une dizaine de spécifications critiques qui affectent les performances globales du véhicule, notamment les performances du système de freinage, la tenue de route et la maniabilité, la traction asservie et la surveillance de la pression des pneus. Le numéro du code TPC de GM a été moulé sur le flanc du pneu près de la taille du pneu. Si les pneus sont équipés d'une sculpture de bande de roulement toutes saisons, le code de spécifications TPC est suivi des lettres MS, pour la boue et la neige. Se reporter à *Étiquette de paroi latérale du pneu à la page 10-51*.

GM recommande de remplacer les pneus usés en jeu complet de quatre. Une profondeur uniforme de la bande de roulement sur tous les pneus favorise le maintien de la performance du véhicule. Le fait de ne pas remplacer tous les pneus au même moment peut avoir une incidence sur les performances du freinage et de la stabilité. Si la permutation et l'entretien appropriés ont été faits, les quatre pneus devraient s'user de façon uniforme. Se reporter à *Permutation des pneus à la page 10-65*. Toutefois, s'il est uniquement nécessaire de remplacer les pneus usés d'un seul essieu, poser les nouveaux pneus sur l'essieu arrière.

Il est possible que des pneus hiver de même valeur de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas disponibles pour les pneus aux caractéristiques H, V, W, Y et ZR. Ne jamais dépasser la capacité de vitesse maximale des pneus d'hiver si vous roulez avec des pneus d'hiver ayant une caractéristique de vitesse faible.

⚠ Avertissement

Les pneus peuvent exploser lors d'un entretien incorrect. Tenter de monter ou démonter un pneu peut amener des blessures graves ou même la mort. Seulement votre concessionnaire ou un centré agréé de montage de pneus ne doivent monter ou démonter les pneus.

⚠ Avertissement

Le fait de rouler avec des pneus de différentes tailles, marques ou différents types peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule et ainsi causer un accident ou endommager d'autres véhicules. Utiliser des pneus

(Suite)

Avertissement (Suite)

de taille, de marque et de type appropriés pour toutes les roues.

⚠ Avertissement

En utilisant des pneus à carcasse diagonale, cela causer peut amener à ce que les bords de la jante se fissurent après de nombreux kilomètres d'utilisation. Ceci peut causer une défaillance soudaine du pneu ou de la roue et entraîner un accident. Utiliser uniquement des pneus à carcasse radiale sur les roues de ce véhicule.

Si les pneus du véhicule doivent être remplacés par des pneus qui ne possèdent pas de numéro de spécification TPC, s'assurer qu'ils ont la même taille, le même indice de charge, le même indice de vitesse et la même structure (radiale) que les pneus d'origine.

Les véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression des pneus peuvent émettre des avertissements de basse pression imprécis s'ils ne sont pas équipés de pneus conformes aux normes de spécification TPC. Voir *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-60*.

L'étiquette d'informations sur les pneus et le chargement indique les pneus de l'équipement d'origine du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-11*.

Pneus et roues de dimensions variées

Si des roues ou des pneus de dimensions différentes des roues et pneus d'origine sont montés, les performances du véhicule peuvent s'en trouver affectées, notamment les caractéristiques de freinage, de conduite et de maniabilité, ainsi que la stabilité et la résistance au tonneaux. Si le véhicule dispose de systèmes électroniques tels que des freins antiblocage, des sacs gonflables anti-tonneaux, un système de traction asservie, une commande de stabilité électronique ou une transmission intégrale, les performances de ces systèmes peuvent également être affectées.

⚠ Avertissement

Si des roues de tailles différentes sont utilisées, il se peut qu'un niveau acceptable de performance et de sécurité pour

(Suite)

Avertissement (Suite)

le véhicule ne soit plus atteint lorsqu'il est monté des pneus non recommandés pour ces roues. Cela augmente les risques d'accident et de blessures graves. N'utiliser que des ensembles spécifiques de roues et de pneus GM conçus pour le véhicule, et les faire monter par un technicien agréé par GM.

Se reporter à *Achat de pneus neufs à la page 10-68* et *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Classification uniforme de la qualité des pneus

Les catégories de qualité peuvent être trouvées, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximum de la section. Par exemple :

Usure de la bande roulement 200 Traction AA Température A

Les informations ci-dessous se rapportent au système développé par le service National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis, qui classe les pneus selon l'usure de la bande de roulement, la traction, et la température. Ceci s'applique uniquement aux véhicules vendus aux États-Unis. Les catégories sont moulées sur les flancs de la plupart des pneus des voitures particulières. Le

système de classement de qualité de pneus uniforme (UTQG) ne s'applique pas aux pneus à lamelles, aux pneus d'hiver, aux roues de secours compactes, aux pneus avec diamètres de jantes de roue nominaux de 25 à 30 cm (10 à 12 pouces), ou à certains pneus à production limitée.

Alors que les pneus disponibles sur les voitures de tourisme et camions General Motors peuvent varier en fonction de ces catégories, ils doivent également se conformer aux exigences de sécurité fédérales et aux normes supplémentaires de critères de performance des pneus (TPC) de General Motors.

Outre ces catégories, tous les pneus des voitures particulières doivent se conformer aux exigences de sécurité fédérales.

Usure de la bande de roulement

Les degrés d'usure de la bande de roulement sont des caractéristiques nominales comparatives qui se basent sur le taux d'usure des pneus, lorsqu'ils sont testés dans des conditions contrôlées avec un programme de test particulier du gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'userait une fois et demie (1½) autant selon le programme gouvernemental qu'un pneu de catégorie 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles de leur utilisation, et peut différer grandement de la norme en raison des variations dans les manières de conduire, le nombre d'entretiens, et les différences de caractéristiques routières et de climats.

Adhérence

Les catégories de traction, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité des pneus de pouvoir s'arrêter sur une chaussée mouillée tel que mesuré dans des conditions contrôlées sur des surfaces de test, spécifiées par le gouvernement, sur l'asphalte et le béton. Un pneu portant la mention C peut avoir une performance de traction de bas niveau. Avertissement : le degré de traction attribué à ce pneu se base sur des tests de traction à freinage tout droit et ne comprend pas les accélérations, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques à traction de pointe.

Température

Les catégories de températures sont A (la plus élevée), B et C. Elles représentent la résistance des pneus au dégagement de chaleur et leur capacité à dissiper la chaleur lors d'un essai effectué dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai déterminée à l'intérieur d'un laboratoire. Les températures élevées soutenues peuvent provoquer la dégradation du matériau du pneu et en réduire la durée de vie. Une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. La catégorie C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voitures particulières doivent se conformer selon la norme n° 109 Federal Motor Safety. Les catégories B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que le niveau minimum requis par la loi. Avertissement : La catégorie de température pour ce pneu est établie pour un pneu correctement gonflé qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance possible des pneus.

Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus

Les pneus et les roues ont été alignés et équilibrés en usine pour permettre la plus longue durée de vie possible des pneus et le meilleur rendement de l'ensemble. Le parallélisme des roues et l'équilibrage des pneus réguliers se sont pas nécessaires. Prévoir une vérification du parallélisme en cas d'usure inhabituelle des pneus ou si le véhicule tire sensiblement d'un côté ou de l'autre. Une légère traction sur la gauche ou sur la droite, selon l'arrondi de la route et/ou d'autres variations de la surface de la route comme des creux ou des ornières, est normale. Si le véhicule vibre en roulant sur une route lisse, les pneus et les roues peuvent devoir être rééquilibrés. Consulter votre concessionnaire pour un bon diagnostic.

Remplacement de roue

Remplacer toute roue faussée, fissurée ou très rouillée ou corrodée. Si les boulons de roue persistent à se relâcher, vous devrez remplacer la roue ainsi que ses boulons et ses écrous. Si la roue fait l'objet d'une fuite d'air, la remplacer. Certaines roues en aluminium peuvent être réparées. Si l'un de ces problèmes se pose, consulter votre concessionnaire.

Votre concessionnaire connaît le type de roue nécessaire.

La nouvelle roue doit avoir la même capacité de charge, le même diamètre, la même largeur et le même déport et être montée de la même manière que la roue qu'elle remplace.

Remplacer les roues, les boulons de roue, les écrous de roue ou les capteurs du système de surveillance de pression de pneu (TPMS) par des pièces GM neuves d'origine.

⚠ Avertissement

Il est dangereux d'utiliser les mauvaises roues de secours et les mauvais boulons ou écrous de roue. Cela pourrait nuire au freinage et à la maniabilité du véhicule. Il pourrait y avoir des fuites d'air au niveau des pneus, ce qui peut entraîner une perte de maîtrise et provoquer un accident.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Toujours utiliser les roues de secours appropriées et les boulons ou écrous de roues corrects.

⚠ Attention

Un roue incorrecte peut causer des problèmes de durée de vie de palier, de refroidissement des freins, de calibrage de compteur de vitesse ou de totalisateur, de portée des projecteurs, de hauteur de pare-chocs, de garde au sol du véhicule et espace entre les pneus ou les chaînes de pneu par rapport à la carrosserie et au châssis.

Roues de rechange d'occasion

⚠ Avertissement

Remplacer une roue par une roue d'occasion est dangereux. Il ne vous est pas possible de savoir comment cette roue a été utilisée et quelle distance elle a parcouru. Elle peut présenter une défaillance soudainement et amener un accident. Lorsque vous remplacer des roues, utiliser des nouvelles roues GM originales.

Chaînes à neige

⚠ Avertissement

Ne pas utiliser de chaînes d'adhérence. Il n'y a pas suffisamment de dégagement. Des chaînes d'adhérence utilisées sur un véhicule n'ayant

(Suite)

Avertissement (Suite)

pas le dégagement suffisant peuvent endommager les freins, la suspension ou d'autres pièces du véhicule. L'endroit endommagé par les chaînes d'adhérence pourrait entraîner une perte de contrôle et une collision.

Utiliser un autre type de dispositif de traction uniquement si le fabricant le recommande pour les dimensions de pneus du véhicule et les conditions routières. Suivre les directives de ce fabricant. Pour éviter d'endommager votre véhicule, conduire lentement et réajuster ou enlever le dispositif de traction s'il entre en contact avec le véhicule. Ne pas faire patiner les roues. Si les dispositifs de traction sont utilisés, les installer aux pneus avant.

Au cas d'un pneu à plat

Il est rare qu'un pneu éclate lorsque le véhicule est en mouvement, surtout si les pneus du véhicule sont bien entretenus. Se reporter à *Pneus à la page 10-48*. En cas de fuite, l'air s'échappera du pneu probablement très lentement. Toutefois, en cas d'éclatement d'un pneu, voici quelques informations sur ce qui risque de se produire et ce que vous devez faire :

Si un pneu avant est dégonflé, il produit un frottement qui entraîne une dérivation du véhicule vers ce côté. Retirer votre pied de la pédale d'accélérateur et saisir fermement le volant. Maintenir votre position, puis freiner doucement jusqu'à l'arrêt complet — bien à l'écart de la route, si possible.

En cas d'éclatement d'un pneu arrière, particulièrement dans un virage, le véhicule se comportera comme lors d'un dérapage. Relâcher la pédale d'accélérateur et diriger le véhicule pour le redresser. La situation peut être bruyante et accompagnée de chocs. Freiner doucement jusqu'à l'arrêt, sur le côté de la route, autant que possible.

⚠ Avertissement

Le fait de conduire avec un pneu à plat causera des dommages permanents au pneu. Le fait de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat peut le faire éclater et causer un accident grave. Il ne faut jamais tenter de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat. Demander au concessionnaire ou à un centre de service autorisé de réparer ou de remplacer le pneu à plat le plus tôt possible.

⚠ Avertissement

Il est dangereux de soulever un véhicule et de passer dessous pour effectuer un entretien ou une réparation sans l'équipement de sécurité et la formation adéquats. Si le véhicule est doté d'un cric, celui-ci est conçu uniquement pour changer un pneu à plat. Si vous l'utilisez à d'autres fins, vous ou d'autres personnes pourriez être gravement blessés ou tués si le véhicule glissait hors du cric. Si un cric est offert avec le véhicule, ne l'utiliser que pour changer un pneu à plat.

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat, bien à l'écart de la route, si possible. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse à la page 6-7*.

⚠ Avertissement

Le changement de pneu peut être dangereux. Le véhicule peut glisser du cric et se renverser ou tomber provoquant ainsi des blessures ou la mort. Trouver un endroit de niveau pour changer le pneu. Pour empêcher le véhicule de se déplacer :

1. Serrer fermement le frein de stationnement.
2. Mettre la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P) ou la boîte de vitesses manuelle en première (1) ou en marche arrière (R).
3. Couper le contact et ne pas redémarrer le véhicule lorsqu'il est soulevé.
4. Demander aux occupants de sortir du véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

5. Placer des cales de roue des deux côtés du pneu au coin opposé du pneu changé.

Ce véhicule peut être fourni avec un cric et un pneu de secours ou avec un nécessaire de compresseur et de l'enduit d'étanchéité. Pour utiliser le cric et le pneu de secours, se reporter à *Changement des pneus à la page 10-85*. Pour utiliser le nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, se reporter à *Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité à la page 10-76*.

Si l'un des pneus du véhicule est à plat (2), se reporter à l'exemple suivant pour vous aider à poser les cales de roues (1).

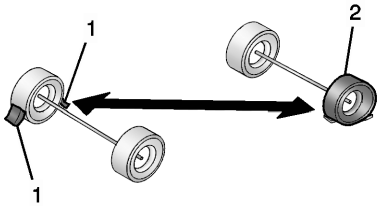

1. Cale de roue
2. Pneu dégonflé

Les informations suivantes expliquent comment réparer ou changer un pneu.

Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité

⚠ Avertissement

Faire tourner au ralenti le moteur du véhicule dans un endroit clos doté d'une mauvaise ventilation est dangereux. Les gaz

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO) invisible et inodore, qui peut entraîner une perte de conscience, voire la mort. Ne jamais faire tourner le moteur dans un endroit clos dépourvu de ventilation d'air frais. Pour de plus amples informations, se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-25*.

⚠ Avertissement

Un pneu gonflé à l'excès risque d'exploser et vous et d'autres personnes pourriez être blessées. S'assurer de lire et de suivre les instructions du nécessaire d'enduit d'étanchéité pour pneus

(Suite)

Avertissement (Suite)

et de compresseur et de gonfler les pneus à la pression recommandée. Ne pas dépasser la pression recommandée.

⚠ Avertissement

L'entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneus ou de tout autre équipement dans l'habitacle du véhicule peut causer des blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu dans son emplacement d'origine.

Si votre véhicule est doté d'un nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, il peut être

dépourvu de roue de secours ou d'équipement de changement de pneu et certains véhicules sont dépourvus d'emplacement de rangement de pneu.

L'enduit d'étanchéité et le compresseur peuvent servir à boucher temporairement les percements jusqu'à 6 mm (0,25 po) dans la bande de roulement du pneu. Il peut aussi servir à regonfler un pneu gonflé insuffisamment.

Si le pneu a été séparé de la roue, si les flancs sont endommagés ou si la perforation est importante, le pneu est trop endommagé pour que le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu soit efficace. Se reporter à *Assistance routière à la page 13-6*.

Veiller à lire et suivre toutes les instructions du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur.

Le nécessaire comprend :

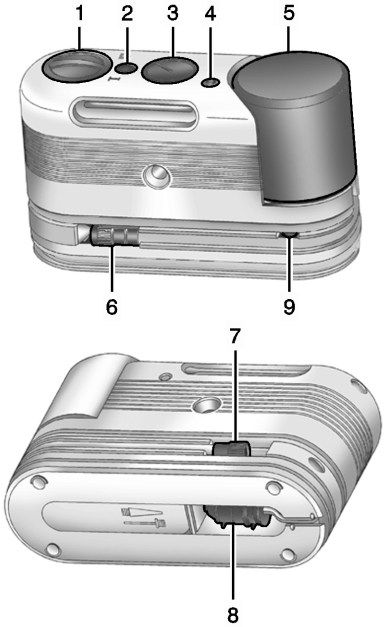

1. Commutateur de sélection (enduit/air ou air uniquement)
2. Bouton de marche/arrêt
3. Manomètre
4. Bouton de dégonflage
5. Cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneus
6. Flexible d'enduit d'étanchéité/ d'air (transparent)
7. Flexible d'air (noir)
8. Fiche d'alimentation
9. Bouton de déblocage du filtre à charbon actif (sous le joint/ tuyau d'air)

Enduit d'étanchéité pour pneu

Lire et respecter les instructions de manipulation figurant sur l'étiquette collée sur la cartouche d'enduit d'étanchéité.

Vérifier la date de péremption de l'enduit d'étanchéité pour pneus figurant sur la cartouche. La cartouche doit être remplacée avant sa date de péremption. Des cartouches de remplacement sont disponibles chez votre

concessionnaire. Se reporter à « Dépose et pose de cartouche d'enduit d'étanchéité » plus loin dans cette section.

L'enduit ne peut être utilisé que pour l'obturation d'un seul pneu. Après utilisation, la cartouche et le flexible enduit d'étanchéité/air doivent être remplacés. Se reporter à « Dépose et pose de cartouche d'enduit d'étanchéité » plus loin dans cette section.

Utilisation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur pour obturer et gonfler temporairement un pneu crevé

Suivre scrupuleusement les instructions d'utilisation correcte de l'enduit d'étanchéité.

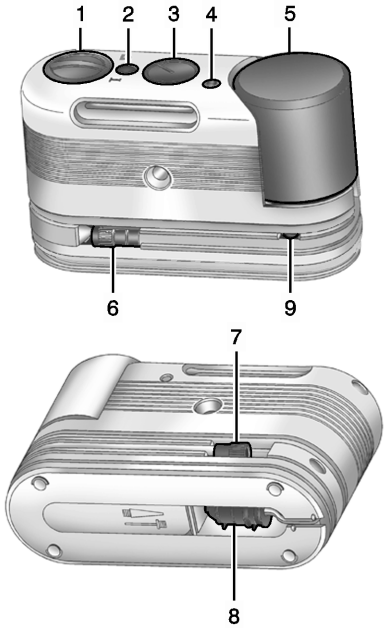

1. Commutateur de sélection (enduit/air ou air uniquement)
2. Bouton de marche/arrêt
3. Manomètre
4. Bouton de dégonflage
5. Cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneus
6. Flexible d'enduit d'étanchéité/ d'air (transparent)
7. Flexible d'air (noir)
8. Fiche d'alimentation
9. Bouton de déblocage du filtre à charbon actif (sous le joint/ tuyau d'air)

Lorsque vous utilisez le nécessaire d'enduit d'étanchéité pour pneus et de compresseur par temps froid, chauffer le nécessaire pendant cinq minutes dans un environnement chauffé. Cela permettra de gonfler le pneu plus rapidement.

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse à la page 6-7*.

Se reporter à *Si un pneu se dégonfle à la page 10-74* pour d'autres avertissements de sécurité importants.

Ne pas retirer les objets pouvant avoir transpercé le pneu.

1. Retirer le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité de son rangement. Voir *Rangement du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur à la page 10-85*.
2. Déballer le flexible d'enduit d'étanchéité/air (6) et la prise d'alimentation (8).
3. Placer le nécessaire au sol.

   Veiller à ce que la tige de soupape de pneu soit placée près du sol afin que le flexible l'atteigne.
4. Retirer le chapeau de la tige de soupape du pneu dégonflé en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
5. Fixer le flexible d'enduit d'étanchéité/air (6) sur la tige de soupape du pneu. Le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il soit bien serré.
6. Brancher la fiche d'alimentation (8) dans la prise électrique pour accessoires du véhicule. Débrancher tous les appareils des autres prises pour accessoires. Se reporter à *Prises électriques à la page 5-9*.

   Si le véhicule a une prise d'alimentation pour accessoires, ne pas utiliser l'allume-cigarette.

   Si le véhicule n'est doté que d'un allume-cigarette, l'utiliser.

   Ne pas pincer le cordon d'alimentation du compresseur dans la porte ou la glace.
7. Démarrer le véhicule. Le moteur doit tourner lorsqu'on utilise le compresseur d'air.
8. Presser et tourner le sélecteur (1) dans le sens antihoraire en position Enduit d'étanchéité + Air.
9. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (2) pour mettre en fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

   Le compresseur injecte le produit et l'air dans le pneu.

   Le manomètre (3) affiche initialement une pression élevée lorsque le compresseur injecte l'enduit d'étanchéité dans le pneu. Lorsque l'enduit est complètement réparti dans le pneu, la pression chute rapidement et commence à s'élever à nouveau au moment où le pneu se gonfle d'air uniquement.

10. Gonfler le pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée à l'aide du manomètre (3). La pression de gonflage recommandée est indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-57*.

    Le relevé du manomètre (3) peut être plus élevé que la pression effective des pneus lorsque le compresseur est en marche. Couper le compresseur pour obtenir un relevé exact de pression. Le compresseur peut être mis en/hors fonction jusqu'à obtention de la pression correcte.

⚠ Attention

Si vous ne parvenez pas atteindre la pression recommandée au bout d'environ 25 minutes, ne pas conduire davantage le véhicule. Le pneu est trop sévèrement endommagé et ne peut être gonflé ou obturé à l'aide du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité. Retirer la fiche de la prise électrique pour accessoire et dévisser le flexible de gonflage de la valve du pneu. Se reporter à *Assistance routière à la page 13-6*.

11. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (2) pour mettre hors fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

    Le pneu n'est pas obturé et continue à fuir jusqu'à ce que le véhicule roule et que l'enduit d'étanchéité soit réparti dans le pneu, par conséquent, les étapes 12 à 18 doivent être effectuées immédiatement après l'étape 11.

    Être prudent lors de la manipulation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur car il risque d'être chaud après utilisation.

12. Débrancher la fiche (8) de la prise électrique pour accessoires du véhicule.

13. Tourner le flexible d'enduit d'étanchéité/air (6) dans le sens antihoraire pour le déposer de la tige de soupape de pneu.

14. Reposer le capuchon de la tige de valve du pneu.
15. Replacer le flexible d'enduit d'étanchéité/air (6) et la prise électrique (8) dans leur emplacement d'origine.

16. Si vous avez réussi à gonfler le pneu à la pression de gonflage recommandée, retirer l'étiquette de vitesse maximale de la cartouche d'enduit d'étanchéité (5) et la placer à un endroit bien visible. Ne pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette tant que le pneu n'a pas été réparé ou remplacé.
17. Remettre l'équipement à sa place d'origine dans le véhicule.
18. Parcourir immédiatement 8 km (5 mi) pour répartir l'enduit d'étanchéité dans le pneu.
19. S'arrêter dans un endroit sûr et vérifier la pression du pneu. Se reporter aux étapes 1-11, sous « Utilisation de l'enduit d'étanchéité et du compresseur sans enduit d'étanchéité pour gonfler un pneu sous-gonflé (non perforé) ».

    Si la pression du pneu a chuté à moins de 68 kPa (10 psi), c'est-à-dire sous la pression de gonflage recommandée, arrêter le véhicule. Le pneu est trop endommagé pour que l'enduit d'étanchéité puisse l'obturer. Se reporter à *Assistance routière à la page 13-6*.

    Si la pression des pneus n'est pas chuté de plus de 68 kPa (10 psi) par rapport à la pression de gonflage recommandée, procéder au gonflage du pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée.
20. Essuyer l'enduit d'étanchéité de la roue, du pneu ou du véhicule.
21. Mettre au rebut la cartouche d'enduit d'étanchéité (5) usée et l'ensemble flexible d'enduit d'étanchéité/air (6) chez un concessionnaire local ou conformément à la réglementation locale.
22. Remplacer par un ensemble cartouche neuve disponible auprès de votre concessionnaire.
23. Après avoir obturé temporairement un pneu à l'aide d'un nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, conduire le véhicule à un concessionnaire agréé dans un rayon de 161 km (100 mi) pour faire remplacer ou réparer le pneu.

Utilisation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur sans enduit d'étanchéité pour gonfler un pneu sous-gonflé (non crevé)

Pour utiliser le compresseur d'air afin de gonfler un pneu sans insuffler d'enduit d'étanchéité :

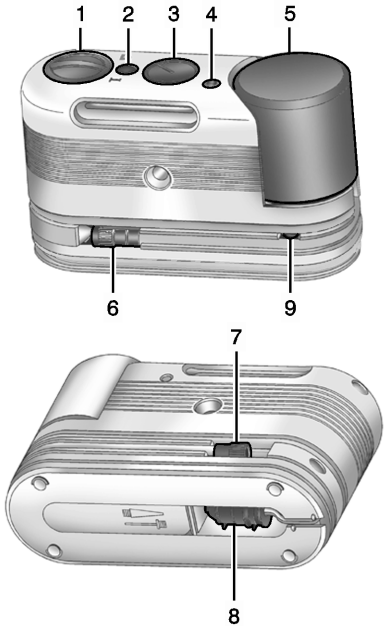

1. Commutateur de sélection (enduit/air ou air uniquement)
2. Bouton de marche/arrêt
3. Manomètre
4. Bouton de dégonflage
5. Cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneus
6. Flexible d'enduit d'étanchéité/ d'air (transparent)
7. Flexible d'air (noir)
8. Fiche d'alimentation
9. Bouton de déblocage du filtre à charbon actif (sous le joint/ tuyau d'air)

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse à la page 6-7*.

Se reporter à *Si un pneu se dégonfle à la page 10-74* pour d'autres avertissements de sécurité importants.

1. Retirer le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité de son rangement.

Voir *Rangement du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur à la page 10-85*.

2. Déballer le flexible d'air uniquement (7) et la prise d'alimentation (8).
3. Placer le nécessaire au sol.

   Veiller à ce que la tige de soupape de pneu soit placée près du sol afin que le flexible l'atteigne.
4. Retirer le capuchon de la tige de valve du pneu dégonflé en le tournant dans le sens antihoraire.
5. Fixer le flexible d'air uniquement (7) sur la tige de soupape du pneu en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il soit bien serré.
6. Brancher la fiche d'alimentation (8) dans la prise électrique pour accessoires du véhicule. Débrancher tous les appareils des autres prises pour accessoires. Se reporter à *Prises électriques à la page 5-9*.

   Si le véhicule a une prise d'alimentation pour accessoires, ne pas utiliser l'allume-cigarette.

   Si le véhicule n'est doté que d'un allume-cigarette, l'utiliser.

   Ne pas pincer le cordon d'alimentation du compresseur dans la porte ou la glace.
7. Démarrer le véhicule. Le moteur doit tourner lorsqu'on utilise le compresseur d'air.
8. Presser et tourner le sélecteur (1) dans le sens horaire en position Air uniquement.
9. Pour activer le compresseur, enfoncer le bouton de marche/arrêt (2).

   Le compresseur injectera l'air uniquement dans le pneu.
10. Gonfler le pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée à l'aide du manomètre (3). La pression de gonflage recommandée est indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-57*.

    Le relevé du manomètre (3) peut être plus élevé que la pression effective des pneus lorsque le compresseur est en marche. Couper le compresseur pour obtenir un relevé exact. Le compresseur peut être mis en/hors fonction jusqu'à obtention de la pression correcte.

Si la pression de gonflage est plus élevée que celle recommandée, il est possible de réajuster la pression en appuyant sur le bouton de dégonflage (4) jusqu'à obtenir la valeur de pression voulue. Cette option n'est disponible qu'avec le flexible d'air uniquement (7).

11. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (2) pour mettre hors fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

    Être prudent lors de la manipulation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur car il risque d'être chaud après utilisation.

12. Débrancher la fiche (8) de la prise électrique pour accessoires du véhicule.

13. Débrancher le flexible d'air uniquement (7) de la tige de soupape du pneu en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis remettre le bouchon de la tige de soupape du pneu en place.

14. Remettre le flexible d'air uniquement (7) et la fiche d'alimentation (8) ainsi que le câble à leur emplacement d'origine.

15. Placer le matériel dans son emplacement d'origine dans le véhicule.

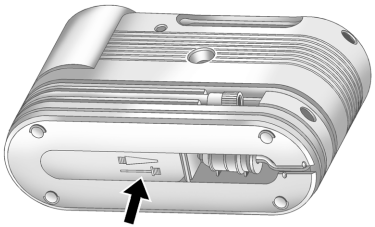

Votre nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur est pourvu d'un adaptateur d'accessoires situé dans un compartiment à la base du boîtier, qui peut être utilisé pour gonfler des matelas pneumatiques, des ballons, etc.

Dépose et pose de cartouche d'enduit d'étanchéité

Pour retirer la cartouche d'enduit d'étanchéité :

1. Déballer le flexible d'enduit d'étanchéité.
2. Presser le bouton de déverrouillage de la cartouche (9).
3. Tirer vers le haut et déposer la cartouche.
4. Remplacer par une cartouche neuve disponible auprès de votre concessionnaire.
5. Mettre la nouvelle cartouche en place.

Entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu

Ce véhicule possède une trousse de matériau d'étanchéité et compresseur à la place d'un cric ou d'une roue de secours. La trousse se trouve dans un récipient de mousse de la zone de rangement du compartiment arrière. Se reporter à *Système de gestion du chargement à la page 4-5* pour savoir comment accéder à la trousse.

Changement de pneu

Dépose du pneu de secours et des outils

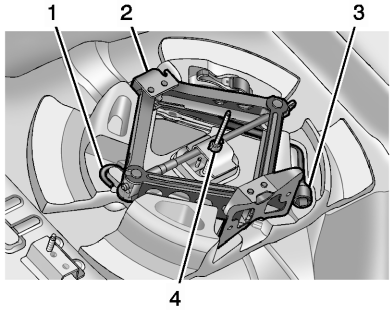

1. Rallonge
2. Cric
3. Clé de roue
4. Écrou à oreilles

Pour accéder à la roue de secours et aux outils :

1. Ouvrir le hayon. Se reporter à *Hayon à la page 2-15*.

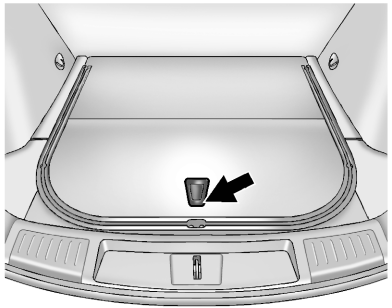

2. Appuyer sur le bas de l'ensemble de poignée pour la déverrouiller et soulever la poignée.

   Le vérin se verrouille en place une fois ouvert.

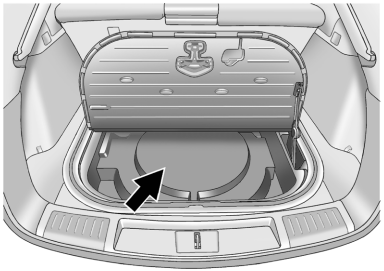

3. Enlever la protection de la roue de secours.

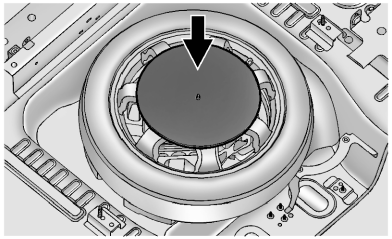

4. Déposer le couvercle en caoutchouc.

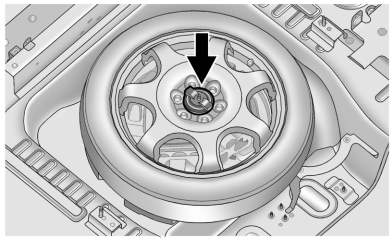

5. Retirer l'écrou retenant la roue de secours.
6. Retirer la roue de secours et la placer près du pneu plat.
7. Déposer l'écrou à ailettes.
8. Déposer l'extension, le cric et la clé de roue et les placer près de la roue à remplacer.

Dépose d'un pneu crevé et installation du pneu de rechange

Retirer l'enjoliveur de roue ou le chapeau central, si le véhicule en est pourvu, pour accéder aux boulons de roue.

1. Effectuer un contrôle de sécurité avant de poursuivre. Se reporter à *Si un pneu se dégonfle à la page 10-74* pour plus d'informations.
2. Faire tourner la clé de roue dans le sens antihoraire pour desserrer et retirer les capuchons d'écrou de roue.

   Ne pas essayer de retirer les chapeaux en plastique de l'enjoliveur ou du chapeau central.
3. Extraire l'enjoliveur ou le chapeau central de la roue. Ranger la roue dans la zone de chargement jusqu'à ce que le pneu plat soit réparé ou remplacé.

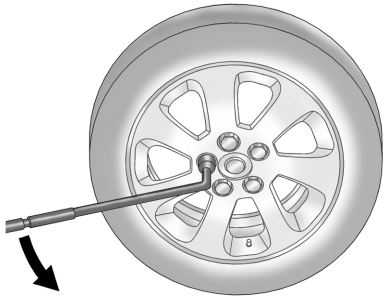

4. Faire tourner la clé de roue vers dans le sens antihoraire pour desserrer tous les écrous de roue, mais ne pas les retirer pour le moment.
5. Placer le cric près du pneu dégonflé.

⚠ Attention

S'assurer que la tête du cric de levage se trouve dans la bonne position, sinon cela peut endommager le véhicule. Toute

(Suite)

Attention (Suite)

réparation découlant d'une telle erreur ne serait pas couverte par la garantie.

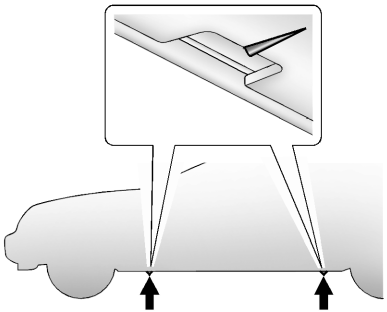

6. Placer la tête de levage du cric à l'emplacement de cric le plus proche du pneu dégonflé.

   L'emplacement de cric est indiqué par une encoche en V dans la moulure de plastique. N'utiliser le cric à aucune autre position.

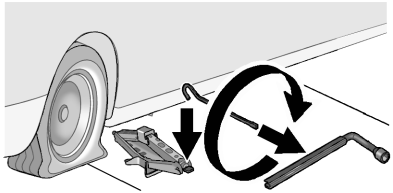

7. Insérer la partie crochue de la poignée de la rallonge dans le cric et la partie plate dans la clé de roue.

⚠ Avertissement

Il est dangereux de se placer sous un véhicule mis sur cric. Si le véhicule quitte le cric, vous risquez de graves blessures, voire le décès. Ne jamais se placer sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.

⚠ Avertissement

Le levage du véhicule sur un cric mal placé peut endommager le véhicule et même le faire tomber. Pour éviter les blessures et les dégâts, placer la tête du cric à l'emplacement correct avant de lever le véhicule.

⚠ Avertissement

Il est dangereux de soulever un véhicule et de passer dessous pour effectuer un entretien ou une réparation sans l'équipement de sécurité et la formation adéquats. Si le véhicule est doté d'un cric, celui-ci est conçu uniquement pour changer un pneu à plat. Si vous l'utilisez à d'autres fins, vous ou d'autres personnes pourriez être gravement blessés ou tués si le véhicule glissait hors

(Suite)

Avertissement (Suite)

du cric. Si un cric est offert avec le véhicule, ne l'utiliser que pour changer un pneu à plat.

8. Faire tourner l'extension avec la clé de roue dans le sens horaire pour lever la tête du cric jusqu'à ce que le cric s'ajuste sous le véhicule.

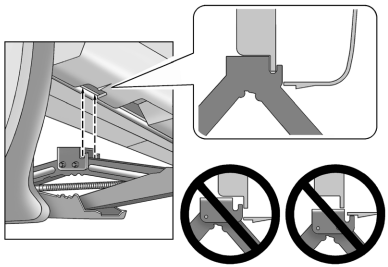

9. Lever le véhicule en faisant tourner la clé de roue dans le sens horaire jusqu'à ce que les fentes de la tête du cric s'emboîtent dans les rebords métalliques situés derrière le triangle dessiné sur la moulure de plastique.

⚠ Attention

Si un cric est utilisé pour soulever le véhicule sans qu'il soit correctement positionné, votre véhicule peut être endommagé. En soulevant le véhicule sur un cric, éviter de toucher la moulure de plastique.

10. Placer la roue de secours compacte près de soi.

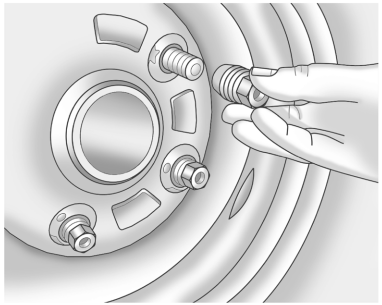

Enlever tous les écrous de roue.

11. Déposer la roue au pneu plat.

⚠ Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent se desserrer au fil du temps. La roue

(Suite)

Avertissement (Suite)

pourrait se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, un linge ou un essuie-tout peut être utilisé, mais il faut toutefois s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse métallique plus tard pour enlever toute la rouille et la saleté.

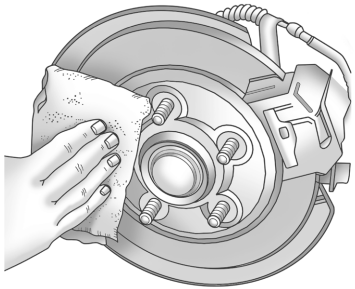

12. Enlever toute rouille et toute saleté des boulons de roue, des surfaces, de montage et de la roue de secours.
13. Placer la roue de secours compacte sur la surface de montage de la roue.

⚠ Avertissement

Ne jamais utiliser d'huile ni de graisse sur les boulons et les écrous. Ceci risquerait de

(Suite)

Avertissement (Suite)

desserrer les écrous. Les roues du véhicule peuvent tomber et entraîner une collision.

14. Remettre en place les écrous de roue. Serrer chaque écrou à la main jusqu'à ce que la roue tienne sur le moyeu.
15. Abaisser le véhicule en faisant tourner le levier du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

⚠ Avertissement

Une roue pourrait se desserrer ou se détacher si les écrous de roue sont serrés de façon incorrecte. Les écrous de roue doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique au couple adéquat prescrit après leur remplacement. En cas d'utilisation

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'écrous de roue accessoires, respecter le couple prescrit par le fabriquant du marché secondaire. Se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-3* pour les couples prescrits des écrous de roue d'origine.

⚠ Attention

Des écrous de roue mal serrés peuvent entraîner la pulsation des freins et endommager le rotor. Pour éviter des réparations coûteuses des freins, serrer les écrous de roue également et fermement, dans l'ordre approprié et au couple adéquat. Pour le couple de serrage des écrous de roues, se reporter aux capacités et spécifications.

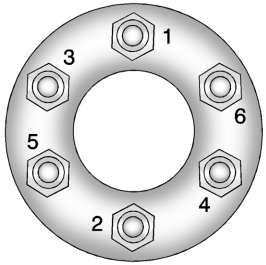

16. Serrer les écrous de roue fermement en croix, selon le schéma.
17. Abaisser complètement le cric et le retirer de sous le véhicule.
18. Serrer les écrous de roue fermement à l'aide de la clé de roue.

Au moment de remettre en place l'enjoliveur de roue ou le chapeau central sur la roue pleine grandeur, serrer les six capuchons en plastique à la main et leur donner un quart de tour supplémentaire à l'aide de la clé de roue.

⚠ Attention

Les enjoliveurs de roue ne s'adapteront pas à la roue de secours compacte du véhicule. Si vous tentez de placer un enjoliveur de roue sur la roue de secours compacte, l'enjoliveur ou la roue de secours peuvent être endommagés.

Entreposage d'un pneu crevé ou d'un pneu de secours et des outils

⚠ Avertissement

Le rangement d'un cric, d'un pneu ou d'autres équipements dans l'habitacle peut causer des blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger ces pièces à l'emplacement correct.

Pour ranger une roue de secours ou une roue crevée ainsi que les outils :

1. Ouvrir le hayon. Pour plus de renseignements, se reporter à *Hayon à la page 2-15*.
2. Remiser tous les outils tels qu'ils étaient rangés auparavant dans le compartiment de rangement arrière et replacer le couvercle du compartiment. Pour plus d'informations, se reporter à « Rangement de la roue de secours compacte et des outils » plus loin dans cette section.
3. Installer le couvercle du compartiment. Pour plus d'information se reporter à *Système de gestion du chargement à la page 4-5*.
4. Placer à plat le pneu dans le compartiment de rangement arrière.

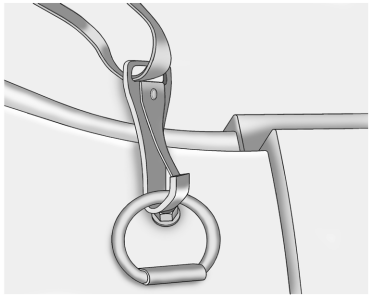

5. Fixer la sangle à la fixation du chargement, à l'arrière du véhicule.

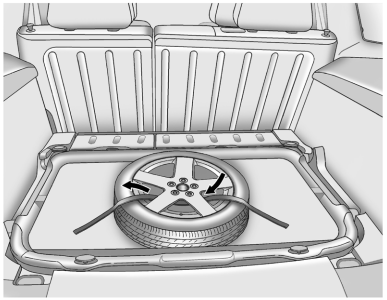

6. Acheminer la sangle à travers la roue, comme illustré.
7. Fixer la sangle à l'autre fixation du chargement, à l'arrière du véhicule.
8. Serrer la sangle.
9. Remettre le couvercle en caoutchouc.

La roue de secours compacte est destinée uniquement à un usage temporaire. La remplacer par une roue pleine grandeur dès que possible.

Pneu de secours compact

⚠ Avertissement

La conduite avec plus d'un pneu de secours compact à la fois peut entraîner la perte du freinage et de la maniabilité du véhicule. Ceci pourrait causer une collision et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Ne pas utiliser qu'un seul pneu de secours compact à la fois.

Si ce véhicule est équipé d'une roue de secours compacte, elle a été complètement gonflé à l'origine, mais peut perdre de l'air au fil du temps. Vérifier régulièrement sa pression de gonflage, qui doit être de 420 kPa (60 psi).

S'arrêter aussi rapidement que possible et vérifier si la roue de secours est correctement gonflée après l'avoir montée sur le véhicule. La roue de secours compacts est destinée uniquement à un usage temporaire. Le véhicule se comportera différemment lorsque la roue de secours est montée et il est recommandé de ne pas dépasser 80 km/h (50 mph). Pour préserver la bande de roulement de la roue de secours, faire réparer ou remplacer aussi vite que possible le pneu standard et remettre la roue de secours dans son emplacement de rangement.

En utilisant une roue de secours compacte, les systèmes ABS et antipatinage peuvent s'engager jusqu'à ce que la roue de secours soit reconnue par le véhicule, spécialement sur des routes glissantes. Adapter la conduite pour réduire le risque de patinage.

⚠ Attention

Ne pas passer dans un lave-auto automatique équipé de rails de guidage quand vous employez un

(Suite)

Attention (Suite)

pneu de secours compact. Le pneu de secours compact peut rester coincé dans les rails de guidage. Ceci peut endommager le pneu, la roue et peut-être d'autres pièces du véhicule.

Ne pas installer la roue de secours compact sur d'autres véhicules.

Ne pas monter le pneu de la roue de secours compact sur une roue ordinaire ou vice-versa, car ils ne s'adapteraient pas. Garder le pneu de secours et sa roue ensemble.

⚠ Attention

Les chaînes à neige ne pourront être mises sur la roue de secours compacte. Leur utilisation risque d'endommager le véhicule ainsi que les chaînes. Ne pas utiliser de chaînes à neige sur la roue de secours compacte.

Démarrage avec batterie auxiliaire

Pour plus d'informations au sujet de la batterie du véhicule, se reporter à *Batterie à la page 10-26*.

Si la batterie du véhicule est à plat, il est possible de démarrer en reliant la batterie à celle d'un autre véhicule avec des câbles volants. Les étapes suivantes vous permettront d'effectuer cette manoeuvre en toute sécurité.

⚠ Avertissement

Les batteries peuvent vous blesser. Elles peuvent être dangereuses parce que :

- Elles contiennent de l'acide qui peut vous brûler.
- Elles contiennent du gaz qui peut exploser ou s'enflammer.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Elles contiennent suffisamment d'électricité pour vous brûler.

Si vous ne respectez pas exactement ces étapes, certains ou tous ces éléments peuvent vous blesser.

⚠ Attention

L'ignorance de ces étapes peut causer des dégâts coûteux au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie sur le véhicule. Le démarrage du véhicule en poussant ou en tirant ne fonctionne pas et risque d'endommager le véhicule.

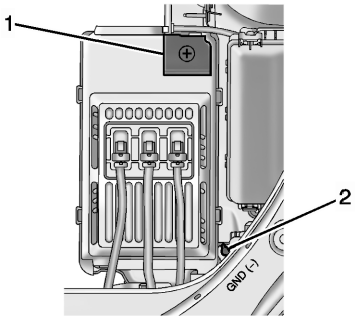

1. Borne positive (+) à distance
2. Borne négative (-) éloignée

Votre véhicule est équipé d'une borne (1) positive (+) à distance et d'une borne (2) négative (–) à distance. La borne positive (+) se trouve dans le compartiment moteur, du côté conducteur du véhicule, au-dessus de l'arrière de la batterie. La borne négative (–) est un goujon placé dans le compartiment moteur, du côté conducteur du véhicule, sur le tirant avant. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6*.

Pour découvrir la borne positive (+) à distance, lever pour ouvrir le panneau d'accès au couvercle de batterie qui porte le signe (+).

1. Vérifier l'autre véhicule. Il doit avoir une batterie de 12 volts ainsi qu'un système de masse négative.

⚠ Attention

Si l'autre véhicule ne possède pas de circuit 12 V avec masse négative, les deux véhicules risquent des dégâts. Utiliser uniquement un véhicule qui possède un circuit 12 V avec masse négative pour démarrage au moyen d'une batterie d'appoint.

2. Rapprocher les véhicules suffisamment pour que les câbles volants puissent être à la portée, mais s'assurer que les véhicules ne se touchent pas. Le cas échéant, cela provoquera une connexion de masse dont vous ne voulez certainement pas. Vous ne pourriez faire démarrer votre véhicule et la mauvaise mise à la masse pourrait endommager les systèmes électriques.

   Pour éviter que les véhicules utilisés dans l'opération bougent, tirer fermement leur frein de stationnement. Avant de serrer le frein de stationnement, mettre le levier de vitesses à la position de stationnement (P).

⚠ Attention

Si des accessoires sont laissés sous tension ou branchés pendant la procédure de

(Suite)

Attention (Suite)

démarrage par câbles, ils pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si possible, éteindre ou débrancher tous les accessoires dans les deux véhicules lors du démarrage avec batterie d'appoint.

3. Couper le contact des deux véhicules. Débrancher tout accessoire inutile de l'allume-cigarette ou de la prise de courant auxiliaire. Éteindre la radio et toutes les lampes inutiles. Cela permettra d'éviter des étincelles et des dommages aux deux batteries, ainsi qu'à la radio.
4. Ouvrir le capot de l'autre véhicule et en repérer les cosses positive (+) et négative (-).

   Ouvrir le capot de votre véhicule et localiser les bornes positive (+) et négative (-) à distance de démarrage auxiliaire.

⚠ Avertissement

Un ventilateur électrique peut commencer à tourner, même si le moteur est arrêté, et vous blesser. Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart des ventilateurs.

⚠ Avertissement

L'utilisation d'une flamme près d'une batterie peut provoquer une explosion des gaz de batterie.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Des personnes ont été blessées par ces explosions et quelques-unes sont même devenues aveugles. Utiliser une lampe de poche si vous avez besoin de plus d'éclairage.

S'assurer que la batterie contient assez d'eau. Vous n'avez pas besoin d'ajouter d'eau à la batterie installée dans votre véhicule neuf. Cependant, si une batterie a des bouchons de remplissage, s'assurer que la quantité de liquide contenue est adéquate. Si le niveau est bas, ajouter d'abord de l'eau. Si vous ne le faites pas, il pourrait y avoir des gaz explosifs.

Le liquide de batterie contient de l'acide qui peut vous brûler. Il faut éviter de le toucher. Si par mégarde vous en éclaboussez

(Suite)

Avertissement (Suite)

dans les yeux ou sur la peau, rincer à l'eau et faire immédiatement appel à un médecin.

⚠ Avertissement

Les ventilateurs et autres pièces mobiles du moteur peuvent provoquer de graves blessures. Garder les mains à l'écart des pièces mobiles lorsque le moteur tourne.

5. S'assurer que l'isolant des câbles volants n'est pas lâche ou manquant. Le cas échéant, vous pourriez recevoir un choc. Les véhicules pourraient également être endommagés.

   Avant de brancher les câbles, voici quelques éléments de base à connaître. Le positif (+) se raccorde au positif (+) ou à une borne positive éloignée (+) si le véhicule en dispose. Le négatif (-) est relié à une pièce métallique non peinte, lourde, du moteur ou sur une borne négative (-) éloignée, si le véhicule en possède une.

   Ne pas relier la borne positive (+) à la borne négative (-) sous peine de causer un court-circuit qui pourrait endommager la batterie et d'autres pièces. Ne pas brancher le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie déchargée sous peine de provoquer des étincelles.

6. Brancher le câble positif (+) rouge à la borne positive (+) du véhicule dont la batterie est déchargée. Utiliser une borne positive (+) à distance si le véhicule en est équipé.

7. Ne pas laisser l'autre extrémité toucher le métal. La brancher à la borne positive (+) de la bonne batterie. Utiliser la borne positive auxiliaire si le véhicule en possède une.

8. Raccorder alors le câble noir négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie en bon état. Utiliser une borne négative (-) éloignée si le véhicule en dispose.

   Ne pas laisser l'autre extrémité toucher quoi que ce soit avant la prochaine étape. L'autre extrémité du câble négatif (-) ne doit pas être branchée à la batterie déchargée. Elle doit être reliée à une pièce en métal solide non peinte du moteur ou à la borne négative (-) auxiliaire du véhicule dont la batterie est déchargée.

9. Brancher l'autre extrémité du câble négatif (-) à l'écart de la batterie morte, mais pas à proximité des pièces mobiles du moteur. La connexion électrique convient ici et le risque d'étincelles touchant la batterie est moindre.

   Votre véhicule est équipé d'une borne (-) à distance à cet effet.

10. Démarrer le véhicule de dépannage et laisser son moteur tourner pendant quelques instants.
11. Essayer de faire démarrer le véhicule dont la batterie était déchargée. S'il ne démarre pas après quelques essais, le véhicule doit être réparé.

⚠ Attention

Si les câbles volants ne sont pas raccordés ou déposés dans le bon ordre, un court-circuit

(Suite)

Attention (Suite)

électrique peut survenir et endommager le véhicule. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours raccorder et déposer les câbles volants dans l'ordre correct, en s'assurant que les câbles ne se touchent pas et qu'ils ne sont pas en contact avec une autre pièce métallique.

Retrait des câbles volants

Inverser la séquence pour déposer les câbles de démarrage d'appoint.

Remorquage du véhicule

⚠ Attention

Le remorquage incorrect d'un véhicule en panne peut provoquer des dégâts. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule. Ne pas attacher ou accrocher les organes du châssis — y compris les soubassements avant et arrière, les bras et les tirants de suspension — lors du remorquage et de la récupération d'un véhicule en panne, ni pour fixer le véhicule sur un camion de transport à plateau. Utiliser les faisceaux de sangles en nylon corrects autour des pneus pour fixer le véhicule sur un plateau de transport.

Faire remorquer le véhicule sur un plateau de remorquage. Un véhicule de remorquage équipé d'un dispositif pour soulever les roues peut endommager le véhicule.

Consulter votre concessionnaire ou un service de remorquage professionnel si le véhicule en panne doit être remorqué.

Pour faire remorquer le véhicule derrière un autre véhicule à des fins récréatives, comme derrière une caravane, se reporter à « Remorquage d'un véhicule récréatif » ci-après.

Remorquage d'un véhicule récréatif

Le remorquage récréatif de véhicules signifie remorquer le véhicule derrière un autre véhicule, comme par exemple derrière une autocaravane. Les deux types de remorquage récréatif de véhicule les plus communs sont appelés « remorquage pneumatique » (remorquer le véhicule en laissant les quatre roues sur la route) et « remorquage avec chariot » (remorquer le véhicule en laissant deux roues sur la route et deux autres roues surélevées à l'aide d'un appareil appelé « chariot »).

Voici certaines choses importantes dont vous devez tenir compte avant d'effectuer un remorquage récréatif :

- La capacité de remorquage du véhicule tractant. S'assurer d'avoir lu les recommandations du fabricant du véhicule tractant.
- Sur quelle distance le véhicule sera-t-il remorqué ? Il y a des restrictions quant à la distance et à la durée du remorquage de certains véhicules.
- Le matériel de remorquage approprié. Consulter votre concessionnaire ou un professionnel en remorquage pour obtenir des conseils supplémentaires et des recommandations sur les équipements.
- Si le véhicule est prêt à être remorqué. Tout comme la préparation du véhicule pour de longs déplacements, il convient de s'assurer que le véhicule est prêt à être remorqué.

Remorquage pneumatique

Les véhicules à traction avant et à traction intégrale peuvent être remorqués par l'avant avec les quatre roues au sol. Il est également possible de les remorquer en les plaçant sur une remorqueuse à plate-forme, les quatre roues ne touchant pas le sol. Pour d'autres options de remorquage, se reporter aux informations sur le remorquage avec chariot ci-après.

⚠ Attention

Si vous dépassez 105 km/h (65 mi/h) pendant le remorquage de votre véhicule, il pourrait subir

(Suite)

Attention (Suite)

des dégâts. Ne jamais dépasser 105 km/h (65 mi/h) lors du remorquage de votre véhicule.

Lors d'un remorquage pneumatique du véhicule, le moteur doit tourner chaque jour et à chaque appoint de carburant pendant cinq minutes environ. Ceci garantira une lubrification correcte des composants de la transmission.

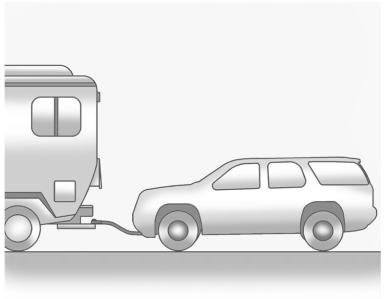

Pour remorquer le véhicule par l'avant avec les quatre roues sur la route :

1. Placer le véhicule à remorquer et le fixer au véhicule de remorquage.

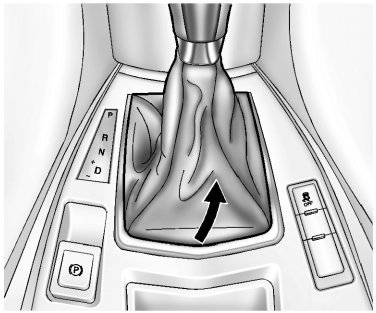

2. Retirer le soulier de levier de décroisement en tirant sur l'arrière de la plaque pour l'ébardage.

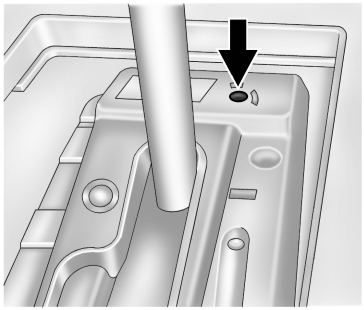

3. Utiliser un petit tournevis ou un outil pour appuyer sur le bouton de libération manuel situé sur la partie avant droite et le maintenir enfoncé.
4. Sélectionner le point mort (N).

⚠ Attention

Si le véhicule est remorqué sans effectuer toutes les étapes décrites dans la rubrique « Remorquage pneumatique », la boîte de vitesses automatique

(Suite)

Attention (Suite)

peut être endommagée. S'assurer de suivre toutes les étapes de la procédure de remorquage pneumatique du début à la fin.

Une fois à destination :

1. Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
2. Réinstaller le soulier de levier de décroisement en insérant la partie avant et en appuyant sur la partie arrière de la plaque pour l'ébardage jusqu'à se qu'il se verrouille en place.
3. Faire démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti pendant plus de trois minutes avant de rouler.

⚠ Attention

Un niveau de liquide trop élevé ou trop bas risque d'endommager la boîte de vitesse. Avant de remorquer le véhicule sur ses quatre roues, vérifier, et ajuster, le cas échéant, le niveau du liquide de la boîte.

⚠ Attention

Ne pas remorquer le véhicule avec les roues avant au sol si l'une de ces roues est une roue de secours compacte. Le fait de remorquer un véhicule dont les roues avant sont de taille différente risque d'endommager sérieusement la boîte de vitesses.

Remorquage avec chariot (véhicules à traction intégrale)

Les véhicules à traction intégrale ne peuvent être remorqués alors que deux roues touchent le sol. Pour remorquer correctement ce type de véhicule, le placer sur une remorqueuse à plate-forme de manière que les quatre roues ne touchent pas le sol ou le tracter par chariot par l'avant. Se reporter au « Remorquage sur chariot », plus haut dans ce chapitre.

Remorquage avec chariot (véhicules à traction avant)

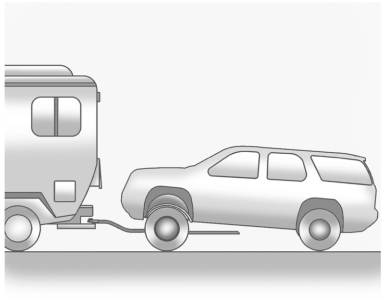

Pour remorquer le véhicule par l'avant avec les roues arrière sur le sol :

1. Mettre les roues avant sur un chariot.
2. Déplacer le levier de vitesses en position de stationnement (P). Se reporter à *Déplacer le levier des vitesses dans la position de stationnement (P) à la page 9-22*.
3. Serrer le frein de stationnement.
4. Fixer le véhicule sur le chariot.
5. Respecter le mode d'emploi du fabricant du chariot pour préparer le véhicule au remorquage.
6. Desserrer le frein de stationnement.

Remorquage du véhicule par l'arrière

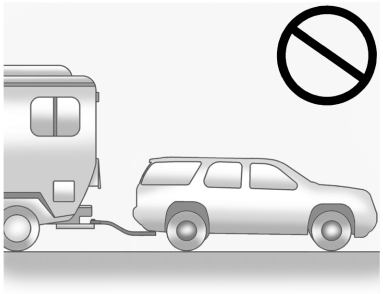

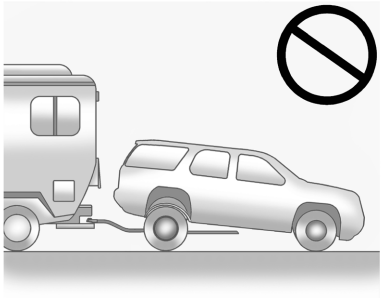

⚠ Attention

Le remorquage du véhicule par l'arrière pourrait provoquer des dégâts dont les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie. Ne jamais remorquer votre véhicule par l'arrière.

Entretien de l'apparence

Soin extérieur

Serrures

Le serrures sont lubrifiées en usine. Utiliser un agent de dégivrage uniquement en cas de nécessité absolue et faire graisser les serrures après utilisation. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14*.

Lavage du véhicule

Pour préserver le lustre du véhicule, le laver souvent et éviter les rayons directs du soleil.

⚠ Attention

Ne pas utiliser de produits nettoyants à base de pétrole, acides ou abrasifs, car ils peuvent endommager la peinture, le métal

(Suite)

Attention (Suite)

ou les pièces de plastique du véhicule. En cas de dommages, ces derniers ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Des produits de nettoyage approuvés sont offerts par le concessionnaire. Suivre les directives du fabricant concernant l'usage approprié du produit, les précautions de sécurité nécessaires et l'élimination appropriée de tout produit d'entretien du véhicule.

⚠ Attention

Éviter un lavage à haute pression à une distance inférieure à 30 cm (12 po) de la surface du véhicule. L'utilisation d'appareils de lavage dont la pression excède

(Suite)

Attention (Suite)

8 274 kPa (1 200 psi) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.

Le symbole se trouve sur tous les centres électriques du compartiment sous le capot qui ne doit pas être lavé au jet. Ceci peut causer des dégâts qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

En utilisant une station de lavage automatique, suivre les consignes de lavage. L'essuie-glace avant et arrière (option) doit être désactivé. Retirer tous les accessoires qui risquent des dégâts ou des interférences avec l'équipement de lavage.

Bien rincer le véhicule, avant et après le lavage, afin d'éliminer complètement les produits de

nettoyage. S'ils sèchent sur la surface, ils peuvent laisser des taches.

Pour éviter de rayer le fini ou de laisser des traces d'eau, sécher la surface à l'aide d'un chamois doux et propre ou d'une serviette en coton.

Soin de finition

L'application d'un scellant transparent ou d'une cire du marché des pièces de rechange n'est pas recommandée. Si les surfaces peintes sont endommagées, consulter le concessionnaire pour faire évaluer et réparer les dommages. Les matières étrangères, comme le chlorure de calcium et d'autres sels, les agents déglaçant, l'huile et le goudron pour routes, la sève d'arbre, les excréments d'oiseaux, les produits chimiques provenant des cheminées industrielles, etc., peuvent endommager le fini du véhicule si elles demeurent sur les surfaces peintes. Au besoin, utiliser des produits nettoyants non abrasifs recommandés pour les surfaces peintes afin d'enlever les matières étrangères.

Un cirage à la main ou un polissage doux devrait être fait à l'occasion pour enlever les résidus de la surface de peinture. Consulter le concessionnaire pour obtenir des produits de nettoyage approuvés.

Ne pas appliquer de cires ou de produits lustrants sur le plastic, le vinyle, le caoutchouc, les autocollants, le simili-bois ou les peintures mates sous peine de les endommager.

⚠ Attention

L'utilisation d'une lustreuse rotative ou un polissage agressif sur une couche de base/couche transparente de peinture de finition peut dégrader celle-ci. Utiliser uniquement des cires et des produits à polir non abrasifs

(Suite)

Attention (Suite)

conçus pour la couche de base/couche transparente de peinture de finition d'un véhicule.

Pour préserver l'aspect neuf de la finition de peinture, stationner le véhicule dans un garage ou le recouvrir, autant que possible.

Protection des moulures métalliques brillantes extérieures

⚠ Attention

Le manque de nettoyage et de protection des moulures métalliques brillantes peut blanchir et ternir la finition ou entraîner du piquage. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les moulures métalliques brillantes du véhicule sont en aluminium. Afin d'éviter tout dégât, toujours suivre ces instructions de nettoyage :

- Vérifier que la moulure est fraîche au toucher avant d'appliquer toute solution de nettoyage.
- Utiliser une solution de nettoyage approuvée pour l'aluminium. Certains produits sont fortement acides ou contiennent des substances alcalines et peuvent endommager les moulures.
- Toujours diluer un produit de nettoyage concentré conformément aux instructions du fabricant.
- Ne pas utiliser de produits de nettoyage pour chrome.
- Ne pas d'utiliser de produits de nettoyage qui ne sont pas destinés à un usage pour l'automobile.
- Utiliser une cire non abrasive sur le véhicule après le lavage, afin de protéger et de faire durer la finition des moulures.

Nettoyage des lampes/lentilles, emblèmes, autocollants et bandes extérieurs.

Pour nettoyer les phares, les diffuseurs extérieurs et les emblèmes, n'utiliser que de l'eau tiède ou froide, un chiffon doux et un nettoyant pour voitures. Suivre les directives de la rubrique « Lavage du véhicule » précédemment dans cette section.

Les protections de lampe sont en plastique et certaines ont une couche de protection contre les UV.

Utiliser uniquement de l'eau tiède, un chiffon doux et un savon doux pour nettoyer les lampes extérieures et les lentilles. Ne pas les nettoyer ou les essuyer lorsqu'elles sont sèches.

Ne pas utiliser l'un des produits suivants sur les protections de lampe :

- Produits abrasifs ou caustiques.
- Liquides de lave-glace et autres produits de nettoyage en concentration plus élevée que celle conseillée par le fabricant.
- Solvants, alcools, mazout ou autres nettoyants mordants.
- Grattoirs ou autres objets durs.
- Des capuchons ou des protections de rechange alors que les lampes sont allumées, en raison de la chaleur excessive qu'elles génèrent.

⚠ Attention

Le non-respect de ces consignes de nettoyage peut entraîner des dégâts à la protection de lampe qui peuvent ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

> **⚠ Attention**
>
> L'utilisation de cire sur les bandes de finition noires matte peut augmenter le niveau de brillance et créer une finition irrégulière. Nettoyer les bandes mattes uniquement au savon et à l'eau.

Prises d'air

En lavant le véhicule, nettoyer les débris des prises d'air, entre le capot et le pare-brise.

Pare-brise et lames d'essuie-glace

Nettoyer l'extérieur du pare-brise à l'aide d'un nettoyant pour glaces.

Nettoyer les balais en caoutchouc à l'aide d'un tissu non pelucheux ou un mouchoir en papier imbibé de liquide de lave-glace ou d'un détergent doux. Laver soigneusement le pare-brise lors du nettoyage des balais. Les insectes, les souillures de la route, la sève et l'accumulation de savon/cire lors des nettoyages peut causer des traînées d'essuie-glaces.

Remplacer les balais d'essuie-glaces s'ils sont usés ou endommagés. Les dommages peuvent être causés par une grande quantité de poussière, de sable, de sel, de chaleur, de soleil, de neige et de glace.

Caoutchoucs d'étanchéité

Appliquer une graisse de silicone diélectrique sur les caoutchoucs d'étanchéité pour accroître leur durabilité, leur propriété d'étanchéisation et pour éviter qu'ils collent ou grincent. Graisser les caoutchoucs étanchéité au moins une fois par an. Dans des climats chauds et secs, il peut être nécessaire de procéder à des applications plus fréquentes. Les marques noires laissées par le matériau en caoutchouc sur les surfaces peintes peuvent être retirés en frottant avec un linge propre. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14*.

Pneus

Pour nettoyer les pneus, utiliser une brosse raide et un nettoyant pour pneus.

> **⚠ Attention**
>
> Si vous utilisez des produits de protection de pneus à base de pétrole sur votre véhicule, vous risquez de dégrader la peinture de finition et/ou les pneus. Lorsque vous appliquez un protecteur de pneus, essuyer toujours tout excès de projection sur toutes les surfaces peintes du véhicule.

Roues et jantes — Aluminium ou chrome

Utiliser un chiffon doux, propre avec du savon doux pour nettoyer les jantes. Rincer ensuite abondamment à l'eau claire, sécher avec une serviette propre et douce. Appliquer éventuellement de la cire.

⚠ Attention

Les roues et autres garnitures chromées peuvent être détériorées si vous ne lavez pas votre véhicule après avoir roulé sur des routes saupoudrées de chlorure de magnésium, de calcium ou de sodium. Ces chlorures sont utilisés sur les routes en cas de verglas ou de poussière. Laver toujours les parties chromées à l'eau savonneuse après exposition à ces produits.

⚠ Attention

Pour éviter d'endommager la surface, ne pas utiliser de savon fort, de produits chimiques, de produits à polir abrasifs, de produits nettoyants, de brosses ou de produits nettoyants contenant de l'acide sur les roues en aluminium ou chromées. N'utiliser que des produits nettoyants approuvés. Aussi, ne jamais apporter un véhicule avec des roues en aluminium ou chromées dans un lave-auto automatique qui utilise des brosses de nettoyage à pneu en carbure de silicone. Les roues risquent d'être endommagées et les réparations ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule.

Organes de la direction, de la suspension et du châssis

Examiner visuellement le système de suspension avant et arrière et de direction en recherchant des dégâts, des pièces détachées ou manquantes, ou des signes d'usure. Selon l'équipement, examiner le système de direction assistée hydraulique en vérifiant le raccordement, l'absence de grippage, de fuites, de fissures, d'effilochage, etc. Vérifier visuellement les joints homocinétiques, les soufflets de caoutchouc et les joints d'essieu en recherchant des fuites.

Lubrification des éléments de la carrosserie

Lubrifier tous les barillets de serrure, les charnières du capot, les charnières du hayon et la charnière du volet de carburant sauf les organes de plastique. Appliquer de la graisse au silicone sur les joints d'étanchéité au moyen d'un linge propre prolongera leur durée de vie,

favorisera l'étanchéité et évitera qu'ils se détendent ou qu'ils grincent.

Entretien du dessous de la carrosserie

Au moins deux fois l'an, au printemps et en automne, utiliser de l'eau claire pour éliminer les saletés et débris du soubassement du véhicule. Ceci est possible chez votre concessionnaire ou dans une installation de nettoyage des soubassements. Si cette partie du véhicule n'est pas nettoyée, la rouille et la corrosion peuvent s'y développer.

Tôle endommagée

Si le véhicule est endommagé et nécessite la réparation ou le remplacement de la tôle, s'assurer que l'atelier de réparation de carrosserie applique un matériau anticorrosion sur les pièces réparées ou remplacées afin de restaurer la protection anticorrosion. Les pièces de rechange du fabricant d'origine assureront la protection anticorrosion tout en conservant la garantie du véhicule.

Finition endommagée

Pour éviter la corrosion, corriger rapidement les petites éraflures et rayures avec de la peinture de retouche que vous trouverez chez votre concessionnaire. Les dommages importants de la finition peuvent être réparés dans l'atelier de débosselage de votre concessionnaire.

Peinture endommagée par retombées chimiques

Les polluants atmosphériques peuvent tomber et attaquer les surfaces peintes du véhicule, causant ainsi marbrures, décolorations circulaires et petits points sombres irréguliers sur les surfaces peintes. Se reporter à « Soin de finition » précédemment dans cette section.

Soin intérieur

Pour éviter les abrasions dues aux impuretés, nettoyer régulièrement l'habitacle. Éliminer immédiatement toute salissure. Noter que les journaux ou les vêtements sombres peuvent déteindre et transférer leurs couleurs irrémédiablement sur les scelleries du véhicule.

Utiliser une brosse en soie pour retirer la poussière des boutons et reliefs du tableau de bord. Avec une solution savonneuse douce, éliminer immédiatement les résidus de lotions pour les mains, crème solaire et d'insecticide de toutes les surfaces intérieures sinon les dommages peuvent être irrémédiables.

Votre concessionnaire peut proposer des produits de nettoyage de l'habitacle. Utiliser des agents nettoyants spécialement conçus pour les surfaces à nettoyer pour éviter tout dommage irrécupérable. Appliquer tous les nettoyants directement sur le chiffons. Ne pas

pulvériser directement de produits nettoyants sur les commutateurs ou les commandes. Les produits nettoyants doivent être enlevés rapidement. Ne jamais les laisser reposer longtemps sur la surface à nettoyer.

Les produits nettoyants peuvent comporter des solvants susceptibles de se concentrer à l'intérieur. Avant de les utiliser, lire et appliquer scrupuleusement toutes les instructions de sécurité de l'étiquette. Lors du nettoyage de l'habitacle, garder une ventilation adéquate en ouvrant les portes et les glaces.

Pour éviter les dégâts, ne pas nettoyer l'habitacle à l'aide des nettoyants ou méthodes décrits ci-après :

- Ne jamais utiliser ni rasoir ni autre objet tranchant pour éliminer les impuretés des surfaces intérieures.
- Ne jamais utiliser une brosse à poils durs.
- Ne jamais frotter sur aucune surface agressivement ou avec une pression excessive.
- Ne jamais utiliser de lessive ou de nettoyant vaisselle contenant des agents dégraissants. Pour les nettoyants liquides, utiliser environ 20 gouttes pour 3,8 L (1 gal) d'eau. Une solution savonneuse concentrée laissera des résidus laissant des traces et favorisant la poussière. Ne pas utiliser de solutions contenant du savon puissant ou caustique.
- Ne pas saturer excessivement le garnissage lors du nettoyage.
- N'utiliser ni solvants ni produits de nettoyage contenant des solvants.

Intérieur des vitres

Pour le nettoyage, utiliser un chiffon éponge trempé dans l'eau. Essuyer les gouttes restantes avec un chiffon propre et sec. Il est possible d'utiliser les produits à vitres du commerce le cas échéant, après avoir nettoyé l'intérieur des vitres à l'eau claire.

⚠ Attention

Pour éviter les rayures, ne jamais utiliser de produits de nettoyage abrasifs sur les vitres de la voiture. Les produits de nettoyage abrasifs ou un nettoyage agressif peut endommager le dégivreur de la lunette arrière.

Le nettoyage du pare-brise à l'eau au cours des trois à six premiers mois atténue la formation de buée.

Couvercles de haut-parleur

Passer doucement l'aspirateur autour des couvercles des haut-parleurs pour ne pas les endommager. Nettoyer les taches simplement avec de l'eau et un savon doux.

Moulures enduites

Les moulures enduites doivent être nettoyées.

- Lorsqu'elles sont légèrement souillées, les essuyer avec une éponge ou un chiffon doux non pelucheux humide.
- Lorsqu'elles sont très souillées, utiliser de l'eau chaude savonneuse.

Tissu/Moquette/Daim

Commencer par passer l'aspirateur sur la surface avec un embout à brosse souple. Si cet brosse et rotative, ne l'utiliser qu'au sol. Avant le nettoyage, retirer en douceur autant de saleté que possible en appliquant l'une des techniques suivantes :

- Éponger les liquides avec du papier absorbant, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de saleté.
- Pour les souillures solides, en éliminer le maximum avant l'aspiration.

Pour nettoyer :

1. Tremper d'eau un chiffon grand teint propre et non pelucheux. Un chiffon microfibres est recommandé pour éviter le transfert des fibres sur les tissus ou les tapis.
2. Éliminer l'excès d'humidité jusqu'à la fin des gouttes s'exprimant du chiffon de nettoyage.
3. Commencer au bord extérieur de la salissure et frotter doucement vers le centre. Replier le chiffon appliqué à la salissure afin qu'il reste propre et pour éviter d'incruster la salissure dans le tissu.
4. Poursuivre jusqu'à la disparition du transfert de teinte de la souillure au linge de nettoyage.
5. Si la salissure n'est pas enlevée complètement, utiliser une solution savonneuse douce puis uniquement de l'eau claire.

Si une souillure subsiste, utiliser au besoin un produit de nettoyage de sellerie du commerce ou un détachant. Tester une petite zone dissimulée pour la résistance de la teinte avant d'utiliser un produit quelconque. Si une auréole se forme, nettoyer toute la surface.

Après le nettoyage, une serviette de papier peut être utilisée pour éponger l'humidité en excès.

Nettoyage des surfaces très brillantes et Information sur le véhicule et Affichages de la radio

Pour les véhicules dotés de surfaces très brillantes ou d'écrans, utiliser un linge à microfibres pour essuyer les surfaces. Avant d'essuyer la surface avec un linge à microfibres, utiliser une brosse en soit souple pour enlever la saleté qui pourrait érafler la surface. Utiliser ensuite le linge à microfibres pour frotter légèrement et nettoyer. Ne jamais utiliser de produits nettoyants à glace ou de solvants.

Laver à la main régulièrement le linge à microfibres avec un savon doux. Ne jamais utiliser de javellisant ou d'assouplisseur. Rincer abondamment et sécher à l'air avant la prochaine utilisation.

⚠ Attention

Ne pas fixer de dispositif à ventouse sur l'écran. Cela pourrait provoquer des dégâts et ne serait pas couvert par la garantie.

Tableau de bord, cuir, vinyle, autres surfaces en plastique, peintures à faible brillance et surfaces en bois naturel à pores ouverts.

Utiliser un chiffon microfibres humecté d'eau pour éliminer la poussière et les petites salissures. Pour un nettoyage plus approfondi, utiliser un chiffon microfibres doux trempé dans une solution savonneuse douce.

⚠ Attention

Le traitement du cuir, spécialement du cuir perforé, ainsi que d'autres surfaces peut causer des dégâts définitifs. Éliminer l'humidité en excès de ces surfaces après le nettoyage et les laisser sécher naturellement. Ne jamais utiliser ni chaleur, ni vapeur, ni solvant pour taches, ni détachant. Ne pas utiliser de produits au silicone ou cireux. Les nettoyants contenant ces solvants peuvent modifier définitivement l'aspect et la perception du cuir et d'autres garnissages doux et sont déconseillés.

Ne pas utiliser de nettoyants améliorant le brillant, en particulier sur le tableau de bord. La réflexion peut affecter la visibilité au travers du pare-brise dans certaines conditions.

⚠ Attention

L'utilisation de désodorisants d'atmosphère peut causer des dégâts définitifs aux plastiques et aux surfaces laquées. En cas de contact d'un tel produit avec un plastique ou une surface laquée du véhicule, nettoyer immédiatement au moyen d'un chiffon imbibé d'une solution savonneuse douce. Les dégâts causés par les désodorisants d'atmosphère ne sont pas couverts par la garantie.

Filet de rangement du couvercle de compartiment utilitaire

Laver avec de l'eau tiède et un détergent doux. Ne pas utiliser de javellisant chloré. Rincez à l'eau froide, puis sécher complètement.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

⚠ Avertissement

Il convient de ne pas blanchir ou teindre les ceintures de sécurité. Cela risquerait de les affaiblir considérablement. Lors d'une collision, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer les ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède.

Tapis de plancher

⚠ Avertissement

Si la taille du tapis de sol n'est pas adaptée ou que celui-ci n'est pas correctement installé, il risque d'entraver les pédales. Le fait

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'entraver les mouvements des pédales peut entraîner une accélération involontaire et/ou augmenter la distance d'arrêt ce qui peut provoquer une collision et des blessures. S'assurer que le tapis de sol n'entrave pas le déplacement des pédales.

Suivre les directives suivantes concernant l'utilisation appropriée des tapis protecteurs.

- Les tapis de sol d'origine étaient conçus pour le véhicule. S'ils doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés GM. Des tapis de sol non certifiés risquent de ne pas s'adapter correctement et d'entraver le mouvement des pédales. Toujours vérifier que les tapis de sol n'entravent pas les mouvements des pédales.
- Utiliser le tapis protecteur en plaçant le bon côté vers le haut. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis protecteur du côté conducteur.
- Utiliser un seul tapis de sol du côté conducteur.
- Ne pas superposer les tapis de sol.

Dépose et remplacement des tapis de sol

Le tapis de sol du côté du conducteur est maintenu en place par deux fixations à bouton et celui du côté passager est maintenu en place par une fixation à bouton.

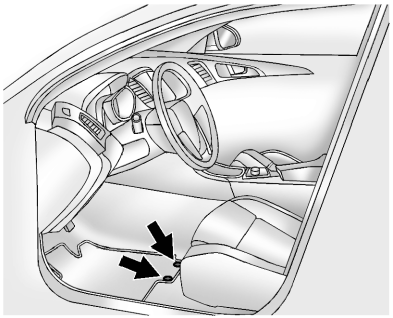

1. Tirer sur l'arrière du tapis protecteur pour déverrouiller chaque dispositif de retenue et enlever le tapis.
2. Réinstaller le tapis en plaçant les orifices sur les dispositifs de retenue et les emboîter en place.
3. S'assurer que le tapis de sol est correctement en place et vérifier qu'il n'interfère pas avec les pédales.

Entretien et maintenance

Informations générales
Informations générales 11-1

Maintenance et entretien de première qualité de la Cadillac
Maintenance et entretien de première qualité de la Cadillac 11-3

Programme d'entretien
Programme d'entretien 11-4

Interventions d'application spéciale
Interventions d'application spéciale 11-10

Maintenance et entretien supplémentaires
Maintenance et entretien supplémentaires 11-11

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées
Liquides et lubrifiants recommandés 11-14
Pièces de remplacement d'entretien 11-16

Dossiers de maintenance
Dossiers de maintenance . . . 11-17

Informations générales

Votre véhicule représente un important investissement. Ce chapitre décrit les opérations de maintenance nécessaires du véhicule. Suivre ce programme pour éviter les importants frais de réparation entraînés par une maintenance négligée ou inadéquate. Ceci peut également contribuer à maintenir la valeur du véhicule en cas de vente. Il en va de la responsabilité du propriétaire de faire effectuer toute la maintenance requise.

Votre concessionnaire possède des techniciens formés qui peuvent effectuer la maintenance requise en utilisant des pièces de rechange d'origine. Ces techniciens possèdent l'outillage et l'équipement le plus récent de diagnostic rapide et précis. De nombreux concessionnaires travaillent le soir

et le samedi. Propose un transport de courtoisie et une réservation en ligne pour faciliter les entretiens.

Votre concessionnaire connaît l'importance de la fourniture de services de maintenance et de réparation à des prix compétitifs. Avec des techniciens entraînés, le concessionnaire est le mieux placé pour effectuer la maintenance de routine telle que les vidanges d'huile, les permutations de pneu et autres interventions de maintenance telles que celles qui concernent les pneus, les freins, les batteries et les balais d'essuie-glace.

⚠ Attention

Les dommages dûs à une maintenance incorrecte peuvent conduire à de coûteuses réparations et peuvent ne pas être couverts par la garantie sur le véhicule. Les intervalles de maintenance, les vérifications, les

(Suite)

Attention (Suite)

inspections, les liquides et lubrifiants recommandés sont importants pour maintenir le véhicule en bon état de fonctionnement.

La permutation des pneus et les services nécessaires sont de la responsabilité du propriétaire du véhicule. Il est recommandé de faire effectuer ces interventions tous les 12 000 km/7 500 mi. Une maintenance correcte du véhicule contribue à maintenir le véhicule en bon état, favorise l'économie de carburant et réduit les émissions gazeuses du véhicule.

Étant donné la manière d'utiliser le véhicule, les besoins en maintenance varient. Ils peuvent exiger des vérifications et services plus fréquents. Les interventions plus fréquentes concernent les véhicules suivants :

- Transportent des passagers et des charges dans les limites recommandées. Ces limites figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à la rubrique *Limites de charge du véhicule à la page 9-11*.
- Sont conduits sur de bons revêtements routiers à la vitesse autorisée.
- Utilisent le carburant recommandé. Se reporter à la rubrique *Carburant recommandé à la page 9-67*.

Se reporter à l'information au sujet des interventions de maintenance plus fréquentes - tableau de maintenance normale.

Les interventions supplémentaires concernent des circonstances d'utilisation sévères :

- Utilisation principale dans le trafic urbain par temps chaud.
- Principaux trajets en terrain accidenté ou montagneux
- Traction fréquente d'une remorque
- Conduite à vitesse élevée ou compétitive
- Taxi, police ou livraison.

Se reporter à l'information concernant les interventions supplémentaires de maintenance - tableau d'utilisation dans les circonstances sévères.

⚠ Avertissement

Les interventions de maintenance peuvent être dangereuses et blesser. N'effectuer de maintenance que si l'information

(Suite)

Avertissement (Suite)

nécessaire, les outils et équipement corrects sont disponibles. Sinon, consulter votre concessionnaire pour faire effectuer le travail par un technicien compétent. Se reporter à *Travaux d'entretien effectués par vous-même à la page 10-4*.

Maintenance et entretien de première qualité de la Cadillac

Votre véhicule est accompagné de la maintenance et entretien de première qualité Cadillac. Il s'agit d'un programme de maintenance qui couvre des services de maintenance sélectionnés durant les 4 premières années ou 80 000 km (50 000 milles), le premier des deux prévalant.

La maintenance et entretien de première qualité Cadillac couvre les services de maintenance de routine, lorsque prévus conformément au manuel du propriétaire, y compris :

- Changements d'huile fondé sur le système de surveillance de la durée de vie de l'huile du véhicule.
- Rotation des pneus tous les 12 000 km (7 500 milles)
- Remplacement du filtre à air du moteur.

- Remplacement du filtre à air de l'habitacle.
- Inspection multipoint du véhicule (MPVI) effectuée par un technicien qualifié

Cadillac exige que les services de maintenance et d'entretien de première qualité de Cadillac soient effectués par un concessionnaire réparateur automobile agréé de Cadillac.

Programme d'entretien

Vérifications et services par le propriétaire

Lors de chaque remplissage de carburant

- Vérifier le niveau d'huile moteur. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-8*.

Une fois par mois

- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-57*.
- Examiner le degré d'usure des pneus. Se reporter à *Vérification des pneus à la page 10-65*.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace à la page 10-22*.

Vidange d'huile moteur

Lorsque le message Vidanger huile moteur bientôt s'affiche, l'huile moteur et le filtre doivent être remplacés avant 1 000 km/ 600 milles. En roulant dans les conditions idéales, le système de durée de vie de l'huile moteur peut ne s'afficher qu'après plus d'un an. L'huile moteur et le filtre doivent être remplacés au moins une fois l'an et le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé. Votre concessionnaire possède des techniciens qualifiés qui effectueront ce travail et réinitialiseront le système. Si le système de durée de vie de l'huile moteur est réinitialisé accidentellement, l'opération de vidange doit s'effectuer au plus tard 5 000 km/3 000 milles après la dernière intervention. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange. Se reporter à *Système de contrôle de durée d'huile à la page 10-11*.

Permutation des pneus et interventions requises tous les 12 000 km/7 500 mi

Permuter les roues, si recommandé pour le véhicule, et effectuer les interventions suivantes. Se reporter à *Permutation des pneus à la page 10-65*.

- Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage restant de durée de vie de l'huile. Au besoin, remplacer l'huile moteur et le filtre. Réinitialiser le système de durée de vie d'huile. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-8* et *Système de contrôle de durée d'huile à la page 10-11*.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement du moteur. Se reporter à *Liquide de refroidissement à la page 10-15*.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace à la page 10-22*.
- Examiner visuellement les balais d'essuie-glace avant en recherchant de l'usure, des fissures et des soudures. Se reporter à *Soins extérieurs à la page 10-102*. Remplacer les balais d'essuie-glace usés ou endommagés. Se reporter à *Remplacement des balais d'essuie-glaces à la page 10-28*.
- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-57*.
- Examiner l'usure des pneus. Se reporter à *Vérification des pneus à la page 10-65*.
- Vérifier l'absence de fuites.
- Examiner l'élément de filtre à air du moteur. Se reporter à *Filtre à air du moteur à la page 10-12*.
- Inspecter le système de freinage.
- Examiner visuellement les composants de direction, suspension et châssis en recherchant des pièces endommagées, desserrées ou manquantes, ou des signes d'usure. Se reporter à *Soins extérieurs à la page 10-102*.
- Vérifier les composants du système de protection passive. Se reporter à *Vérification du système de sécurité à la page 3-22*.
- Examiner visuellement le circuit d'alimentation en carburant en recherchant des dommages ou des fuites.
- Examiner visuellement le circuit d'échappement et les éléments de protection thermiques en recherchant des composants desserrés et endommagés.
- Lubrifier les composants de la carrosserie. Se reporter à *Soins extérieurs à la page 10-102*.
- Vérifier le contacteur de démarrage. Se reporter à *Vérification du commutateur du démarreur à la page 10-27*.

- Vérifier le fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de rapport de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Vérification de la commande de verrouillage du passage de rapports automatique à la page 10-27*.
- Vérifier le mécanisme de frein de stationnement et de stationnement de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Vérification du frein de stationnement et du mécanisme P (Stationnement) à la page 10-28*.
- Vérifier la pédale d'accélérateur en recherchant des dommages, des traces d'efforts importants ou du grippage. Remplacer selon les besoins.
- Vérifier visuellement la tringle d'accélérateur en recherchant des traces d'usure, des fissures et d'autres dommages. Vérifier la capacité de maintien de l'ouverture de la tringle. Se reporter à votre concessionnaire si une intervention s'avère nécessaire.
- Vérifier la date de péremption de l'enduit d'étanchéité de pneu (option). Se reporter à *Nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur à la page 10-76*.
- Examiner le rail des toits ouvrants et le joint (option). Se reporter à *Toit ouvrant à la page 2-29*.

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale	12 000 km/7,500 mi	24 000 km/15,000 mi	36 000 km/22,500 mi	48 000 km/30,000 mi	60 000 km/37,500 mi	72 000 km/45,000 mi	84 000 km/52,500 mi	96 000 km/60,000 mi	108 000 km/67,500 mi	120 000 km/75,000 mi	132 000 km/82,500 mi	144 000 km/90,000 mi	156 000 km/97,500 mi	168 000 km/105,000 mi	180 000 km/112,500 mi	192 000 km/120,000 mi	204 000 km/127,500 mi	216 000 km/135,000 mi	228 000 km/142,500 mi	240 000 km/150,000 mi
Permuter les pneus et effectuer les interventions nécessaires. Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (1)			✓			✓			✓			✓			✓			✓		
Examiner le système de contrôle des vapeurs de carburant. (2)						✓						✓						✓		
Remplacer le filtre à air du moteur. (3)						✓						✓						✓		
Remplacer les bougies. Inspecter les fils de bougie.													✓							
Remplacer le liquide de boîte de vitesses automatique. Remplacer le filtre s'il est remplaçable.													✓							
Vidanger et remplir le circuit de refroidissement moteur. (5)																				✓
Examiner visuellement les courroies d'entraînement d'accessoires. (6)																				✓
Remplacer le liquide de frein. (7)																				✓

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale

(1) Ou tous les deux ans, selon la première échéance.
Un remplacement plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule est utilisé dans des zones de trafic intense, des zones où la qualité de l'air est médiocre ou des zones très poussiéreuses. Le remplacement peut également être nécessaire en cas de réduction du débit d'air, d'excès de buée sur les glaces ou d'odeurs.

(2) Vérifier toutes les conduites de carburant et de vapeur pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(3) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence.

(4) Ne pas directement laver sous pression les joints d'étanchéité de sortie de la boîte de transfert. L'eau à pression élevée peut traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide de boîte de transfert. Le liquide contaminé diminue la vie de la boîte de transfert et doit être remplacé.

(5) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement à la page 10-14*.

(6) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(7) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence.

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère	12 000 km/7,500 mi	24 000 km/15,000 mi	36 000 km/22,500 mi	48 000 km/30,000 mi	60 000 km/37,500 mi	72 000 km/45,000 mi	84 000 km/52,500 mi	96 000 km/60,000 mi	108 000 km/67,500 mi	120 000 km/75,000 mi	132 000 km/82,500 mi	144 000 km/90,000 mi	156 000 km/97,500 mi	168 000 km/105,000 mi	180 000 km/112,500 mi	192 000 km/120,000 mi	204 000 km/127,500 mi	216 000 km/135,000 mi	228 000 km/142,500 mi	240 000 km/150,000 mi
Permuter les pneus et effectuer les interventions nécessaires. Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (1)			✓			✓			✓			✓			✓			✓		
Examiner le système de contrôle des vapeurs de carburant. (2)						✓						✓						✓		
Remplacer le filtre à air du moteur. (3)						✓						✓						✓		
Remplacer le liquide de boîte de vitesses automatique. Remplacer le filtre s'il est remplaçable.						✓						✓						✓		
Remplacer les bougies. Inspecter les fils de bougie.													✓							
Vidanger et remplir le circuit de refroidissement moteur. (5)																				✓
Examiner visuellement les courroies d'entraînement d'accessoires. (6)																				✓
Remplacer le liquide de frein. (7)																				✓

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère

(1) Ou tous les deux ans, selon la première échéance.
Un remplacement plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule est utilisé dans des zones de trafic intense, des zones où la qualité de l'air est médiocre ou des zones très poussiéreuses. Le remplacement peut également être nécessaire en cas de réduction du débit d'air, d'excès de buée sur les glaces ou d'odeurs.

(2) Vérifier toutes les conduites de carburant et de vapeur pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(3) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence.

(4) Ne pas directement laver sous pression les joints d'étanchéité de sortie de la boîte de transfert. L'eau à pression élevée peut traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide de boîte de transfert. Le liquide contaminé diminue la vie de la boîte de transfert et doit être remplacé.

(5) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement à la page 10-14*.

(6) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(7) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence.

Interventions d'application spéciale

- Véhicules commerciaux en cas d'usage sévère uniquement : lubrifier les composants du châssis tous les 5 000 km/ 3 000 mi.
- Faire laver la sous-carrosserie. Se reporter à « Entretien de la sous-carrosserie » dans *Soins extérieurs à la page 10-102*.

Maintenance et entretien supplémentaires

Votre véhicule représente un investissement important et un entretien approprié peut aider à éviter de futures réparations couteuses. Pour conserver les performances du véhicule, des services d'entretien supplémentaires peuvent être nécessaires.

Il est recommandé que votre concessionnaire effectue ces services : ses techniciens qualifiés connaissent le mieux votre véhicule. Votre concessionnaire peut également effectuer une évaluation minutieuse avec une inspection multi-points pour vous indiquer quand votre véhicule peut nécessiter une attention.

La liste suivante est destinée à expliquer les services et les conditions à rechercher qui peuvent indiquer les services requis.

Batterie

La batterie fournit l'électricité qui permet de faire démarrer le moteur et d'utiliser tous les accessoires électriques supplémentaires.

- Pour éviter les pannes et l'échec de démarrage du véhicule, la batterie doit conserver toute sa puissance de démarrage.
- Les techniciens compétents du concessionnaire possèdent l'équipement de diagnostic qui permet de tester la batterie et d'assurer que les connexions et les câbles sont exempts de corrosion.

Courroies

- Les courroies peuvent exiger le remplacement en cas de bruit ou d'indices de fissure ou de séparation.
- Les techniciens formés du concessionnaire ont accès aux outils et à l'équipement leur permettant d'examiner les courroies et de les régler ou de les remplacer si nécessaire.

Freins

Les freins arrêtent le véhicule et sont essentiels pour la sécurité.

- Les signes d'usure des freins peuvent inclure des bruits divers et une difficulté d'arrêt.
- Les techniciens formés du concessionnaire disposent d'outils et d'équipements d'examen des freins et recommandent les pièces de qualité conçues pour le véhicule.

Liquides

Les niveaux corrects de liquide et les liquides approuvés protègent les systèmes et les composants du véhicule. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14* pour connaître les liquides GM homologués.

- Le niveau d'huile moteur et de liquide de lave-glace avant doit être vérifié à chaque appoint de carburant.
- Les lampes du groupe d'instruments de bord peuvent s'aligner pour indiquer un bas niveau de liquide exigeant un appoint.

Flexibles

Les flexibles transportent les liquides et doivent être régulièrement examinés pour vérifier l'absence de fissures et de fuites. En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut examiner les flexibles et conseiller un remplacement éventuel.

Éclairage

Le fonctionnement correct des phares, des feux arrière et des feux stop est important pour voir et être vu sur la route.

- Vérifier les phares dans les cas suivants : baisse de luminosité, absence d'éclairage, fissures et dommages. Les feux stop doivent être vérifiés périodiquement pour s'assurer qu'ils s'éclairent pendant le freinage.
- En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut vérifier les lampes et constater les problèmes éventuels.

Amortisseurs et jambes de force

Les amortisseurs et les jambes de force contribuent à une suspension souple.

- Des indices d'usure sont entre autres des vibrations du volant, un rebondissement ou une oscillation au freinage, un allongement de la distance d'arrêt et une usure inégale des pneus.
- Dans le cadre de l'inspection multipoint, les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner visuellement les amortisseurs et les jambes de force en recherchant des traces de fuite, de panne de joint et des dommages. Ils peuvent conseiller une intervention en cas de besoin.

Pneus

Les pneus doivent être gonflés, permutés et équilibrés correctement. Le maintien des pneus peut économiser l'argent, le carburant ainsi que réduire le risque de panne de pneu.

- Les indices de la nécessité de remplacement des pneus sont l'apparition de deux ou plusieurs indicateurs d'usure, le percement du caoutchouc, des fissures ou des coupures dans la bande de roulement ou les parois du pneu, un gonflement ou une séparation dans le pneu.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner et recommander les pneus adéquats. Votre concessionnaire peut également

équilibrer les roues et pneus pour un fonctionnement régulier du véhicule à toutes les vitesses. Votre concessionnaire vend et entretient les pneus de marque.

Entretien du véhicule

Pour contribuer à l'état neuf du véhicule, les produits d'entretien sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour l'information sur la manière de nettoyer et de protéger l'intérieur et l'extérieur du véhicule, se reporter à *Entretien intérieur à la page 10-107* et *Soins extérieurs à la page 10-102*.

Géométrie des roues

La géométrie des roues est essentielle pour une usure optimale des pneus et le rendement du véhicule.

- Les indices de défaut de géométrie sont un tirage, un comportement incorrect du véhicule ou une usure inhabituelle des pneus.
- Votre concessionnaire possède l'équipement requis pour corriger la géométrie des roues.

Pare-brise

La sécurité, l'aspect et la visibilité exigent de maintenir le pare-brise propre et transparent.

- Des rayures, des fissures et des éclats sont des signes de dommages.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner le pare-brise et recommander un remplacement correct éventuel.

Lames d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés et maintenus en état pour fournir une vision claire.

- Un fonctionnement incorrect d'essuie-glace à travers le pare-brise, des raclettes usées ou séparées sont des signes d'usure.
- Les techniciens formés du concessionnaire peuvent vérifier les balais d'essuie-glace et effectuer les remplacements nécessaires.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés

Usage	Liquide/lubrifiant
Huile moteur	Utiliser uniquement l'huile moteur homologuée à la spécification dexos1^{MD}, de la viscosité SAE correcte. ACDelco dexos1 Synthetic Blend est recommandé. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-8*.
Liquide de refroidissement	Mélange à 50/50 d'eau potable propre, et utiliser uniquement le liquide de refroidissement DEX-COOL. Voir la rubrique *Liquide de refroidissement à la page 10-15*.
Additif au carburant	Traitement PLUS du circuit d'alimentation en carburant (Pièce n° 88861013).
Système de freinage hydraulique	Liquide de frein hydraulique DOT 3 (N° de pièce GM 19299818, Canada 19299819).
Lave-glace de pare-brise	Liquide de lave-glace de pare-brise automobile répondant aux exigences de protection antigel régionales.
Système de direction assistée hydraulique	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON^{MD}-VI.
Boîte de vitesses automatique	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON^{MD}-VI.
Boîte de transfert (véhicules à transmission intégrale)	Liquide de boîte de transfert (N° de pièce GM 19256084, Canada 19256085).

Usage	Liquide/lubrifiant
Lubrification du châssis	Lubrifiant de châssis (N° de pièce GM 12377985, Canada 88901242) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2, catégorie LB ou GC-LB.
Barillets de serrure à clé, capot et charnières de portes	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).
Loquet de capot, loquet secondaire, pivots, ancrage de ressort, cliquet de déclenchement	Lubrifiant Lubriplate en aérosol (N° de pièce GM 89021668, Canada 89021674) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2, catégorie LB ou GC-LB.
Joint à rotule d'actionneur électrique du hayon	Lubrifiant à usage général (N° de pièce GM 89021668, Canada 89021674).
Conditionnement des bourrelets d'étanchéité	Lubrifiant pour bourrelet d'étanchéité (numéro de pièce GM É.-U. 3634770, Canada 10953518) ou graisse diélectrique aux silicones (numéro de pièce GM É.-U. 12345579, Canada 10953481).

Pièces de remplacement d'entretien

Les pièces de rechange indiquées ci-après par leur nom, numéro de référence ou spécification peuvent être obtenues auprès de votre concessionnaire.

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Filtre à air du moteur	20897358	A3147C
Filtre à huile du moteur	89017525	PF63
Cartouche de filtre à air de l'habitacle	13271191	CF176
Bougies	12622561	41-109
Lames d'essuie-glace		
Côté conducteur - 65,0 cm (25,6 po)	22870539	-
Côté passager – 42,5 cm (16,7 po)	22870540	-
Arrière – 30,0 cm (11,8 po)	20825882	-

Dossiers de maintenance

Une fois l'entretien prévu terminé, noter la date, le relevé du compteur kilométrique et indiquer qui a effectué l'entretien, et le type d'entretien dans les cases prévues à cet effet. Conserver tous les reçus d'entretien.

Date	Kilométrage	Entretien par	Cachet d'entretien	Services réalisés

✍ NOTES

Données techniques

Identification du véhicule
Numéro d'identification du véhicule (NIV) 12-1
Étiquette d'identification des pièces de rechange 12-2

Données sur le véhicule
Capacités et spécifications 12-3
Acheminement de la courroie d'entraînement 12-5

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Il s'agit de l'identificateur légal du véhicule. Il se trouve sur une plaque fixée dans le coin avant du tableau de bord, côté gauche. Il est visible à travers le pare-brise depuis l'extérieur de votre véhicule. Le NIV se trouve aussi sur les étiquettes de conformité du véhicule et d'identification des pièces de rechange, ainsi que sur votre titre et votre certificat d'immatriculation.

Identification moteur

Le huitième caractère du NIV est le code-moteur. Ce code sert à identifier le moteur du véhicule, ses caractéristiques et ses pièces de rechange. Se reporter à « Caractéristiques du moteur » sous *Capacités et spécifications à la page 12-3* pour le code-moteur du véhicule.

Étiquette d'identification des pièces de rechange

Cette étiquette apposée à l'intérieur du couvercle de la gestion de chargement arrière porte l'information suivante :

- Numéro d'identification (NIV) :
- La désignation du modèle.
- Des renseignements sur la peinture.
- Les options de production et les équipements spéciaux.

Ne pas retirer cette étiquette du véhicule.

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications

Application	Capacités	
	Unité métrique	Unités anglaises
Fluide frigorigène de climatiseur	Pour le volume de charge et le type de réfrigérant de la climatisation, se reporter à l'étiquette relative au réfrigérant située sous le capot. Consulter votre concessionnaire pour de plus amples renseignements.	
Système de refroidissement du moteur		
Moteur V6 de 3.6 L	12,8 L	13,5 pintes
Huile moteur avec filtre	5,7 L	6,0 pintes
Réservoir de carburant	79,5 L	21,0 gal
Liquide de boîte de transfert	0,65 L	0,69 pintes
Couple de serrage d'écrou de roue	190 N•m	140 lb pi
Les capacités indiquées sont approximatives. Lors de l'ajout de liquide, remplir jusqu'au niveau indiqué, selon les recommandations du présent manuel, puis revérifier le niveau du liquide.		

12-4 Données techniques

Caractéristiques du moteur

Moteur	Code NIV	Transmission	Écartement des électrodes
3.6 L V6 (LFX)	3	Automatique	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)

Acheminement de la courroie d'entraînement

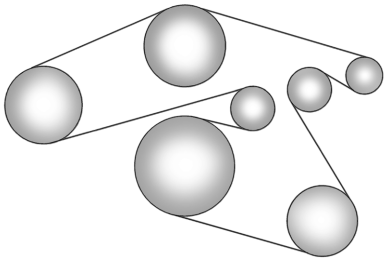

✍ NOTES

Information du client

Information du client
Procédure de satisfaction de la clientèle 13-2
Bureaux d'assistance à la clientèle 13-4
Assistance à la clientèle pour utilisateurs de téléphones à texte (ATS) 13-4
Centre de propriétaires en ligne 13-5
Programme de remboursement de mobilité GM 13-6
Assistance routière 13-6
Planification des rendez-vous 13-9
Programme de véhicule de courtoisie 13-9
Réparation des dégâts de collision 13-11
Renseignements sur la commande de guides de réparation 13-14

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité
Signalement des défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis 13-15
Signalement des défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement du Canada 13-16
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors 13-16

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée
Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée 13-17
Enregistreurs de données d'événement 13-17
OnStar[MD] 13-18
Système Infodivertissement 13-18
Identification de fréquence radio 13-18
Déclaration de radiofréquence 13-19

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle

Votre satisfaction et les privilèges que nous vous accordons sont d'une importance capitale pour votre concessionnaire et pour Cadillac. Normalement, tout cas ou question se rapportant à la vente et au fonctionnement du véhicule sera résolu par le service des ventes ou le service après-vente de votre concessionnaire. Toutefois, et en dépit des meilleures intentions de toutes les parties intéressées, il peut se produire des malentendus. Si vous avez un cas qui, selon vous, n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait, nous vous conseillons de prendre les mesures suivantes :

Première étape: Discuter de vos problèmes avec un membre de la direction du concessionnaire. Normalement, les problèmes peuvent être résolus rapidement à ce niveau. Si le problème a déjà été présenté au chef du service des ventes, au chef du service après-vente ou au chef du service des pièces et accessoires, communiquer avec le propriétaire ou le directeur général de votre concessionnaire.

Deuxième étape: Si, après avoir consulté un membre de la direction du concessionnaire, votre cas ne peut être résolu par votre concessionnaire sans aide extérieure, appeler le Centre d'assistance clientèle Cadillac aux États-Unis, au 1-800-458-8006. Au Canada, contacter le centre d'assistance à la clientèle de Cadillac du Canada au 1-888-446-2000 (en anglais).

Nous vous recommandons d'utiliser le numéro sans frais pour obtenir rapidement de l'aide. Soyez prêt à fournir les renseignements suivants au conseiller du Centre d'assistance à la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV). Vous trouverez ce numéro sur le certificat de propriété du véhicule ou le titre, ou sur la plaquette fixée au coin supérieur gauche du tableau de bord et visible à travers le pare-brise.
- Nom et adresse du concessionnaire
- La date de livraison du véhicule et le kilométrage actuel au compteur.

Lorsque vous contactez Cadillac, se rappeler que le problème sera probablement résolu dans les établissements d'un concessionnaire. C'est pourquoi nous vous suggérons d'effectuer d'abord la première étape.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires américains: General Motors et votre concessionnaire s'engagent à tout mettre en œuvre pour que vous soyez entièrement satisfait de votre véhicule neuf. Toutefois, si vous deviez rester insatisfait après avoir suivi les procédures décrites aux étapes 1 et 2, vous pouvez vous inscrire au programme Better Business Bureau (BBB) Auto Line[MD] (ligne auto du bureau d'éthique commerciale) pour faire appliquer vos droits.

Le BBB Auto Line Program est une initiative hors tribunaux administrée par le conseil de Better Business Bureau (Bureau d'éthique commerciale) pour l'arbitrage de litiges relatifs aux réparations automobiles ou à l'interprétation de la garantie limitée d'un nouveau véhicule. Même s'il y a lieu de recourir à cette solution d'arbitrage sans formalisme avant d'entreprendre une action éventuelle devant les tribunaux, ce programme n'impose aucun frais et la cause est généralement entendue dans un délai d'environ 40 jours. Si le demandeur n'est pas d'accord avec la décision ayant été prise dans le cas en question, cette décision peut être rejetée et toute autre action disponible peut être entreprise.

Il est possible de communiquer avec le BBB Auto Line Program par le biais de la ligne téléphonique sans frais ou en écrivant à l'adresse suivante :

BBB Auto Line Program
Council of Better Business Bureau, Inc.
4200 Wilson Boulevard
Suite 800
Arlington, VA 22203-1838

Téléphone : 1-800-955-5100
www.dr.bbb.org/goauto

Ce programme est disponible aux résidents des 50 États et du district de Columbia. L'admissibilité à ce programme dépend de l'année de fabrication du véhicule, de son kilométrage et plus de divers autres facteurs. La General Motors se réserve le droit de modifier les limitations d'admissibilité et/ou d'interrompre sa participation à ce programme.

TROISIÈME ÉTAPE - Propriétaires canadiens : si vous estimez que vos questions ne reçoivent pas la réponse que vous attendez après avoir suivi la procédure décrite aux étapes 1 et 2, General Motors du Canada Limitée tient à vous signaler qu'elle adhère à un programme de médiation/d'arbitrage gratuit. Ce programme permet l'arbitrage des différends avec les propriétaires, au sujet de réclamations concernant des problèmes de fabrication et d'assemblage. Il consiste en l'examen des faits par un arbitre tiers et impartial, et peut inclure une audience informelle devant cet arbitre. Ce programme est conçu de façon à ce que l'ensemble du processus de règlement du litige, depuis le moment où vous déposez une réclamation jusqu'à la décision finale, ne dépasse pas environ

70 jours. Nous pensons que notre programme impartial offre des avantages par rapport aux tribunaux de la plupart des juridictions car il est informel, rapide et sans frais.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité au Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles au Canada (PAVAC), composer gratuitement le 1-800-207-0685 ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle de General Motors au 1-888-446-2000 (anglais) ou au 1-800-263-7854 (français), ou écrire au :

Programme de médiation et d'arbitrage
c/o Centre d'assistance à la clientèle
General Motors du Canada Limitée
Code postal : CA1–163–005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

La demande devra être accompagnée du numéro d'identification du véhicule (NIV).

Bureaux d'assistance à la clientèle

Cadillac encourage les clients à composer le numéro gratuit pour obtenir de l'aide. Toutefois, si le client désire écrire ou envoyer un courriel à Cadillac, se reporter aux adresses suivantes :

États-Unis et Porto Rico

Centre d'assistance à la clientèle Cadillac
Cadillac Motor Car Division
P.O. Box 33169
Detroit, MI 48232-5169
www.Cadillac.com

1-800-458-8006
1-800-833-2622 (dans le cas des téléscripteurs)
Assistance routière :
1-800-224-1400

Aux Îles Vierges américaines :

1-800-496-9994

Canada

General Motors du Canada Limitée
Centre d'assistance à la clientèle Cadillac du Canada, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7
www.gm.ca

1-888-446-2000 (anglais)
1-800-263-7854 (français)
Assistance routière :
1-800-882-1112

Outre-mer

Communiquer avec les établissements locaux de la General Motors.

Assistance à la clientèle pour utilisateurs de téléphones à texte (ATS)

Le centre d'assistance à la clientèle Cadillac possède des téléimprimeurs permettant aux clients qui souffrent de surdité, qui sont malentendants ou qui ont des

troubles de parole et de langage et qui disposent de tels appareils de communiquer avec nous. Pour nous contacter à l'aide d'un téléimprimeur, composer le : 1-800-833-2622. Les utilisateurs de téléimprimeurs au Canada peuvent composer le 1-800-263-3830.

Centre de propriétaires en ligne

Expérience du propriétaire en ligne (États-Unis) my.cadillac.com

L'expérience du propriétaire en ligne de Cadillac est une ressource à guichet unique qui permet d'établir une relation avec Cadillac et de conserver des renseignements importants sur le véhicule à un seul endroit.

Avantages des membres

(Information sur le véhicule): Télécharger des guides de l'automobiliste et visionner des vidéos Comment faire sur les véhicules.

(Information sur l'entretien): Consulter des programmes d'entretien, des alertes requises et des informations de diagnostic du véhicule embarqué OnStar et prendre des rendez-vous d'entretien.

(Historique d'entretien): Consulter les dossiers d'entretien imprimables consignés par le concessionnaire et des dossiers d'entretien auto-enregistrés.

(Informations sur le concessionnaire favori): Sélectionner un concessionnaire favori et trouver l'emplacement du concessionnaire, la carte, les numéros de téléphone et les heures d'ouverture.

(Informations sur le suivi de la garantie): Effectuer le suivi de l'information de garantie du véhicule.

(Information de rappel): Consulter les rappels en cours ou rechercher par numéro d'identification du véhicule (NIV). Se reporter à *Numéro d'identification du véhicule (NIV) à la page 12-1*.

(Autre information sur le compte): Consulter des informations sur le compte de la carte GM, de la radio satellite SiriusXM et OnStar.

(Soutien en ligne direct): Clavarder en ligne avec des conseillers.

Visiter my.cadillac.com pour enregistrer votre véhicule.

Centre des propriétaires Cadillac (Canada) cadillacowner.ca

Visiter le centre des propriétaires Cadillac :

- Clavarder en ligne avec des conseillers.
- Trouver des ressources pour le propriétaire, comme la fin de location, le financement et l'information sur la garantie.
- Récupérer ses articles, jeux, conseils et galeries multimédias préférés dans les sections Articles et Entretien des véhicules.
- Télécharger les manuels du propriétaire.
- Trouver les services de maintenance recommandés par Cadillac.

Programme de remboursement de mobilité GM

GM MOBILITY

Ce programme est disponible pour les candidats qualifiés pour le remboursement du coût d'équipement adaptatif après-vente admissible nécessaire pour le véhicule, tel que des commandes manuelles ou un élévateur pour chaise roulante/scooter pour le véhicule.

Pour plus d'informations sur l'offre limitée, visiter le site Internet www.gmmobility.com ou appeler le centre d'assistance pour la mobilité GM au numéro 1-800-323-9935. Les utilisateurs de téléphone à texte (TTY) peuvent appeler le numéro 1-800-833-9935.

General Motors du Canada dispose également d'un programme de locomotion. Pour plus de détails, consulter www.gm.ca ou appeler le 1-800-GM-DRIVE (1-800-463-7483). Les usagers de télécommunications pour malentendants (TTY) peuvent composer le 1-800-263-3830.

Assistance routière

Aux États-Unis, appeler le 1-800-224-1400.

Au Canada, appeler le 1-800-882-1112.

Utilisateurs de téléimprimeur (TTY) (États-Unis uniquement) : 1-888-889-2438.

Le service est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Appel en vue d'une intervention

Lors de l'appel aux services routiers, avoir les informations suivantes à portée de main :

- Nom, adresse du domicile, et numéro de téléphone du domicile.
- Numéro de téléphone de l'emplacement d'où est effectué l'appel.
- Emplacement du véhicule.
- Modèle, année, couleur et numéro d'immatriculation du véhicule.
- Kilométrage, Numéro d'identification du véhicule (VIN), et date de livraison du véhicule.
- Description du problème.

Couverture

Les services sont fournis jusqu'à 6 ans/110 000 km (70 000 mi), selon la première éventualité.

Aux États-Unis, toute personne conduisant le véhicule est couverte. Au Canada, une personne conduisant le véhicule sans la permission du propriétaire n'est pas couverte.

L'assistance routière ne fait pas partie de la garantie limitée de véhicule neuf. Cadillac et la General Motors du Canada Limitée se réservent le droit de modifier ou d'annuler le programme d'assistance routière à tout moment sans préavis.

Cadillac et General Motors du Canada Limitée se réservent le droit de limiter leurs services ou paiement à un propriétaire ou conducteur lorsqu'ils décident que des demandes sont émises trop souvent ou que le même type de demande est émis à plusieurs reprises.

Privilèges du propriétaire Cadillac[MC]

- **Approvisionnement de secours en carburant :** Approvisionnement en quantité suffisante de carburant pour atteindre la station-service la plus proche.
- **Service de déverrouillage :** ce service permet de déverrouiller le véhicule si vous êtes bloqué à l'extérieur. Un déverrouillage à distance est possible si vous avez un abonnement OnStar. Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit s'identifier avant que ce service ne soit exécuté.
- **Remorquage de secours sur route ouverte ou autoroute :** remorquage jusqu'au concessionnaire Cadillac le plus proche pour un service sous garantie ou en cas d'accident à la suite duquel le véhicule ne peut être conduit. Une assistance est également fournie

lorsque le véhicule est ensablé ou enlisé dans la boue ou la neige.

- **Changement de pneu crevé :** remplacement d'un pneu crevé par un pneu de secours. Celui-ci, si le véhicule en comporte un, doit être en bon état et correctement gonflé. Il vous incombe de réparer ou de remplacer le pneu s'il n'est pas couvert par la garantie.
- **Démarrage avec batterie auxiliaire :** démarrage avec batterie auxiliaire en cas de batterie déchargée.
- **Couverture et services en cas d'interruption de voyage :** si votre voyage est interrompu à cause d'une défaillance couverte par la garantie, les dépenses engagées au cours de la période de garantie Powertrain de 6 ans/ 110 000 km (70 000 mi) peuvent être remboursées. Les frais d'hôtel, de repas et de location de voiture sont pris en compte.

Service de dépannage routier par un technicien Cadillac (États-Unis uniquement)

Le Service de dépannage routier exceptionnel de Cadillac est bien plus qu'un simple club automobile ou qu'un simple service de remorquage. Il offre à chaque propriétaire américain de Cadillac la possibilité de communiquer avec un conseiller Cadillac et, lorsque c'est possible, un technicien expérimenté d'un concessionnaire Cadillac, qui peut effectuer des réparations sur place.

Un technicien se déplacera jusqu'à vous si vous vous trouvez dans un rayon de 30 milles d'un concessionnaire Cadillac participant. Si vous êtes situé au-delà de ce rayon, nous ferons en sorte que votre voiture soit remorquée jusqu'au concessionnaire Cadillac le plus proche. Chaque technicien de Cadillac se déplace dans un véhicule spécialement équipé, qui comporte les pièces et les outils nécessaires pour effectuer la plupart des réparations sur la route.

Services non compris dans les services de dépannage routier

- Remorquage pour mise en fourrière à la suite d'une infraction.
- Amendes légales.
- Montage, démontage ou changement de pneus d'hiver, de chaînes ou d'autres dispositifs d'amélioration de la traction.
- Remorquage ou services pour des véhicules utilisés hors d'une route ouverte ou d'une autoroute.

Services spécifiques aux véhicules achetés au Canada

- **Approvisionnement en carburant :** le remboursement se monte à environ 5 $CAN. La livraison de carburant diesel peut être restreinte. Pour des

raisons de sécurité, le propane et autres carburants alternatifs ne sont pas fournis par ce service.

- **Service de déverrouillage :** l'immatriculation du véhicule est requise.
- **Couverture et services en cas d'interruption de voyage :** pré-autorisation, reçus détaillés d'origine et copie des bons de réparation. Lorsque l'autorisation est reçue, le conseiller de l'assistance routière vous contactera pour fixer un rendez-vous et vous expliquer comment recevoir le paiement.
- **Service alternatif :** si une assistance ne peut être immédiatement fournie, le conseiller de l'assistance routière peut vous donner la permission de contacter un service d'assistance routière local. Vous recevrez un montant de maximum 100 $CAN, après envoi du reçu original à l'assistance routière. Les pannes mécaniques sont couvertes ; toutefois, tous les frais relatifs aux pièces et à la main-d'œuvre non couvertes par la garantie incomberont au propriétaire.

Planification des rendez-vous

Lorsqu'une réparation doit être réalisée au titre de la garantie, il est recommandé de contacter votre concessionnaire pour fixer un rendez-vous. En fixant un rendez-vous pour l'entretien et en avisant le concessionnaire de vos besoins de transport, il peut vous aider à minimiser les inconvénients.

Si un rendez-vous ne peut être fixé immédiatement avec le service d'entretien, continuer à conduire le véhicule jusqu'à ce que le rendez-vous soit fixé, sauf bien sûr, s'il s'agit d'un problème mettant en jeu la sécurité. Si c'est le cas, veuillez communiquer avec votre concessionnaire pour lui faire part du problème et lui demander la procédure à suivre.

Si votre concessionnaire vous demande de laisser le véhicule au garage pour réparation, nous vous conseillons fortement de lui laisser le véhicule le plus tôt possible au cours du jour ouvrable afin que les réparations puissent être effectuées le même jour.

Programme de véhicule de courtoisie

Pour rendre votre expérience de propriétaire plus agréable, nos concessionnaires participants et nous-mêmes sommes fiers de vous offrir le transport de courtoisie : un programme d'assistance destiné aux véhicules bénéficiant de la garantie Pare-chocs à pare-chocs (période de couverture de la garantie de base au Canada) et de la garantie étendue couvrant le

groupe motopropulseur et/ou les garanties hybrides spécifiques aux États-Unis et au Canada.

Plusieurs options de transport de courtoisie sont disponibles afin de vous aider à minimiser les inconvénients en cas de nécessité de procéder à des réparations sous garantie.

Le véhicule de courtoisie ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. Un livret séparé, intitulé « Limited Warranty and Owner Assistance Information » (Renseignements sur la garantie limitée et l'assistance au propriétaire), fourni avec tout véhicule neuf, donne des renseignements détaillés sur la garantie.

Options de transport

L'entretien du véhicule au titre de la garantie peut généralement être accompli pendant que vous attendiez. Toutefois, si vous ne pouvez pas attendre, GM peut aider à minimiser les désagréments en proposant plusieurs options de transport. Selon les circonstances, votre concessionnaire peut offrir l'une des possibilités suivantes :

Service de navette

Le service de navette constitue le moyen de transport de courtoisie privilégié. Les concessionnaires peuvent mettre à votre disposition un service de navette pour vous amener à votre destination en perturbant au minimum vos horaires. Ce service inclut un service de navette aller ou aller-retour, dans la mesure où les horaires et la distance sont raisonnables pour votre concessionnaire.

Remboursement des frais de transport en commun ou de carburant

Si le véhicule nécessite des réparations sous garantie l'immobilisant au garage jusqu'au lendemain et que les transports publics sont utilisés à la place du service de navette de votre concessionnaire, les dépenses doivent être attestées par des reçus et ne peuvent dépasser le montant maximum alloué par GM pour un service de navette. Par ailleurs, pour les clients des États-Unis qui s'arrangeraient pour voir leur transport assuré par un ami ou un parent, un remboursement limité correspondant aux frais de carburant peut être obtenu. Les demandes de remboursement doivent refléter les coûts réels et être accompagnées de l'original des reçus. Consulter votre concessionnaire pour les informations relatives aux montants alloués pour le remboursement des frais de carburant ou de transport.

Voiture-clientèle ou de location

Votre concessionnaire peut vous proposer un véhicule de location de courtoisie ou vous rembourser les frais que vous devez engager pour louer un véhicule si le vôtre doit rester au garage jusqu'au lendemain pour une réparation sous garantie. Le remboursement de la location est limité et vous devez fournir l'original des reçus. Vous devez remplir et signer un contrat de location et vous conformer aux exigences états/provinces et locales ainsi qu'à celles de l'établissement des voitures de location. Ces exigences varient et peuvent inclure un âge minimal, une couverture d'assurance, une carte de crédit, etc. Vous devez assumer les frais d'utilisation de carburant et pouvez également être tenu de payer les taxes, les prélèvements, les frais d'usage, de kilométrage ou d'utilisation excessifs de la voiture de location après la fin des réparations.

Il peut ne pas être possible de fournir un véhicule de prêt semblable au véhicule en réparation.

Information concernant les programmes additionnels

Certaines options du programme, telles que le service de navette, peuvent ne pas être disponibles auprès de certains concessionnaires. Contacter votre concessionnaire pour obtenir des renseignements particuliers sur les choix offerts. Toutes les dispositions du transport de dépannage sont gérées par le personnel approprié du concessionnaire.

General Motors se réserve le droit de modifier, changer ou interrompre unilatéralement la mise à disposition d'un véhicule de courtoisie à n'importe quel moment et à sa seule discrétion afin de résoudre toutes les questions d'éligibilité de revendication relative aux termes et conditions décrites dans ce document.

Réparation des dégâts de collision

Si le véhicule est impliqué dans une collision et s'il est endommagé, le faire réparer par un technicien qualifié qui utilisera les équipements appropriés et des pièces de rechange de qualité. Des réparations mal effectuées diminueront la valeur du véhicule lors de sa revente et les performances de sécurité pourraient être compromises en cas de collisions ultérieures.

Pièces de collision

Les pièces de collision GM d'origine sont des pièces neuves conçues avec les mêmes matériaux et méthodes de fabrication que pour la réalisation du véhicule. Les pièces de collision GM d'origine constituent votre meilleur choix pour garantir la préservation de l'apparence, de la durabilité et de la sécurité du véhicule. L'utilisation de pièces GM

d'origine peut vous permettre de conserver votre garantie limitée sur les véhicules neufs GM.

Les pièces d'équipement d'origine recyclées peuvent également être utilisées pendant la réparation. Ces pièces sont habituellement retirées des véhicules complètement détruits dans des accidents antérieurs. Dans la plupart des cas, les pièces recyclées proviennent de sections non endommagées du véhicule. Une pièce GM provenant d'un équipement d'origine recyclé peut constituer un choix acceptable pour préserver l'apparence et les performances de sécurité d'origine du véhicule. Cependant, on ne connaît pas l'historique de ces pièces. De telles pièces ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance y afférent n'est pas couverte pas cette garantie.

Les pièces de collision du marché secondaire sont également disponibles. Elles sont fabriquées par des sociétés autres que GM et peuvent ne pas avoir été testées pour le véhicule. Par conséquent, ces pièces risquent de ne pas convenir, de présenter des problèmes de corrosion ou de durabilité prématurément et de ne pas se comporter correctement lors de collisions ultérieures. Les pièces du marché secondaire ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance du véhicule liée à de telles pièces n'est pas couverte par cette garantie.

Entreprise de réparation

GM vous recommande également de choisir une entreprise de réparation qui réponde à vos besoins en cas de nécessité de procéder à des réparations suite à une collision. Il est possible que votre concessionnaire dispose d'un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et d'équipements ultramodernes ou bien qu'il soit en mesure de vous recommander un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et un équipement comparable.

Assurance du véhicule

Protéger l'investissement que vous avez réalisé lors de l'acquisition d'un véhicule GM en souscrivant à une couverture d'assurance complète contre les collisions. Il existe des différences importantes quant à la qualité de la couverture décrite dans les contrats d'assurance. De nombreuses compagnies d'assurance proposent une protection réduite du véhicule GM en limitant les indemnisations pour les réparations grâce à l'utilisation de pièces de collision du marché secondaire. Certaines compagnies d'assurance ne précisent pas que des pièces de collision du marché secondaire seront utilisées. Lors de la souscription à une assurance, nous vous recommandons de vous assurer que le véhicule sera réparé

à l'aide de pièces de collision d'équipement d'origine GM. Si votre compagnie d'assurance actuelle ne vous permet pas de bénéficier d'une telle couverture, envisager de vous tourner vers une autre compagnie d'assurance.

Si le véhicule est loué, la société de location peut vous demander de souscrire une assurance couvrant les frais de réparations à l'aide de pièces d'origine d'un équipementier GM ou de pièces de rechange du constructeur d'origine. Lire attentivement votre contrat de location car vous risquez de vous voir facturer des réparations de mauvaise qualité à la fin de votre location.

En cas d'accident

Si l'un des passagers est blessé, appeler les services d'urgence pour obtenir de l'aide. Ne pas quitter les lieux de l'accident avant que tous les problèmes soient réglés. Déplacer le véhicule uniquement si sa position vous met en danger ou bien si un agent de police vous demande de le faire.

Ne donner que les informations nécessaires à la police et aux autres parties impliquées dans l'accident.

Pour un remorquage d'urgence, se reporter à *Assistance routière à la page 13-6*.

Se procurer les informations suivantes :

- Nom adresse et numéro de téléphone du conducteur.
- Numéro de permis de conduire du conducteur.
- Nom adresse et numéro de téléphone du propriétaire
- Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule.
- Marque, modèle et année modèle du véhicule.
- Numéro d'identification du véhicule (NIV).
- Compagnie d'assurance et numéro de la police.
- Description générale des dommages de l'autre véhicule.

Sélectionner un atelier de réparation fiable utilisant des pièces de remplacement de qualité. Se reporter à « Pièces de collision » plus haut dans cette section.

Si le sac gonflable s'est déployé, se reporter à *Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable ? à la page 3-29*.

Gestion du processus de réparation des dommages causés au véhicule

Dans l'éventualité où le véhicule nécessite des réparations, GM vous recommande de vous impliquer activement dans celles-ci. Si vous avez déjà opté pour une entreprise de réparation, y amener le véhicule ou le faire remorquer. Préciser à l'entreprise d'utiliser uniquement des pièces de collision d'origine, que ce soient des pièces GM

d'origine ou des pièces GM d'origine recyclées. Ne pas oublier que les pièces recyclées ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule GM.

L'assurance paye la facture des réparations mais vous devez vivre avec les réparations. En fonction des limites de votre police, votre compagnie d'assurance peut évaluer les réparations sur la base de pièces du marché secondaire. En discuter avec votre professionnel des réparations et insister pour obtenir des pièces GM d'origine. Ne pas oublier que si le véhicule est en location, vous risquez d'être obligé de faire réparer le véhicule à l'aide de pièces GM d'origine, même si votre assurance ne vous rembourse pas l'ensemble des frais.

Si une compagnie d'assurance tierce paye les réparations, vous n'êtes pas obligé d'accepter une évaluation des réparations en fonction des limites de réparation fixées par la politique de collision de cette compagnie d'assurance, car vous n'avez aucune limite contractuelle avec cette société. Dans ce cas, vous pouvez avoir le contrôle des réparations et le choix des pièces dans la mesure où leur coût reste dans des limites raisonnables.

Renseignements sur la commande de guides de réparation

Manuels de réparation

Les manuels de réparation comprennent l'information de diagnostic et d'entretien de moteurs, boîtes de vitesses, essieu, suspension, freins, système électrique, direction, carrosserie, etc.

Bulletins techniques

Les bulletins techniques fournissent l'information d'entretien technique supplémentaire permettant d'effectuer l'entretien des voitures et camions General Motors. Chaque bulletin comprend les directives pour aider à diagnostiquer et à faire l'entretien du véhicule.

Information du propriétaire

Les publications pour le propriétaire sont écrites spécifiquement pour lui et visent à fournir de l'information fondamentale sur le fonctionnement du véhicule. Le guide du propriétaire comprend un programme d'entretien pour tous les modèles.

Portefeuille, guide du propriétaire et manuel de garantie.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL : 35,00 $ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Sans Portefeuille : guide du propriétaire seulement.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL : 25,00 $ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Modèles courants et antérieurs

Les bulletins techniques et les manuels de réparation sont disponibles pour les véhicules GM courants et antérieurs.

COMMANDER SANS FRAIS : 1-800-551-4123 du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, heure normale de l'Est

Pour les commandes par cartes de crédit seulement (VISA-MasterCard-Discover), visiter le site de Helm, Inc. à l'adresse : www.helminc.com.

Ou écrire à :

Helm, Incorporated
À l'attention de : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Prix susceptible d'être modifié sans préavis et sans obligation. Accorder assez de temps pour la livraison.

Tous les prix indiqués sont exprimés en devise américaine. Établir les chèques en devise américaine.

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité

Signalement des défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis

Si vous estimez que le véhicule présente une défectuosité qui pourrait entraîner un accident, des blessures ou la mort, vous devrez immédiatement en informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'avertir General Motors.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes de ce genre, elle peut faire une enquête, et, si elle

découvre qu'un groupe de véhicules présente une défectuosité posant un problème de sécurité, elle peut exiger une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut s'occuper des problèmes individuels entre vous-même, le concessionnaire ou General Motors.

Pour contacter la NHTSA, vous pouvez appeler l'assistance de sécurité des véhicules gratuitement au 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153) ; aller à : *http://www.safercar.gov ;* ou écrire à :

Administrator, NHTSA
1200 New Jersey Avenue, S.E.
Washington, D.C. 20590

D'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site *http ://www.safercar.gov*.

Signalement des défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement du Canada

Si vous vivez au Canada et si vous pensez qu'une défectuosité compromet la sécurité du véhicule, vous devez avertir Transport Canada immédiatement ainsi que General Motors of Canada Limited. Appeler Transport Canada au 1-800-333-0510 ou envoyer un courriel à l'adresse :

Transport Canada
Road Safety Branch
80, rue Noel
Gatineau, Québec J8Z 0A1

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors

En plus d'avertir la NHTSA (ou Transports Canada) d'une telle situation, signaler également à General Motors.

Appeler le 1-800-458-8006 ou écrire à :

Centre d'assistance à la clientèle Cadillac
Cadillac Motor Car Division
P.O. Box 33169
Detroit, MI 48232-5169

Au Canada, appeler le 1-888-446-2000 ou écrire à :

Centre d'assistance à la clientèle Cadillac du Canada, code postal : CA1-163-005
General Motors du Canada Limitée
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Le véhicule est doté d'un certain nombre d'ordinateurs qui enregistrent des informations relatives aux performances du véhicule et à la manière dont il est conduit. Par exemple, le véhicule utilise des modules qui surveillent les performances du moteur et de la boîte de vitesses, les conditions de déploiement d'un sac gonflable et commandent le déploiement de ces sacs gonflables en cas d'accident et, selon l'équipement, qui empêchent le blocage des freins pour aider le conducteur à contrôler le véhicule. Ces modules peuvent mémoriser des données qui aideront le technicien de la concession à intervenir sur le véhicule. Certains modules peuvent également mémoriser des données sur la manière dont le véhicule est utilisé, comme par exemple la consommation ou la vitesse moyenne. Ces modules peuvent retenir des préférences personnelles telles que les présélections de radio, les positions de siège et les réglages de température.

Enregistreurs de données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données événementielles EDR. L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, telles qu'un déploiement de sac gonflable ou de heurt d'un obstacle routier, des données qui contribueront à la compréhension du fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées aux systèmes dynamiques et de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement inférieure ou égale à 30 secondes. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- Fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule ;
- Bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers ;
- Degré d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein ; et,
- Vitesse du véhicule

Ces données peuvent faciliter la compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures se produisent.
REMARQUE : les données EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de circulation et aucune donnée personnelle (p.ex. nom, sexe, âge, emplacement de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres

parties, telles que les représentants de l'ordre, peuvent combiner les données EDR aux données d'identification personnelles acquises invariablement lors d'investigations relatives à un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est requis et un accès au véhicule et à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les autorités policières, peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

GM n'aura pas accès à ces données ni ne les partagera avec d'autres, sauf : avec le consentement du propriétaire du véhicule ou, si le véhicule est loué, avec le consentement du locataire ; en réponse à une demande officielle de la police ou d'une instance gouvernementale similaire ; dans le cadre de la défense d'une poursuite contre GM, dans le processus de libre détermination ; ou, comme l'exige la loi. Les données récoltées ou reçues par GM peuvent également être utilisées pour les besoins de la recherche GM ou être rendues disponibles à d'autres pour des motifs de recherche, lorsque leur nécessité est avérée et que les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire spécifique.

OnStar[MD]

Si le véhicule est doté du système OnStar[MD] et en cas d'abonnement actif, des données supplémentaires peuvent être collectées via le système OnStar. Celles-ci incluent des informations relatives au fonctionnement du véhicule ; aux collisions impliquant le véhicule ; à l'utilisation du véhicule et de ses dispositifs ; et, dans certains cas, à l'emplacement et à la vitesse GPS approximative du véhicule. Se reporter aux Termes et conditions et à la Déclaration de confidentialité OnStar figurant sur le site web OnStar.

Système Infodivertissement

Si le véhicule est équipé d'un système de navigation intégré au système d'infodivertissement, l'utilisation de ce système peut entraîner une mémorisation de destinations, d'adresses, de numéros de téléphone et d'autres informations de trajet. Se reporter au manuel d'infodivertissement pour les informations sur les données mémorisées et les instructions d'effacement.

Identification de fréquence radio

La technologie RFID est utilisée dans certains véhicules pour des fonctions telles que la surveillance de la pression des pneus et la sécurité du système d'allumage, ainsi que dans les connexions de dispositifs pratiques tels que les télécommandes RKE de verrouillage/déverrouillage de portes et de démarrage à distance et les

ouvre-porte de garage. La technologie RFID des véhicules GM n'utilise ni n'enregistre de données personnelles et n'est pas reliée à d'autres systèmes GM contenant des informations personnelles.

Déclaration de radiofréquence

Ce véhicule est équipé de systèmes à fréquence radio conformes à la Partie 15 des règlements de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 d'Industrie Canada.

Leur fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne peut causer d'interférence dangereuse.
2. L'appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à l'un de ces systèmes effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

✍ NOTES

OnStar

Aperçu OnStar
Aperçu OnStar 14-1

Services OnStar
Emergency (urgences) 14-2
Sécurité 14-2
Navigation 14-2
Connexions 14-4
Diagnostics 14-5

Information complémentaire au sujet d'OnStar
Informations supplémentaires au sujet d'OnStar 14-5

Aperçu OnStar

Ce véhicule peut être équipé en option d'un système embarqué complet qui peut se connecter à un conseiller vivant pour des services d'urgence, de sécurité, de navigation, de connexion et de diagnostic.

La lampe indicatrice de statut du système OnStar se trouve à côté des boutons OnStar. Si la lampe indicatrice de statut est :

- Vert fixe : le système est prêt.
- Vert clignotant : en cas d'appel.
- Rouge : indique un problème.

Appuyer sur On ou appeler le 1-888-4-ONSTAR (1-888-466-7827) pour parler à un conseiller.

Appuyer sur pour :

- Lancer un appel, terminer un appel ou répondre à un appel entrant.
- Lancer des commandes vocales d'appel mains libres OnStar.
- Lancer des commandes vocales de navigation virage après virage OnStar. Exige le plan disponible de service des directions et connexions.

Appuyer sur On pour se connecter à un conseiller en direct pour :

- Vérifier l'information de compte ou mettre à jour l'information de contact.
- Donner des directions de conduite. Exige le plan de service disponible de directions et de connexions.
- Recevoir des diagnostics à la demande pour une vérification des systèmes principaux du véhicule.

- Recevoir une assistance routière.

Appuyer sur le bouton d'urgence OnStar pour obtenir une connexion prioritaire à un conseiller d'urgence disponible 24h/24 et 7j/7 pour :

- Obtenir de l'aide en cas d'urgence.
- Être un bon samaritain ou répondre à une alerte de teinte ORANGE.
- Obtenir de l'aide en cas de météo sévère ou d'autres problèmes et pour connaître les itinéraires d'évacuation.

Services OnStar

Emergency (urgences)

Avec une réaction automatique en cas de collision, le système intégré peut se connecter automatiquement à une aide dans la plupart des collisions même si vous ne pouvez pas demander d'aide.

Appuyer sur pour vous connecter à un conseiller en cas d'urgence. La technologie du système de positionnement global (GPS) est utilisée pour identifier l'emplacement du véhicule et peut fournir une information essentielle au personnel en cas d'urgence. Le conseiller est également formé pour offrir une assistance essentielle dans les situations d'urgence.

Sécurité

OnStar fournit des services tels qu'une assistance au sujet des véhicules volés, un blocage d'allumage à distance et une assistance routière (option), si le véhicule bénéficie de ces services. OnStar peut déverrouiller les portes du véhicule à distance, en cas de serrures automatiques de porte et peut aider la police à localiser le véhicule s'il est volé.

Navigation

La navigation OnStar exige un plan de service de directions et de connexions.

Appuyer sur pour recevoir des directions ou les faire envoyer à l'écran de navigation du véhicule, s'il en est équipé. Des destinations peuvent également être envoyées au véhicule à partir de MapQuest.com. La base de données cartographiques OnStar est mise à jour en permanence. Pour connaître la couverture cartographique, consulter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Navigation pas-à-pas

1. Appuyer sur pour se connecter à un conseiller en direct.
2. Demande de directions
3. Les directions sont téléchargées vers le véhicule.
4. Suivre les commandes vocales.

Utilisation des commandes vocales pendant un itinéraire planifié

Cancel Route (annuler itinéraire)

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar prêt », puis émet une tonalité. Dire « Annuler l'itinéraire ». Le système répond : « Souhaitez-vous annuler les directions ? ».
2. Dire « Oui ». Le système répond : « OK, demande complétée, merci, au revoir ».

Aperçu itinéraire

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Itinéraire prévu ». Le système réagit avec les trois manœuvres suivantes.

Repeat (Répétition)

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Répéter ». Le système réagit avec la dernière direction donnée puis répond « OnStar est prêt » , suivi d'une tonalité.

Obtenir la destination.

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt » , suivi d'une tonalité.
2. Dire « Dire la Destination ». Le système répond en indiquant l'adresse et la distance vers la destination, puis ajoute « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.

Autres services de navigation disponibles à partir d'OnStar

OnStar eNav: Permet aux abonnés d'envoyer des destinations depuis MapQuest.com à leur système de navigation pas-à-pas ou à base d'écran. Une fois disponibles, les directions sont téléchargées vers le véhicule.

Téléchargement de destination: Appuyer sur , puis demander au conseiller de télécharger les directions au système de navigation du véhicule. À l'issue de l'appel, appuyer sur le bouton « Go » (commencer) de l'écran de navigation pour lancer les directions de conduite.

Si les directions sont téléchargées dans le système de navigation, l'itinéraire peut être supprimé uniquement à travers le système de navigation.

Les destinations peuvent également être téléchargées à la volée. Pour l'information au sujet d'eNav, le

téléchargement de destination et la couverture cartographique, visiter le site www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Connexions

L'appel mains libres OnStar permet de lancer et de recevoir des appels depuis le véhicule. Le téléphone peut également être commandé à partir d'une application mobile OnStar RemoteLink[MD]. Pour connaître la couverture cartographique, visiter le site www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Application mobile OnStar

Télécharger l'application mobile OnStar RemoteLink pour sélectionner Apple[MD], Android[MC] et BlackBerry[MD] pour vérifier le niveau de carburant du véhicule, la durée de vie de l'huile ou la pression des pneus. Pour démarrer le véhicule (selon l'équipement) ou le déverrouiller, ou pour se connecter à un conseiller OnStar. Pour des renseignements sur l'application OnStar RemoteLink et la compatibilité, consulter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Appel mains libres

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt ».
2. Dire « Appeler ». Le système répond : « Veuillez indiquer le nom ou le numéro de l'interlocuteur ».
3. Dire le numéro entier sans interruption, incluant un « 1 » et le code régional. Le système répond : « D'accord pour l'appel ».

Appel d'urgence 911

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Appeler ». Le système répond : « Veuillez indiquer le nom ou le numéro de l'interlocuteur ».
3. Dire « 911 » sans pause. Le système répond : « 911 ».
4. Dire « Appeler ». Le système répond : « Ok, 911 en composition ».

Retrouver mon numéro

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt ».
2. Dire « Mon numéro ». Le système répond : « Votre numéro d'appel mains libres OnStar est... ». Ensuite, dire le numéro.

Fin d'appel

Appuyer sur . Le système répond : « Appel terminé ».

Enregistrer un nom en vue d'une composition rapide.

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt ».
2. Dire « Enregistrer ». Le système répond : « Veuillez dire le numéro à enregistrer ».
3. Dire le numéro entier sans interruption. Le système répond : « Indiquer l'étiquette de nom ».
4. Prendre une étiquette de nom. Le système répond : « Avant d'enregistrer <étiquette de nom>. D'accord ? ».
5. Dire « Oui » ou dire « Non » pour réessayer. Le système répond : « D'accord, enregistrement d'<étiquette de nom> ».

Lancer un appel en utilisant un numéro enregistré.

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt ».
2. Dire « Appeler <nom> ». Le système répond : « D'accord, appel <étiquette de nom> ».

Vérifier les minutes et l'expiration

Appuyer sur et dire « Minutes » puis « Vérifier » pour vérifier combien de minutes restent et leur date d'expiration.

Diagnostics

Les diagnostics du véhicule OnStar effectuent une vérification du véhicule chaque mois. Ils vérifient le moteur, la boîte de vitesses, les freins ABS et les autres systèmes importants du véhicule. Ils vérifient également la pression des pneus si le véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus. Si une vérification des diagnostics sur demande est nécessaire entre les courriels, appuyer sur : un conseiller effectue alors une vérification.

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Informations supplémentaires au sujet d'OnStar

Service de transfert

Appuyer sur pour commander l'information sur l'éligibilité de transfert de compte. Le conseiller peut assister dans l'annulation ou la suppression d'information de compte. Si OnStar reçoit une information au sujet de la propriété du véhicule qui a changé, OnStar peut envoyer un message vocal au véhicule, demandant l'information de mise à jour du compte.

Réactivation pour les propriétaires suivants

Appuyer sur et suivre les consignes pour parler à un conseiller dès que possible après l'acquisition du véhicule. Le conseiller mettra à jour les enregistrements au sujet du véhicule et expliquera le service OnStar ainsi que les options disponibles.

Comment fonctionne le service OnStar

La réaction automatique en cas d'accident, les services de secours, l'assistance de crise, l'assistance suite au vol du véhicule, les diagnostics du véhicule, le déverrouillage de porte à distance, l'assistance routière, la navigation par virage après virage et les appels mains-libres sont disponibles sur la plupart des véhicules. Tous les services OnStar ne sont pas disponibles partout ou sur tous les véhicules. Pour plus d'informations, une description complète des services OnStar, les limitations du système et les conditions générales OnStar :

- Téléphoner au numéro 888-4-ONSTAR (888-466-7827).
- Consulter le site www.onstar.com (États-Unis).
- Consulter le site www.onstar.ca (Canada).
- Appeler TTY 1-877-248-2080.
- Appuyer sur pour parler à un conseiller.

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Le service OnStar ne peut fonctionner sauf si votre véhicule se trouve dans un lieu pour lequel OnStar possède un accord avec un fournisseur de service sans fil dans cette zone et si le fournisseur de service sans fil possède la couverture, la capacité de réseau, la réception et la technologie compatible avec le service OnStar. Le service appliquant l'information de localisation du véhicule ne peut fonctionner sauf si les signaux du système de positionnement global (GPS) sont disponibles, sans obstruction et compatibles avec le

matériel OnStar. Le service OnStar peut ne pas fonctionner si l'équipement OnStar n'est pas installé correctement ou s'il n'a pas été maintenu correctement. Si un équipement ou un logiciel est ajouté, connecté ou modifié, le service OnStar peut ne pas fonctionner. D'autres problèmes au-delà du contrôle d'OnStar peuvent empêcher le service tels que des montagnes, des bâtiments élevés, des tunnels, la météo, la conception du circuit électrique et l'architecture du véhicule, des dégâts au véhicule dans une collision, une congestion ou une surcharge du réseau téléphonique sans fil.

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-19*.

Services aux personnes handicapées

Les conseillers peuvent fournir des services pour aider les abonnés dans des situations de handicap physique et médicales.

Appuyer sur pour une assistance au sujet de :

- Localisation d'une station-service avec préposé au service de carburant.
- Recherche d'un hôtel, d'un restaurant, etc. puis remplit les conditions d'accessibilité.
- Indications de l'hôpital ou de la pharmacie les plus proches en cas d'urgence.

Utilisateurs TTY

OnStar permet de communiquer avec les personnes malentendantes ou présentant des difficultés de parole pendant qu'elles se trouvent dans le véhicule. Le système TTY installé par le concessionnaire disponible peut offrir l'accès dans le véhicule à tous les services OnStar, sauf le conseiller virtuel et la navigation pas-à-pas OnStar.

OnStar.com (États-Unis) ou OnStar.ca (Canada)

Le site Web donne accès à l'information du compte, à la gestion de l'abonnement OnStar et à des vidéos de chaque service. Fournissez-vous la tarification du plan d'abonnement et souscrivez aux diagnostics OnStar du véhicule. Cliquez sur l'onglet « Mon compte », à la page d'accueil. La navigation et les services du site Web peuvent varier selon le pays.

Numéro personnel d'identification OnStar (PIN)

Un numéro d'identification personnel (PIN) est nécessaire pour accéder à certains services OnStar, tels que le déverrouillage à distance des portes et l'assistance en cas de vol du véhicule. Il vous sera demandé de modifier le PIN la première fois que vous parleriez avec un conseiller. Pour modifier le PIN OnStar, appeler OnStar et indiquer au conseiller le numéro actuel.

Garantie

L'équipement OnStar peut être garanti dans le cadre de la garantie limitée sur le véhicule neuf. Le constructeur du véhicule fournit l'information détaillée au sujet de la garantie.

Langues

Le véhicule peut être programmé pour répondre dans plusieurs langues. Appuyer sur et demander un conseiller. Les conseillers sont disponibles en anglais, espagnol et français. Les langues disponibles peuvent varier en fonction du pays.

Problèmes potentiels

OnStar ne peut effectuer de déverrouillage à distance des portes ou fournir d'assistance en cas de vol du véhicule après que le véhicule a été immobilisé continuellement pendant cinq jours. Après cinq jours, OnStar peut contacter l'assistance routière et un serrurier peut donner l'accès au véhicule.

Système de positionnement global (GPS)

- L'obstruction des signaux du système de positionnement global (GPS) peut se produire dans une grande ville avec grands bâtiments, dans les garages de stationnement, autour des aéroports, dans les tunnels, dans les passages souterrains ou les garages de stationnement, ou dans une zone très arborée. Si les signaux du système de positionnement global (GPS) ne sont pas disponibles, le système OnStar continue à fonctionner pour les appels OnStar. Cependant, OnStar peut éprouver une difficulté d'identification de l'emplacement exact.
- Dans les situations d'urgence, OnStar peut utiliser le dernier emplacement du système de positionnement global (GPS) enregistré pour envoyer les services de secours.
- Une perte temporaire des signaux du système de positionnement global (GPS) peut causer la disponibilité de transmission d'un itinéraire de navigation pas-à-pas. Le conseiller peut indiquer verbalement un itinéraire ou peut demander un appel en retour après que le véhicule est conduit dans une zone ouverte.

Antennes cellulaires et du système de positionnement global (GPS)

Éviter de placer des objets par-dessus l'antenne ou près d'elle pour éviter un blocage de la réception des signaux cellulaires et du système de positionnement global (GPS). La réception cellulaire est requise pour l'envoi par OnStar de signaux à distance au véhicule.

Impossibilité de se connecter à un message OnStar

En cas de couverture cellulaire limitée ou si le réseau cellulaire a atteint sa capacité maximum, ce message peut se présenter.

Appuyer sur pour tenter un nouvel appel ou un nouvel essai après avoir roulé quelques kilomètres dans une autre zone cellulaire.

Problèmes de véhicule et d'alimentation

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Équipement électrique complémentaire

Le système OnStar est intégré à l'architecture électrique du véhicule. N'ajouter aucun équipement électrique. Se reporter à *Équipement électrique après-vente à la page 9-81*. Un équipement électrique complémentaire peut interférer avec le fonctionnement du système OnStar et l'empêcher de fonctionner.

Vie privée

L'ensemble de la déclaration de confidentialité OnStar figure sur le site www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada). Les utilisateurs sensibles à la confidentialité des communications sans fil sont avertis que la confidentialité des informations transmises par l'intermédiaire des communications cellulaires sans fil ne peut être assurée. Des tiers peuvent intercepter illégalement ou capter les transmissions et les communications privées sans autorisation.

OnStar - reconnaissance des logiciels libcurl et unzip

Certains composants OnStar comprennent un logiciel libcurl et un logiciel unzip. Voir ci-dessous les avis et licences associés à ces logiciels :

libcurl :

AVIS DE COPYRIGHT ET D'AUTORISATION

Copyright (c) 1996 - 2010, Daniel Stenberg, <daniel@haxx.se>.

Tous droits réservés.

L'autorisation d'utiliser, de copier, de modifier et de distribuer ce logiciel, à quelque fin que ce soit, avec ou sans frais, est accordée à condition que l'avis de copyright ci-dessus et que le présent avis d'autorisation apparaissent dans toutes les copies du logiciel.

LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERCES PARTIES. LES AUTEURS OU LES DÉTENTEURS DU COPYRIGHT NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE RÉCLAMATION OU DOMMAGES OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE QUE CE SOIT DANS LE CADRE D'UN CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU D'UNE AUTRE ACTION PRÉJUDICIABLE, DUS OU LIÉS À CE LOGICIEL OU RÉSULTANT DE SON UTILISATION.

Sous réserve des dispositions du présent avis, le nom d'un détenteur du copyright ne doit pas être utilisé pour annoncer ou promouvoir la vente, l'utilisation ou toute autre activité liée à ce Logiciel sans l'autorisation écrite préalable dudit détenteur.

unzip :

Il s'agit de la version 10-Fév-2005 du copyright et de la licence Info-ZIP. La version définitive de ce document devrait être disponible sur le site ftp ://ftp.info-zip.org/pub/infozip/license.html à une date indéterminée.

Copyright (c) 1990-2005 Info-ZIP. Tous droits réservés.

Pour les besoins de ce copyright et de cette licence, « Info-ZIP » est défini comme comprenant l'ensemble des personnes suivantes :

Mark Adler, John Bush, Karl Davis, Harald Denker, Jean-Michel Dubois, Jean-Loup Gailly, Hunter Goatley, Ed Gordon, Ian Gorman, Chris Herborth, Dirk Haase, Greg Hartwig, Robert Heath, Jonathan Hudson, Paul Kienitz, David Kirschbaum, Johnny Lee, Onno van der Linden, Igor Mandrichenko, Steve P. Miller, Sergio Monesi, Keith Owens, George Petrov, Greg Roelofs, Kai Uwe Rommel, Steve Salisbury, Dave Smith, Steven M. Schweda, Christian Spieler, Cosmin Truta, Antoine Verheijen, Paul von Behren, Rich Wales, Mike White

Ce logiciel est fourni « en l'état », sans garantie d'aucune sorte, explicite ou implicite. En aucun cas, Info-ZIP ou ses collaborateurs ne pourront être tenus responsables des dommages directs, indirects, accessoires, spéciaux ou conséquents découlant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser ce logiciel.

Quiconque est autorisé à utiliser ce logiciel à toute fin, y compris pour des applications commerciales, de même qu'à le modifier et à le redistribuer librement, à condition de se soumettre aux restrictions suivantes :

1. Le code source redistribué doit reproduire le copyright, la définition, l'avis de non responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions.
2. Les redistributions au format binaire (exécutables compilés) doivent reproduire le copyright, la définition, l'avis de non-responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions dans la documentation et/ou dans tout autre matériel livré avec la distribution. La seule exception à cette condition est la redistribution d'un exécutable UnZipSFX binaire standard (notamment SFXWiz) faisant partie d'une archive d'auto-extraction ; cette redistribution est autorisée sans inclure la présente licence, à condition que la bannière SFX normale n'ait pas été enlevée de l'exécutable binaire ou désactivée.
3. Les versions modifiées - notamment, mais sans s'y limiter, ports de communication vers de nouveaux systèmes d'exploitation, ports de communication existants avec nouvelles interfaces graphiques, et versions de bibliothèque dynamique, partagée ou statique - doivent être clairement indiquées comme telles et ne doivent pas être présentées de manière inexacte comme étant le code source d'origine. Ces versions modifiées ne doivent pas non plus être présentées de manière inexacte comme étant des versions Info-ZIP, y compris, mais sans s'y limiter, l'étiquetage des versions modifiées sous les noms « Info-ZIP » (ou toute variante en découlant, y compris, mais sans s'y limiter, l'usage de majuscules différentes), « Pocket UnZip », « WiZ » ou « MacZip » sans l'autorisation expresse de Info-ZIP. Par ailleurs, ces versions modifiées ne doivent pas présenter à tort l'utilisation des Zip-Bugs ou des adresses électroniques Info-ZIP ou des URL Info-ZIP.
4. Info-ZIP conserve le droit d'utiliser les noms « Info-ZIP », « Zip », « UnZip », « UnZipSFX », « WiZ », « Pocket UnZip », « Pocket Zip » et « MacZip » pour ses propres versions de code source et exécutable binaire.

✍ NOTES

A

Accélérateur et pédale de frein ajustable 9-16
Accessoires et modifications . . . 10-3
Achat de pneus neufs 10-68
Acheminement de la courroie d'entraînement, Moteur 12-5
Acheminement, Courroie d'entraînement du moteur 12-5
Adhérence
Essieu arrière à glissement limité 9-37
Suspension à géométrie variable 9-38
Aide au démarrage en côte (HSA) 9-35
Aide au démarrage, côtes 9-35
Alarme
Sécurité du véhicule 2-19
Alimentation
Glaces 2-26
Liquide de direction 10-21
Prises 5-9
Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) 9-22
Alimentation (suite)
Protection, batterie 6-11
Réglage du siège 3-4
Rétroviseurs 2-23
Serrures de porte 2-13
Alimentation des accessoires 9-22
Allume-cigarette 5-10
Ampoules à halogène 10-30
Ampoules de rechange 10-38
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) 3-47
Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique 9-35
Aperçu OnStar[MD] 14-1
Appel de phares 6-3
Appuis-tête 3-2
Assistance à la clientèle 13-4
Bureaux 13-4
Utilisateurs de téléimprimeur (TTY) 13-4
Assistance routière 13-6
Attention, Danger et Avertissement iv
Automatique
Liquide de boîte de vitesses 10-12
Rétroviseurs à atténuation 2-24
Serrures de porte 2-14
Transmission 9-26
Avertissement
Angle mort (SBZA) 9-62
Changement de voie (LDW) 9-64
Témoin du système de freinage 5-22
Avertissement angle mort (SBZA) 9-62
Avertissement de changement de voie (LDW) 9-64
Avertissement sur la proposition 65, Californie 10-3
Avertissements iv
Attention et danger iv
Feux de détresse 6-7

B

Batterie 10-26
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-93
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 6-11
Gestion de la charge 6-10
Messages de tension et de charge 5-35
Protection de l'alimentation . . . 6-11
Bébés et jeunes enfants, sièges pour enfants 3-41
Boîte à gants 4-1
Boîte de vitesses automatique
Mode manuel 9-28
Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage 10-27
Bouches d'aération 8-9
Boussole 5-8
Messages 5-36

C

Cache-caisse
Espace de chargement 4-4
Moteur 10-7
Californie
Avertissement 10-3
Exigences en matière de carburant 9-68
Exigences sur les matériaux contenant du perchlorate 10-3
Capacités et spécifications 12-3
Capot 10-4
Caractéristiques
Mémoire 1-9
Carburant 9-66
Additifs 9-68
Conduite économique 1-25
Exigences en Californie 9-68
Indicateur 5-14
Lampe d'économie 5-28
Messages du système 5-39
Pays étrangers 9-68
Recommandé 9-67
Remplissage d'un bidon de carburant 9-70
Carburant (suite)
Remplissage du réservoir 9-68
Spécifications de l'essence . . . 9-67
Témoin de bas niveau de carburant 5-29
Ceinture-baudrier 3-17
Ceintures de sécurité 3-14
Ceinture-baudrier 3-17
Entretien 3-22
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-16
Rallonge 3-22
Rappels 5-16
Remplacement après une collision 3-23
Utilisation pendant la grossesse 3-21
Cendriers 5-10
Centralisateur informatique de bord (CIB) 5-31
Centre d'aide en ligne à la clientèle 13-5
Chaînes, Pneu 10-73
Changement de vitesse
En stationnement 9-22
Sortie de la position de stationnement 9-24

Chauffant
Sièges arrière 3-13
Volant 5-4
Chaussées
Chaussées humides 9-6
Circuit de refroidissement 10-14
Messages du moteur 5-37
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-70
Clés 2-2
Clignotants 6-7
Clignotants, feux de détresse ... 6-7
Combiné d'instruments 5-12
Combiné, instruments 5-12
Commande
Traction et stabilité électronique 9-35
Commande de climatisation automatique à deux zones 8-1
Commandes de feux extérieurs 6-1
Compartiments
Rangement 4-1
Compartiments de rangement 4-1
Accoudoir 4-3
Avant 4-2
Boîte à gants 4-1
Cache-bagages 4-4
Console centrale 4-3
Filet d'arrimage 4-11
Porte-bagages de toit 4-11
Système de gestion de compartiment utilitaire 4-5
Compteur de vitesse 5-14
Compteur journalier 5-14
Compteur kilométrique 5-14
Journalier 5-14
Conduite
Caractéristiques et conseils de remorquage 9-71
Chaussées mouillées 9-6
Contrôle d'un dérapage sur l'accotement 9-5
Défensive 9-3
Ébriété 9-3
Hiver 9-8
Hypnose de la route 9-7
Conduite (suite)
Limites de charge du véhicule 9-11
Perte de contrôle 9-5
Pour une meilleure économie de carburant 1-25
Routes onduleuses et de montagne 9-7
Si le véhicule est coincé 9-10
Systèmes d'assistance 9-56
Conduite défensive 9-3
Connexions
OnStar[MD] 14-4
Connexions OnStar[MD] 14-4
Contrôle du véhicule 9-4

D

Danger, Avertissements et Attentions iv
Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité
General Motors 13-16
Gouvernement canadien 13-16
Gouvernement des États-Unis 13-15

Démarrage à distance du véhicule 2-10
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-93
Démarrage du moteur à essence 9-19
Diagnostics OnStar[MD] 14-5
Diagnostics OnStar[MD] 14-5
Direction 9-4
Commandes au volant 5-3
Liquide, Direction assistée 10-21
Réglage du volant 5-3
Volant chauffant 5-4
Disjoncteurs 10-39
Dispositif antidémarrage 2-21
Dispositif d'ouverture de porte de garage 5-54
Programmation 5-54
Dispositif de chauffage Moteur 9-21
Dispositifs de retenue Où installer 3-45
Distraction au volant 9-2

E

Éclairage
Antibrouillard avant 6-7
Appel de phares 6-3
Avant adaptatif 6-5
Circulation de jour (FCJ) 6-4
Commande d'éclairage 6-8
Commandes extérieures 6-1
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 6-11
Entrée 6-9
Espace utilitaire 6-8
Inverseur feux de route/feux de croisement 6-3
Lampe de courtoisie 6-8
Lecture 6-9
Messages 5-40
Plafonnier 6-8
Plaque d'immatriculation 10-36
Éclairage (suite)
Rappel de système en fonction 5-30
Sortie 6-10
Témoin de panne 5-20
Éclairage avant adaptatif (AFL) 6-5
Éclairage d'accueil 6-8
Éclairage d'entrée 6-9
Éclairage de l'espace utilitaire 6-8
Éclairage de sortie 6-10
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 6-11
Emergency (urgences) OnStar[MD] 14-2
Enfants plus âgés, sièges pour enfants 3-39
Enregistrements Maintenance 11-17
Enregistreurs de données d'événement 13-17
Entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu 10-85

Entretien
Accessoires et modifications 10-3
Dossiers de maintenance 11-17
Étiquette d'identification des pièces 12-2
Maintenance, Informations générales 11-1
Planification des rendez-vous 13-9
Renseignements sur la commande de publications 13-14
Travaux par le propriétaire 10-4
Entretien de l'apparence
Extérieur 10-102
Intérieur 10-107
Entretien du véhicule
Entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu 10-85
Pression des pneus 10-57
Équipement de remorquage ... 9-78
Équipement électrique complémentaire 9-81
Espace de chargement
Cache-caisse 4-4
Points d'arrimage 4-5
Système de gestion 4-5
Essence
Spécifications 9-67
Essieu arrière
Glissement limité 9-37
Essieu arrière à glissement limité 9-37
Essuie-glaces
Lave-glace arrière 5-7
Étalonnage 5-8
Étiquette, Paroi latérale du pneu 10-51
Exigences sur les matériaux contenant du perchlorate, Californie 10-3

F

Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement 9-26
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-4
Feux de détresse 6-7
Filet
Espace de chargement 4-9
Filet d'arrimage 4-11
Filet de chargement 4-9
Filet, arrimage 4-11
Filtre à air de l'habitacle 8-9
Filtre à air, habitacle 8-9
Filtre à air, Moteur 10-12
Filtre,
Filtre à air du moteur 10-12
Fixation des sièges pour enfants 3-55, 3-57
Fonctionnement à grande vitesse 10-59
Fonctions de mémorisation 1-9
Freinage 9-4
Freins 10-23
Antiblocage 9-31
Assistance 9-34
Liquide 10-24
Messages du système 5-35
Pédale et papillon des gaz réglable 9-16
Stationnement 9-32
Témoin du système 5-22

Fusibles
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments 10-42
Bloc-fusibles de coffre 10-45
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-39
Fusibles et disjoncteurs 10-39

G

Glaces 2-25
Alimentation 2-26
Grossesse, utilisation des ceintures de sécurité 3-21

H

Hayon
Monoxyde de carbone 2-15
Heure 5-8
Hiver
Conduite 9-8
Horloge 5-8
Hors route
Récupération 9-5
Huile
Indicateur d'usure d'huile à moteur 10-11
Messages 5-38
Moteur 10-8
Témoin de pression 5-28
Hypnose de la route 9-7

I

Indicateur d'obstacle devant le véhicule 5-25
Infodivertissement 7-1
Information complémentaire OnStar[MD] 14-5
Information complémentaire au sujet d'OnStar[MD] 14-5
Information du client
Renseignements sur la commande de guides de réparation 13-14
Informations générales
Entretien du véhicule 10-2
Entretien et maintenance 11-1
Remorquage 9-71
Introduction iii

J

Jauges
Carburant 5-14
Compteur de vitesse 5-14
Compteur journalier 5-14
Compteur kilométrique 5-14
Tachymètre 5-14
Témoins et indicateurs 5-11
Température du liquide de refroidissement du moteur 5-15

K

Klaxon 5-4

L

Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager 5-18
Lampes de lecture 6-9
LATCH, Ancrages inférieurs et attaches pour enfants 3-47
Lave-glace/essuie-glace de lunette arrière 5-7
Lave-phares 5-8

Liquide
Boîte de vitesses automatique 10-12
Direction assistée 10-21
Freins 10-24
Rondelle 10-22
Liquide de lave-glace
Messages 5-47
Liquide de refroidissement du moteur
Indicateur de température du moteur 5-15
Témoin de température du moteur 5-27
Liquide lave-glace 10-22
Liquide refroidisseur
Moteur 10-15
Liquides et lubrifiants recommandés 11-14

M

Maintenance
Enregistrements 11-17
Manoeuvres de stationnement ou de recul
Systèmes d'assistance 9-51
Messages
Boussole 5-36
Circuit d'alimentation en carburant 5-39
Circuit de frein 5-35
Circuit de refroidissement du moteur 5-37
Clés et de serrures 5-39
Démarrage du véhicule 5-45
Engine Power (puissance provenant du moteur) 5-39
Entretien du véhicule 5-45
Huile moteur 5-38
Lampe 5-40
Liquide de lave-glace 5-47
Pneus 5-45
Porte entrouverte 5-37
Rappel du véhicule 5-46
Sécurité 5-44
Système de commande de suspension 5-43
Système de détection d'objets 5-40
Système de sac gonflable 5-44
Tension et de charge de batterie 5-35
Messages (suite)
Transmission 5-46
Véhicule 5-34
Vitesse du véhicule 5-47
Messages de clé et de serrure 5-39
Messages de démarrage du véhicule 5-45
Messages de dispositif de détection d'objet 5-40
Mode économie de carburant 9-30
Mode économique
Carburant 9-30
Mode manuel 9-28
Monoxyde de carbone
Conduite hivernale 9-8
Gaz d'échappement 9-25
Hayon 2-15
Moteur
Acheminement de la courroie d'entraînement 12-5
Aperçu du compartiment 10-6
Cache-caisse 10-7
Circuit de refroidissement ... 10-14
Démarrage du moteur à essence 9-19

Moteur (suite)
Dispositif de chauffage 9-21
Échappement 9-25
Filtre à air 10-12
Fonctionnement du véhicule à l'arrêt 9-26
Indicateur d'usure de l'huile 10-11
Indicateur de température du liquide de refroidissement 5-15
Liquide refroidisseur 10-15
Messages au sujet du circuit de refroidissement 5-37
Messages d'huile 5-38
Messages de puissance 5-39
Surchauffe 10-20
Témoin de pression 5-28
Témoin de température du liquide de refroidissement ...5-27
Témoin de vérification et de réparation du moteur 5-20

N

Navigation
OnStar[MD] 14-2
Navigation OnStar[MD] 14-2
Nécessaire d'enduit d'étanchéité, Pneu 10-76
Nécessaire de compresseur, Enduit d'étanchéité pour pneus 10-76
Nettoyage
Soin extérieur 10-102
Soin intérieur 10-107

O

OnStar[MD]
Système, En bref 1-25
Où installer l'appareil de retenue 3-45

P

Papillon des gaz, réglable 9-16
Pare-brise
Essuie-glace/lave-glace 5-4
Pare-soleil 2-29
Passation de commande
Guides de réparation 13-14
Pavillon
Toit ouvrant 2-29
Permutation, Pneus 10-65
Personnalisation
Véhicule 5-47
Perte de contrôle 9-5
Phare antibrouillard avant
Témoin 5-30
Phares 10-31
Ampoules clignotant arrière 10-34
Appel de phares 6-3
Carillon de rappel des phares 5-30
Éclairage à haute intensité 10-31
Éclairage avant adaptatif (AFL) 6-5
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-4
Inverseur feux de route/feux de croisement 6-3
Réglage 10-30

Phares (suite)
Remplacement des ampoules 10-30
Rondelle 5-8
Témoin de fonctionnement des feux de route 5-29
Twilight Sentinel 6-5
Phares antibrouillard Avant 6-7
Pièces de rechange Maintenance 11-16
Sacs gonflables 3-38
Plafonniers 6-8
Planification des rendez-vous 13-9
Pneu de secours Compacte 10-92
Pneu de secours compact 10-92
Pneu dégonflé 10-74
Changement 10-85
Pneus
Achat de pneus neufs 10-68
Au cas d'un pneu à plat 10-74
Chaînes 10-73
Changement 10-85
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-70
Pneus (suite)
Désignations 10-53
Dimension différente 10-70
Étiquette sur la paroi latérale 10-51
Hiver 10-50
Inspection 10-65
Messages 5-45
Nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur 10-76
Nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, Entreposage 10-85
Permutation 10-65
Pièce détachée compacte 10-92
Pression 10-59
Quand faut-il remplacer les pneus ? 10-67
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus 10-72
Remplacement de roue 10-72
Système de contrôle du gonflage 10-61
Pneus (suite)
Système de surveillance de la pression 10-60
Témoin de pression 5-27
Terminologie et définitions 10-54
Pneus d'hiver 10-50
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-16
Porte
Accès par le siège arrière 3-14
Messages entrouverte 5-37
Serrures 2-12
Serrures à commande électrique 2-13
Verrouillage temporisé 2-13
Porte de traversée de siège arrière 3-14
Porte-bagages de toit 4-11
Porte-gobelets 4-2
Position de stationnement
Pour quitter la position 9-24
Sélection de la position 9-22
Positions du commutateur d'allumage 9-17
Prises
Alimentation 5-9

Procédure de satisfaction de la clientèle 13-2
Programme
Transport de courtoisie 13-9
Programme d'entretien
Liquides et lubrifiants recommandés 11-14
Programme de remboursement de mobilité GM 13-6
Programme de remboursement, mobilité GM 13-6
Programme de véhicule de courtoisie 13-9
Prolongation d'alimentation des accessoires 9-22
Propriétaires de véhicules canadiens iii

Q

Quand faut-il remplacer les pneus ? 10-67

R

Radiofréquence
Déclaration 13-19
Identification (RFID) 13-18
Rallonge, ceinture de sécurité 3-22
Rangement d'accoudoir 4-3
Rangement de la console centrale 4-3
Recommandé
Carburant 9-67
Réglage du soutien de cuisses 3-5
Réglage du support lombaire ... 3-5
Sièges avant 3-5
Réglages
Lombaire, sièges avant 3-5
Soutien de cuisses 3-5
Régulateur automatique de vitesse 9-39
Messages 5-36
Témoin 5-30
Régulateur de vitesse à commande adaptative 9-41
Régulateur de vitesse, actif 9-41
Remisage avant 4-2
Remorquage
Caractéristiques de conduite 9-71
Contrôle du roulis de remorque (TSC) 9-80
Équipement 9-78
Informations générales 9-71
Remorque 9-75
Véhicule 10-97
Véhicule récréatif 10-98
Remorquage d'un véhicule récréatif 10-98
Remorque
Contrôle du roulis (TSC) 9-80
Remorquage 9-75
Remplacement des ampoules 10-38
Ampoules à halogène 10-30
Ampoules clignotant arrière 10-34
Éclairage à haute intensité 10-31
Éclairage de la plaque d'immatriculation 10-36

Remplacement des ampoules (suite)
Feux de recul 10-35
Phares 10-30, 10-31
Réglage des phares 10-30
Remplacement des balais, Essuie-glace 10-28
Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision 3-23
Remplacement des pièces du système LATCH après une collision 3-54
Remplacement du balai d'essuie-glace 10-28
Remplacement du système de sacs gonflables 3-38
Réparation de dommages causés par une collision 13-11
Réparation des dégâts de collision 13-11
Réparation du sac gonflable . . . 3-36
Réseau électrique
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments 10-42
Bloc-fusibles de coffre 10-45
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-39
Fusibles et disjoncteurs 10-39
Surcharge 10-38
Rétroviseurs 2-25
À atténuation automatique 2-25
À commande manuelle 2-25
Alimentation 2-23
Atténuation automatique 2-24, 2-25
Chauffants 2-24
Convexes 2-22
Inclinaison en marche arrière 2-24
Rabattables 2-23
Rétroviseurs chauffants 2-24
Rétroviseurs convexes 2-22
Rétroviseurs inclinables en marche arrière 2-24
Rétroviseurs intérieurs 2-25
Rétroviseurs rabattables 2-23
Rétroviseurs, intérieurs 2-25
Rodage de véhicule neuf 9-16
Rodage du véhicule neuf 9-16
Roues
Alignement et équilibrage des pneus 10-72
Dimension différente 10-70
Remplacement 10-72
Routes onduleuses et de montagne 9-7

S

Sacs gonflables
Ajout d'équipement au véhicule 3-36
Lampe indicatrice de statut de passager 5-18
Réparation des véhicules munis de sacs gonflables . . . 3-36
Témoin de disponibilité 5-17
Vérification du système 3-23

Sécurité
Alarme du véhicule 2-19
Messages 5-44
OnStar[MD] 14-2
Témoin 5-29
Véhicule 2-19
Sécurité OnStar[MD] 14-2
Serrures
Dispositif antiverrouillage 2-14
Porte 2-12
Porte à commande électrique 2-13
Sécurité 2-14
Verrouillage central 2-14
Verrouillage temporisé 2-13
Serrures de sécurité 2-14
Service
Messages du véhicule 5-45
Témoin de réparation du moteur 5-20
Sièges
Appuis-tête 3-2
Arrière 3-12
Avant chauffé et ventilé 3-10
Chauffant, arrière 3-13
Mémoire 3-7
Sièges (suite)
Réglage électrique, Avant 3-4
Réglage lombaire, Avant 3-5
Réglage, avant 3-4
Sièges à dossier inclinable 3-6
Sièges à dossier inclinable 3-6
Sièges à mémoire 3-7
Sièges arrière 3-12
Chauffant 3-13
Sièges avant
Chauffé et ventilé 3-10
Réglage 3-4
Sièges avant chauffés et ventilés 3-10
Sièges pour enfants
Ancrages inférieurs et attaches pour enfants 3-47
Bébés et jeunes enfants 3-41
Enfants plus âgés 3-39
Fixation 3-55, 3-57
Systèmes 3-43
Signalement des défauts de sécurité
General Motors 13-16
Gouvernement canadien 13-16
Gouvernement des États-Unis 13-15
Signaux de changement de direction et de changement de voies 6-7
Spécifications et capacités 12-3
StabiliTrak
Témoin de désactivation 5-26
Stationnement
Au-dessus de matières inflammables 9-24
Freins 9-32
Vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P) 10-28
Surchauffe, Moteur 10-20
Suspension à géométrie variable 9-38
Symboles iv
Système
Alerte de collision avant (FCA) 9-56
Freinage d'urgence actif 9-59
Infodivertissement 7-1, 13-18
Porte-bagages de toit 4-11
Système d'alerte de collision avant 9-56

Système de détection des occupants 3-31
Système de freinage D'urgence actif 1-21
Système de freinage antiblocage (ABS) 9-31
Témoin d'avertissement 5-24
Système de freinage d'urgence actif 1-21, 9-59
Système de régulation de la climatisation arrière 8-6
Système de sac gonflable
De quelle façon le sac gonflable retient-il ? 3-28
Où se trouvent les sacs gonflables ? 3-25
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable ? 3-28
Quand un sac gonflable doit-il se déployer ? 3-27
Système de sac gonflable (suite)
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable ? 3-29
Système de détection des occupants 3-31
Vérification 3-37
Système de surveillance, Pression des pneus 10-60
Système de télécommande universelle 5-54
Fonctionnement 5-57
Programmation 5-54
Système de télédéverrouillage 2-3
Système Infodivertissement 13-18
Système LATCH
Remplacement des pièces après une collision 3-54
Systèmes
Assistance au conducteur 9-50
Systèmes antivol 2-21
Dispositif antidémarrage 2-21
Systèmes d'assistance au conducteur 9-50
Systèmes d'assistance pour la conduite 9-56
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement et de recul 9-51
Systèmes d'entraînement
Traction intégrale 10-26
Systèmes de commande de la climatisation
Arrière 8-6
Automatique à deux zones 8-1
Systèmes de commande de suspension
Messages 5-43
Systèmes de conduite
Traction intégrale 9-31
Systèmes de suspension variable
Essieu arrière à glissement limité 9-37
Variable 9-38

T

Tachymètre 5-14
Tapis de plancher 10-111
Télédéverrouillage
Système de (RKE) 2-3
Témoin
Obstacle devant le véhicule 5-25
Témoin d'éclairage avant adaptatif (AFL) 5-30
Témoin d'anomalie 5-20
Témoin d'avertissement de changement de voie 5-25
Témoin d'éclairage avant adaptatif (AFL) 5-30
Témoin d'entretien de frein de stationnement électrique 5-24
Témoin de bas niveau de carburant 5-29
Témoin de fonctionnement des feux de route 5-29
Témoin de frein électrique de stationnement 5-23
Témoin du système de charge 5-19
Témoins
Avertissement ABS 5-24
avertissement de changement de voie 5-25
Avertissement de température du liquide de refroidissement 5-27
Avertissement du système de freinage 5-22
Disponibilité de sac gonflable 5-17
Entretien de frein de stationnement électrique 5-24
Feux de route allumés 5-29
Frein électrique de stationnement 5-23
FUEL ECONOMY (économie de carburant) 5-28
Phare antibrouillard avant 5-30
Pression d'huile moteur 5-28
Pression des pneus 5-27
Rappels de ceinture de sécurité 5-16
Régulateur automatique de vitesse 5-30
Sécurité 5-29
Témoins (suite)
StabiliTrak[MD] désactivé 5-26
Système de charge 5-19
Système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak[MD] 5-26
Témoin de bas niveau de carburant 5-29
Traction asservie hors fonction 5-25
Témoins, jauges et indicateurs 5-11
Toit ouvrant 2-29
Touche ECO 9-30
Traction
Témoin de désactivation 5-25
Témoin du système (TCS)/ StabiliTrak[MD] 5-26
Traction intégrale 9-31, 10-26
Transmission
Automatique 9-26
Liquide, Automatique 10-12
Messages 5-46
Twilight Sentinel 6-5

U

Urgences OnStar[MD] 14-2
Utilisateurs de
téléimprimeur (TTY) 13-4
Utilisation de ce manuel iii

V

Véhicule
Commande 9-4
Le numéro
d'identification (NIV) 12-1
Limites de charge 9-11
Messages 5-34
Messages de rappel 5-46
Messages de vitesse 5-47
Personnalisation 5-47
Propriétaires canadiens iii
Remorquage 10-97
Sécurité 2-19
Système d'alarme 2-19
Télédémarrage 2-10
Véhicule embourbé 9-10
Véhicule, télédémarrage 2-10
Ventilation, air 8-9
Vérification de contacteur
de démarreur 10-27
Vérification du
fonctionnement de la
commande de
verrouillage de
changement de vitesse,
Boîte de vitesses
automatique 10-27
Vérification du système de
sécurité 3-22
Vérifier
Témoin de vérification du
moteur 5-20
Verrouillage temporisé 2-13
Vie privée
Identification de
fréquence radio 13-18

✍ NOTES